

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12311 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | SAMEDI 25 AOUT 1984

Le triomphe ambigu de M. Reagan

Les délégués à la convention républicaine qui s'est terminée jeudi 23 août à Dallas ont-ils entendu, au milieu du triomphe fait à M. Reagan, la discrète mise en garde que leur a adressée, à la fin de leurs travaux, M. George Bush dans son discours d'acceptation d'une nouvelle candidature à la vice-présidence ? « Puissions-nous, a dit le colistier du président, poursuivre le bien sans avoir le sentiment d'avoir toujours raison ! »

Si, dans l'œuvre accomplie depuis quatre ans à la Maison Blanche, les éléments positifs ne manquent pas, l'autosatisfaction manifestée à Dallas ne peut en effet, tenir lieu durablement de politique.

Le président sortant a redonné aux Américains une fierté nationale et une confiance ébranlées par les assassinats politiques des années 60, la guerre du Vietnam, le Watergate et l'affaire des otages de Téhéran. Il l'a fait en proclamant très haut que les valeurs des démocraties occidentales et de l'Amérique étaient certainement supérieures à celles de l'URSS et que les torts des démocraties n'étaient pas si grands qu'elles doivent baisser les bras devant les tentatives d'expansion du système soviétique. C'était là un sentiment montant dans l'opinion publique – et pas seulement américaine, – et il est bon que cela ait été dit de la Maison Blanche.

Sur le plan intérieur, l'économie américaine a connu depuis l'an dernier une impressionnante reprise, et si, au bas de l'échelle sociale, le nombre des défavorisés a augmenté, cette nouvelle croissance et l'amélioration qui en découle n'en sont pas moins réelles pour beaucoup. Après avoir progressé, le taux de chômage est revenu cette année au niveau où il était en 1981. L'inflation a été réduite des deux tiers.

Cette politique, qui favorise une monnaie forte, des taux d'intérêt élevés et un allégement de la pression fiscale, a cependant ses revers. Jugé inéluctable par M. Mondale, le relèvement des impôts n'est peut-être pas la solution idéale à l'énorme déficit budgétaire que le candidat Reagan avait promis, en 1980, de réduire à zéro à la fin de son mandat. Mais, pour être crédible, l'hôte de la Maison Blanche se doit de proposer, dans ce cas, d'autres solutions, car ni le monde ni l'Amérique ne peuvent à terme supporter pareil fardeau.

En politique étrangère, la fierté retrouvée ne peut être non plus la panacée. M. Reagan n'a certes pas tort de rappeler systématiquement qu'on ne peut négocier seul et que ce sont les Soviétiques qui ont quitté les pourparlers de Genève. Mais ses outrances verbales contre l'« empire du mal » n'ont-elles pas fini, y compris auprès de l'électorat américain, par occulter tout le reste ?

Pour lever l'ambiguïté entre la politique affirmée de « paix par la force » et la quête hasardeuse d'une supériorité militaire, M. Reagan se devrait de définir, la page de la détente étant tournée, sa conception des relations Est-Ouest. Ce ne serait pas là de la faiblesse mais plutôt le pas sans lequel un dialogue indispensable ne pourra reprendre, tant la direction soviétique semble désemparée.

Il eût été bon que ces questions fussent au moins effleurées à Dallas. On voudrait être sûr qu'à l'ère des doutes de naguère ne succédera pas la tentation de l'arrogance.

(Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA.)

Citroën : la CGT prise à contre-pied

En acceptant, avant la rentrée, près de 2 000 licenciements le pouvoir prend le risque d'un conflit avec les syndicats

Le temps donne parfois l'impression de revenir en arrière. Si le gouvernement et les militants ont changé, la décision des pouvoirs publics d'autoriser 1 909 licenciements chez Citroën (plus éventuellement celui de 41 délégués, dont le cas sera traité à part) se rapproche singulièrement de celle prise pour Talbot. Dans la forme, puisque les licenciés auront droit à une période de formation. Dans les chiffres mêmes, puisque, à Poissy, c'est 1 905 licenciements qui ont été accordés pour 2 900 demandés (le chiffre de départ chez Citroën était de 2 937).

Dans la manière enfin, brutale, et, peut-on dire, sans consultation des syndicats malgré les apparences, puisque un processus de négociation qui semblait engagé est interrompu. Les représentants de la CGT, reçus jeudi 23 août dans l'après-midi au cabinet du ministre du travail, ont été écoutés, mais n'ont eu, disent-ils, aucune indication sur le parti adopté.

Pourquoi cette décision et pourquoi ce chiffre ? La date, formellement, répond aux dernières demandes de 2 417 licenciements au total déposées par la direction auprès des directions départementales du travail des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis. Les « éléments nouveaux » intervenus ont paru suffisants. Ces éléments « non négligeables », dit-on officiellement, sont ceux qui ont été présentés au comité central d'entreprise de la firme le mercredi 22 août : l'assurance que le contrat de travail ne serait rompu qu'au bout de douze mois, permettant une orientation et une formation ; les indications, pourtant très vagues, données pour la première fois sur l'avenir des usines de la région parisienne (formation des travailleurs et peut-être accélération de la sortie d'un nouveau modèle de petite voiture construit à Aulnay) ; enfin, l'information promise à l'ensemble des syndicats sur le suivi des « licenciés à terme ». La direction de Citroën a convaincu par ces gestes de bonne volonté, tout en faisant valoir sans doute la nécessité pour elle d'obtenir un allégement des effectifs afin de faire face à ses difficultés financières et assurer la modernisation.

Les chiffres de 1 900 à 2 000 licenciements avaient déjà été cités au printemps dernier par M. Bérégovoy, mais ils désignaient le résidu, après les retours au pays d'origine de travailleurs immigrés. La différence du chiffre actuel avec les 2 417 demandés par Citroën recouvre des départs supplémentaires attendus, les répercussions du travail à temps partiel et la réduction qu'aurait pu entraîner, selon la direction, l'application d'une diminution du temps de travail (250 postes environ). Au total, la firme ne s'en sort pas trop mal : on a pu évaluer à 50 millions de francs les pertes supplémentaires provoquées par le retard de la décision depuis la demande initiale (à comparer avec le total de 1 200 millions de francs de pertes de l'an dernier).

Il est clair qu'au gouvernement on a voulu « *aller vite* », et en quelque sorte « *nettoyer le terrain* » avant la rentrée sociale, et même avant la reprise du travail. La date à laquelle la décision a été prise permet à la direction de Citroën d'envoyer les lettres de licenciement aux salariés intéressés et de réorganiser le travail sans eux.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 13.)

La folie embastillée

Ce fut le plus grand hôpital d'Europe : plus de 4 000 malades. Et le symbole même de l'enfermement. Une bastille de la folie, au sens propre de l'expression : l'hôpital psychiatrique de Clermont-de-l'Oise reçut, en son temps, bon nombre de ceux que la disgrâce royale reléguait, d'une lettre de cachet, au fond de ce qui était alors la province.

Cet énorme asile – mais le langage administratif parle aujourd'hui, pudiquement, de « *centres hospitaliers spécialisés* » (CHS) – refuge depuis des siècles des exclus de la ville, de Paris et de ses banlieues, a connu, depuis près de dix ans, une profonde transformation, qu'ont encouragée les efforts patients et tenaces d'une poignée de médecins et d'administrateurs. Ils se demandent, aujourd'hui, avec la plus grande inquiétude si ces efforts ne vont pas se trouver remis en cause par des décisions aberrantes prises à Paris et qui toucheront, d'ailleurs, l'ensemble de l'hospitalisation psychiatrique publique.

A l'origine, il y a plus de cinq cents ans, ce qui devait devenir l'hôpital de Clermont-de-l'Oise n'était autre qu'une modeste institution caritative, tenue par les frères cordeliers, qui recevaient, pêle-mêle, les aliénés et les « *correctionnaires* » envoyés là sur décision du roi. Survient la Révolution : saisi par les idées nouvelles, le frère directeur se marie, épouse une religieuse, avant de devenir l'élu de la région. Avec sa femme, puis sa fille, il continue de gérer la maison, qui, après sa mort s'agrandit et reçoit un nombre croissant de malades. Non plus seulement de l'Oise mais aussi de la Somme, toute proche.

Il y a très exactement cent ans, l'hôpital, qui a acquis de vastes terrains alentour, a construit de nouveaux bâtiments sur la commune voisine de Fitz-James et s'est adjoint une ferme, comptait déjà 1 600 malades. Cet hôpital, qu'entre-temps le département de l'Oise a acheté, est déjà, en soi, tout un monde : parmi les malades, divisés en cinq « *classes* », certains ont leur villa, leurs domestiques, leurs meubles, leur piano. D'autres, plus humbles, travaillent à la ferme. La psychiatrie n'est guère, alors, que du gardiennage : il faudra attendre longtemps, l'aube des années 50, pour que des thérapeutiques efficaces puissent enfin s'appliquer aux grandes maladies mentales.

L'expansion de Paris et de sa banlieue aidant, l'hôpital de Clermont reçoit en nombre croissant les malades non seulement de la capitale mais de toute l'ancienne Seine-et-Oise. L'apogée est atteint avec 4 500 malades au moment où éclate la seconde guerre mondiale. Les pouvoirs publics envisagent alors de limiter, enfin, cette expansion et fixent un maximum théorique – 5 000 malades ! – pour le 1er janvier 1940.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Suspects

Gare au faciès ! A Pau, tous les Gitans sont interdits de séjour dans un grand magasin.

A Paris, des CRS en viennent aux mains avec un quidam, un Antillais. Conduit au poste, il révèle sa profession : gardien de la paix...

On traque partout les tristes sires du Groupe M-5 : *les hommes aux cheveux courts coupés en brosse rasent les murs. On en pique parfois, sur dénonciation.*

Dans la région de Bayonne, on a l'œil sur tout ce qui ressemble à un Basque espagnol.

Chacun étant le suspect d'un autre, on finira par afficher, dans les commissariats, les portraits-robots de tous les habitants de l'Hexagone.

BRUNO FRAPPAT.

Au-delà des robots

La modernisation, formule-clef de la contre-offensive gouvernementale

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

« *Moderniser et rassembler !* » Deux verbes que M. Laurent Fabius martèle depuis sa nomination à l'hôtel Matignon. Pas un voyage en province, pas un discours, sans que le premier ministre insiste sur ces thèmes. Exhortant ici les enseignants à devenir « *les hussards de la modernisation* », rêvant là à « *une France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée* ». Faut-il voir, dans cet hymne à la modernité et à l'unité nationale, un slogan né de l'imagination des experts en communication ? Ou s'agit-il d'une entreprise plus vaste ? Les deux sans doute...

Depuis son accession au pouvoir la gauche n'a pas cessé – paradoxalement – de perdre du terrain dans la bataille des idées. En fait, la retraite avait été amorcée dès avant le 10 mai 1981. Tendue d'abord vers l'objectif unique de la prise du pouvoir, confrontée ensuite aux dures réalités de la gestion quotidienne, elle a fait passer au second rang la réflexion sur la nature profonde de la crise et ses conséquences sur la société française, la modification des comportements, les nouveaux rapports de forces à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Les vieilles recettes allaient se révéler inopérantes, semant du même coup le désarroi dans ses rangs. Les uns se repliaient sur les mythes idéologiques de la gauche d'antan. D'autres, inquiets des dérapages économiques, se réfugiaient dans une gestion classique et quotidienne de l'économie. Beaucoup enfin, se laissaient aller au syndrome du changement, sinon de la « réformite ». D'où une impression de cacophonie et d'incohérence, et l'abandon progressif d'un terrain essentiel : le débat d'idées.

En face, la droite, l'« état de grâce » passé, se faisait d'autant plus pugnace qu'elle n'avait plus la responsabilité du pouvoir, et que bon nombre de ses membres puisaient dans le « reaganisme » de quoi ravaler la façade d'une idéologie ultralibérale jusqu'alors en perte de vitesse. Exaltation des libertés individuelles opposées aux contraintes collectives ; de l'individu contre l'« Etat-Léviathan » ; éloge de la compétition et de la différence ; habile récupération de ces vrais problèmes que sont l'insécurité ou une émigration trop concentrée.

Alors que l'on assiste dans le monde non communiste à une résurgence des idéologies, de l'ultralibéralisme américain fier et dominateur appuyé sur Dieu et le Dollar, à l'intégrisme musulman, la gauche française – elle n'est pas la seule – se cherche. C'est dans ce contexte que doivent être replacés les événements du mois de juillet. Au-delà des péripéties référendaires, du changement de gouvernement avec les départs des communistes et de M. Delors, de la nomination de M. Fabius à l'hôtel Matignon, il s'agit bel et bien pour le pouvoir d'amorcer la contre-offensive dans le domaine des idées.

(Lire la suite page 14.)

IL Y A QUARANTE ANS, LA LIBÉRATION DE LA CAPITALE

Un promeneur dans Paris insurgé

V. – *Espoirs et angoisses de l'insurrection*

par JEAN-PAUL SARTRE

Plusieurs cérémonies sont organisées les 24 et 25 août pour célébrer le quarantième anniversaire de la libération de Paris. Nous continuons de reproduire les reportages commandés à Jean-Paul Sartre par Albert Camus et qui ont été publiés, quelques jours après les événements, dans *Combat* (*le Monde* des 21, 22, 23 et 24 août).

COMBAT,
vendredi 1er septembre 1944.

Les journées du mardi et du mercredi ont offert des visages changeants. Espoir, camaraderie, inquiétude. Aux environs du Théâtre-Français, où j'étais appelé assez souvent, s'étendaient de grands espaces de calme, le Palais-Royal, la partie est de la rue de Rivoli, et de grands espaces mortels, le Carrousel, où un groupe franc de comédiens se battait aux côtés des FFI, du 1er, abrités derrière des tas de sable, contre un ennemi invisible et lointain, dissimulé dans les buissons du jardin. Partout les Allemands étaient contenus, enfermés derrière leurs barbelés et leurs chicanes. Seuls, quelques-uns de leurs tanks circulaient à travers la ville, tirant au hasard, faisant le vide sur leur passage.

Pourtant l'angoisse grandissait : les munitions prises aux Allemands la veille et l'avant-veille s'épuisaient ; il était difficile d'en récupérer d'autres puisque l'ennemi ne s'aventurait plus guère dans les rues. Des postes FFI venaient les nouvelles les plus inquiétantes : des groupes ennemis s'infiltraient un peu partout. N'allaient-ils pas tenter de reconquérir la ville ? Ils avaient réagi avec violence à la parution des journaux et fusillé certains crieurs : n'allaient-ils pas tenter de prendre l'immeuble de *Paris-Soir* d'assaut ? Encore y avait-il des armes à *Paris-Soir*. Mais d'autres journaux étaient entièrement désarmés : les journalistes y seraient pris comme dans une nasse.

Les barricades qui hérissèrent la ville avaient certes un but offensif : il s'agissait d'arrêter les voitures allemandes qui risquaient de refluer du front, en désordre. Mais avant tout elles étaient une défense. Une défense bien fragile contre un ennemi encore redoutable. Des bruits circulaient : « *Nous n'avons que pour trois heures de munitions !* » « *Il reste assez de divisions allemandes autour de Paris pour le reconquérir en quatre heures.* » Les rues avaient changé de physionomie. Tous ces arbres abattus, toutes ces feuilles vertes qui barraient la chaussée rétrécissaient encore la vie de quartier. On aurait dit mille petits clubs populaires à ciel ouvert. Les drapeaux aux fenêtres, la foule dans la rue rappelaient les anciens 14 juillet.

Et pourtant les traits étaient tirés, les visages résolus mais sombres. Une catastrophe finale n'était pas exclue. J'ai vu les deux jeunes officiers qui partirent retrouver les armées alliées pour prier les chefs de hâter leur entrée dans la ville. Cette entrée n'était prévue que pour le samedi et le dimanche. Tiendrions-nous jusque-là ? Le mercredi on annonçait toutes les heures les Américains à Versailles, et chaque fois un démenti dissipait notre joie : quelqu'un avait téléphoné à Versailles, ils n'étaient pas là.

Tout à coup, le mercredi, la radio anglaise annonça que Paris était libéré. Nous l'écoutions à plat ventre, un ami et moi, parce qu'une fusillade nourrie venait d'éclater autour de l'immeuble, et nous ne pouvions nous défendre de trouver cette annonce faite aux Parisiens assez surprenante et un peu inopportune. Paris était libéré MAIS il était impossible de sortir de l'immeuble ; MAIS la rue de Seine où j'habitais était entièrement barrée ; MAIS un tank allemand immobile sur le pont des Tuileries pointait son canon vers la rive gauche. Peu après, pourtant, nous avons réfléchi : si l'on annonce que Paris est libéré, c'est que le commandement allié a décidé d'y faire son entrée. Demain, ils seront là.

(Lire la suite page 11.)

idées

Le rejet de la politique

Les « socio-professionnels », ces nouveaux citoyens...

par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

Les hommes et les femmes qui, depuis le 10 mai 1981, se sont rassemblés au sein de clubs ou associations d'opposition pour « préparer l'alternance » et veiller à ce que l'ancienne majorité évite de retomber dans ses vieilles querelles, manifestent de plus en plus leur volonté de passer de la réflexion à l'action politique. Quand ils se présentent à des élections locales ou européennes, ils refusent généralement toute étiquette partisane. Acteurs de la vie économique, sociale ou culturelle, ils souhaitent être reconnus pour leur compétence professionnelle et pensent, à ce titre, être de ceux qui favoriseront le mieux la « nécessaire ouverture » et le « nécessaire renouvellement » d'une classe politique jugée sévèrement, notamment parce qu'elle s'est, à leurs yeux, trop coupée des réalités. Leur démarche est parfois hésitante, leurs jugements, parfois excessifs, mais sans doute expriment-ils, à leur manière, les raisons d'un certain rejet de la politique par l'opinion.

Pour les distinguer des représentants des partis traditionnels, le terme de *« socio-professionnels »* est le plus couramment utilisé au sujet de ces hommes et ces femmes qui s'engagent dans la vie politique en se réclamant de leurs compétences professionnelles. Il semble pourtant que l'emploi de ce terme soit impropre et puisse même leur être préjudiciable en raison de l'ambiguïté qu'il suscite.

Comme l'explique M. Philippe Guilhaume, animateur du Mouvement des nouveaux démocrates, mais aussi secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD), les *« socio-professionnels »* ont pour vocation naturelle de défendre des intérêts catégoriels tandis que les responsables politiques doivent, en principe, faire prévaloir une certaine conception de l'intérêt général. Ces deux vocations apparaissent nettement *« contradictoires »*. Mais, ajoute M. Guilhaume, *« Si, comme responsable du CJD, je défends les intérêts patronaux, je peux aussi me réserver le droit, en tant que citoyen, de m'engager dans la vie politique à condition de veiller à séparer ces deux activités. »*

« Elles ont leur logique propre et leur autonomie, précisait récemment M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA qui, réélu le 17 juin dernier à l'Assemblée européenne de Strasbourg, partage ce souci d'éviter tout amalgame. *En m'engageant derrière Simone Veil, je n'ai certainement pas oublié que j'étais syndicaliste paysan (...).*

« Le meilleur moyen de faire prendre en compte le message socio-professionnel, poursuivait-il, *consiste à avoir, un moment donné, le courage de franchir le cap et de s'engager personnellement dans le combat politique, pour rappeler entre autres aux hommes politiques qu'il existe des producteurs, des entrepreneurs dont les exigences non seulement ne sont pas méprisables mais au contraire pleines d'avenir (...). Je n'engage pour ce faire que moi-même. Je n'engage ni l'organisation syndicale à laquelle j'appartiens, ni les organisations professionnelles et économiques dans lesquelles j'exerce des responsabilités. Et surtout pas la réalité socio-professionnelle elle-même. Il n'y a rien de plus fatal pour l'action socio-professionnelle que de la confondre à la pratique politique* (1). »

La levée de cette ambiguïté ne saurait pourtant, à elle seule, résoudre les difficultés rencontrées par ceux qui veulent, « à côté des partis », dont ils critiquent le fonctionnement, s'engager « à leur manière » dans le combat politique. Les dernières élections européennes ont mis un peu plus en évidence ces difficultés. Parce qu'elles ont aussi fait apparaître la « coupure » réelle ou supposée, entre le « monde » politique et le « monde » professionnel et qu'elles ont suscité de nouvelles mises en cause de l'un par l'autre, elles peuvent être riches d'enseignements.

C'est ainsi, par exemple, que Mme Francine Gomez et les membres de sa liste Réussir l'Europe ont appris, à leurs dépens, qu'il ne suffisait pas de fustiger la classe politique et de proclamer *« gens plus sérieux »* pour attirer les suffrages. C'est ainsi que les responsables politiques qui, inquiets de la multiplication de listes *« a-politique »*, ont eu recours à la notion de *« vote utile »* ont bien dû constater, aussi, l'insuffisance de leur réponse, en prenant connaissance, au soir du 17 juin, du fort taux d'abstentions et du nombre de voix recueillies par M. Jean-Marie Le Pen.

« Les femmes des quartiers chauds »

De leurs erreurs, les « professionnels » parlent plus volontiers que les politiques. M. Pierre-André Périssol, responsable de l'association Agir au centre, pense, pour sa part, que les professionnels se trompent quand ils restent trop longtemps à l'écart du débat politique et n'interviennent que quelques jours avant un scrutin. Ils se trompent quand leur programme s'identifie à une critique du monde politique. *« Le dénigrement de la classe politique ne peut tenir lieu de projet et de plus il ne sert pas la démocratie »*, dit-il. Ils se trompent encore quand ils *« se cantonnent dans des démarches marginales »* sans s'engager parallèlement dans les structures traditionnelles que sont les partis. *« On ne peut vouloir apporter un éclairage différent et orienter des décisions prises selon des options politiques sans s'intégrer aux formations qui organisent le débat démocratique »*, explique-t-il avant de citer sa propre expérience.

Directeur du groupe Arcade, qui se consacre à l'habitat social, M. Périssol a choisi de créer d'abord l'association Agir au centre, accueillant les responsables économiques et sociaux qui veulent intervenir dans le débat public et réfléchir aux meilleurs moyens de favoriser une synthèse entre deux mondes qui s'ignorent. Quand il pense avoir mis sur pied un projet cohérent, il adhère au CDS, dont il se sent le plus proche, et milite dans les arrondissements de Paris où l'implantation centriste est insuffisante. Quand il estime avoir fait ses preuves, il sollicite une place sur les listes d'opposition aux élections municipales. Il est élu conseiller de Paris en mars 1983, puis devient membre du conseil régional d'Ile-de-France dont il est le rapporteur pour le budget de la formation professionnelle. A lui, pense-t-il, de continuer à faire la preuve que son expérience professionnelle et la réflexion conduite dans son association peuvent apporter un « plus » au parti dont il a adopté l'étiquette.

M. Philippe Guilhaume qui, au dernier moment, a renoncé à participer à la bataille « confuse » des européennes, partage certaines des analyses de M. Périssol, mais se montre plus sévère dans sa critique des partis politiques. Il compare notamment les quatre grandes formations qui occupent la scène politique à ces *« femmes se battant dans les quartiers chauds de Paris pour défendre leurs arpents de trottoir »*. Sa démarche est sensiblement différente. Il a choisi de s'engager non pas en créant un parti ou un club, mais un mouvement : le Mouvement des nouveaux démocrates qui, dans un livre publié en mars 1984, exprime son refus de l'actuelle majorité, mais aussi de toute idée de restauration, et expose son *« idéal »*.

L'amertume de Mme Gomez

Les nouveaux démocrates considèrent que les partis traditionnels ne font plus ce qui devrait être leur métier : définir un idéal de société et essayer de le réaliser. *« Depuis une quinzaine d'années, les partis politiques ne servent plus que cette deuxième fonction. Ils sont tout entier préoccupés de reconquérir ou de garder le pouvoir mais n'ont pas de finalités cohérentes »*, observe M. Guilhaume. Les clubs qui *« réfléchissent sans doute à un projet de société »* ne conviennent pas davantage à ces nouveaux démocrates. *« Ils ne prennent pas les moyens de l'action, et le risque est grand que les petits fours remplacent les idées »*, disent-ils.

Pourtant, si M. Guilhaume juge qu'il ne sert à rien de se contenter de contester la fermeture de la classe politique et les règles du jeu qu'elle impose, il doit bien reconnaître que son mouvement a bien du mal à passer *« du constat intellectuel à l'action »*. Qu'importe, il se donne six, ou même dix ans, pour réussir à imposer son mouvement et sa conception du débat politique.

Ceux qui, derrière Mme Francine Gomez, se sont cassé le nez lors des élections européennes sont plus critiques encore. Critiques mais aussi amers. Sans doute ne regrettent-ils pas cette expérience — qui leur permettra à l'avenir d'éviter certains pièges et de mieux définir leur stratégie — mais plutôt les conditions dans lesquelles a été menée la campagne de la liste « Réussir l'Europe ». Ils pensent notamment, sans vouloir étaler leurs griefs sur la place publique, que Mme Gomez, en jouant à la « diva », en racontant tout et n'importe quoi, n'a pas contribué à rendre crédible l'engagement des « professionnels » qu'elle voulait représenter, et qu'elle leur a même porté tort. Bref, ce n'était pas le *« bon cheval »*.

En neuvième place sur la liste Réussir l'Europe sur laquelle figuraient aussi quatre autres représentants des clubs République et démocratie qu'il préside, M. Paul Estienne a pensé qu'il était temps pour République et démocratie de *« mettre le nez à la fenêtre »*. Au-delà des résultats, il veut surtout retenir que la classe politique qui, non seulement *« n'a pas su accueillir de socio-professionnels »* sur ses listes mais, de plus, a *« déclenché un tir de barrage »*, en appelant à voter « utile », a favorisé la création *« d'un immense vide entre les citoyens et elle. En recueillant à eux quatre à peine 30 % des suffrages des électeurs inscrits, le RPR, l'UDF, le PS et le PC se sont discrédités »*, affirme-t-il. *« Ils ne sont plus en mesure aujourd'hui de parler au nom des Français et de l'intérêt général. »* Il ajoute : *« Que l'opposition aujourd'hui n'ait pas d'autres propositions à faire que de demander la dissolution de l'Assemblée nationale prouve qu'elle n'a pas vraiment d'idées et qu'elle est incapable de renouveler son langage et de se réformer. »*

Mme Monique Pelletier préfère oublier qu'elle a pu figurer en très bonne place sur la liste de Mme Gomez. Elle ne veut retenir de cette expérience que la *« réelle volonté d'engagement »* des professionnels qu'elle a côtoyés. *« Je pense*, dit-elle, *que c'est par un engagement, à tous les niveaux, des professionnels dans la vie politique que l'on réconciliera les Français et la politique. Je crois à la complémentarité. Il n'est pas sain de faire de la politique toute sa vie. Il faut permettre des aller et retour et éviter de s'enfermer dans des mondes clos qui vivent sur eux-mêmes. »*

L'espérance de Mme Pelletier

Découverte par M. Valéry Giscard d'Estaing qui l'a voulue ministre, Mme Pelletier a repris, au lendemain du 10 mai 1981, son métier d'avocate. Les débuts ont été difficiles. Il lui a fallu retrouver une clientèle. Aujourd'hui, elle se félicite de ce retour à la vie professionnelle. *« Tous ceux que j'ai vus défiler dans mon cabinet, depuis trois ans, m'ont beaucoup appris. Je suis surprise de constater que ce sont eux qui, bien souvent, posent les vraies questions quand ils parlent politique. Ils ont un formidable appétit de comprendre. »*

Mme Pelletier s'est vite lassée des lourdeurs de l'appareil du PR, dans lequel elle militait. Elle ne supportait pas non plus que les femmes soient systématiquement *« écartées »* des instances dirigeantes et de la vie politique en général. Pour elles, elle a créé l'association Dialogue des villes de France ; une association qui attire de plus en plus de femmes désireuses de participer à la *« réussite de l'alternance »*. Son expérience passée et présente lui donne à penser qu'il faudrait parler non pas d'un rejet de la politique, mais d'un *« malentendu »* entre deux mondes qui s'ignorent volontiers.

« Il faut, explique Mme Pelletier, *se garder de toute condamnation simpliste et abusive à l'égard des politiques, qui n'ont pas globalement démérité. Mais il est vrai que les hommes politiques cèdent trop à la facilité du discours péremptoire, du slogan. Leur parole est, de plus, censurée — par eux-mêmes, leur parti ou la classe politique — et s'écarte des réalités. Les médias exagèrent aussi le côté politicien de la politique en s'y intéressant presque exclusivement. Quand je dis, par exemple, que « je ne prendrai jamais M. Le Pen en auto-stop », je suis sûre d'être reprise partout alors qu'il me semble que d'autres de mes déclarations sont plus importantes et de plus grande portée pédagogique. »*

« Inversement, poursuit Mme Pelletier, *les professionnels ne font pas toujours l'effort de donner de leur temps, d'investir, de prendre des risques pour participer à la vie politique. Ils considèrent qu'il s'agit de deux mondes séparés, s'en exaspèrent mais ne cherchent pas à y remédier, se contentant de jugements sommaires du genre : « Tous les mêmes ! »*

Ainsi de cette coupure entre un monde politique trop fermé et le reste des citoyens, coupure qui peut expliquer la résurgence du phénomène de rejet de la politique, chacun porte sa part de responsabilité.

« Restés à l'ère de la vapeur »

Aux politiques, il est reproché essentiellement des discours « dépassés » qui témoignent qu'ils sont *« restés à l'ère de la vapeur »* et se livrent trop peu à une *« réflexion prospective »* et à un *« travail de synthèse »* ; un manque de *« convictions »* et trop de *« certitudes »* alors que *« nous vivons dans un monde qui a de plus en plus besoin de convictions et doit s'accommoder des incertitudes »* ; un sens insuffisant de l' *« intérêt général »* et un mode de fonctionnement pas assez *« démocratique »*.

De leur côté, les *« socio-professionnels »*, tout en reconnaissant que le langage de contestation perpétuelle de la classe politique ne mène à rien, sont prêts à admettre qu'ils sont encore nombreux à *« manquer de ce courage spécifique que demande l'engagement politique »* et qu'ils ont tendance à vouloir *« se prévaloir d'un statut particulier pour accéder au monde politique »*, cette accession devant, en outre, leur procurer des *« satisfactions immédiates »*.

L'initiative prise récemment par l'un d'entre eux, M. Daniel Durca, animateur depuis deux ans de *la Tribune des nouveaux politiques*, un mensuel d'une quinzaine de pages, illustre cette dernière tendance. M. Durca se propose en effet de créer une *« structure d'aide à l'engagement politique des socio-professionnels »* : la Fondation pour l'engagement politique (FEP). *« Si l'on veut*, explique-t-il, *que les socio-professionnels s'engagent valablement dans le domaine politique, il faut résolument se doter des moyens de la réussite. »* Il s'agit en fait d'aider *« les candidats issus du privé à se présenter aux élections politiques à quasi-égalité avec ceux qui procèdent du public ou du para-public »*. Grâce à cette Fondation, qui réunirait *« des volontés et des moyens humains et financiers »*, M. Durca pense pouvoir aider les candidats du privé à *« préparer efficacement leurs campagnes »*, les soutenir et *« les alimenter en idées et moyens »* s'ils sont élus, leur permettre d'affronter *« sans crainte »* leur réinsertion dans l'entreprise en cas d'échec, en leur assurant un *« salaire minimum d'inter-position et une priorité d'embauche parmi les membres de la Fondation pour l'engagement politique »*. Des initiatives de ce genre sont diversement accueillies par les professionnels eux-mêmes.

M. Paul Estienne, par exemple, estime effectivement qu'« il *« n'est pas normal que les seuls fonctionnaires puissent sans risque participer à la vie politique et envahissent le Parlement »*. Il demande que *« l'on donne ce fameux ticket de retour »* à l'autre frange de la population afin que les salariés du privé puissent, au terme d'un mandat, se réinsérer dans leur entreprise. *« A tout le moins, il faudrait*, dit-il, *que les fonctionnaires qui se présentent devant les électeurs démissionnent pour qu'il y ait réellement égalité devant le suffrage universel. »*

M. Périssol et M. Guilhaume sont, eux, beaucoup plus hostiles à un quelconque *« système de sécurité sociale de l'engagement politique »*. On ne peut pas, disent-ils, être partisan d'un système libéral et réclamer l'assistance. *« Tout engagement suppose un risque, et personne n'a jamais empêché quiconque de prendre un risque politique. »*

Cette question, de toute façon, ne leur paraît pas fondamentale et tient davantage du prétexte. Les solutions sont autres, estiment-ils. L'un et l'autre les expérimentent à leur manière.

M. Périssol reconnaît toutefois qu'« il *« ne sera pas facile de lever les incompréhensions qui existent entre ces deux mondes politique et socio-économique ». « Ces incompréhensions tiennent à des différences de tempérament : les uns doivent décider, trancher, les autres doivent rassembler, concilier ; à des différences d'approche : les uns perçoivent mal la complexité de la démarche politique et établissent des frontières entre l'économique et le politique, les autres ont tendance à vouloir tout englober, à faire du tout-politique ; à des différences de finalités : pour les uns seul le résultat est sanctionné, pour les autres le type de démarche compte davantage ; enfin à des différences de langage : les uns ont l'habitude d'un langage concret, efficace, précis, les autres ont un langage plus codé, médiatisé. »*

Il croit pourtant qu'une meilleure connaissance des uns par les autres rendra plus facile cette compréhension. *« Il faut appeler*, dit-il, *les responsables d'entreprise à tenir des mandats publics locaux, leur permettre d'initier certaines démarches, de faire preuve de leur originalité. »*

C'est à une nouvelle forme de participation à la vie de la cité que veulent parvenir un certain nombre de ces « professionnels ». Un mouvement est en train de se créer dans le sens indiqué par les « nouveaux citoyens », mouvement que la majorité actuelle avait sans doute mieux favorisé quand elle était l'opposition.

(1) *Point de vue paru dans le Figaro* du 1er juin 1984.

★ Dans le cadre de notre enquête sur le *rejet de la politique*, nous avons publié :

— Le 21 août, un article de présentation générale de Jean-Marie Colombani et un point de vue du député socialiste de l'Allier, M. Jean-Michel Belorgey ;

— Le 22 août, un entretien avec M. Raymond Barre ;

— Les 23 et 24 août, deux articles de Michel Kajman sur la crise du système représentatif.

Cette enquête continuera dans nos prochains numéros.

POINT DE VUE

Tu gagneras ton pain...

par PHILIPPE GUILHAUME (*)

SANS doute depuis la malédiction originelle, les sociétés humaines ont centré leurs évolutions, parfois leurs valeurs profondes et leurs systèmes relationnels, sur le travail.

Rappelons l'éthique juive : *« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain »* (Genèse III, 19) ; saint Paul : *« Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus »* ; l'interprétation protestante, qui affirme la prééminence du travail, meilleure voie de l'épanouissement humain, ou la doctrine sociale de l'Eglise catholique clairement exprimée dans les encycliques récentes *Quadragesimo Anno* (Pie XI, 1931) et *Mater et Magistra* (Jean XXIII, 1961). Traditions récupérées aussi bien par l'économie de marché, qui proclame : *« A chacun selon la valeur issue de son travail »*, que par le marxisme, qui fonde sur la dénonciation de la valeur ajoutée l'essentiel de ses analyses. Enfin faut-il rappeler notre Constitution, qui énonce *« le droit au travail »* et, aussi significative, l'habitude de s'interroger sur un inconnu en demandant : *« Que fait-il ? »*, alors que la bonne question serait plus sûrement : *« Qui est-il ? »*

Pourtant, depuis toujours — et singulièrement depuis la grande crise mondiale de 1929, — on sait que l'oisiveté peut être imposée sans être désirée, évidence que trente années de croissance exceptionnelle avait fait oublier, et qui s'impose à nouveau...

Faut-il aujourd'hui accepter que notre société soit conçue par et pour les actifs en bonne santé, dans l'ignorance ou le mépris de tous les autres, de plus en plus nombreux ? Faut-il aujourd'hui ignorer la pression « socio-culturelle » qui entraîne à rejeter ou à mépriser ceux ou celles qui, supposés aptes au travail, n'y *parviennent pas ou n'y réussissent* pas ? Faut-il admettre que notre société fabrique ainsi chaque jour de nouveaux exclus, qui rejoignent la cohorte des autres exclus : les handicapés, les jeunes, une partie des femmes, le troisième âge (qui commence à cinquante-cinq ans), le quatrième âge, les immigrés ?...

Quand malheureusement nous établissons des pourcentages — il faut bien en faire, — on s'aperçoit que nous vivons dans un monde dominé, quantitativement, par les exclus, largement majoritaires, puisque la proportion d'actifs a tendance à diminuer chaque année.

Comment n'y aurait-il pas là matière à réflexion pour nous, nouveaux démocrates, préoc*cupés d'humanisme et de justice* sociale, soucieux de vivre dans une société équilibrée et épanouissante, dans une société d'harmonie. Que faire pour dissiper ce sentiment d'exclusion à défaut de faire disparaître totale*ment cette exclusion ? Comment* également faire disparaître l'état de quasi-péché que peut ressentir celui qui ne travaille pas ? C'est sur ces exclus, les marginaux majoritaires, que nous nous devons de réfléchir aujourd'hui *pour proposer et pour construire* ensemble une société sans exclusion où chacun puisse occuper la place qui lui revient, sans avoir la honte d'être jeune, la honte d'être vieux, la honte d'être inactif, la honte d'être handicapé...

Le discours technocratique dominant — qu'il soit « libéral » ou qu'il soit « socialiste » — rabâche, au *mépris des réalités*, le droit à l'emploi. Et s'il fallait demain proclamer le droit à l'intermittence ? Notre système de solidarité s'attache à assurer un minimum de ressources à ceux qui sont privés de travail. Et s'il fallait, de façon aussi urgente, s'attacher à leur assurer un minimum de dignité ?

Cela, dira-t-on, suppose qu'on cesse de ravauder la trame usée à l'abri de laquelle s'organisent *intérêts et élections* ; cela, dira-t-on, suppose une transformation des habitudes, des comportements, des mentalités, une sorte de priorité donnée à l'homme dans la cité.

Sans doute. Pour nous, c'est ça la politique.

(*) Président du Mouvement des nouveaux démocrates.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (*deux semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS

Les conservateurs

L'héritage de M. Trudeau

A TRAVERS LE

Colombie

Ouganda

AMÉRIQUES

Canada

LES ÉLECTIONS DU 4 SEPTEMBRE

Les conservateurs ont le vent en poupe

De notre correspondant

Montréal. – Considérée comme tout à fait improbable au début du mois dernier, la défaite des libéraux aux élections générales du 4 septembre semble maintenant inéluctable, à moins d'un rebondissement de dernière minute. En prévoyant la défaite personnelle du premier ministre, M. John Turner, dans sa circonscription de Vancouver, et surtout la fin du règne libéral au Québec, les derniers sondages ont provoqué un début d'affolement dans les rangs de ce parti au pouvoir depuis près de vingt ans.

Un des signes de panique les plus évidents chez les dirigeants libéraux est l'appel désespéré qu'ils ont lancé à l'ancien premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, dans l'espoir de le convaincre de sortir de son silence et de leur prêter main forte pour rallier l'électorat francophone. Il y a quelques semaines à peine, les libéraux tentaient par tous les moyens de se démarquer de M. Trudeau dont l'impopularité, craignaient-ils, risquait de déteindre sur le parti. Curieux retournement de situation qui n'est pas fait pour déplaire à l'intéressé. M. Trudeau, qui n'aime guère son successeur et ne s'en cache pas, n'a pas encore répondu à l'invitation.

Peut-être est-il déjà trop tard pour redresser la situation et rien ne permet de croire que l'intervention de M. Trudeau changerait quoi que ce soit. D'ailleurs, le souhaiterait-il ? Ses plus fidèles compagnons de route, en particulier l'ancien ministre des finances, M. Marc Lalonde, ont annoncé qu'ils se retiraient de la vie politique comme s'ils avaient en vue un désastre imminent. Une caricature publiée cette semaine dans un grand journal montréalais illustrait en peu de mots l'attitude de M. Trudeau, que l'on voit en Louis XV et disant : *« Après moi le déluge »*.

Pendant que les libéraux s'évertuent à refaire l'image d'un parti discrédité par un trop long séjour au pouvoir, les conservateurs reprennent à leur compte certaines recettes libérales qui ont fait leurs preuves au Québec. Le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, n'hésite pas à se comparer à M. Trudeau, dont il se veut l'héritier spirituel dans la province francophone. Il partage la vision nationale de l'ancien premier ministre qui s'est battu pour un Canada bilingue, dans lequel les anglophones et les francophones vivraient en parfaite harmonie.

L'héritage de M. Trudeau

Insistant sur son origine québécoise et sur sa maîtrise de la langue française, M. Mulroney espère susciter au Québec le même engouement qu'à l'époque de la « trudeaumanie » en 1968. Cette stratégie s'est révélée payante puisque les libéraux de cette province (indépendants du Parti fédéral) et le Parti québécois (au pouvoir à Québec) appuient discrètement M. Mulroney.

Les sondages mettent les conservateurs à égalité avec les libéraux dans la province francophone. C'est un important changement par rapport au dernier scrutin (un seul siège sur soixante-quinze avait échappé au raz de marée libéral en 1980) et par rapport à toutes les élections depuis le début du siècle, exception faite de la vague conservatrice de 1958 qui avait porté M. John Diefenbaker au pouvoir grâce aux cinquante sièges remportés au Québec. Il suffirait aux conservateurs d'une quinzaine de sièges au Québec pour battre les libéraux qui, jusqu'à présent, se sont maintenus au pouvoir au niveau fédéral grâce au vote francophone.

Dans les provinces anglophones, M. Mulroney se garde bien de chausser les bottes de M. Trudeau. Il promet plutôt de mettre fin aux querelles permanentes entre le gouvernement fédéral et les dix provinces. Le chef du Parti conservateur, qui était jusqu'à l'année dernière un brillant homme d'affaires, est devenu en peu de temps un habile politicien. Contrairement à M. Trudeau, dont l'arrogance hérissait ses concitoyens, M. Mulroney promet de satisfaire tout le monde. Il s'engage à donner des emplois aux jeunes, à réduire le taux de chômage de moitié (actuellement 11 %), à reconnaître aux femmes le droit à un salaire égal à celui des hommes pour *« un travail de valeur égale »*, et, surtout, à rétablir un climat de confiance pour favoriser les investissements et la relance économique.

Face aux promesses sans borne, des conservateurs, qui, naguère, n'avaient de cesse de critiquer le déficit budgétaire créé par les libéraux, ces derniers ont vite oublié leur engagement de s'orienter vers l'austérité et se sont mis au diapason. Ce changement brutal d'orientation pourrait avoir des effets négatifs pour les libéraux, dans la mesure où il fait apparaître M. Turner comme un opportuniste. Mercredi 22 août, le premier ministre reprenait à son compte une revendication du Nouveau parti démocratique (NPD, social-démocrate) qui vise à empêcher les plus nantis d'échapper totalement à l'impôt, en limitant le recours aux dégrèvements. Les milieux d'affaires ont aussitôt protesté contre cette mesure *« démagogique »* qui pénalise les investisseurs, tandis que le chef du NPD, M. Edward Broadbent, s'étonnait de voir les libéraux faire aussi facilement volte-face après avoir eux-mêmes créé *« un régime fiscal très injuste »*.

En fait, les électeurs ne semblent pas vouloir départager les deux principaux candidats en fonction de leurs programmes, qui se ressemblent de plus en plus. Les Canadiens ne font visiblement plus confiance aux libéraux, et M. Turner n'a pas réussi à s'imposer. Il est apparu trop louvoyant, hésitant et mal à l'aise dans les débats télévisés.

Malgré un manque de sincérité évident, M. Brian Mulroney passe mieux que son adversaire libéral. Convaincu, sans doute, que les Canadiens souhaitent seulement voir de nouveaux visages, il ne prend pas le risque de les bousculer. Il leur promet le changement dans la continuité et cherche, du moins pour l'instant, à éviter d'apparaître comme *« la version canadienne de Ronald Reagan »*, selon l'expression utilisée par un de ses proches collaborateurs qui voue une grande admiration au président des Etats-Unis.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

DANS SON DISCOURS A DALLAS

M. Reagan oppose l'« espoir » des républicains au « pessimisme » des démocrates

De notre correspondant

Dallas. – Après dix-huit minutes d'un efficace film publicitaire à la gloire de M. Reagan, une voix *off* annonce : *« Mesdames et messieurs, le président des Etats-Unis »*, et le président, jeudi 23 août, apparaît pour la première fois devant les délégués républicains. Dix minutes durant, ils l'ovationnent follement, et, au dernier soir de cette convention, M. Reagan ouvre une campagne dont il a toutes les chances de sortir vainqueur.

D'emblée ou presque, il attaque les démocrates. *« Le choix,* dit-il, *n'est pas seulement cette année entre deux personnalités ou deux partis politiques, il est entre deux visions fondamentalement différentes du futur, deux manières fondamentalement différentes de gouverner : leur gouvernement est celui du pessimisme, de la peur et des limites ; le nôtre, celui de l'espoir, de la confiance et de la croissance. »*

« Les démocrates, poursuit M. Reagan, sans nommer M. Mondale, *vivent dans le passé. Ils cherchent à appliquer à une ère qui les a dépassés de vieilles politiques qui ont échoué. Nous, nous avons appris du passé et marchons vers le changement en établissant audacieusement un nouveau cours pour le futur. »* Son discours, d'un souffle moins fort qu'à l'ordinaire, est tracé. *« Avant »*, c'était l'inflation, le déclin industriel, les agriculteurs frappés par l'embargo de M. Carter sur les livraisons de blé à l'URSS, les impôts qui augmentaient sans cesse, le monde et les Américains perdant confiance en l'Amérique.

« Aujourd'hui, dit alors M. Reagan, *nous pouvons tous être fiers de la fin du pessimisme, et l'Amérique est de retour plus confiante que jamais dans son futur. » « Aujourd'hui »*, le développement de l'Etat a été freiné, les Etats-Unis ont *« la plus forte croissance du monde, l'un des plus bas taux d'inflation, le plus rapide taux de création d'emplois* [et] *le plus haut niveau d'investissements de l'histoire »*, l'armée la *« mieux équipée »*, et l'OTAN se consolide.

Le déficit budgétaire ? Il est entièrement imputable aux démocrates du Congrès qui refusent de réduire les dépenses de l'Etat, et l'augmentation des impôts n'est certainement pas, martèle M. Reagan, la solution.

Le choix n'est donc pas, affirme M. Reagan, *« entre la droite et la gauche »*, mais entre *« aller de l'avant et descendre la pente vers l'étatisme, l'Etat-providence et* [...] *au bout du compte le totalitarisme »*. Allégeant le poids des statistiques, des formules heureuses et des piques déchaînent l'enthousiasme. Mais le moment de son discours où M. Reagan est vraiment lui-même, à l'aise dans ses effets oratoires et porté par son sujet, sera sa longue évocation finale de la flamme olympique traversant l'Amérique d'une côte à l'autre. Il cite chaque grande région (dont les délégués, à chaque fois, crient leur joie) et décrit jeunes et vieux, Noirs et Blancs, communiant dans la fierté d'accueillir cette flamme qui va, bien sûr, se confondre avec celle de la statue de la Liberté.

Il y a là beaucoup d'eau de rose, mais aussi une poésie en dehors de laquelle le discours du président est à l'image de la convention : polémique jusqu'à la caricature, empreint d'autosatisfaction et bien peu concret.

Discrétion sur la politique étrangère

En politique étrangère, l'Amérique centrale est le seul sujet sur lequel M. Reagan parle relativement clair. *« Notre politique est simple,* dit-il, *nous n'allons pas trahir nos amis, récompenser les ennemis de la liberté ou permettre que la peur et la retraite deviennent les politiques de l'Amérique – spécialement dans cet hémisphère. »* Ovations. Le Proche-Orient ? La situation y *« demeure difficile* (...) *mais nous ne sommes pas découragés »*.

Les relations avec l'URSS ? *« Le plus grand défi est de réduire le risque de guerre nucléaire en diminuant le niveau des armements nucléaires* [et] *nous demandons aux Soviétiques – qui ont quitté les négociations – de se joindre à nous pour réduire cette épouvantable menace et, oui, en débarrasser la planète. »* C'est tout, si l'on excepte une dénonciation des démocrates, prêts *« à des concessions unilatérales, et peu sages, à l'URSS »*.

A la fin de la convention démocrate, M. Mondale avait accusé ses adversaires de vouloir refaire la campagne de 1980. Le candidat républicain – jeudi soir en tout cas – lui a donné raison. A ceci près que, cette année, il y a en plus la popularité et le crédit personnel acquis par M. Reagan : ses meilleures armes, dont le film à sa gloire avait merveilleusement joué.

Le nouveau patriotisme en images

Premier plan : la prestation de serment en janvier 1981 sous l'œil ému de la nouvelle présidente. C'est le réveil de l'Amérique symbolisé par des images d'Américains se rendant à l'aube à leur travail, puis une séquence montrant le président à sa table de travail – le matin, – afin de démentir les mauvaises langues qui le disent peu ardent à la tâche. Un Noir, un ouvrier en bleu, une femme d'origine hispanique, des habitants des villes et des campagnes disent leur fierté d'être américains et, en toile de fond, un chanteur entonne virilement à son tour : *« Je suis fier d'être américain/de pouvoir être au moins libre/je n'oublierai pas ceux qui sont morts/ceux qui m'ont donné ce droit. »* Le président salue maintenant le cercueil d'un soldat tombé au Liban, puis le *« réveil du patriotisme »* et le voilà en battle-dress suivant un service religieux sur la ligne de partage entre les deux Corée.

Cascade d'images à nouveau. Manchettes des journaux annonçant la chute du taux d'inflation. Des Américains heureux du reaganisme. Un engagement solennel de ne jamais toucher aux retraites. M. Reagan rappelant les blagues qu'il faisait, alors qu'on le conduisait au bloc opératoire après la tentative d'assassinat de 1981. Et puis un grand moment, dont chaque détail avait été ordonnancé pour le tournage de ce film : M. Reagan sur les plages de Normandie lors du 40e anniversaire du débarquement. Les vétérans sont (réellement) émouvants. M. et Mme Reagan fleurissent des tombes. La voix de M. Reagan se casse lorsqu'il s'adresse à la jeune fille d'un combattant américain mort avant d'avoir pu revenir sur ces plages.

Si l'on oublie de se demander pourquoi M. Reagan serait le seul héritier de cette gloire, l'effet produit est extrêmement fort. On en arrive alors à 1984 : le président en tee-shirt à son ranch de Santa-Barbara bichonne son cheval, coupe du bois et explique qu'il ne pourrait revenir à ce bonheur familial avant d'avoir *« remis sous contrôle les dépenses fédérales »*. Il dit encore vouloir *« une paix si forte et si durable »* que les jeunes Américains n'aient plus jamais à tomber pour la liberté. Les médaillés aux Jeux olympiques maintenant, un plan devant la Maison Blanche avec le vice-président Bush. *« God bless America » (1)* entend-on et retour à la convention de Dallas où, en chair et en os, le président reçoit, souriant, l'hommage de ses délégués.

Dans un fondu enchaîné entre le cinéma et la politique, le mythe est ainsi devenu la réalité et la propagande touche aux limites de l'acceptable. Sur les quatre grandes chaînes de télévision nationales, deux ABC et CBS, ont refusé de retransmettre ces dix-huit minutes en estimant que ce n'eût pas été de l'information.

S'adressant à la convention en début de soirée, le vice-président sortant, M. George Bush, avait prudemment continué de se placer sur les rangs pour 1988. Après avoir longuement affirmé son total soutien à la politique de M. Reagan, il s'était – seconde condition du succès de son entreprise – elliptiquement démarqué des conservateurs les plus radicaux.

« Puissions-nous poursuivre le bien sans avoir le sentiment d'avoir toujours raison », avait-il dit en citant Eisenhower. *« Puissions-nous connaître l'unité sans la conformité. Puissions-nous grandir en force, sans orgueil de nous-mêmes. Puissions-nous dans nos rapports avec les autres peuples du monde toujours dire le vrai et servir la justice. »*

BERNARD GUETTA.

(1) *« Que Dieu bénisse l'Amérique. »*

LE RETOUR AU SACRÉ

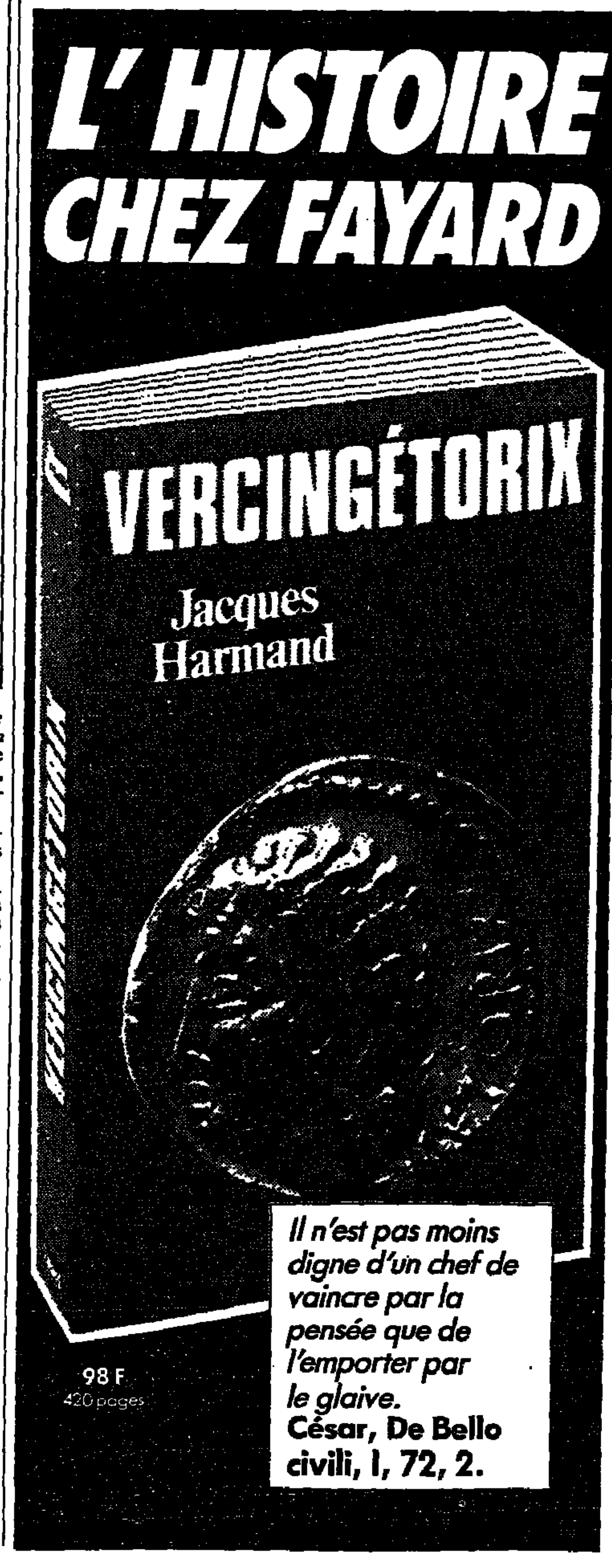
(De notre envoyé spécial.)

Dallas. – Dans un de ces raccourcis dont il a le secret, M. Reagan a proposé, jeudi 23 août, une intéressante explication des violences de la Révolution française. En 1789, a-t-il déclaré au cours d'un *« petit déjeuner de prières œcuméniques »* organisé en marge de la convention, *« la France a mis sur pied un Etat qui devait être entièrement séculier* (...), *plus fondé sur la raison que sur la loi de Dieu. La Révolution française a* [bientôt] *connu le règne de la terreur »*.

Le président sortant entendait illustrer par cet exemple la justesse de son combat pour le retour de l'Amérique aux valeurs sacrées et la possibilité d'organiser des prières dans les écoles. *« La religion a besoin de défenseurs contre ceux qui ne se soucient que des intérêts de l'Etat, et il y a aujourd'hui,* a-t-il dit notamment, *de nombreux problèmes sur lesquels les responsables religieux ont à offrir leurs lumières morales et théologiques. »*

« La vérité, a-t-il ajouté, *est que la morale et la politique sont inséparables. La religion étant le fondement de la morale, religion et politique sont nécessairement liées. »*

B. G.



A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● TRÊVE SIGNÉE AVEC UNE ORGANISATION DE GUÉRILLA. – La commission de paix du gouvernement colombien a signé, le jeudi 23 août, à Medellin, un cessez-le-feu avec l'organisation de guérilla EPL (Armée populaire de libération), d'inspiration maoïste. Le chef de l'organisation, M. Ernesto Rojas, et son idéologue, M. Oscar William Calvo, dirigeaient une délégation de huit guérilleros – dont quatre jeunes filles – coiffés d'un béret rouge et armés de fusils-mitrailleurs. – *(AFP.)*

Ouganda

● TASS DÉFEND VIGOUREUSEMENT M. OBOTE. – L'agence Tass a vigoureusement pris, jeudi 23 août, le parti du gouvernement de M. Obote à propos de ce qu'elle a qualifié de *« nouvelle falsification grossière »*, de la part de Washington, sur une *« prétendue violation des droits de l'homme en Ouganda »*. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les droits de l'homme, M. Elliot Abrams, avait affirmé, le 16 août, que la situation des droits de l'homme en Ouganda était *« une des plus graves qui soient au monde »*. L'agence soviétique estime que ces *« allégations provocatrices des Etats-Unis s'inscrivent dans la campagne de propagande qu'attise l'administration du président Reagan, et dont l'objectif principal est de porter atteinte au prestige international du gouvernement ougandais et d'empêcher ce dernier de restaurer et de développer l'économie du pays »*. – *(AFP.)*

Thaïlande

● NEUF SOLDATS TUÉS DANS UNE OPÉRATION. – Neuf soldats thaïlandais ont été tués et six autres blessés, le jeudi 23 août, lors d'un accrochage avec des guérilleros communistes dans les montagnes de la province de Surat-Thani, à 930 kilomètres au sud de Bangkok, annonce-t-on de source militaire. – *(Reuter.)*

Zimbabwe

● LE FMI SUSPEND SES CRÉDITS. – Le Fonds monétaire international a suspendu l'accès du Zimbabwe à un crédit stand-by d'un montant total de 300 millions de droits de tirage spéciaux (soit 306 millions de dollars américains) en raison du déficit budgétaire trop élevé, a déclaré, jeudi 23 août, le ministre zimbabwéen des finances, M. Bernard Chidzero. Le gouvernement du Zimbabwe, qui a déjà tiré 175 millions de DTS sur ce crédit stand-by, s'est vu refuser la possibilité d'avoir accès aux 125 millions de DTS restants, car son déficit budgétaire ne répond pas aux normes fixées par le FMI, a précisé le ministre. M. Chidzero a estimé que cette décision met l'économie du pays dans une situation *« un peu inconfortable »*, mais a affirmé que le Zimbabwe ne suspendrait pas le paiement de sa dette extérieure. Le budget 1984-1985, d'un montant de 2,4 milliards de dollars, prévoit un déficit de 453,5 millions de dollars. Depuis son accession à l'indépendance en 1980, le Zimbabwe, dont la dette extérieure est estimée à 1 milliard de dollars, connaît des déficits budgétaires en hausse d'environ 30 % d'une année sur l'autre. – *(AFP.)*

EUROPE

Italie

Le ministre de l'intérieur reproche à la France d'abriter trois cents terroristes présumés

Le porte-parole du gouvernement français, M. Roland Dumas, s'est déclaré surpris de la vivacité des propos tenus, jeudi 23 août, par le ministre de l'intérieur italien, M. Scalfaro, qui a reproché à la France d'offrir l'asile à trois cents terroristes présumés. Un journaliste du *Corriere della Sera* lui ayant demandé ce qu'il dirait à son homologue français s'il l'avait en face de lui, le ministre italien a répondu : *« Je lui dirais : cher collègue, à quel titre s'agissant d'un pays comme le nôtre dont les tribunaux respectent la démocratie et la liberté, où le citoyen inculpé bénéficie de garanties de défense de toutes sortes, refusez-vous de restituer ce citoyen à la justice ? Il s'agit d'un fait extrêmement négatif. Nous, dans nos rapports avec la France, nous ne nous comportons pas ainsi. Quand je pense qu'il y a en France trois cents terroristes traités comme s'il s'agissait des frères Rosselli, poursuivis par le fascisme* (1), *je sens la colère me prendre. »*

Cette déclaration de M. Scalfaro fait suite aux commentaires également acerbes à l'égard de la France des deux magistrats de Rome, MM. Priore et Imposimato, qui viennent d'achever la troisième enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro ; nous indique notre correspondant à Rome.

Dans un communiqué publié jeudi soir à Paris, M. Roland Dumas s'est déclaré convaincu des bonnes relations entre la France et l'Italie. *« Je respecte les procédures démocratiques de la justice italienne et l'indépendance de ses magistrats, qui ne saurait être mise en doute, et je suis certain que, au fond des choses, des sentiments de réciprocité existent dans l'esprit des dirigeants italiens »*, a-t-il ajouté.

Deux anciens militants d'extrême gauche devant la justice française

Deux anciens militants italiens d'extrême gauche, résidant en France depuis plusieurs mois et appréhendés le 17 août, alors qu'ils s'apprêtaient à recevoir à la préfecture de police de Paris des titres de séjour, ont comparu, jeudi 23 août, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. M. Andrea Morelli, trente-sept ans, et Mlle Paola Filippi, vingt-quatre ans, sont sous le coup d'une demande *d'extradition des autorités italiennes* à partir de mandats d'arrêt d'un juge d'instruction milanais pour vols *à main armée et détention* d'armes, remontant à 1979. Les débats ont cependant été renvoyés au 7 septembre, les documents nécessaires n'étant pas encore parvenus d'Italie.

[Ce débat entre gouvernements français et italien n'est pas nouveau. La colonie italienne en France a deux dimensions. D'un côté, quelque deux cent cinquante rescapés des « années de plomb » de la jeunesse italienne, vivant en France à visage découvert, veulent utiliser leur liberté pour se faire entendre de l'Etat italien afin d'obtenir une « solution politique » ou une amnistie. Les deux ex-militants arrêtés le 17 août en font manifestement partie. De l'autre, quelques dizaines — de vingt à trente personnes, selon les policiers français — de terroristes italiens, reconvertis dans le banditisme social, vivant de hold-up en compagnie de membres du mouvement dissous Action directe, devenu de fait un groupe franco-italien.

La magistrature italienne, dont les *demandes d'extradition sont souvent jugées trop peu argumentées* par la magistrature française, ne veut voir, *estime-t-on à Paris*, que le second aspect de cette réalité. Pourtant les policiers français, depuis l'assassinat de deux d'entre eux, le 31 mai 1983, par des membres du groupe Action directe et la mort d'un Italien, Ciro Rizzato, lors d'un hold-up à Paris, le 14 octobre 1983, ne ménagent pas leurs efforts pour mettre fin aux agissements de la branche italienne d'Action directe.]

(1) Carlo et Nello Rosselli sont deux héros de la résistance au fascisme. Carlo, écrivain et homme politique réfugié en France en 1929, fonda le mouvement Justice et Liberté, puis prit part à la guerre d'Espagne. Avec son frère Nello, historien, il fut assassiné en 1937 sur ordre des services secrets fascistes.

● *Licio Gelli offre de se rendre.* – L'homme le plus recherché d'Italie, Licio Gelli, l'ancien grand-maître de la loge P2, a offert de se rendre aux autorités de son pays si elles lui promettent de le placer en résidence surveillée dans sa villa de Toscane, ont annoncé ses avocats, le jeudi 23 août. Un réforme récente de la loi italienne sur la détention préventive prévoit, en effet, que les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans peuvent être placées en résidence surveillée dans l'attente de leur procès. Licio Gelli, recherché notamment pour conspiration contre l'Etat, espionnage politique et fraude, s'était évadé d'une prison suisse en août 1983. – *(AP.)*

Grande-Bretagne

Le gouvernement à nouveau mis en cause par la publication de documents relatifs à la guerre des Malouines

Londres *(AFP, UPI)*. – L'hebdomadaire *New Statesman* a publié, le jeudi 23 août, des documents relatifs à la guerre des Malouines montrant, selon le journaliste Duncan Campbell qui les a rassemblés, que *« la vérité est beaucoup plus nuisible à Mme Thatcher que personne n'a pu l'imaginer »*. A partir de ces documents, émanant du ministère de la défense et du Foreign Office, le journaliste affirme que Mme Thatcher avait donné l'ordre de couler le porte-avions argentin *25 de Mayo* avec mille cinq cents hommes à bord, le 30 avril 1982, alors que le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig était encore en train de rechercher une solution pacifique au conflit anglo-argentin.

Selon le journaliste, M. Francis Pym, alors secrétaire au Foreign Office, et le ministre de la justice, Sir Michael Havers, avaient averti le premier ministre que le torpillage de ce porte-avions en dehors de la zone d'interdiction définie par la Grande-Bretagne autour des Malouines aurait été contraire aux règles internationales, mais le premier ministre était passé outre.

Duncan Campbell affirme, d'autre part, que la Grande-Bretagne avait envoyé au large de l'île d'Ascension un sous-marin armé de missiles nucléaires Polaris prêt à l'attaque *« en cas de nécessité »*. *« Selon une source que je ne peux révéler, la ville de Cordoba* (huit cent mille habitants) *avait été choisie parce que c'est un grand centre de l'industrie militaire argentine »*, précise-t-il. *« Les détails du déploiement* [du sous-marin] *sont donnés dans une série de télégrammes ultra-secrets envoyés à l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington »*, ajoute-t-il.

Le ministère de la défense s'est, pour l'instant, refusé à tout commentaire. En revanche, deux amiraux, lord Lewin, qui faisait partie du cabinet de guerre pendant la crise des Malouines, et Sir Henry Leach, ont démenti qu'un sous-marin nucléaire ait jamais été envoyé sur les lieux du conflit ni qu'une attaque nucléaire ait jamais été envisagée.

Le porte-parole pour les affaires étrangères du Parti travailliste, M. George Foulkes, a demandé l'ouverture d'une enquête officielle sur cette affaire.

Ces accusations font suite à la publication, le dimanche 19 août, par l'hebdomadaire *The Observer*, d'un document du ministère de la défense relatif à l'attaque du *Belgrano*, qui avait fait trois cent soixante-huit morts le 2 mai 1982.

Dans ce document, transmis le *mois dernier à un député travailliste*, M. Dalyell, par une personne qui n'a pas dévoilé son identité, un haut *fonctionnaire conseille au ministre* de la défense de ne pas révéler le fait que cinq jours se sont écoulés avant que l'Argentine ne soit avertie de la décision britannique d'étendre la zone de blocus à l'intérieur de laquelle tout bâtiment argentin était considéré comme *« cible autorisée »*. La décision a été prise le 2 mai, jour où le *Belgrano* a été coulé, et l'Argentine n'en aurait été avertie que le 7.

URSS

La femme de M. Sakharov aurait été condamnée à cinq ans d'exil intérieur

Mme Elena Bonner, l'épouse de l'académicien Andreï Sakharov, aurait été condamnée à cinq ans d'exil intérieur, a indiqué, le jeudi 23 août, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Alan Romberg. L'administration américaine, qui ne peut « confirmer » officiellement cette information, s'appuie cependant sur un document qui lui est parvenu et qui lui paraît crédible. Le procès de Mme Bonner se serait achevé le 17 août. Le département d'Etat n'est pas en mesure d'indiquer dans quelle ville l'épouse du prix Nobel de la paix serait assignée à résidence. Elle aurait été reconnue coupable de *« calomnies envers l'Etat soviétique »*.

Mme Bonner était menacée de poursuites judiciaires depuis qu'elle était entrée en contact avec un diplomate américain à Moscou, au mois de mai dernier. Les autorités soviétiques l'avaient alors accusée de *« complot »*. Depuis cette date, la femme de l'académicien s'était vu interdire les voyages entre Gorki et Moscou qu'elle effectuait régulièrement depuis quatre ans pour maintenir un contact entre son mari et le monde extérieur. Rappelons que M. Sakharov a été envoyé sans jugement en exil à Gorki, ville interdite aux étrangers, au mois de janvier 1980.

Selon le département d'Etat, la diffusion à l'Ouest de photographies et d'un film sur le couple Sakharov, à l'initiative des services secrets soviétiques, aurait précisément pour objectif de détourner l'attention de l'opinion publique de la condamnation de Mme Bonner. M. Romberg a ajouté que, le film présenté par la chaîne américaine ABC étant vieux d'environ un mois, il ne prouvait rien quant à la situation actuelle des époux Sakharov. *« Tant que des observateurs indépendants ne seront pas autorisés à les rencontrer*, a déclaré M. Romberg, *nous ne saurons pas de façon certaine quel est l'état physique et mental des Sakharov. »*

Après avoir vu le film diffusé par ABC, Mme Tatiana Iankelevitch, belle-fille de l'académicien, qui vit aux Etats-Unis, a dit que M. Sakharov a *« beaucoup changé »* et a *« l'air complètement hagard »*. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

M. Joumblatt doute que le chef d'état-major (druze) de l'armée soit mort accidentellement

Beyrouth. – Un accident d'hélicoptère – et, jusqu'à nouvel ordre, malgré les doutes formulés par M. Joumblatt, on ne peut parler que d'accident – qui a coûté la vie au chef d'état-major de l'armée libanaise, à sept autres officiers et à un photographe de presse, a fait rebondir la crise de confiance latente entre les partenaires-ennemis qui constituent le gouvernement dit d'union nationale.

L'hélicoptère ramenait le général Nadim Hakim, *officier druze joumblattiste*, et ses huit compagnons d'Ehden, résidence d'été de l'ancien président de la République, M. Frangié, lorsqu'il a heurté un éperon montagneux noyé dans le brouillard. Tous les occupants ont été tués sur le coup.

L'endroit est dangereux pour la navigation aérienne, et un accident similaire s'y était produit en 1973 et avait coûté la vie au commandant en chef de l'armée, le général Jean Noujeim. De vagues rumeurs avaient circulé à l'époque sur une possibilité d'attentat. Elles avaient fait long feu. Cette fois, M. Joumblatt a été clair et net, déclarant : *« Quels que soient les résultats de l'enquête, ils ne seront pas convaincants pour nous. Et la mort, je ne veux pas dire aujourd'hui l'assassinat, du général Hakim ne fera qu'augmenter notre détermination à poursuivre notre marche en vue de libérer le Liban du fascisme et de ce maudit parti au pouvoir. »*

Dans le Liban couvert d'armes de *toutes sortes et où les infiltrations* sont aisées, un attentat n'est impossible nulle part. Il n'en reste pas moins que l'hélicoptère s'est écrasé dans une région échappant à l'autorité de l'armée et de l'Etat, et sous contrôle direct de M. Frangié, vieil adversaire du Parti phalangiste, et sous le contrôle indirect de l'armée syrienne.

Quoi qu'il en soit, la conséquence immédiate de l'événement est le blocage du plan de sécurité relatif à la montagne druze, qui devait se traduire dans un premier temps par la réouverture de la route Beyrouth-Damas et par un désengagement des forces dans la banlieue sud-est de la capitale (région de Choueifat-Kfarchima). Déjà, de forts tiraillements étaient perceptibles depuis quelques jours à ce sujet. La résurgence de rumeurs sur une reprise de la guerre *« à grande échelle : pire que tout ce qu'on a vu »* a recréé un climat de nervosité à Beyrouth dont la population jouit depuis le début de l'été d'une trêve relative, accompagnée d'une nette détente.

De notre correspondant

Echéance annoncée : septembre. Les augures ne motivent pas leurs prédictions, mais elles font état de livraisons massives d'armes aux milices et aux armées de tous bords.

S'il est certain que Beyrouth connaît une accalmie, il est tout aussi certain que sa réunification, censée être bâtie sur celle de l'armée, est théorique : la cinquième brigade, qui opère en secteur chrétien, *composée d'éléments chrétiens*, coopère harmonieusement avec la milice chrétienne, et la sixième brigade, *qui opère en milieu* musulman, reçoit pratiquement ses ordres de la milice chiite Amal. Et tout est à l'avenant dans le reste du pays, même si les brigades sont moins bien structurées. Des micros-États se sont constitués *de facto* où se déroulent, d'ailleurs, des micro-guerres, comme le montrent les événements du Liban du Nord.

Il n'y a pas que l'armée. Radios, télévision, ministères et même examens officiels : à tout propos, il y a un *distinguo* entre « Est » et « Ouest ». Chaque ministre a transporté « ses » ministères « chez lui ». M. Chamoun l'a fait pour les finances qui était en secteur musulman et à l'Ouest, M. Berri pour la justice et les ressources hydrauliques qui était en secteur chrétien. La radio phalangiste accuse les autorités (le ministre de l'éducation est un musulman, M. Selim Hoss) d'avoir, par des fraudes, assuré un bien plus fort taux de succès à l'Ouest qu'à l'Est aux examens du baccalauréat qui viennent de se terminer aux termes d'une année pratiquement sans scolarité.

Le deuxième anniversaire de l'élection de Béchir Gémayel à la présidence de la République – qui a précédé son assassinat de trois semaines – a été célébré en fanfare à Beyrouth-Est. Le déploiement des miliciens en armes était, certes, une façon de narguer l'État, mais il faisait aussi pendant à l'accueil réservé au chargé d'affaires iranien par Amal dans le secteur musulman de la ville, toutes armes dehors.

Les limites de la *« pacification »* et de la *« réunification »* de Beyrouth sautent aux yeux ces jours-ci plus qu'en aucun autre moment. Commentaire inquiet de beaucoup de Libanais : *« Étonnez-vous, dans ces conditions, que la hausse du dollar soit irrésistible. »* L'œil rivé *sur les taux de change*, ils y voient l'indice le plus sûr du mauvais état de santé de leur pays.

LUCIEN GEORGE.

[Le général Nadim Hakim, occupait la fonction de chef d'état-major depuis près d'un an et demi et avait été de nouveau confirmé dans son poste en juin dernier lors de la restructuration de l'armée libanaise. De confession druze, né en 1929 dans le sud de la Bekaa, il s'était engagé dans l'armée à vingt-deux ans. Après plusieurs stages d'entraînement à l'étranger, il avait été nommé commandant de la caserne de Hammana (montagne du Chouf) en 1971, *puis commandant* de la région du Liban du Nord en 1975 et enfin chef d'état-major – poste réservé à un Druze – le 15 février 1983.

La guerre de la montagne, qui a opposé en septembre dernier l'armée libanaise aux miliciens druzes du Parti socialiste progressiste, devait le placer dans une position délicate. Sa démission ayant été réclamée plusieurs fois par le chef du PSP, M. *Walid Joumblatt*, il fut finalement contraint de se placer en marge du commandement de l'armée à l'issue de la bataille de Souk-El-Gharb, en septembre 1983.

Après la conférence de réconciliation interlibanaise de Genève et la formation d'un gouvernement d'union nationale, un accord est intervenu sur la restructuration de l'armée. Outre la création d'un *commandement collégial de l'armée, un* décret nommait à la tête de l'armée le général Michel Aoun, ancien chef de la huitième brigade, qui faisait face aux miliciens druzes à Souk-El-Gharb, et reconfirmait le général Hakim dans ses fonctions de chef d'état-major.]

Iran

Les autorités accusent le gouvernement français de « complicité » dans l'attentat de Téhéran

Aucun nouveau bilan n'a été fourni ce vendredi matin au sujet de l'attentat à la bombe qui avait fait, jeudi matin 23 août, dix-huit morts et quelque trois cents blessés dans le quartier de la gare centrale de Téhéran.

La radio iranienne a accusé *« les éléments de l'oppression internationale et les agents américains »* d'avoir *« commis ce crime pour masquer les progrès spectaculaires accomplis par le gouvernement iranien »*. Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, a été plus précis en mettant en cause le gouvernement français pour *« complicité »* dans l'attentat. Lors de la prière du vendredi, M. Rafsandjani a déclaré qu'en accueillant et protégeant *« le nid du terrorisme »* sur son territoire, *« la bande socialiste qui gouverne la France »* se faisait *« complice »* de ce terrorisme et *« devait répondre de ce crime »*. *« Nous ne riposterons pas par le terrorisme et nous ne nous vengerons pas sur la population française, mais quand Dieu et l'Islam nous le permettront nous nous vengerons ailleurs »*.

Cet attentat, qui a été revendiqué à Téhéran par une *« unité de la semaine de la résistance du martyr Khalaghi »*, totalement inconnue, a été vivement condamné par les principaux courants de l'opposition iranienne en exil en France. Les Moudjahidins du peuple estiment que cette explosion n'avait *« d'autre objectif que de ternir la juste résistance du peuple d'Iran »* et était l'œuvre des agents du régime ou des restes de la Savak. L'ex-président Bani Sadr a, quant à lui, accusé *« l'aile dure du régime, qui ne bénéficie plus du soutien de l'Imam Khomeiny, d'essayer, par ce genre d'action, de se maintenir au pouvoir par tous les moyens »*.

Pour sa part, le mouvement Iran libre, animé par la nièce de l'ex-chah, la princesse Azadeh Chafik, a affirmé *« réprouver tout attentat dans un pays en guerre »*, estimant que *« la libération de l'Iran ne peut venir d'attentats aveugles, terroristes et sanguinaires perpétrés par des éléments irresponsables »*.

Quant à la revendication de l'attentat auprès d'une agence de presse occidentale par un groupe Arya se présentant comme *« monarchiste »*, « Iran libre », affirme qu'il ne peut s'agir que d'une *« grave provocation contre les monarchistes iraniens et la France »*, la revendication ayant eu lieu à Paris. *« On veut*, affirme Iran libre, *empêcher Paris de jouer au Proche-Orient le rôle d'arbitre qui doit être le sien et le pousser à faire au peuple iranien, à la place de l'Irak, une guerre que le Baas ne peut gagner. »* Le groupe Arya, déclare-t-on de source proche d'Iran Libre, est implanté dans les Emirats arabes unis, notamment à Dubaï, et est absent d'Europe occidentale. – *(AFP, Reuter.)*

UN PÉTROLIER CHYPRIOTE INCENDIÉ DANS LE GOLFE

Un pétrolier chypriote, l'*Amethyst*, est en feu dans le Golfe après avoir été touché par un missile, a-t-on appris ce vendredi 24 août auprès du service de renseignements maritimes des assureurs londoniens Lloyd's.

Le navire, qui jauge 31 280 tonnes en brut, a été touché vendredi matin alors qu'il se situait à 28,20 degrés de lattitude nord et 50,30 degrés de longitude est, soit environ six heures de route du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, précisent les Lloyd's, citant leurs propres sources à Bahrein. L'incendie est grave. Selon les Lloyd's, la navire, parti le 24 juillet d'Aden, a demandé une assistance par hélicoptère.

De sources maritimes à Bahrein, on indique qu'un navire de ravitaillement avait été touché jeudi dans le Golfe. Il s'agit probablement de l'*« important objectif naval »* dont l'attaque avait été annoncée dans la matinée, au sud de l'île de Kharg, par un porte-parole militaire irakien.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES IRANIEN A PARIS REÇU PAR M. CHEYSSON

Le nouveau chargé d'affaires iranien à Paris, M. Ali Reza Moaiyeri, a été reçu jeudi 23 août par le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. L'ambassade d'Iran a indiqué que l'entretien, d'une demi-heure, avait porté sur *« l'affaire des redevances dues par la France à l'Iran »*. Selon l'ambassade, il s'agit du remboursement d'un prêt octroyé à la France en 1974-1975 par l'ancien régime iranien et que Paris n'aurait toujours pas effectué.

« Le ministère iranien des affaires étrangères estime qu'un geste favorable de la France concernant ces redevances bloquées pourrait être considéré comme un pas vers l'amélioration des relations entre les deux pays », déclare un communiqué de l'ambassade. Au Quai d'Orsay, on indique seulement que cette rencontre était une visite de présentation du chargé d'affaires iranien, qui a pris ses fonctions à Paris il y a quinze jours, sans préciser le contenu de la conversation.

● *Le président syrien Hafez El Assad* est arrivé jeudi soir 23 août à Benghazi, en Libye, en compagnie de son vice-président, M. Abdel Halim Khaddam. Le colonel Kadhafi l'a accueilli à l'aéroport. Aucune précision n'a été fournie sur l'objet de cette visite inopinée.

ASIE

Mongolie

Le remplacement de M. Tsedenbal à la tête du PC semble dû à des considérations intérieures

De notre correspondant

Moscou. – Le message de félicitations des autorités soviétiques au nouveau dirigeant de la Mongolie, M. Jambyn Batmounkh, que publie, ce vendredi 24 août, la *Pravda*, manifeste l'aval du Kremlin au changement *qui s'est opéré* à la tête de cette « République sœur » enclavée entre l'URSS et la Chine. M. Batmounkh est qualifié de *« partisan fidèle de l'amitié inébranlable entre la République populaire de Mongolie et l'URSS »*. Vu l'imbrication massive de la Mongolie dans le système économique, militaire et même culturel soviétique, il est certain que la relève n'a pu se faire à Oulan-Bator sans le consentement préalable de Moscou.

Dans la biographie du nouveau secrétaire général du Parti révolutionnaire *populaire mongole*, que publie également le quotidien soviétique, on apprend que ce dernier est né en *1926 dans une « famille* de paysans » et qu'il est diplômé de l'Académie soviétique des sciences sociales. *Membre du Parti mongol* depuis 1948, il siège depuis 1974 au comité central et au bureau politique.

Les termes utilisés par l'agence mongole Montsame et repris par Tass à propos de la réunion plénière, mercredi, du comité central mongol, semblent indiquer que le départ de M. Tsedenbal, qui dirigeait le parti *« depuis plus de quarante ans »* (1) et était chef de l'Etat depuis 1974, équivaut à une *« destitution »*.

Agé de soixante-sept ans, marié à une Soviétique, ayant fait ses études à Moscou, M. Tsedenbal passait pour un des alliés les plus inconditionnels de l'URSS. Deux divisions soviétiques stationnent en Mongolie, et Oulan-Bator s'est complètement aligné sur Moscou dans la grande querelle entre l'URSS et la Chine. Il est probable, dans ces conditions, que le changement intervenu est dû uniquement à des causes intérieures.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) M. Tsedenbal était en fait secrétaire général du Parti mongol depuis 1940, avec une interruption de 1954 à 1959, années pendant lesquelles il a dû céder sa place à Dashiyn Damba, éliminé pour *« tendances nationalistes »*. (NDLR)

Un Boeing-737 indien est détourné sur Lahore

Un Boeing-737 des Indian Airlines a été détourné, ce vendredi *matin 24 août, par des autonomistes* sikhs alors qu'il assurait un vol intérieur entre Chandigar (Pendjab) et Srinagar (Cachemire). *Les pirates* de l'air, qui seraient au nombre de douze, ont obligé l'équipage à dérouter l'appareil vers Lahore (Pakistan), où l'autorisation d'atterrir lui a finalement été donnée.

Les auteurs du *détournement* réclament la création d'un Etat sikh indépendant et exigent de se rendre aux Etats-Unis. *Ils menacent* de tuer un à un les quatre-vingt-six passagers de l'appareil.

Les autorités pakistanaises ont autorisé le ravitaillement du Boeing tandis que les pirates de l'air relâchaient deux passagères de nationalité norvégienne.

En fin de matinée, les autorités pakistanaises semblaient avoir établi un contact radio avec les pirates. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● *Six soldats pakistanais tués au Cachemire.* – Six soldats pakistanais qui avaient fait incursion en territoire indien ont été tués et quatre autres ont été sérieusement blessés le mercredi 22 août, par les forces de sécurité indiennes dans le secteur de Kargil (Etat de Jammu-et-Cachemire, nord-ouest de l'Inde), a annoncé jeudi l'agence de presse indienne PTI. Selon l'agence, les forces indiennes ont tiré plusieurs coups de semonce avant d'ouvrir le feu sur les soldats pakistanais. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Les élus métis ne représentent que le cinquième de leur communauté

La faible participation aux élections chez les métis d'Afrique du Sud et les arrestations de partisans du boycottage continuent de provoquer des réactions hostiles. *« Monumentale supercherie »*, a jugé, jeudi 23 août, l'évêque Desmond Tutu, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises, qui participe à Nairobi à la quatrième Conférence mondiale sur la religion et la paix. Tandis que New-Delhi qualifiait le scrutin de *« frauduleux »* et d'*« affront pour les communautés non blanches »*, le secrétaire général des Nations unies a officiellement manifesté sa *« préoccupation »* à la suite d'arrestations qui, aux yeux du département d'Etat américain, ont *« malheureusement entaché »* les élections. Bonn a demandé, de son côté, la libération des personnes arrêtées mardi et mercredi.

Johannesburg. – *« Le salut de l'Afrique du Sud ne repose pas sur des politiques crépusculaires ou des actions révolutionnaires et des boycottages »*, a averti, jeudi 23 août, le premier ministre, M. Pieter Botha, dans un communiqué diffusé à Pretoria après la publication des résultats définitifs des élections chez les métis. Il s'en est pris aux *« démolisseurs blancs et métis qui ont atteint leur but et n'ont rien d'autre à offrir que la révolution et la violence »*. M. Botha a ensuite expliqué que le faible taux de participation était dû au fait que *« bon nombre de métis montrent encore peu d'intérêt pour l'exercice de leurs droits politiques*

De notre correspondant

et qu'un travail d'éducation doit être fait par les nouveaux dirigeants pour mûrir leur peuple dans l'usage démocratique des droits et dans l'exercice de leurs devoirs de citoyen ».

Le premier ministre reconnaît donc que ces élections n'ont pas donné les résultats escomptés. Tant s'en faut. Plus qu'un échec, c'est une sorte de désaveu. La très grande majorité des métis ont boudé les droits que lui donne la nouvelle Constitution. Seulement 270469 électeurs se sont rendus aux urnes, soit 29,48%. Ce pourcentage est cependant contesté par les partisans du boycottage et, plus particulièrement, par le Front démocratique (UDF), qui estime que le taux de participation se situe en réalité aux alentours de 17%. Se fondant sur des calculs effectués par l'université du Cap, l'UDF affirme qu'il n'y avait pas 65% d'électeurs inscrits par rapport aux électeurs potentiels mais plutôt 60%.

Il y a une bonne raison à cela. Les pourcentages ont, en effet, été calculés par rapport au recensement de 1980. Or, depuis, le nombre des métis a officiellement augmenté de 262 961, selon les dernières statistiques établies fin juin par Pretoria (1). Il y aurait donc actuellement un peu plus de 1 500 000 électeurs potentiels au lieu des 1 400 000 annoncés. Cette querelle de chiffres n'est pas tout à fait dénuée d'intérêt, car elle démontre que le taux de participation est en réalité légèrement inférieur à 18 %, soit une différence de 11,50 %. Ce qui n'est tout de même pas une bagatelle pour des élections dont le gouvernement s'est efforcé de démontrer l'enjeu.

A titre d'exemple, dans la province du Cap, où réside la très grande majorité des métis, des taux records d'abstention ont été atteints. Deux députés ont été élus avec à peine plus de 4 % des voix (par rapport aux inscrits), l'un d'eux ayant totalisé 118 voix et son concurrent 115. Ce qui permet à l'un des fondateurs de l'UDF, le pasteur Allan Boesak, d'affirmer que ces élections ont été *« un misérable échec »*, ajoutant : *« Je ne vois pas comment le nouveau Parlement pourra jamais travailler et continuer avec ce scrutin, qui ne cause pas seulement l'agitation et la tension dans notre communauté, mais dans toute l'Afrique du Sud... La nouvelle Constitution a été rejetée. Si le gouvernement veut nous l'imposer, il n'y a qu'une seule réponse : nous résisterons. »*

Les nouveaux élus métis ne représentent donc qu'à peine un cinquième de la communauté. Leur crédibilité est de ce fait sérieusement entachée. Cependant, le Labour Party, qui a enlevé 76 sièges, sur les 80 à pourvoir, constitue malgré tout une force politique. Créé en octobre 1965 pour s'opposer aux élections du Conseil représentatif métis (supprimé en 1980), il a indéniablement gagné du terrain. Avec 74 % des suffrages exprimés, il a laminé ses trois concurrents. Deux dirigeants de formations adverses ont même été battus.

Cela lui permettra-t-il pour autant de se faire entendre au sein du nouveau Parlement tricaméral ? Son dirigeant, le révérend Alan Hendrickse, âgé de cinquante-sept ans, qui considère l'apartheid comme *« hérétique »* et a goûté, il y a huit ans, des prisons sud-africaines pour son opposition au régime, pourrait être – le bruit court déjà – le premier métis à devenir ministre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) En 1980, la population métis était de 2 554 039. Au 30 juin dernier, elle était estimée à 2 817 000. Son taux de croissance annuel est de 1,88 %.

Zaïre

Par mesure de rétorsion

KINSHASA EXPULSE DEUX MILLE RESSORTISSANTS ZAMBIENS

Lubumbashi *(AFP)*. – Deux mille ressortissants zambiens en situation irrégulière vont être expulsés du Zaïre d'ici la fin du mois, a-t-on appris de source autorisée, jeudi 23 août, à Lubumbashi, capitale du Shaba. Cette mesure fait suite à l'expulsion, en début de semaine, d'un nombre à peu près équivalent de Zaïrois vivant en Zambie *(le Monde* du 21 août). Selon les chiffres obtenus dans l'entourage du gouverneur du Shaba, il y avait cinquante mille Zambiens au Shaba en 1983, dont quatorze mille à Lubumbashi.

« Aucun Zambien séjournant au Zaïre n'a encore été expulsé », a déclaré, jeudi, le gouverneur Mandungu Bula Nyati. *« Des instructions formelles ont été données aux autorités pour protéger particulièrement les Zambiens »*, dont l'expulsion se fera *« dans le strict respect de la dignité humaine »*, a-t-il ajouté. Selon Lusaka, les autorités zaïroises ont expulsé deux mille Zambiens depuis le début de la semaine, à la suite de l'expulsion vers leur pays d'un millier de Zaïrois vivant en Zambie. Kinshasa souhaite apparemment l'apaisement, mais l'application de la règle de la réciprocité a aussi valeur d'avertissement. Si la Zambie continuait à expulser des Zaïrois, elle aurait beaucoup plus à perdre que le Zaïre, sous-peuplé et très vaste.

Libéria

L'université de Monrovia est fermée

LA DISPERSION D'UNE MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS AURAIT FAIT CINQUANTE BLESSÉS

Au lendemain de l'intervention de l'armée à l'université de Monrovia – où, selon des sources médicales citées par l'AFP, une cinquantaine d'étudiants auraient été blessés par balles, – le président Doe a déclaré, jeudi 23 août, qu'*« aucun désordre n'empêcherait le rétablissement de la démocratie »*. *« Toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif seront prises par mon gouvernement »*, a ajouté le chef de l'Etat libérien dans un communiqué diffusé quelques heures après la dispersion par les militaires, apparemment avec brutalité, de quelque deux mille étudiants qui protestaient contre l'arrestation, dimanche, du professeur Sawyer, auteur de la dernière Constitution *(le Monde* du 24 août).

Jeudi, tandis que le calme était revenu à Monrovia, on apprenait que M. Doe avait ordonné la fermeture de l'université et le limogeage de son personnel. Alors qu'il formait son propre parti, en vue d'élections annoncées pour fin 1985, M. Sawyer avait été arrêté sous prétexte de « complot » contre le gouvernement. Tout en dénonçant la transformation de l'université en *« forum politique »*, M. Doe a promis que M. Sawyer et les trois autres personnalités arrêtées dimanche bénéficieraient d'un procès équitable et rapide une fois l'enquête sur leurs activités menée à son terme. – *(AFP, Reuter.)*

Tchad

Selon les autorités

PLUS DE 500 PERSONNES SERAIENT MORTES DE FAIM DANS LE SUD

N'Djamena *(AFP)*. – La situation alimentaire est désastreuse, particulièrement dans le sud du pays, oùu plus de cinq cents personnes sont mortes de faim du 6 au 19 août a indiqué jeudi 23 août, le secrétaire d'Etat tchadien à la lutte contre les calamités naturelles, M. Nadji Ka Yamarke.

De retour d'une mission dans le sud du pays, M. Yamarke a précisé que du 6 au 19 août, deux cent soixante-sept personnes étaient mortes de faim dans le poste administratif de Goundi (sous-préfecture de Koumra) et trois cents autres dans la région de Doba (tous deux à environ 400 kilomètres au sud-est de N'Djamena). Les personnes les plus touchées sont les femmes enceintes, les enfants et les vieillards, a-t-il ajouté.

Certaines victimes, a indiqué M. Yamarke, ont été intoxiquées par la consommation de tubercules, de feuilles ou de racines de plantes toxiques.

C'est la première fois depuis longtemps que le sud du Tchad, considéré comme le « grenier » du pays, connaît une disette si grave, conséquence d'une mauvaise pluviométrie l'année dernière et des troubles provoqués par des opposants armés dans la région.

Burkina

DES MILITAIRES CRITIQUENT VIOLEMMENT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS

Le comité de défense de la révolution (CDR) de la garnison de Ouagadougou a invité le Conseil national de la révolution (CNR, organisme suprême de l'ancienne Haute-Volta) à expulser des rangs de la *« révolution »* la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD, organisation marxiste-léniniste, représentée par cinq ministres dans le gouvernement dissous dimanche), pour avoir *« trompé le peuple en se couvrant du manteau de la révolution »*.

Dans une motion lue jeudi 23 août à la radio nationale, le comité de garnison demande au CNR de composer un nouveau cabinet, dont les membres *« lutteront vraiment pour le triomphe de la révolution »* et dont seront exclus ceux dont les *« agissements visent à en saper les acquis »*.

La motion, qui qualifie l'activité de la LIPAD d'*« anarchiste, contre-révolutionnaire et réactionnaire »*, met en cause le *« mégalomane Soumane Touré »*, secrétaire général de la Confédération des syndicats du Burkina et membre de la direction de la LIPAD, et les cinq ministres « lipadistes » de l'ancien gouvernement, accusés de n'avoir cherché qu'à renforcer leur seule organisation. Ces ministres étaient MM. Philippe Ouedraogo (équipement et communications), Adama Touré (information), Arba Diallo (affaires étrangères), Emmanuel Dadjouari (éducation nationale et culture) et Ibrahima Kone (jeunesse et sports). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

SOUS L'ÉGIDE DES NATIONS UNIES

Les représentants de Kaboul et d'Islamabad reprennent leurs négociations « indirectes » sur la crise afghane

Les conversations « indirectes » sur la crise afghane reprennent ce vendredi 24 août à Genève, sous l'égide des Nations unies, entre les représentants des gouvernements de Kaboul et d'Islamabad. Les rencontres séparées ont lieu entre le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Diego Cordovez, et le chef de la diplomatie pakistanaise, Sahabzada Yaqub Khan, d'une part, le ministre afghan des affaires étrangères, Shah Mohammed Dost, d'autre part.

Les précédentes sessions de ces conversations « indirectes » avaient eu lieu aux mois d'avril et de juin 1983. Elles n'avaient abouti à aucun résultat.

A Washington, le département d'Etat a vivement dénoncé les bombardements récents de villages pakistanais par l'aviation et l'artillerie afghane qui, selon Islamabad, ont fait plus de cinquante morts depuis le 13 août. Kaboul a, jusqu'à présent, rejeté comme sans fondement les accusations formulées à ce sujet par le Pakistan.

CORRESPONDANCE

Les conversations de Genève et les droits du peuple afghan

Au moment où reprennent à Genève les négociations « indirectes » sur l'Afghanistan, M. Mohamed Tchopan, membre de l'Union générale des Afghans de France (1), *nous adresse une lettre dans laquelle il conteste d'abord l'utilité de telles consultations.*

Discussions inutiles, écrit-il notamment, puisque l'ordre du jour fixé vise à « la reconnaissance et la consolidation du régime de Kaboul installé par cent mille soldats russes » *et puisqu'elles ne mettent pas en présence les véritables protagonistes du conflit*, « c'est-à-dire les représentants de la résistance afghane et ceux de l'envahisseur russe ».

« Ces conversations sont vouées à l'échec, *poursuit M. Tchopan*, car (...) la partie se joue en vérité entre les deux puissances impérialistes, les Etats-Unis et l'URSS, au mépris du peuple afghan. D'une part, le contexte géopolitique actuel ne se prête pas à un accord; d'autre part, compte tenu de la fragilité du régime pakistanais, le Kremlin tente des actions d'intimidation pour faire pression sur le Pakistan. Les récents bombardements au-delà de la frontière afghane en sont une preuve évidente. Les négociations de Genève ne sont en réalité qu'une manœuvre du Kremlin pour gagner du temps. La seule initiative (soviétique) prise cette année concernant la crise afghane a été l'offensive généralisée que l'armée de l'envahisseur a déclenchée (...), dont les principales victimes ont été des civils.

» A notre sens, *conclut M. Tchopan*, la seule voie juste pour mettre fin à la guerre de l'Afghanistan suppose la reconnaissance des droits nationaux et fondamentaux du peuple afghan; le retrait immédiat et inconditionnel des troupes soviétiques; la liberté du peuple afghan de décider de son sort. »

(1) BP 563, 21015 Dijon Cedex.

Le Monde

politique

LE PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés n'ont en rien imité les sénateurs

Le Palais-Bourbon n'est pas le Palais du Luxembourg ! Cette évidence apparaissait plus vraie que nature, le jeudi 23 août, pendant que l'Assemblée nationale débattait du projet de révision constitutionnelle. Les députés n'ont pas imité les sénateurs. Ni dans leur attitude, ni dans la tonalité de leurs discours, ni même, souvent, sur le fond de leurs positions. Même l'ambiance n'y était pas. Point ici de cette atmosphère de grand jour presque historique que chacun avait voulu, cru, ou espéré vivre là-bas. Il n'y avait même pas foule en séance ; l'hémicycle ne fut que modérément rempli. Si MM. Raymond Barre, Georges Marchais et Lionel Jospin notamment, assistèrent au débat toute la matinée et une partie de l'après-midi, M. Jacques Chirac, lui, n'apparut que pour le discours de M. Claude Labbé.

Curieusement, la tradition semblait inversée. La modération, le calme, le recul sur l'événement étaient à l'Assemblée, non pas au Sénat. Les députés avaient la désagréable impression de vivre ce qui constitue le lot commun des sénateurs : le pouvoir, pour une fois n'était pas chez eux mais chez leurs collègues de l'autre Chambre. A eux, cette fois, de devoir refaire le débat qui avait eu lieu ailleurs : tout avait déjà été dit.

Tout mais combien différemment ! La fermeté de M. Michel Debré *n'eut pas l'exagération de M. Charles Pasqua ; l'analyse sereine de M.* Pascal Clément n'était pas la condamantion sans nuances de M. Jean Lecanuet. Recherchant la modération, M. Jean Poperen tomba dans la passion, *mais jamais dans l'emphase de M. Marcel Debarge. Seul peut-être,* M. Robert Badinter ne laissa guère plus ici que là-bas s'épancher sa brillante élocution coutumière. *Le ministre de la justice ne s'enflamma un peu* que dans sa réponse aux orateurs ; pour s'emporter, il lui faut avoir une chance de convaincre ses adversaires. Or il ne l'avait pas plus à l'Assemblée qu'au Sénat !

Même le contenu du discours de l'opposition apparut différent, dévoi*lant plus clairement que jamais ses contradictions :* oui l'opposition est pour le principe de la réforme proposée, sous réserve de quelques aménagements — au moins pour l'UDF, — mais elle ne peut pas l'accepter car cette *réforme vient d'un pouvoir qu'elle refuse globalement.* Pas question ici, pour l'UDF, de laisser apparaître un quelconque refus de la procédure référendaire. Pour M. Debré, l'affaire est entendue, même si la cohérence de sa *position est contestable : le référendum ne peut être qu'une question de* confiance posée par le chef de l'État, et, comme il conteste M. François Mitterrand, il ne veut pas l'aider à en organiser un, car il n'est pas convaincu qu'il se traduirait *par le départ du président de la République.*

Côté majorité, l'affaire fut aussi clarifiée. Les communistes ont voté le *projet malgré leurs réserves sur la procédure référendaire et leur sentiment* que les problèmes économiques sont pour l'heure plus importants que la réforme constitutionnelle. Ce n'est pas à cause d'elle qu'ils rompront. Leur *position a été facilitée par le non-amendement du projet en faveur d'une* intervention du Conseil constitutionnel. En revanche, cela aurait pu gêner les *députés radicaux de gauche,* dont le mouvement est favorable à une telle modification ; ils ont néanmoins voté le projet tel quel, sans hésitation.

Et *maintenant ?* L'Assemblée nationale ayant voté le projet sans le modifier, la divergence est totale avec le Sénat. Le gouvernement pourrait s'en tenir à cette constatation et stopper là le processus parlementaire. En *fait, il devrait vérifier que la main que la majorité affirme tendre aux séna*teurs de l'opposition n'est pas saisie. *Le texte pourrait* donc revenir au Palais du Luxembourg le 5 septembre. Car tout cela ne représente qu'un *élément de la partie de bras de fer que le Sénat a engagée avec le pouvoir. A l'Elysée, on veut espérer qu'elle ne dégénérera pas en véritable crise ins*titutionnelle. Mais comment en être sûr ? Les formes que mettra la Haute *Assemblée pour repousser à nouveau le projet de révision constitutionnelle* seront un élément de réponse.

***En attendant, la bataille va continuer devant l'opinion : qui subira la* responsabilité de la non-organisation du référendum ? Les socialistes ont commencé à décoller l'étiquette de « *liberticides* » que la droite leur avait *collée dans le dos. Mais l'autorité du président de la République ne serait*-elle pas affectée par l'échec de son entreprise ?**

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale examine, le jeudi 23 août, le projet de loi modifiant l'article 11 de la Constitution, afin de permettre au président de la République de soumettre à référendum les projets de loi « *concernant les garanties fondamentales des libertés publiques* ».

M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission des lois, rapporteur du projet, souligne que de nombreux membres de l'opposition avaient précédemment souhaité une telle réforme et, donc, qu'un « *consensus existe* ». Pour lui, si la droite refuse maintenant ce projet, c'est parce qu'elle n'admet pas que le président de la République « *fasse usage des pouvoirs qu'il tient de la Constitution* ». Affirmant « *la volonté d'ouverture, le souci de dialogue de la majorité* », il explique qu'il est prêt à examiner des amendements prévoyant un avis du Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité des projets soumis à référendum concernant les libertés publiques ou explicitant que ceux-ci « *ne pourraient, pas davantage qu'un projet de loi ordinaire, restreindre une liberté publique reconnue par les lois de la République* » ; mais il ajoute que « *l'institution d'un dialogue exige deux interlocuteurs* », alors que le Sénat a refusé la discussion.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, présente ensuite le projet gouvernemental en expliquant que, dans le domaine des libertés publiques, « *chacun peut apporter sa contribution, les passions politiques doivent céder à l'analyse et à la raison* ».

Analysant les avantages du référendum, il explique : « *La loi référendaire n'a pas une autre force juridique que la loi ordinaire, mais elle possède une autorité politique et morale particulière.* » Or pour lui, dans des cas « *rares, exceptionnels* », la voie parlementaire ne peut suffire à apaiser les inquiétudes et les passions qu'une grande question touchant aux libertés publiques peut soulever dans la conscience collective. Il ajoute que le référendum pourrait être utilisé pour « *consacrer une liberté nouvelle, définir des garanties supplémentaires, pour une liberté déjà reconnue mais confrontée à une situation de fait transformée, ou pour résoudre un conflit qui s'élève dans la communauté nationale à propos de plusieurs libertés qui peuvent éventuellement diverger* ».

Le garde des sceaux affirme qu'il restera « *attentif à toutes les propositions d'amendement* ». Pour lui, la procédure proposée rendra, dans les faits, le référendum impossible si le président de la République et la majorité parlementaire n'appartiennent pas à un même camp politique. Reconnaissant qu'il y a en France « *entre la démocratie et le référendum une sorte sinon de malentendu, au moins une difficulté à vivre ensemble* », il ajoute : « *La démocratie peut s'accommoder du référendum* » si celui-ci est utilisé de façon non « *dramatique* », c'est-à-dire si on ne lui donne pas à chaque fois un sens ou de plébiscite ou de vote de censure du chef de l'Etat. Il affirme que l'extension des possibilités du recours au référendum est de nature à favoriser cette évolution, qu'il souhaite.

Evoquant l'attitude de l'opposition, M. Badinter souligne « *les contradictions entre le fait d'exiger un référendum aussi longtemps qu'on sait ne pouvoir l'obtenir et s'y opposer dès qu'il y a un risque qu'il puisse se réaliser* ». « *Dans tout cela,* dit-il, *je ne vois guère de trace de cette ardente passion pour les libertés dont l'opposition s'est réclamée* ».

M. DEBRÉ (RPR) : un vote blanc

M. Michel Debré (RPR, la Réunion) défend alors la question préalable qu'il a déposée. Il commence par souligner qu'il n'est pas « *hostile à l'augmentation des cas de référendum* » si cela ne constitue pas « *une manœuvre ou un artifice* » ; de même, il accepte un élargissement des possibilités pour un président de la République « *d'en appeler au peuple, à une condition toutefois : que la politique de ce président et de son gouvernement appelle la confiance* ».

Or, pour lui, « *malgré le changement de gouvernement, la politique dont cette mesure constitutionnelle est un élément n'est pas celle dont la France a un besoin urgent* ».

L'ancien premier ministre estime une nouvelle fois qu'il y avait des possibilités de soumettre à un référendum le projet de loi sur l'enseignement privé sans commencer par recourir à un référendum modifiant la Constitution. Comme, pour lui, il y a eu « *une absence totale d'engagement* » à soumettre au référendum « *des lois concernant des libertés essentielles comme celles de l'enseignement ou de la presse* », il estime que l'« *on demande aux Français un vote sans conséquence, un vote blanc* ». Il s'agit donc dans son esprit d'un « *appel à la confiance que lance l'exécutif* » et comme, selon lui, « *une mesure constitutionnelle ne peut s'apprécier seule mais doit être jugée* » à partir des intentions politiques de ceux qui proposent, il explique que, malgré le changement de premier ministre et de l'attitude du gouvernement, il ne peut apporter sa confiance « *au camp gouvernemental* ».

Il évoque alors la situation économique, les fermetures d'entreprises, l'endettement de l'Etat et de la France, l'inflation et le chômage. Puis il critique longuement l'intention de la majorité d'instituer un scrutin à la proportionnelle pour l'élection des députés. Il déclare : « *Monsieur le garde des sceaux, je ne serai pas le seul à vous rappeler votre bon plaidoyer pour le référendum le jour où l'opposition demandera un référendum sur cette liberté la plus haute : la loi électorale.* »

M. Debré conclut en affirmant que sa question préalable ne porte pas condamnation « *de la volonté de saisir le peuple* » mais d'une « *manœuvre* » qui « *transforme la révision en un vote de confiance* », vote qui, d'après lui, est demandé « *d'une manière artificieuse par un gouvernement incapable de prendre les mesures indispensables au redressement de notre pays* ».

M. BILLARDON (PS) : une suspicion inadmissible

S'opposant à cette question préalable, M. André Billardon, le nouveau président du groupe socialiste, souligne son « *malaise* » à s'opposer à une telle procédure « *dans un débat sur l'extension des libertés publiques* ». Il évoque « *la grande valse des hésitations, des revirements, des volte-face* » de l'opposition, qui avait elle-même proposé des réformes comparables à celle envisagée par la majorité. « *Si certains pensent que l'objet d'un texte peut être dénaturé et perverti parce qu'il est de l'initiative du président de la République, il s'agit là d'une suspicion inadmissible. On ne vous demande pas de passer un contrat avec le chef de l'Etat, on vous propose de participer à un renforcement et à un progrès de la démocratie* ». Pour lui, « *ce n'est pas un peuple dessaisi du pouvoir de décision qui peut participer à la protection des libertés mais un peuple qui en est investi* ».

Le député socialiste explique que la droite s'est posée « *en défenseur de libertés qui n'étaient pas menacées* » et affirme qu'elle est « *au pied du mur : il ne s'agit plus d'agiter des épouvantails mais de dire par un vote au Parlement si l'on est pour ou contre l'extension du champ du référendum aux garanties des libertés publiques* ». Pour lui, l'attitude de l'opposition s'explique par son refus « *de la légitimité du pouvoir (...). Elle rejette le projet, non qu'elle soit en désaccord, mais parce qu'elle refuse un référendum proposé par le président de la République* ». Il souligne que M. Barre avait, dans son interview au *Monde*, « *reconnu la nécessité de la réforme combattue par M. Debré* ».

Mise au point de M. Barre

M. Barre, lui, réplique : « *Je suis partisan du recours au référendum, comme M. Debré. Je suis favorable à l'extension de l'article 11, sous réserve de certaines garanties. Pourtant, je voterai la question préalable, car ce qui se passe depuis un mois, à la stupéfaction du peuple français, n'est pas digne du respect de la Constitution.* »

La question préalable est alors repoussée, par 326 voix contre 156, sur 484 votants.

Premier orateur inscrit de la discussion générale, M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) rappelle que les communistes « *ont dénoncé dès l'origine de la V[e] République la tendance au pouvoir personnel* (...) *et à l'abaissement du Parlement* ». Il ajoute que l'élection du président de la République au suffrage universel « *a renforcé le caractère présidentialiste du régime* » et qu'en France « *la procédure du référendum a été utilisée le plus souvent par le pouvoir exécutif contre la volonté parlementaire* », marquant ainsi le renforcement du caractère autoritaire du pouvoir.

Pourtant, pour le porte-parole communiste, « *élargir le domaine référendaire aux libertés publiques peut signifier une avancée en matière démocratique* », mais il faut alors des garanties pour éviter le caractère plébiscitaire du référendum. Il se dit prêt à faire pour cela « *des propositions concrètes le moment venu* », mais il ajoute que cela n'est pas « *l'objet du débat d'aujourd'hui* », qui ne concerne que le principe. C'est pourquoi il annonce que ses amis voteront le projet de loi.

> **LES SCRUTINS**
>
> **SUR LA QUESTION PRÉALABLE :**
>
> ***Ont voté contre* : 326 députés. Tous les socialistes, sauf les nouveaux membres du gouvernement non encore remplacés à l'Assemblée et M. Louis Mermaz, qui présidait (M[me] Eliane Provost, Calvados, enregistrée non votante, a dit avoir voulu voter contre); tous les communistes; 2 non inscrits : MM. Olivier Stirn (Calvados) et Roch Pidjot (Nouvelle-Calédonie).**
>
> ***Ont voté pour* : 88 RPR, 60 UDF et 8 non inscrits.**
>
> **MM. Roland Vuillaume (RPR - Doubs) et Charles Millon (UDF - Ain) et Jean Juventin (NI - Polynésie française) n'ont pas pris part au vote.**
>
> **SUR LE PROJET LUI-MÊME :**
>
> ***Ont voté pour* : 324 députés. Tous les socialistes, sauf les nouveaux ministres, M. Mermaz et M. Raymond Douyère, qui présidait la séance. M[me] Provost et M. Pierre Bernard (Tarn), enregistrés non votants, ont dit avoir voulu voter pour; tous les communistes; deux non inscrits : MM. Pidjot et Stirn.**
>
> **Ont voté contre : 158 députés : tous les RPR, tous les UDF et 8 non inscrits.**
>
> **M. Jean Royer (NI, Indre-et-Loire) s'est abstenu volontairement.**

M. CLÉMENT (UDF) : un plébiscite

M. Pascal Clément (UDF, Loire) souligne que « *le groupe UDF est favorable à la procédure référendaire* », mais que, pour apprécier la proposition du gouvernement, il se basera sur une déclaration de M. François Mitterrand qui, en 1977, « *précisait que, pour être démocratique, un référendum doit être clair, honnête et conforme à la Constitution* ». Il reconnaît que en l'espèce, il y a bien conformité. Seulement, pour lui, le président de la République aurait dû rechercher un accord avec l'opposition sur la procédure à suivre car, dit-il à la majorité, « *depuis trois ans, vous êtes devenus suspects à beaucoup sur le terrain des libertés* ». En revanche, il pense qu'il n'y a pas « *clarté* » car « *la notion de liberté publique est elle-même très floue* », et parce que M. Mitterrand a défendu le projet Savary puis l'a retiré et a répondu « *peut-être* » aux Français qui demandaient à « *voter pour ou contre la liberté de l'enseignement* ». Enfin, dit-il, « *un référendum honnête doit poser une question étroite, précise et sans arrière-pensée* ». Or si, pour lui, il est « *honnête* » de vouloir élargir le champ d'application de l'article 11 de la Constitution, il juge que les « *revirements* » dans la doctrine socialiste sur le sujet « *laissent planer une certaine suspicion sur la pureté des intentions* ».

D'autre part, le porte-parole de l'UDF estime que la question ne se pose pas, car il ne voit pas quels Français pourraient s'opposer à la possibilité de se prononcer sur le respect des libertés publiques : « *Votre question me fait penser à cette alternative bien connue : préférez-vous être pauvre et malade que riche et en bonne santé ?* » C'est pourquoi M. Clément estime que le référendum souhaité par le président de la République « *est en fait un plébiscite* ». Il souligne enfin que le projet ne prévoit pas un avis du Conseil constitutionnel sur les textes soumis à référendum : « *C'est la porte ouverte au césarisme si César venait.* » Il conclut en jugeant qu'une révision constitutionnelle « *ne saurait se prêter à un coup politique* ».

M. Jean Poperen (PS, Rhône), en réponse à M. Barre, constate que depuis un mois « *on a mis en jeu une procédure normale en vue d'un débat démocratique* ». Pour lui, s'il y avait « *désintérêt* » pour ce débat, ce serait « *inquiétant* » car la discussion sur les libertés est « *essentielle* », même si elle ne doit pas « *faire oublier le reste, c'est-à-dire précisément les moyens qui permettent aux citoyens d'exercer leur liberté* ». Le numéro deux du PS déclare : « *De grâce, que l'on ne nous accuse pas de faire joujou quand nous nous occupons des libertés. Pendant des mois, on nous a demandé plus de liberté. La présente proposition offre plus de liberté. L'opposition va-t-elle la refuser ? Telle est la question et, messieurs de l'opposition, vous n'en sortirez pas.* »

M. Poperen fait remarquer que la conception constitutionnelle selon laquelle le projet sur l'enseignement privé aurait pu être soumis directement à référendum traduit « *une conception infiniment plus large que la nôtre des pouvoirs du président de la République* » puisqu'elle étend considérablement les possibilités d'application de l'article 11 de la Constitution.

Défendant la conception qu'ont les scialistes des libertés, il demande : « *Avons-nous empêché d'entreprendre, de faire des profits ? Non, les gains de la Bourse sont très révélateurs à cet égard. Certes, nous avons gêné quelque peu certains trafics aux frontières, nous avons remédié au laxisme pour ce qui est des licenciements de travailleurs et de syndicalistes.* » S'adressant aux élus de l'opposition, il affirme : « *Quand vous dites, nous n'avons pas la liberté, ce que vous voulez dire, c'est : nous n'avons plus le pouvoir !* »

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, reconnait que le débat est « *capital* », mais pense que la discussion est, elle, « *dérisoire* » car pour lui le projet du gouvernement ne correspond qu'à une « *manœuvre* ».

Puis il évoque la « *gifle* » reçue au Sénat, selon lui, par le président de la République, l'« *obstination stérile* » de celui-ci à maintenir un projet condamné sans appel. Pour le député des Hauts-de-Seine, la majorité n'est pas « *crédible* » quand elle veut conforter l'existence des libertés, car depuis trois ans, elle a, d'après lui, « *démontré sa capacité à les restreindre* ».

M. STIRN : oui !

M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados) affirme que des hommes indépendants doivent voter conformément à leurs idées et non pas selon des consignes. Il explique que, « *favorable* » à l'élargissement de l'article 11, il votera ce projet qui présente notamment comme mérite, d'après lui, de remettre en avant la procédure référendaire d'accroître les pouvoirs du peuple et de la démocratie, de « *permettre des convergences entre des formations politiques trop divisées* » ! « *Homme libre, attaché à la défense des libertés, je me demande comment je pourrais agir autrement.* »

Prennent ensuite la parole onze autres orateurs socialistes alors que les communistes et les néogaullistes ont décidé de ne pas utiliser tout leur temps de parole.

S'expriment aussi pour l'UDF, deux autres intervenants, dont M. Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), qui expose ses réserves devant l'éventualité que soient soumis à un référendum des textes sur les libertés publiques, car pour lui celles-ci, comme les droits de l'homme, « *ne sont pas affaire d'arithmétique* » ; il affirme que les démocraties doivent mettre « *les libertés publiques à l'abri des abus éventuels d'une majorité, qu'elle soit parlementaire ou référendaire* ». Il pense qu'en la matière on ne peut pas faire l'économie du débat au Parlement et ajoute que le projet gouvernemental, s'il était appliqué, rendrait possibles « *des reculs en matière de libertés publiques* » en profitant de la sensibilité de l'opinion à certains événements ponctuels. Enfin, M. Raymond Julien (app. PS, Gironde) apporte le soutien des députés radicaux de gauche au projet gouvernemental.

M. BADINTER : expliquez-vous devant le pays

Répondant aux orateurs, M. Badinter affirme que ce débat a été « *important et singulièrement éclairant* » ; il souligne « *le consensus, la sorte d'unanimité tout à fait remarquables, constatés sur le principe de l'extension du champ référendaire* ». Il s'étonne des « *mauvaises raisons* » avancées par l'opposition pour ne pas voter le projet, faisant remarquer à M. Barre qu'il était curieux qu'il n'aide pas à réaliser une évolution constitutionnelle qu'il souhaite et que tout ce qu'avait fait le président de la République depuis un mois était conforme à la Constitution, insistant sur le « *respect scrupuleux* » de celle-ci par le chef de l'Etat, ce qui l'avait empêché de soumettre ce projet directement au référendum sans avoir besoin de l'accord du Parlement. Il conclut en déclarant aux députés de l'UDF et du RPR : « *Est-ce que vous permettrez aux Françaises et aux Français de se prononcer directement sur les garanties des libertés publiques ? Si oui, votez ce projet. Sinon, repoussez-le, mais expliquez-vous devant le pays et ne dites pas oui en faisant le nécessaire pour que ce soit non.* »

L'article unique du projet de loi est alors voté, par 324 voix contre 158, un député s'abstenant.

Th. B.

EN BREF

● *M. Mitterrand en Savoie.* — M. François Mitterrand se rendra le jeudi 6 septembre à Montmélian (Savoie), à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de cette ville, a-t-on appris, jeudi 23 août, de source municipale. Au cours d'une brève visite, le président de la République inaugurera notamment un centre administratif cantonal et un centre culturel.

● *M. Charles Millon (UDF) : paresse de l'opposition.* — « *L'opposition est tombée dans le péché de la paresse* », juge M. Charles Millon, député UDF de l'Ain, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *l'Express*. « *La gauche fait tant d'erreurs,* poursuit le secrétaire adjoint du Parti républicain, *que les opposants se disent trop souvent : Il suffit d'attendre, l'alternance jouera. Eh bien, on n'a pas le droit, si on est réellement soucieux du redressement national, de s'en tenir à ce simplisme-là !* » M. Millon appelle, d'autre part, de ses vœux une cohabitation sans drame à l'UDF, *et en particulier au* PR, entre giscardiens et barristes.

● *M. Jean-Michel Baylet quitte ses fonctions* à la Dépêche du Midi. — M. Jean-Michel Baylet, nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures (et d'autre part président du Mouvement des radicaux de gauche), vient de quitter ses fonctions de directeur général du quotidien toulousain *la Dépêche du Midi*, ainsi que de PDG de *la Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes), autre quotidien du groupe racheté naguère à M. Robert Hersant. C'est sa mère, M[me] Evelyne-Jean Baylet, soixante-treize ans, PDG du groupe, qui lui succède.

● *Un conseiller général de l'Oise blessé dans un accident de la route.* — M. Alain Letellier, conseiller général (opposition) du canton de Méru, dans l'Oise, a été victime d'un accident de la route mercredi soir 22 août. M. Letellier, qui regagnait son domicile seul à bord de son véhicule, a manqué un virage. Souffrant de nombreuses fractures des côtes et de lésions aux vertèbres, il a été transporté à l'hôpital de Méru, puis transféré au centre hospitalier de Pontoise, en raison de la gravité de ses blessures. — *(Corresp.)*

Impliqué dans une affaire de détournement de fonds

UN MAIRE DE LA RÉUNION A ÉTÉ ÉCROUÉ

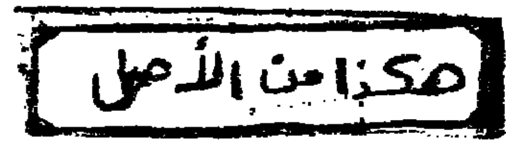
De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. — Le docteur Axel Kichenin, maire de la commune de Sainte-Marie, a été inculpé, mardi 21 août, de détournement de fonds publics, faux en écritures publiques et subornation de témoins. Il a été écroué, le soir même, à la maison d'arrêt de Saint-Denis.

Il est reproché au maire de Sainte-Marie d'avoir fait délivrer à des administrés des matériaux commandés par la commune mais remboursés à l'édile à titre personnel. Le docteur Axel Kichenin est également accusé d'avoir réglé ou tenté de régler à une société de location de matériel des factures correspondant à des travaux fictifs. Enfin il est suspecté d'avoir fait pression sur des témoins pour suggérer des dépositions et établir des factures de complaisance.

Une requête a été transmise par le parquet de Saint-Denis à la chambre criminelle de la Cour de cassation afin de désigner la juridiction chargée de l'instruction de cette affaire. Toutefois, considérant qu'il y avait urgence, au sens de l'article 688 du code de procédure pénale, le juge d'instruction de Saint-Denis, A. Hoareau a été saisi de la procédure pour éviter le dépérissement des preuves et le renouvellement des infractions. Le docteur Axel Kichenin avait été élu maire de Sainte-Marie, le 11 mars 1983, avec 55,20 % des suffrages exprimés, à la tête d'une liste comprenant des membres du Parti communiste réunionnais et de la fédération locale du Parti socialiste. A. Kichenin avait fondé, en novembre 1982, une petite formation politique, le Mouvement des progressistes de gauche, dont l'action s'est limitée à la commune de Sainte-Marie.

H. BRUYÈRE.



société



Place aux enfants

C'est toujours maman qui m'habille

Avec l'âge de raison, l'enfant se forge les siennes. Devenu particulièrement sensible à son environnement, très inquiet du regard de ses camarades de classe, il commence à se préoccuper de son image. Le choix de ses vêtements devient important.

Mais il est bien difficile de se vêtir quand on n'a que six ans. Jusque-là, on n'a pas eu voix au chapitre. Les jeunes mères habillent les petits à leur gré, s'amusent des formes, des matières, des couleurs ; sans partage. Il y a bien, de temps en temps, quelques frottements, quelques mouvements d'humeur, mais quoi, la mère règne.

« L'entrée à l'école primaire est un moment important », estime Lionette Arnodin, l'une des dirigeantes de l'agence Mafia qui, entre autres activités, est responsable du « style » pour les sociétés Absorba, les 3 Suisses et Hapl'o. *« Le garçon ou la fille de six ans n'a alors vraiment qu'une envie : se fondre dans la masse. Jusqu'à six ans, on peut faire des choses amusantes. De six à douze ans, nous sommes obligés de jouer sur des basiques plus classiques. Nous ne pouvons prendre de liberté qu'avec les couleurs ou les matières. La pièce maîtresse de la garde-robe de cette tranche d'âge reste le pantalon de velours. »*

Surprise ! Alors qu'à cet âge l'enfant oublie peu à peu les rengaines de Chantal Goya ou de Dorothée pour s'ouvrir aux musiques dites « adultes », et bien sûr sélectionnées au rayon pop-rock, Michael Jackson en tête, il renoncerait aux vêtements « mode » associés à ses goûts musicaux ? Tout dépend en vérité de son milieu social et des goûts de sa mère.

« Deux styles d'habillement lui sont en fait offerts », reprend Lionette Arnodin. *« Le premier, appelé sportswear, adaptation à la française de l'esprit hygiéniste américain. Le second, qu'il est désormais convenu d'appeler BC-BG, pour bon chic-bon genre. Ces deux styles dominants correspondent parfaitement aux deux principaux styles de mères. La mère libérale habillera son enfant de manière décontractée. La mère BC-BG, le courant le plus fort, s'inventera un enfant à son image. »*

Il existe aussi une mère, encore rare, plus curieuse du travail des couturiers-créateurs, qui choisira pour ses enfants des vêtements plus mode. Il y a enfin la mère autoritaire, qui a fait et fait encore les beaux jours et la pérennité du style Berteil, strict et bleu marine, du nom du célèbre commerçant de la place Saint-Augustin.

Parce que, avec ses quelques francs d'argent de poche, l'enfant devra attendre l'adolescence pour se payer lui-même les vêtements dont il a envie, parce que, aussi, il n'est pas encore au fait des qualités ou des défauts de telle ou telle matière, il doit s'en remettre à l'autorité maternelle.

La régression de la salopette

« Nos critères de fabrication reflètent complètement la demande des mères », explique Dominique Duparc, l'une des responsables du secteur textile de Carrefour. *« La maille d'un tricot, le velours d'un pantalon, le coton d'une chemise, doivent pouvoir passer de nombreuses fois à la machine à laver. C'est la première règle. Les vêtements doivent aussi être bien coupés et disponibles dans toutes les tailles. L'aspect mode reste pour l'instant en marge de nos préoccupations. Les produits de ce type servent surtout de locomotive à nos rayons et à habituer petit à petit la clientèle à des choses plus imaginatives. »*

Le marché du vêtement pour enfants, s'il régresse légèrement en quantité, continue sa progression en valeur. Pour les deux à quatorze ans, il s'est vendu, en 1983, 32,3 millions de pièces de vêtements « du dessus » – pantalons, chemises, pulls, etc. – pour une valeur de 103 millions de francs.

La vedette toutes catégories de l'habillement des enfants est toujours le pantalon de velours (30 % des pantalons vendus pour les filles, 37 % pour les garçons l'an passé). Le jean se maintient dans cette classe d'âge au quart des ventes globales. Chez les filles comme chez les garçons, la salopette régresse (8 % à 10 % du marché) après une percée spectaculaire.

Les marques nationales sont très atomisées. Pas de position dominante mais suprématie des *jeaners*. L'an passé, pour les filles, Lee Cooper, avec 1,9 % du marché, a ravi la première place à Levis (1,3 %) suivi de Newman (1 %), Petit-Bateau (0,3 %) et Absorba (0,3 % également). Résultats différents chez les garçons : Levis est en tête avec 2,5 %, suivi de Lee Cooper (2,4 %), Pantashop (2,2 %), Lois (1,6 %), Petit-Bateau et Absorba (0,5 %).

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas d'abord dans les grands magasins qu'on habille les enfants. En 1983, pour les filles, c'est dans les hypermarchés, les supermarchés et dans les magasins d'habillement que l'on est venu en priorité (27 % chacun des ventes). Les marchés et les foires viennent en troisième position (13 % des ventes), suivis des grands magasins et magasins populaires, à égalité avec les sociétés de vente par correspondance (9 %). Ces dernières sont en progression constante. Pour les garçons, les « hypers-supers » arrivent en tête (31 % des ventes), suivis des magasins spécialisés (24 %), des marchés et foires (13 %), des grands magasins et des sociétés de vente par correspondance toujours à égalité (8 %). Les magasins spécialisés dans la maternité et l'enfant ne représentent qu'une part minime du marché (4 % chez les filles et 5 % chez les garçons).

L'enfant est un bon client. Dominique Duparc affirme qu'*« il n'a pas de pudeur : il essaie les vêtements qui lui font envie dans les rayons mêmes. C'est donc pour lui que nous concevons notre mise en place »*. Pourtant, les professionnels visent d'abord à convaincre les mères. *« C'est pour elles que sont conçus nos actions de promotion et nos catalogues »*, explique Lionette Arnodin. *« Impossible de sortir de l'enfant de rêve et stéréotypé esquissé par Cadum pour son célèbre bébé. Dans toutes les campagnes, l'enfant est blond, rond, gentil. Son environnement est débarrassé de toutes choses pointues, de tout objet aigu. Les gens s'identifient à cette image idéale. Toutes les expériences pour les faire évoluer ont échoué. »*

Le marché du vêtement pour les tout-petits et pour les adolescents ou les jeunes adultes est devenu le champ clos d'affrontements industriels en règle. Aux Etats-Unis, Lévi-Strauss s'apprête à lancer une marque, Bébé Lévi's, les petits pots Gerber ont racheté plusieurs entreprises de vêtements pour enfants, Fisher-Price vient de sortir sa première collection de vêtements de jeux pour les moins de cinq ans, et les grands *jeaners* se livrent une épique bataille pour soutenir les ventes de leur « denim » en plein marasme. En France, Carrefour développe avec succès sa propre marque de vêtements, Tex. Christian Dior vient de signer un accord avec Petit-Bateau pour attaquer, à l'autre bout de la gamme, le marché européen.

Le vêtement pour les six à douze ans est un terrain bien plus calme où se perpétuent les valeurs sûres. On gâte les plus petits, les plus grands se débrouillent tout seuls ; eux n'ont pas vraiment leur mot à dire.

OLIVIER SCHMITT.





Dessin de PESSIN.

★ Dans notre série d'articles intitulés *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'Instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffali (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Colas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Géniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et petits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Curie », par Nicolas Beau (18 août) ;

« Dieu est une petite fille aux yeux dorés », par Alain Woodrow (21 août) ;

« Délinquance en culottes courtes », par Bertrand Le Gendre (22 août) ;

« Les victimes du silence », par Christiane Chombeau (24 août) ;

« Zacharie au pays de la pub », par Danielle Rouard (23 août).

M. Fabius, les enfants et le photographe

Le premier ministre voudrait cultiver une générosité discrète et réservée. Affirmer que les élans du cœur ne s'affichent pas, qu'ils se prouvent, sans ostentation. Arpentant le parc de l'Hôtel Matignon, l'un des plus beaux que puissent offrir les hôtels particuliers parisiens reconvertis en officines ministérielles, M. Laurent Fabius confiait, dès sa nomination, qu'il apprécierait que le silence des arbres soit envahi par des cris d'enfants, une marée de petits diables bousculant la grisaille des dossiers et la monotonie des conciliabules gouvernementaux.

Ce fut chose faite, jeudi 23 août. Quelque quatre cents enfants de familles défavorisées, n'ayant pu partir en vacances, provenant de centres aérés de plusieurs régions de France, mais essentiellement des grands ensembles de la région parisienne, ont été invités par le premier ministre et son épouse. La nouvelle n'en fut rendue officielle qu'une fois la fête achevée. Cet après-midi-là, le passant rue de Babylone, sur laquelle donne l'entrée du parc, percevait cependant l'écho du concert offert aux invités par la chanteuse France Gall. Il y eut aussi un goûter, des balançoires, des rires, et... un photographe de l'agence Sygma.

La discrétion ne fut donc pas totale. Il fallait que le geste soit connu, mais qu'il ne se commente pas. Paradoxe que cette demi-mesure pour un chef de gouvernement engagé dans ce que l'on dit être une bataille de la communication. Privée – et, en l'espèce, privée de journalistes, – la fête n'en est pas moins immortalisée. Sans doute cette réticence cache-t-elle le désir de ne pas paraître comme un artisan des « bonnes œuvres », donateur d'un instant... A la décharge de M. Fabius, on soulignera simplement que les enfants ont, depuis 1981, droit de cité dans les parcs ministériels, au-delà d'un jeudi exceptionnel : la progéniture du personnel est en effet invitée à utiliser ces espaces verts deux après-midi par semaine.

POINT DE VUE

Une volonté politique pour les accueillir

par GEORGINA DUFOIX (*)

J'AI lu avec beaucoup d'intérêt la série d'articles publiés par *le Monde* sous le titre « Place aux enfants ». Ces enquêtes et ces reportages, souvent drôles, parfois bouleversants, composent un portrait très riche de l'enfance d'aujourd'hui, dans sa diversité et, surtout, témoignent du regard que portent les enfants – nos enfants, – sur ce qui les entoure et les touche, sur ce monde que nous avons construit et où ils apprennent à vivre.

Assurément, la place faite aux enfants dans notre société est encore trop mesurée. Mais le fait que *le Monde* ait publié cette série d'articles montre que c'est un problème dont les Français sont aujourd'hui conscients. Le contenu de ces articles confirme que ça bouge dans ce domaine, que beaucoup de choses sont faites et que, sur le terrain, les initiatives se développent.

« Place aux enfants » : ce beau titre est aussi un mot d'ordre. Car si nous voulons que le nombre de naissances augmente en France – et nous savons que cela est nécessaire pour enrayer l'évolution préoccupante de notre situation démographique, – il nous faut non seulement encourager la natalité en apportant aux jeunes familles et aux familles nombreuses des prestations familiales plus adaptées, mais encore conduire une véritable politique de l'accueil de l'enfance.

Quand, il y a trois ans, j'ai reçu la responsabilité, au gouvernement, de la famille et de l'enfance, j'ai fondé mon action sur une constatation : le problème de l'accueil de l'enfance est un problème de société, c'est donc avec tous ceux qui vivent dans cette société qu'il faut chercher à le résoudre.

Je suis donc partie du principe que l'on ne donnerait pas leur juste place aux enfants à grands coups de décrets ou de mesures administratives, mais en faisant collaborer tous ceux qui, par leur action, peuvent apporter des solutions concrètes à des problèmes précis, qu'il s'agisse des municipalités, des entreprises ou des professions concernées...

C'est dans cet esprit que, depuis trois ans, des expériences ont été conduites ; elles sont importantes non seulement par les résultats qu'elles permettent d'obtenir, mais aussi par leur valeur d'exemple.

Ainsi, pour améliorer l'accueil de la petite enfance – c'est une des conditions indispensables d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, – trente mille places de gardes supplémentaires ont été créées en faisant porter l'effort à la fois sur les crèches collectives et sur les formules plus légères et plus souples d'accueil et de garde : crèches parentales, mini-crèches, crèches familiales. Deux objectifs sont ainsi atteints : augmenter la capacité d'accueil et diversifier ses formes pour mieux répondre aux besoins. Et, depuis le 1er octobre 1983, l'expérience des « contrats crèches », qui associe les Caisses d'allocations familiales aux gestionnaires de crèches (les communes, principalement), permet à ces derniers de créer davantage de places, pour tous les types de crèches, sans accroître leur propre participation financière. Et, si chacun sait que le nombre de places de garde reste insuffisant, cette approche simple du problème est sans doute la bonne solution. Je vais donc continuer dans cette voie.

De même, intégrer l'enfant dans l'habitat et l'urbanisme suppose la coopération entre les élus locaux, les partenaires économiques et sociaux, les architectes, l'administration et, bien évidemment, les familles. L'expérience des « contrats-familles », lancée en 1982, a suscité de véritables projets d'urbanisme familial, adaptés aux besoins des enfants et des parents. Elle apporte une solution financière au problème des coûts supplémentaires que représente, tant au stade des études qu'à celui de la réalisation, la prise en compte de la vie familiale et des besoins des enfants dans la transformation ou la construction de logements. Et cette expérience se développe : dix contrats d'études ont été signés en 1982, seize en 1983, quatre-vingt-quinze contrats supplémentaires étant prévus pour 1984.

Ainsi se développe un urbanisme qui prend l'enfant comme sujet de réflexion et incitation à la création et non plus comme facteur de complication.

Je cite ces expériences parce qu'elles concernent deux domaines dans lesquels un effort d'imagination et d'innovation a été fait en priorité. Mais bien d'autres cas pourraient être mentionnés. Ainsi dans le tourisme. Il y a quelques années, il n'était pas rare que des hôtels refusent des couples accompagnés de leurs enfants ; il était bien difficile, au restaurant, de faire échapper ces derniers aux menus complets pour adultes, inadaptés à leurs besoins ou à leurs goûts.

Bienvenue

La campagne « Bienvenue aux enfants », menée avec la participation active des professionnels, apportait des réponses concrètes aux problèmes des familles en déplacement avec une information claire ; elle a eu de bons résultats et a permis que certains comportements évoluent.

Cette transformation des mentalités, cette réceptivité plus grande à l'égard du problème de l'accueil des enfants dans la société, d'autres signes en témoignent. Ainsi la SNCF a créé, sur certaines lignes, des espaces réservés aux enfants. Visitant récemment le chantier du futur musée d'Orsay, j'ai été heureuse d'apprendre, de la bouche de ses responsables, que ce musée comporterait un espace et des programmes destinés aux enfants. Voilà un exemple intéressant d'une « autre façon » de mettre en rapport les adultes avec une « culture » d'un accès trop souvent réservé aux enfants.

Toutes ces expériences, toutes les initiatives qui naissent et se multiplient, il faut les étendre. Il faut aussi les faire connaître. Ce sera une des missions de l'Institut de l'enfance et de la famille, que j'ai créé il y a quelques mois. Il sera opérationnel en octobre prochain. Cet institut associe tous les partenaires concernés, des associations familiales aux chercheurs en passant par les médecins et les élus. Il diffusera une information très large sur toutes les actions qui améliorent la vie quotidienne des familles et des enfants ; pour que les besoins et les problèmes de ceux-ci soient mieux connus et compris, il favorisera des travaux de recherche. Il fournira ainsi à tous ceux qui interviennent sur les problèmes de l'enfance et de la famille les moyens de connaissance et de réflexion nécessaires à l'efficacité de l'action.

Peu à peu, par l'expérimentation, par la multiplication des initiatives, par la coopération de tous les partenaires de la vie sociale, la place de l'enfant dans la société s'élargit.

Beaucoup reste encore à faire. Il faut continuer et progresser tous ensemble : parents, élus, associations, entreprises, administrations et enfants eux-mêmes.

Aller plus loin, dans la plupart des cas, ce n'est pas seulement une affaire de moyens. C'est avant tout une question de volonté. Volonté de surmonter les habitudes et de penser aux enfants là où l'on ne pensait qu'aux adultes. Volonté de coopérer et de travailler à mieux accueillir l'enfant dans la cité.

Cette volonté, elle existe : je le sais par expérience. Et s'il est un sujet qui rassemble tous les Français, c'est bien l'enfant.

Cette volonté, il faut lui permettre de s'exprimer davantage pour renforcer les liens de solidarité entre l'enfance et la société, c'est-à-dire entre notre pays et son avenir. Car, pour employer les mots d'un poète anglais, Wordsworth, *« l'enfant est le père de l'homme »*.

(*) Ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

RECTIFICATIF. – Le numéro d'appel téléphonique de la revue *l'Enfant d'abord*, organe du Groupe de recherche et d'action pour l'enfance (GRAPE), est (1) 260-93-24 et non 290-93-24 comme une coquille nous l'a fait écrire sous l'article *« Les victimes du silence »* paru dans *le Monde* du 24 août.

Ile-de-France

Le départ de M. Lucien Vochel

C'est sur la proposition de M. Gaston Deferre que, peu après la venue de la gauche au pouvoir, le gouvernement, avait nommé M. Lucien Vochel à la préfecture d'Ile-de-France et de Paris qu'il quitte aujourd'hui pour prendre sa retraite, – ainsi que l'y avait autorisé un arrêté du président de la République du 4 juillet dernier. Les deux hommes se connaissent bien puisque M. Vochel était auparavant préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bien que M. Vochel eût été membre de plusieurs cabinets ministériels sous les premiers gouvernements de la Ve République, ils entretiennent tous deux des rapports de confiance.

Cette confiance n'est pas inutile au moment où s'annoncent d'importantes réformes, telles celles de la décentralisation, du Plan et de l'aménagement du territoire, et du statut de Paris réclamée par les élus de gauche de la région.

Pour marquer sa bonne volonté, M. Vochel reprend à son compte, dès sa nomination, une vieille revendication des élus locaux qui réclament un assouplissement des procédures d'agrément pour l'installation de locaux industriels à Paris et en Ile-de-France, sans pourtant obtenir, à ce chapitre, les résultats escomptés. Les lois de la déconcentration ne sont pas sensiblement modifiées par le ministre du Plan, M. Michel Rocard.

C'est sur le terrain des rapports entre l'Etat et la Ville de Paris, dont les maire est M. Jacques Chirac, que certains veulent mesurer l'importance du rôle de M. Vochel. Celui-ci prend les devants en décembre 1981 en faisant voter, contre les élus de la gauche, un budget départemental dans la ligne des précédents afin, explique-t-il, *« de tenir compte des projets de décentralisation qui impliquent le transfert de l'initiative et de l'exécution de ce budget au président du conseil général »*.

Les passes d'armes qui ont lieu plus tard entre l'Etat et la Ville, à propos de l'application de la loi de décentralisation au département de Paris, placent M. Vochel dans une position délicate. Sur le terrain du transfert de l'exécutif régional à M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, les choses se passeront beaucoup mieux. M. Vochel jouera à fond le jeu de ce transfert, mettant à disposition rapidement et sans anicroches les personnels nécessaires à l'exercice des nouvelles compétences de l'exécutif régional.

Cela ne l'empêche pas, en tant que président de l'association du corps préfectoral, de se plaindre des *« péripéties et des émotions »* suscitées par la décentralisation et de regretter *« des désaisissements qui s'apparentent à une spoliation, et le corporatisme des bureaux qui rend l'Etat plus compliqué et plus fermé aux citoyens »*.

C'est au chapitre du cadre de vie – transports et aménagements régionaux –, de l'environnement – eau et bruits – et de la solidarité – lutte pour la résorption des « îlots sensibles » et de l'habitat insalubre – que M. Vochel enregistrera les plus grandes satisfactions. Il achèvera sa carrière en négociant à la satisfaction de tous le contrat de plan entre l'Etat et la région.

OLIVIER SCHMITT.

[Né le 19 juillet 1919 à Evreux (Eure), M. Lucien Vochel est diplômé d'études supérieures de lettres et licencié en droit. En 1936, il devient secrétaire-adjoint puis secrétaire général de la mairie d'Evreux. Membre de divers cabinets ministériels de 1949 à 1951, il retrouve la carrière préfectorale avant de devenir conseiller technique au cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur, en 1962. De 1964 à 1967, il est directeur-adjoint du cabinet de M. Christian Fouchet, ministre de l'intérieur. En 1970, il revient encore à la carrière préfectorale et, après avoir été préfet des régions Poitou-Charentes et Provence-Côte d'Azur, il devient préfet de Paris, préfet, commissaire de la République de la région Ile-de-France et de Paris.]

MÉDECINE

La folie embastillée

(Suite de la première page.)

La guerre aura raison de ce projet qui, aujourd'hui encore, frappe par sa démesure. Comme dans l'ensemble des hôpitaux psychiatriques de France, les malades mentaux meurent alors massivement de faim, un *épisode de l'histoire bien souvent* tombé dans l'oubli. Certaines familles reprennent les rescapés. A la libération, l'hôpital comptait deux mille malades de moins qu'au début des hostilités.

Mais, très vite, alors que reprend l'expansion de la région parisienne, l'effectif des patients croît à nouveau et, une seconde fois, le seuil des 4 000 est franchi. Clermont-de-l'Oise reçoit, dans les quinze années de l'après-guerre, des malades mentaux de toute l'agglomération parisienne : le recrutement s'opère jusqu'au sud de la Seine-et-Marne. Dans des conditions d'entassement, de relégation, d'oubli, qui donneront de cet asile une image difficile à effacer.

Pourtant, la psychiatrie, après la guerre, a commencé à changer. Chez les psychiatres, dont bon nombre ont passé des années en captivité ou en déportation, les structures quasi carcérales des asiles sont de moins en moins supportées. Le courant « désaliéniste » prend de l'ampleur, et la découverte, par des équipes françaises, au début des années 50, des premiers neuroleptiques, c'est-à-dire des grands médicaments antidélirants, confirment l'espoir d'une rapide évolution. Des drogues aussi puissantes, pense-t-on, permettront peut-être, enfin, de soigner, sans les hospitaliser un nombre croissant de malades mentaux.

En 1960, convaincu de ces perspectives, le gouvernement publie un texte qui donne corps à cette nouvelle conception : dorénavant, le pays *sera divisé en secteurs de* 70 000 habitants, centrés autour d'un hôpital psychiatrique. C'est la politique dite de « sectorisation ». Les équipes de l'établissement seront chargées du soin des malades mentaux, qu'ils soient hospitalisés ou *non, traités chez eux* ou dans des structures légères créées en dehors des asiles.

Sédiment

Il faudra près de vingt ans, dans l'ensemble du pays, pour que cette conception entre progressivement dans les faits. Aujourd'hui, les hôpitaux psychiatriques hébergent encore quelque 100 000 malades...

Celui de Clermont-de-l'Oise s'est, lui aussi, malgré les entraves naturelles que lui impose son gigantisme, engagé *dans la sectorisation. Mais* avec quelles difficultés ! D'abord parce qu'il existe, dans une structure aussi ancienne, un *« sédiment »* — tel est le terme employé — de patients dont certains ont passé là plusieurs dizaines d'années et qui ont perdu tout *lien* avec le monde *extérieur*. D'autres sont dans une telle détérioration psychologique ou neurologique que leur réadaptation est un leurre. D'autres, enfin, ont besoin d'une structures fixes pour passer un cap, plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Modernité

Mais les obstacles à la sectorisation sont aussi d'une autre nature. Première entreprise de la circonscription, comme le souligne son député (PS), deuxième entreprise du département, l'hôpital emploie trois mille *personnes, même s'il ne compte* plus, aujourd'hui, « que » quelque dix-huit cents malades. On travaille, à Clermont, en famille : il n'est pas rare que des générations et des phratries entières d'infirmiers et d'infirmières y soient fixées, comme en témoignent *la multitude de petits pavillons* qui enserrent l'hôpital.

Mais l'établissement a pris le *parti, malgré la lourdeur de ces obs*tacles, de faire décroître l'effectif des malades hospitalisés. Les équipes soignantes et l'administration ont créé de petites unités de soins, des hôpitaux de jour, des dispensaires d'hygiène mentale, dans plusieurs *villes de l'Oise, et le nombre de* malades soignés dépasse, de très loin, les dix-huit cents hospitalisés. Là aussi, des difficultés ont surgi, car Clermont dessert une grande partie du département des Hauts-de-Seine, très sous-équipé dans ce domaine. Il *faut donc, non seulement réinsérer* les malades et les traiter dans leur milieu, mais aussi déplacer les équipes, les infirmiers, les aides-soignantes, qui s'étaient établis défi*nitivement, pensaient-ils,* à Clermont.

Malgré tout, le visage de cet hôpital a aujourd'hui changé. *Les* immenses salles communes où le psychiatre, débordé, ne faisait que *de rares* apparitions, ont disparu. L'effarante vétusté qui, il y a quelques années encore, donnait la mesure de ce qu'a été cet asile, s'estompe sous *l'impulsion d'un* directeur, chartiste, enseignant d'albanais à l'université et dont les idées à l'égard de la maladie mentale font preuve d'une remarquable modernité ; sous l'impulsion aussi de médecins et d'un personnel gagnés à *la cause de la psychiatrie non ségré*gative. Clermont, ce symbole de la relégation asilaire, a commencé a changer.

C'est alors qu'on apprend que les pouvoirs publics vont amputer les ressources affectées aux soins extra-hospitaliers. Pourtant la gauche, faisant suite en cela aux efforts déployés à la fin du précédent septennat, affirme depuis 1981 sa volonté d'encourager la psychiatrie « hors les murs ». On apprend aussi que les effectifs des internes dans la discipline vont chuter radicalement. L'émotion de tous ceux qui, à Clermont et ailleurs, après tant de déboires, tentaient de rendre aux malades mentaux le statut qu'ils n'auraient jamais dû perdre, celui de *malades précisément, est immense.*

CLAIRE BRISSET.

Une « erreur » de 350 millions de francs

Comment, pourquoi, les crédits nécessaires au traitement extra-hospitalier des malades mentaux, c'est-à-dire ceux que mettent en œuvre les « équipes de secteur », se trouvent-ils amputés, pour l'année 1984, de 350 millions de francs ?

Jusqu'à présent, les dépenses de psychiatrie publique étaient prises en charge de la manière suivante : la Sécurité sociale couvrait les besoins des patients hospitalisés, et les col*lectivités locales finançaient — souvent avec réticences —* les dépenses « de secteur » (extra-hospitalières). A l'occasion de la loi de décentralisation, il fut décidé de mettre à la charge de l'Etat les dépenses affectées aux traitements extra-hospitaliers. *C'est à ce stade* qu'intervient ce que les pouvoirs publics admettent être une *« sous-évaluation »* : l'administration a jugé que 2,070 milliards de francs suffiraient ; il faut, en réalité, 2,420 milliards pour couvrir ces besoins. Il en est d'ores et déjà résulté une chute notable de l'activité de nombre d'équipes de secteur et des suppressions d'emplois parmi ceux que ne protège pas le statut de fonctionnaire. Dans ces conditions, les quatre mois à courir, d'ici à la fin de 1984, s'annoncent extrêmement difficiles.

Les pouvoirs publics admettent *« avoir fait une évaluation insuffisante »* des charges incombant à l'Etat à l'occasion de cette réforme. *« Il est vrai,* disent-ils, *que certains départements rencontrent des difficultés pour honorer les demandes des équipes de secteur. »* Mais on souligne, de même source, que tout *sera fait pour qu'une solution soit* élaborée pour « boucler » 1984, et que le budget de 1985 devrait permettre de rétablir une situation normale.

Le gouvernement rappelle que l'orientation adoptée dès 1981 dans *ce domaine* et *qui consiste à donner* une forte impulsion à la psychiatrie « ouverte » est, bien entendu, maintenue. La solution d'avenir consiste évidemment à supprimer la dualité de financement qui est à l'origine d'une telle « bavure » et d'établir, là *comme ailleurs, le « budget global »*. Une même enveloppe permettrait ainsi de couvrir les besoins des malades, qu'ils soient hospitalisés ou non. Les pouvoirs publics entendent aussi fortement développer l'intégration de la psychiatrie à l'hôpital général.

Les médecins des hôpitaux psychiatriques doivent se réunir dès le début de septembre pour décider de l'action à mener afin d'obtenir la révision d'une telle erreur. Les internes, quant à eux, envisagent de se mettre en grève.

C. B.

EN BREF

Groupe M-5 : fausse nouvelle et optimisme policier

Les enquêtes policières sur le groupe M-5 donnent lieu à des « révélations » journalistiques qui aboutissent parfois à des imbroglios. Ainsi, jeudi soir 23 août. A 21 heures, Europe 1 annonce l'arrestation d'un des membres *de ce groupe, responsable* des attentats de Lyon, Annecy et Grenoble, les 13, 16 et 17 août. Cet homme aurait été arrêté, assure la *station* périphérique, après une longue filature à Orly (Val-de-Marne). On apprendra, une heure et demie plus tard, que l'homme en question est mis hors de cause.

L'information était erronée. L'homme en question a été arrêté à Paris — et non à Orly, — et sans filature préalable, par des *policiers de la direction centrale* de la police judiciaire. Son interpellation ne s'est cependant pas faite par hasard ou par erreur, sur la foi d'une simple *ressemblance* avec le portrait-robot d'un des membres du groupe, diffusé *depuis mercredi par la police.*

En fait, les policiers, qui paraissent avoir déjà cerné la nature du groupe M-5, son origine géographique — la région Rhône-Alpes, — ses motivations crapuleuses plutôt que politiques, ont jeté leurs *filets* traditionnels, comme dans toute enquête de cette nature. Toute personne qui peut, de près ou de loin, fournir des indications et des renseignements sur un remue-ménage récent dans le milieu lyonnais et ses antennes parisiennes, est interpellée et interrogée.

Ce travail de vérifications et de recoupements devrait rapidement porter ses fruits. L'arrestation des membres du groupe — pas plus de cinq, estiment les enquêteurs — serait proche. *« En tout cas, ce n'est pas une affaire de semaines »,* confie-t-on dans les milieux policiers.

Un gardien de la paix antillais blessé par des CRS

Un gardien de la paix antillais affirme *avoir été frappé par des* CRS, lors d'un contrôle d'identité à Paris alors qu'il était en civil.

Le 6 août en fin d'après-midi, devant un restaurant du quartier de Barbès où vivent de nombreux immigrés, M. Sebastien Pyram, âgé de trente-quatre ans, gardien de la paix à Argenteuil (Val-de-Marne), qui n'était pas en service, aurait conseillé à *un autre Antillais, qui* était en train de protester contre un contrôle effectué par des CRS de *« ne pas discuter »*. Un CRS lui aurait alors demandé ses papiers d'identité, qu'il aurait présentés, en refusant cependant de se laisser *fouiller. Le CRS lui aurait alors* donné un coup de tête. Emmené ensuite dans un car de police, M. Pyram se serait fait « tabasser », les coups étant agrémentés d'injures racistes. C'est seulement lorsqu'il a réussi à sortir sa carte professionnelle que les CRS auraient changé d'attitude, l'accompagnant à l'hôpital tandis que le commissaire du dix-huitième arrondissement venait en personne lui présenter des excuses.

La version des CRS est différente. Contrôlant un groupe qu'on leur avait signalé comme des revendeurs de drogue, ils affirment que M. Pyram s'est approché d'une personne soumise au contrôle, en lui conseillant de ne pas se laisser fouiller. Conduit au car de police pour une vérification d'identité, M. Pyram aurait saisi un bâton qui s'y trouvait et en aurait frappé un CRS. M. Pyram aurait ensuite été blessé durant la bagarre qui a suivi.

Souffrant de traumatismes faciaux et dentaires, le gardien de la paix antillais a reçu dix jours d'arrêt de travail. Il a porté plainte contre X..., avec constitution de partie civile, pour coups et blessures, le 11 août, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. Une enquête administrative a été ouverte par l'Inspection générale de la police nationale.

Les policiers de Metz n'ont pas commis de « bavure »

Deux syndicats de policiers ont dénoncé, mercredi 22 août à Metz, les critiques contre l'action de la police formulées par le mari de Mme Ouardia Aoudache, quarante-sept ans, décédée le 14 août, quelques heures après une perquisition à son domicile et son audition au commissariat de Jœuf (Meurthe-et-Moselle). M. Gérard Laffitte, pour le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), et M. Manfred Henrion, pour le Syndicat national des commissaires de police, ont affirmé que les policiers, lors de la perquisition, *« n'ont fait usage d'aucune violence ni de propos racistes »,* mais qu'ils ont utilisé *« des moyens coercitifs prévus par la loi »* devant l'attitude des enfants de Mme Aoudache.

Celle-ci fut conduite au commissariat pour une fouille corporelle, car elle avait refusé de produire des bijoux, dissimulés sur elle lors de l'entrée des policiers, qui enquêtaient précisément sur un vol de bijoux. Les deux syndicalistes ont répété, après le procureur de la République de Briey (*le Monde* du 22 août), que *l'autopsie* de Mme Aoudache, diabétique, ne laissait aucun doute sur les causes naturelles de son décès.

Après les ULM des avions « allégés »

Intermédiaire entre l'avion de tourisme et l'ULM, le J3-Kitten a fait ses premiers essais mercredi 22 août sur l'aérodrome de Brioude, en Haute-Loire. Cet appareil de 113 kilos, qui peut voler à 110 kilomètres à l'heure, monter à 2 000 mètres d'altitude et parcourir plus de 300 kilomètres, est directement dérivé du célèbre Piper Cub dont il se présente comme un modèle réduit ; mais pesant moins de 150 kilos, il peut être piloté avec un simple brevet d'ULM.

D'après son constructeur, M. Pierre Bourgeois, qui va produire une dizaine d'*exemplaires par mois* dans son usine de Gap (Hautes-Alpes), *« la véritable nouveauté de cet appareil est de concilier la totale sécurité et les caractéristiques d'un avion de tourisme avec la maniabilité et les avantages d'un ULM »*. Le prix du *J3-Kitten* avoisinera 80 000 francs en état de marche, mais on pourra l'acheter en pièces détachées, à divers stades de montage, à partir de 40 000 francs. M. Forca, essayeur de l'avion et chargé de sa commercialisation, indique que l'heure de vol reviendra à moins de 100 francs — la consommation ne dépasse pas 5,6 litres à l'heure

DES PRIMATES VIEUX DE DIX-HUIT MILLIONS D'ANNÉES DÉCOUVERTS AU KENYA

Un important site préhistorique contenant des fragments de squelettes de primates vieux de dix-huit millions d'années, ainsi que des fossiles de serpents et de lézards géants, a été mis au jour au Kenya par des scientifiques américains.

Les ossements découverts pourraient, selon les chercheurs, appartenir à des singes du genre *Dryopithecus africanus* (appelés aussi Proconsul) — primates, pesant entre 9 et 11 kilogrammes et hauts d'environ 50 centimètres — considérés par nombre de spécialistes comme étant les ancêtres communs des grands singes actuels et de l'*Homo erectus* (l'aïeul de l'homme).

Cette découverte a été faite sur l'île de Rusinga, située sur le lac Victoria, par MM. Alan Walker et Mark Teaford, anatomiste et anthropologue américains de l'université John Hopkins, à Baltimore, et par M. Richard Leakey, directeur du Muséum national du Kenya. Ce dernier est le fils de Mary et Louis Leakey qui, en 1948, avaient mis au jour, à quelques kilomètres de là, le premier crâne appartenant à un Proconsul.

● *Plus de 50 kilos d'or saisis près de Maubeuge.* — La brigade des douanes a interpellé, mercredi 22 août, non loin de Maubeuge (Nord), MM. Abdel Malid Tizaoui, trente-quatre ans, et Ali Ferrahi, quarante-sept ans, deux chômeurs de nationalité marocaine domiciliés en France. Circulant à bord d'un break R18 et venant de Belgique, les deux hommes transportaient 57,5 kilos d'or en lingots. Le précieux métal avait été dissimulé entre l'aile arrière et le réservoir de la voiture. Ils ont reconnu en être à leur sixième voyage et avoir déjà introduit 139 kilos d'or en France.

● *Trois blessés au camp militaire de Canjuers.* — Trois soldats du rang ont été blessés, dont deux grièvement, jeudi au cours d'une séance de tir au camp militaire de Canjuers (Var). L'accident a été causé par l'explosion prématurée d'une charge d'obus de 155 millimètres. Les trois blessés ont été évacués sur l'hôpital militaire Laveran à *Marseille*. Leurs jours ne semblent pas en danger.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A AIX-EN-PROVENCE

Le «mystère» Granet et le tourment du dix-neuvième siècle

Beaucoup de visiteurs d'Aix-en-Provence ont observé que, comme certains personnages à la fois attachants et décevants de la vie provinciale, le musée Granet mettait longtemps à trouver son équilibre. Le regretté Louis Malbos, que vient de remplacer un jeune conservateur, s'ingéniait depuis plus de trente ans à étendre l'emprise de son service, et il avait raison. Il restait à aménager durablement cet ancien prieuré de Malte pour donner au musée la haute qualification moderne qu'exigent le lieu, un fonds exceptionnel et une belle réputation. On y arrivera certainement. C'est en tout cas plus urgent que de mutiler pour les commodités du Festival la belle cour de l'archevêché et du musée classique des tapisseries à l'autre bout de la ville.

Justement, les deux manifestations de cet été – la présentation de quelques tableaux de Cézanne mis en dépôt par les musées de France et l'exposition d'aquarelles de Granet – indiquent bien, par leur rencontre même, ce qu'il faudrait faire. Elles invitent à une réflexion sur les destinées inégales des peintres au siècle dernier, les ambitions, les inquiétudes et la tendance méditative des tempéraments provençaux. Le hasard nous sert : François Marius Granet (1775-1849), l'ami d'Ingres, spécialiste de la petite « scène de genre historique », était passionné par l'aquarelle, cela cinquante ans avant Paul Cézanne (1839-1906), qui n'a évidemment pas ignoré son compatriote et qui a, lui aussi, tiré un parti extraordinaire de la peinture à l'eau. Les imprécations de Cézanne contre son temps sont bien connues et sa colère contre l'oubli où le maintenaient autant son besoin de solitude que l'indifférence des coteries parisiennes. On est un peu étonné de lire ce qu'écrivait en 1840 Granet, devenu incroyablement amer : « *Les jeunes gens, à tort ou à raison, nous ont rayé de la liste des artistes : plus de gloire, plus de fortune, tout cela nous a été enlevé. Paris est un exil à peine doré. Dès qu'on le peut, il faut retourner à Aix, au soleil, à la paix.* »

De l'histoire au paysage

De quoi se plaignait donc ce petit homme aux yeux noirs dont Ingres a fait un portrait qui le rend si présent et sympathique, avec quelque chose d'un petit peu borné ? Granet avait adoré Rome, où il arriva en 1802 ; il s'y était trouvé dans la joie, mais – chose étrange – ce fut pour peindre des catacombes, des cloîtres, des scènes de prison ; *le Chœur des capucins* (1812), avec ses ombres rousses et ses coups de lumière obliques, lui fit une réputation. Ce chœur mélancolique, on le lui redemanda ; il le recopia, le romantisme était là.

Rentré à Aix en 1827, Granet peignit encore un grand tableau des *Chartreux*. Il était pris au piège du « genre » qu'il s'était fabriqué : des tombeaux et des galeries sombres, il était passé aux « scènes de genre historique », souvent empruntées au culte des génies : son *Poussin mourant* présenté au Salon de 1834 fut encore apprécié ; tout se passe dans la pénombre et l'immobilité, engendrant une curieuse peinture, à la fois morne et recueillie.

Les compositions de Granet, surtout les petites, se reconnaissent aussitôt : elles possèdent une sorte de charme un peu sec avec leurs ténèbres brunes et l'obsession des salles ou des voûtes refermées en souterrain. Vers 1840, cela n'intéressait plus personne, d'autant plus que Granet s'était mis à la peinture d'histoire à la mode, dans le goût « troubadour » où les rivaux brillants, à commencer par Ingres, ne manquaient pas. Il produisit, dans ce grand courant de l'imagerie rétrospective, des évocations pittoresques plutôt fades : *Godefroy de Bouillon* (1840), et surtout une sorte de chronique contemporaine : *le Roi Louis Philippe remet la barette au cardinal de Chevarus dans la chapelle des Tuileries le 10 mars 1836* (Salon de 1837), et beaucoup d'autres. Nommé en 1833 conservateur du musée de Versailles, le bon Granet, honnêtement et de plus en plus tristement, répondait à la commande officielle.

Où est le mystère ? Il tient au fait qu'il existait parallèlement un surprenant Granet aquarelliste, dont l'excellente exposition d'Aix révèle un chapitre peu connu ; tous les *paysages* de *Paris et Versailles* appartiennent précisément à ces années 1838-1840. Granet a légué tout son œuvre à sa ville. Il y a, jouant sur quarante années, plus de mille de ces paysages sur papier, où le lavis coloré glisse finement sur l'esquisse au crayon. On en voit ici deux cent cinquante (1) : les frondaisons de Satory, une pièce d'eau du parc toute grise (c'est l'hiver), les nappes de la Seine, le ciel mauve sur un bouquet d'arbres... tout cela dans le format constant du carnet à dessin, fait de la notation première sur la feuille bien mouillée, direct, simple, économique, sans figures – ou presque (on se repose enfin des scènes historiques), – d'une curieuse résonance grave. Ce Provençal avait réduit Rome aux catacombes brunes et argentées ; Versailles devient pour Granet errant au petit matin dans le parc un espace vaporeux, vert et jaune, sans structure; Paris est fait de silhouettes hivernales, même pas d'ombres fortes. Tout cela peint pour soi-même, pour le plaisir, pour rien.

On dira : préimpressionnisme, comme si cela expliquait quelque chose. Mais non. Il faut chercher plus haut, plus loin. La nudité de l'espace, le découpage qui isole un mince feuillage, font penser parfois aux paysages de Caspar Friedrich. A Rome, autour de 1804, tout le monde expérimentait l'aquarelle que les Britanniques mettaient à la mode. Après tout, le *new method* de Cozens date de 1785, et c'était déjà la théorie de la « tache » génératrice de l'effet visionnaire. On se croirait presque en présence des recherches du lavis oriental.

En 1795, Chateaubriand en exil à Londres avait publié une *Lettre sur le dessin dans les paysages*, qui préparait à l'idée de cette peinture « autre », tellement différente de la pratique de l'école française. Les paysages romains de Valenciennes, généralement à l'huile sur papier, possédaient dès avant 1800 une sorte de fraîcheur abstraite difficile à oublier. Granet a absorbé ces curiosités et ces préoccupations marginales.

Son destin s'éclaire ainsi d'un jour modeste un peu bizarre. Cette satisfaction privée que, depuis l'Italie, il se donnait à lui-même, c'est ce qui nous retient le plus aujourd'hui. A condition, comme on l'a fait à Aix, de donner jusqu'à la monotonie le déploiement voulu. La technique des taches vaporeuses est très différente de celle de Cézanne, dont les touches constructives obéissent à un calcul qui tient tout en suspens. Des rapprochements sont à chercher sans doute du côté de Corot, Huet... mais ce sont des peintres plus jeunes, moins timides aussi.

On doit plutôt regarder du côté d'artistes voués comme Granet à une production narrative et scolaire, et qui, dans cette première moitié du siècle dernier, où tout foisonne, ont comme lui fait des expériences de paysagisme restées méconnues et conservées dans l'atelier : Léon Cogniet, par exemple, de vingt ans plus jeune que Granet, qui à Rome, de 1817 à 1824, a multiplié – à l'huile sur papier – des paysages « tachistes » d'une réelle beauté, avant de se consacrer aux grands beaux sujets qui plaisaient au salon : *Tintoret peignant sa fille morte* (1843), comme Paul Delaroche et Horace Vernet (2).

Le mélodrame discret

Ce jardin intime de l'aquarelle nous laisse moins loin qu'on ne croirait des problèmes du romantisme, du réalisme, etc.; tout compte fait, on les retrouve en quelque sorte à revers. Dans le vaste travail de révision qui est mené depuis une dizaine d'années en France et – beaucoup aussi – dans les universités américaines, des phénomènes contraires trouvent place en dehors des catégories un peu trop simples et au fort relent polémique dont on s'est contenté jusqu'ici. Bref, l'heure est à un nouvel examen des termes, en n'oubliant jamais le mouvement rapide de la mode – dont se plaignait Granet – et le renouvellement lent mais régulier de l'art « officiel », qui finit toujours par proclamer et couvrir d'or ce qu'il condamnait hier.

Dans un petit livre très stimulant, où un certain nombre de ces notions sont examinées de près, Ch. Rosen et Henri Zerner soulignent l'impact profond, intime, irréversible de ce que nous sommes réduits à appeler toujours le romantisme : le besoin de changer quelque chose à l'ordre établi – et d'abord en art – pour libérer l'expression poétique, la sensibilité propre, etc. (3), mais associé, comme le rappellent les *Lettres de Dupuis et Cotonet* (1836) de Musset, aux petites provocations sociales que sont le port de la barbe et des vêtements flottants, et porté par le goût du mélodrame.

Le mélodrame discret, la mélancolie poétique, c'est le registre de Granet sur le plan professionnel comme dans ses exercices privés. Il n'est pas nécessaire d'apparaître au premier plan pour être de son temps.

En s'adonnant à la « scène de genre historique » comme tant d'autres mais peut-être avec plus de conviction, il ramène le grand tableau d'histoire à l'anecdote, à un éclairage, à quelque chose de « vrai » : il s'efforce ainsi d'échapper à la hiérarchie académique des « genres », qui ne cesse de tourmenter ces générations : Rosen et Zerner ont raison d'y insister. En s'accordant les satisfactions de l'aquarelle, en se complaisant au petit paysage, Granet valorise le « fragment », l'instantané, la nudité, hors de toute considération savante ; il ne s'agit pas d'études pour une grande composition, ni même d'exercice. Plutôt un bonheur gratuit. Rien d'émouvant comme l'attention soudain portée à ce qui était « marginal », insignifiant ou, au mieux, accessoire. On échappe à la règle, à la « centralité » du travail préconçu.

Granet illustre ainsi un comportement qui ne cesse de se répercuter par la suite. En un sens, tout le siècle n'a cessé d'être tourmenté par le « sujet ». On réagit non seulement au cadre des « genres » qui règne sur l'institution des Salons, mais aussi, par bouffées soudaines, à la nécessité d'un « argument », d'un thème. Une peinture sans allégorie, sans prétention morale, sans « leçon », serait l'équivalent de ce livre sans sujet, sur « rien », dont parle Flaubert en 1852, le livre où l'on se contenterait d'« *écrire bien le médiocre* », c'est-à-dire l'immédiat, le quotidien, le matin vide et pur. Des rêveries de ce genre devaient traverser le Granet grave, simple et las de 1840. Un des gros problèmes du siècle commençait à mûrir.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Granet. Paysages d'Ile-de-France. Aquarelles et dessins : 247 numéros. Présentation Ch. de Peretti. Introduction et notices de D. Coutagne. Etude de L. Malbos, Prieuré des chevaliers de Malte (Musée Granet), Aix-en-Provence.

(2) F. Haskell, « The old masters in nineteenth century french painting », dans *The Art quarterly* (New-York), 1971 et *Rediscoveries in ancient art*, Londres, 1976.

(3) Ch. Rosen et H. Zerner, *Romantism and Realism. The mythology of nineteenth century art*, The viking press, New-York, 1984 (Recueil d'articles réorganisés).

■ RENCONTRES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE COMMARQUE. – En parallèle avec une large enquête scientifique sur les châteaux périgourdins et en relation avec l'animation de la vallée de la Vézère et du Périgord noir, l'Association culturelle de Commarque organise des Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire (du Moyen Age à l'époque contemporaine). Elles se tiendront au Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) de Sireuil et au château de Commarque, actuellement en restauration, les 28, 29 et 30 septembre prochain. Le thème de ces premières Rencontres (elles auront lieu tous les deux ans) portera sur « Châteaux et sociétés du XIVe au XVIe siècle ». L'accent sera mis sur le problème de la transformation, de la multiplication et du financement de la construction des châteaux périgourdins pendant ces trois siècles.

A MORTAGNE-AU-PERCHE

Le temps qui se remonte

Le Perche, entre Beauce et Normandie, recense ses cadrans solaires dans les alentours de Mortagne-au-Perche, Rémalard et Nocé. Il existe en effet une commission nationale, branche de la Société astronomique de France, qui recherche, fiche et photographie les moyens solaires de compter les heures.

Dans cette chasse au bon vieux temps, Mortagne-au-Perche est allée plus loin. Invoquant Léonard de Vinci, Copernic, Galilée, Descartes, Newton, Leibnitz, mais aussi Breguet et Guillaume, l'Association des amis du musée Alain – le plus illustre des fils de Mortagne, – avec le concours de la direction des Musées de France, du Conservatoire national des arts et métiers et d'un grand nombre de spécialistes de l'horlogerie, notamment franc-comtoise et helvétique, a organisé une exposition où figurent, certes, quelques cadrans solaires, mais dont le thème est plus particulièrement « l'influence du magasin d'horloger-bijoutier sur la société rurale environnante ». Influence que l'animatrice, Mme Antoinette Guerrini, définit ainsi : « *Découverte par le client de la technique et d'un art dont l'horloge ou la pendule sont, chez lui, les symboles en même temps que ceux de la continuité familiale* ».

De « l'horloge silencieuse » on passe donc aux mécanismes qui sonnent ou murmurent, ceux que vendent ou réparent, notamment au dix-neuvième siècle, les commerçants-artisans des petites villes : vieilles comtoises dans leurs longues tuniques de bois verni, montres à clé, horloges peintes de la Forêt-Noire, tableaux romantiques où le clocher du village porte un cadran véritable.

A côté de ces trésors rustiques, des cartels Louis XV et Louis XVI et même des pendules japonaises, où les heures sont proportionnelles à la durée des jours et des nuits.

Signe des temps : au-dessus du vieux portail Saint-Denis, où elle est installée, l'exposition est bardée de systèmes de sécurité. Et la plupart des prêteurs ont tenu à rester anonymes : inutile d'alerter les cambrioleurs.

J. P.

★ Mortagne-au-Perche, musée Alain. Jusqu'au 14 octobre.

THÉÂTRE

Mort de Xavier de Courville

L'Arlequin aristocrate

Xavier Bernard de Courville s'est éteint dicrètement, le 1er août, au manoir de Batz, en Loire-Atlantique. Ce vieux monarchiste sera regretté en Albanie marxiste-léniniste. En France, les amateurs de théâtre se souviendront de cet aristocrate drapé du manteau d'Arlequin. Exégète de Marivaux, il était aussi l'auteur d'une thèse sur l'acteur italien Lelio Riccoboni.

L'Albanie ? Xavier de Courville, après avoir enseigné au Maroc après la guerre de 1914-1918, initie pendant sept ans les jeunes Albanais à la littérature, au lycée français, qu'il dirigea. Les maîtres de l'Albanie aujourd'hui lui doivent leur culture française et n'ont cessé de lui en savoir gré.

Mais avoir enseigné Racine à M. Enver Hodja n'est qu'une péripétie dans la longue vie de Xavier de Courville. A quinze ans, en 1911, il joue dans le salon familial, avec ses sœurs, comédies, tragédies et extraits d'opéra. Le succès dépasse le salon : la critique traditionaliste salue ce jeune défenseur du goût français. Il monte la Petite Scène. Il en est le directeur, le metteur en scène, le décorateur, le costumier, le régisseur, en même temps que l'acteur principal. Ses amis, parmi lesquels Hervé Alphand, le suivent souvent sur les planches.

Pendant plus d'un demi-siècle, la Petite Scène qui deviendra le Théâtre d'Arlequin, le Studio d'Arlequin puis le Micropéra, joue aussi bien Marivaux que des opérettes, des opéras minuscules, ressuscite des chansons folkloriques, toujours salué par la critique et un public amical et toujours renouvelé. Avec sa femme, Jacqueline Casadesus, Xavier de Courville apporte une rigueur de professionnel à une entreprise à laquelle il ne demande que de couvrir ses frais, installant ses tréteaux au Petit Théâtre du musée Grévin ou dans des salles grandes comme le salon de son enfance.

La mandoline d'Arlequin octogénaire vient de se taire.

J.P.

MUSIQUE

« LA FLUTE ENCHANTÉE » à Salzbourg

Le librettiste prend sa revanche

La Flûte enchantée, réalisée par Jean-Pierre Ponnelle au manège, au rocher de Salzbourg, sous la direction musicale de James Levine, bat des records de longévité : elle revient chaque année, depuis 1978, avec une distribution qui ne change guère.

Ce succès est dû, sans doute, à l'excellente adéquation de la mise en scène avec le public cosmopolite du Festival : grand spectacle pour grands enfants correspondant à l'image que beaucoup se font de « l'enfant Mozart » et du folklore autrichien. Si les places ne coûtaient de 1 000 schillings à 2 400 schillings (500 francs à 1 200 francs environ), on dirait qu'il s'agit, avant tout, d'un spectacle « populaire ».

Qui ne succomberait au charme de ce vaste jardin, boîte à malice où se promènent les arbres, où montent et descendent les pyramides, les temples, le divan de Pamina, les repas et le petit théâtre personnel de Papageno, représentant son bon pays salzbourgeois tandis que, sur la muraille du manège, la Reine de la nuit apparaît au milieu d'une étincelante nébuleuse d'étoiles concentriques et que le soleil de Sarastro étend, derrière les trois rangées de galeries, ses immenses rayons couleur de miel ?

Pourtant, la cérémonie maçonnique, très distinguée, paraît quelque peu lointaine, et le sens des épreuves assez diffus en regard de la comédie bondissante de Papageno, maître en ce jardin, dont on ne nous épargne aucun des monologues, avec des jeux de scène et des gags multipliés qui font basculer l'œuvre dans l'anecdote comme si le librettiste Schikaneder prenait sa revanche sur Mozart. Et Christian Bœsch, titulaire du rôle depuis sept ans, garçon très plaisant à la voix gaie et légère s'en donne à cœur joie.

On n'y trouverait rien à redire si l'essentiel, le frémissement, la ferveur, l'enthousiasme de Mozart, son sens du mystère, le sérieux du parcours initiatique ne passaient au second plan, par l'éparpillement de l'action dans un lieu trop étendu et une direction d'orchestre tirée à quatre épingles, lisse, limpide comme une eau claire. Après tant d'années, James Levine semble n'avoir rien découvert au-delà des sonorités lumineuses de la Philharmonique de Vienne.

Les chanteurs restent d'une qualité exceptionnelle : la merveilleuse voix à fleur d'âme d'Ileana Cotrubas, le moelleux paternel et la rudesse grandiose du timbre de Martti Talvela (Sarastro), les aigus d'acier miroitant de la Reine de la nuit (Zdzislawa Donat), la fermeté et la vaillance dorées de Tamino (Peter Schreier), la voix fine et le jeu désopilant d'Horst Hiestermann (Monostatos), et Papageno, les prêtres, les enfants, les gardes, les trois Dames, etc. Mais la plupart manquent un peu de fraîcheur, de spontanéité et d'émotion à force de répéter chaque année les mêmes expressions, les mêmes gestes dans un cadre immuable. Il faudrait maintenant retrouver Mozart à sa source et oublier un peu Schikaneder, dût le pittoresque local en souffrir.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« LA LOI DU SILENCE », d'Alfred Hitchcock

Dieu compte les siens

I Confess (*la Loi du silence*, 1952) mélange très franchement une double thématique, le suspense et la religion. Ou plus gravement l'assassinat et la foi catholique. L'histoire, pour Alfred Hitchcock, et il l'a répété à François Truffaut dans leur célèbre livre d'entretiens, vient après le thème. Et François Truffaut insiste justement, à propos de *I Confess*, sur la difficulté de réconcilier l'élément criminel et l'élément religieux du point de départ, une pièce de l'auteur français Paul Anthelme parue en 1902 et intitulée *Nos deux consciences*.

« *En fait*, déclare Hitchcock, *ce fut difficile et le résultat final plutôt laborieux. Toute l'adaptation manquait d'humour et de subtilité.* » Et par là il n'entend pas tellement qu'il aurait pu faire une œuvre plus drôle, mais que son « approche » aurait dû être plus ironique. Vivant dans l'angoisse permanente – un récent ouvrage anglo-saxon le confirme encore, – le cinéaste, malgré lui, oppose deux êtres angoissés, le vrai criminel, Otto Keller (Otto Hasse), qui traîne derrière lui sa rancœur de réfugié allemand, et le criminel putatif, l'abbé Michael Logan (Montgomery Clift), qui traîne lui aussi un boulet, son ancienne liaison avec Ruth (Anne Baxter), aujourd'hui mariée à un avocat.

« *Criss Cross* », comme disait justement un des deux héros du film précédent d'Hitchcock, *l'Inconnu du Nord-Express* : échange des crimes, donc des culpabilités. Otto, en supprimant l'avocat Vilette, qui avait découvert le pot aux roses, le roman d'amour de Logan et de Ruth, et voulait les faire chanter, rend un fieffé service à son employeur – il travaille comme sacristain à la paroisse où exerce l'abbé Logan. Peut-on croire avec François Truffaut et nombre d'exégètes qu'au départ Otto est entièrement innocent ? Otto Hasse, l'interprète, le rend tellement papelard, cureton, qu'on trouve son destin de meurtrier bourré de remords presque logique. Le coup de pouce d'Hitchcock consiste à faire quelque part du « méchant » le double du « bon » par excellence, le prêtre. Le fil romanesque est ténu, le dénouement inéluctable. On comprend les délires d'interprétation théorique des *Cahiers du cinéma* à l'époque de leur militantisme chrétien.

Comble de méchanceté, Alfred Hitchcock a situé (et tourné en partie) son film dans la ville de Québec, capitale du Québec et de la communauté francophone du Canada, à une époque où une croyance qui peut ressembler à de l'obscurantisme signifie en même temps survie historique dans un océan anglo-saxon. Catholique anglais, il n'a cure du problème et ramène le sujet au seul drame de conscience. Tenu par le secret de la confession, l'abbé Logan ne peut révéler la vérité sur l'assassinat commis par son subalterne.

Le film reste bâtard mais nous touche, bien au-delà de l'échange des crimes, par ce vieux fond religieux ineffaçable. Et si malgré lui, contrairement à ce qu'on dit, Alfred Hitchcok était totalement, profondément sincère ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les grandes reprises.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES

PROGRAMMES



■ JEUNESSE ET MER. – Du 25 août au 2 septembre à Dinard, le VIIIe Festival international jeunesse et mer présente une sélection de courts métrages et, pour la première fois, des longs métrages ayant tous la mer pour thème. Renseignements : (99) 46-83-11 et 46-83-12.

■ CINÉMA DES MINORITÉS. – Le septième Festival du cinéma des minorités nationales de Douarnenez aura lieu du 27 août au 2 septembre. Plus de quarante films seront présentés autour du thème retenu cette année : « Les peuples indiens d'Amérique latine, le cinéma breton et celtique ». On pourra également écouter de la musique indienne avec le groupe Bolivia Manta. Renseignements : (98) 92-97-23.

SPECTACLES

théâtre

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 20 h 30 : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Revions dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara : 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai *deux mots à vous dire.*

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : les Insomniaques.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45, 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

GRENIER (380-68-01), 22 h : Au nom du père et au nom du fils.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE-GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ballet Lemba.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères, d'Offenbach.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : *le Roi-Cerf.*

Les concerts

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Trouvères et troubadours).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Nakai (Chopin, Ravel, Debussy, Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

GIBUS (700-78-88), 22 h : Rock.

HOTEL SOFITEL - MONTGOLFIER (554-95-00), 22 h : G. Leroux.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra.

PATIO-MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : Maxim Saury Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Johnny Griffin Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

TROIS MAILLET (354-00-79), 23 h : La Veille.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : F. Clément (Bach, Ballif, Leguay).

Station RER Auber, 16 h 30 : Orchestre de contrebasses.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Or dans la rue, de K. Bernhardt ; 19 h, cinéma japonais : Hideko, receveuse d'autobus, de M. Naruse ; 21 h, la Cible humaine, de H. King.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Street of Forgotten Men, de H. Brenon ; 17 h, cinéma japonais : le Goût du riz au thé vert, de Y. Ozu ; 19 h, l'An 01, de J. Doillon, A. Resnais, et J. Rouch.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – *V.f. : Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : *George V, 8e* (562-41-46).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Vendredi 24 août

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (v. ang., v.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

HERCULE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BON ROI DAGOBERT, film franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (*) (le Retour de l'inspecteur Harry), film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 15e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All.) (**) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Rotonde, 6e* (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIÈGE (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ULTIME VIOLENCE (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY DOLL (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HARDCORE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – *V.f., Marivaux, 8e* (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsh), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.

L'ETE DES STARS : Rialto, 19e (607-87-61) : Clint Eastwood (v.o.) : l'Inspecteur Harry ; un Shérif à New-York ; l'Évadé d'Alcatraz.

FANTASTIQUE, FICTION (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Hurlements ; Salo ou les 120 Journées de Sodome (**) ; L'Exorciste (**) ; Pulsions (**) ; ven. : Au-delà du réel (*) ; le Cercle infernal (*).

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : Covergirl.

HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : les Oiseaux.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) : Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Une femme disparaît.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : la Femme à abattre.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

MONTGOMERY CLIFT (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : le Bal des maudits.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : Panique dans la rue.

QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55) : la Drôlesse.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la *Rivière sans retour* ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporter ; San *Clemente* ; *Faits divers* ; Numéro zéro ; les Années déclic.

COMMUNICATION

Vendredi 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
Avec Lio, Charlotte de Turckheim et Sacha Distel ; des extraits de dessins animés : l'Apprentie sorcière ; Saludos Amigos ; et le Jardin de Mickey ; l'Heure symphonique ; des amours de coccinelles...

21 h 50 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.
Les étangs à monstres. Réal. J.-Cl. Bringuier. (Redif.)
Troisième partie du portrait de Jean Rostand, poète, écrivain, biologiste, amoureux de la vie, disparu en 1977.

22 h 55 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Un monde différent.

23 h 15 Journal.

23 h 25 Les Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Avec Bullet.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora.
L'oncle Gino est appelé à Linasa, où deux familles se disputent allégrement, car un jeune homme a mis enceinte sa fiancée alors qu'il n'est pas en mesure de l'épouser. Tout semble se prêter à l'aventure dans cette série. Le cadre comme les personnages, sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le vingtième siècle de Raymond Aron. En hommage au philosophe disparu le 17 octobre 1983, rediffusion de l'émission du 23 septembre 1983. Avec François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, écrivain et journaliste, et Raymond Aron (Mémoires, cinquante ans de réflexion politique).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : le Jeu du solitaire.
Film français de J.-F. Adam (1976), avec S. Frey, A. Valli, T. Lopert, F. Perrot, J.-C. Carrière, R. Tagli, E. Ullmo.
Un psychiatre, traumatisé par le suicide d'un adolescent qu'il soignait, rejoint son jeune fils en Haute-Provence. Le garçon est assassiné. Le père découvre vite l'assassin mais, curieusement, le protège. Film hanté d'obsessions, de culpabilité, de solitude, de mort. Néo-romantisme noir du destin individuel. L'interprétation de Sami Frey est en accord avec l'écriture glacée, secrète, de Jean-François Adam (qui se suicida en 1980).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Descente dans la police.
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
Planques, filoches, ferrages, perquises... Jean-Charles Deniau et Jean-Claude Morin ont suivi les policiers de la 3e division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Une caméra a été autorisée à suivre un groupe d'enquêteurs et d'inspecteurs en action. A travers une vitre-miroir, les reporters observent les truands au travail.

21 h 35 Série : Mazarin.
De P. Moinot, réal. Pierre Cardinal. Avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy... (Dernier épisode).
A mesure que va grandir son charisme, et celui de la France, Mazarin, malade, s'affaiblit et meurt laissant place au règne grandiose de Louis XIV.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Festival de Monte-Carlo : « Première symphonie en ut majeur », de Bizet, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Lawrence Foster.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Maroc.
23 h Bestiaire : l'orvet.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant-concert : Stravinsky, Ravel.
20 h 20 Concert : (émis de Stuttgart) : « Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre », de Bloch ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. U. Segel, sol. J. Berger, violoncelle.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : autour de Stéphane Mallarmé ; œuvres de Boulez, Debussy, Stravinsky, Wagner.

Les programmes du samedi 25 et du dimanche 26 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »

RÉDUCTION DES SALAIRES ET LICENCIEMENTS A L'AGENCE UPI

Le syndicat du personnel de l'agence de presse américaine United Press International (UPI) a annoncé, jeudi, avoir accepté une réduction de salaires de 25 % jusqu'à la fin de l'année et la suppression de deux cents emplois, afin de contribuer au redressement financier de l'entreprise. Cet accord de principe – qui doit être approuvé par l'ensemble du personnel – a été réalisé au terme de deux semaines de négociations entre le syndicat des agences de presse (Wire Service Guild) et la direction de l'agence, qui avait annoncé au début du mois un plan de réorganisation, prévoyant un nombre indéterminé de licenciements.

UPI, la deuxième en importance des agences de presse américaines (après Associated Press), emploie deux mille personnes environ et connaît des difficultés financières depuis une dizaine d'années. Son déficit d'exploitation serait toujours de l'ordre de 10 millions de dollars par an. – *(AFP.)*

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » MODIFIE SA FORMULE

Le Quotidien de Paris devrait se présenter, à partir du lundi 17 septembre, selon une maquette rénovée et avec des articles au ton différent, moins agressif. Une enquête réalisée par l'institut IPSOS aurait révélé, en effet, que *« la connotation sectaire »* de certains « papiers » a nui au caractère *« courageux »* de ses positions. Pour son directeur, M. Philippe Tesson, le journal doit, cependant, rester *« un journal de combat, à la fois très fondamentalement contre le socialisme et très circonspect vis-à-vis des hommes de l'opposition »*.

La nouvelle formule devrait *« restituer à sa véritable fonction* le Quotidien de Paris », en faisant, sur quarante pages, une meilleure utilisation de la photo, un changement de typographie et un nouveau « logo » (titre page une) qui le rapprocheront des tabloïds anglo-saxons. La partie magazine se répartira selon un cycle hebdomadaire dont le supplément « Livres » du mardi, qui sera suivi des suppléments « Spectacles » le mercredi, « Régions » le jeudi, « Tourisme, maison, beauté » le vendredi et « Télévision » le samedi. Un budget de 2,5 millions de francs sera consacré au lancement promotionnel du nouveau *Quotidien de Paris*.

En revanche, le projet de « city-magazine » *Capitale*, est de nouveau ajourné.

Rappelons que *le Quotidien de Paris* a été lancé, sous l'impulsion de M. Philippe Tesson – ancien rédacteur en chef de *Combat* – le 4 avril 1974. Interrompant la parution le 28 juin 1978 à la suite d'un conflit avec sa rédaction, M. Tesson relance le titre dans sa formule actuelle le 29 novembre 1979. Les ventes avaient « décollé » en 1981, pour atteindre une diffusion de l'ordre de soixante-quinze mille exemplaires en 1983, avant de connaître une érosion de 5 à 8 % sur Paris-surface, compensée par des résultats satisfaisants en province, qui se traduisent, au total, par une augmentation de 6 %.

ANNIVERSAIRE

Un promeneur dans Paris insurgé

(Suite de la première page.)

C'est cette extraordinaire journée de jeudi que je veux raconter. Elle a commencé pour tout le monde dans l'espoir, dans la certitude que les Alliés entraient à Paris le jour même. Déjà, on croyait en voir dans les rues.

Je raconterai ici avec humilité comment cet espoir énorme nous fit manquer, à Armand Salacrou et à moi, l'arrestation d'un espion de la Gestapo. Nous étions allés voir un ami qui logeait à l'Hôtel Beaujolais, calme petit hôtel sous les arcades du Palais-Royal, dont les fenêtres s'ouvrent sur les jardins. Nous approchions de la caisse vitrée lorsqu'un gros et grand homme rougeaud, vêtu d'un costume de tweed marron, tête nue, un paquet sous le bras, aborda Salacrou. Il paraissait ivre et harassé. *« Vous portez la Légion d'honneur*, dit-il à Salacrou avec un fort accent étranger. *Moi aussi. »* Il nous montrait du doigt le revers de son veston qui portait une brochette de décorations françaises. Salacrou, pressé, lui répondit brièvement, et nous nous dirigeâmes vers le patron de l'hôtel pour lui demander des nouvelles de notre ami.

Deux écrivains laissent échapper un espion

Cependant, l'homme aux décorations était allé s'asseoir sur un divan, près de l'entrée, et il s'était laissé aller en arrière sur les coussins, épuisé. Le patron nous dit à voix basse : *« C'est un Canadien parachutiste. »* Un Canadien ! Le premier Canadien ! Nous courûmes vers lui, et Salacrou lui souhaita la bienvenue en anglais. Il répondit en anglais puis en français ; nous le pressions de questions : d'où venait-il ? que faisait-il ici ? quand arriveraient les Alliés ? Il répondit avec bonne grâce : *« Je suis venu en auto, je précède le général Leclerc qui arrivera à quatre heures à l'Hôtel de Ville. J'ai d'autres amis dans la ville. »* Il releva son pantalon et nous montra ses mollets brûlés, couverts de taches brunâtres : *« Saint-Lô ! »* nous dit-il. Il riait lourdement, de lassitude et d'ivresse. Je lui demandai : *« C'est bien sûr qu'ils arrivent à quatre heures ? »* Son visage se durcit et ses yeux lancèrent un éclair que je ne remarquai pas sur-le-champ mais dont je me suis rappelé depuis. *« Sûr*, dit-il. *Et je donnerais tout au monde pour ne pas manquer leur entrée. »* Puis il frappa sur le paquet de linge enveloppé d'une toile noire qu'il avait posé près de lui, et il dit : *« Parachute... »*

Nous l'avons cru. Absorbés par diverses occupations, nous l'avons laissé là, puis nous avons retrouvé un groupe de nos amis en annonçant fièrement : *« Nous avons vu le premier Canadien. »* Je crois même avoir téléphoné la nouvelle à quelques personnes. Mais une charmante actrice, dont on révélera un jour les services pendant la guerre, après nous avoir écouté avec un sourire poli, téléphonait derrière notre dos à un capitaine du 2e Bureau : *« Il y a un Allemand en civil à l'Hôtel Beaujolais. Arrivez d'urgence »*.

Quand l'actrice et le capitaine se présentèrent à l'Hôtel Beaujolais, le faux Canadien avait disparu. La bonne foi du patron était entière ; il avait péché, comme nous, par précipitation : il avait trop envie de croire au miracle. La seule vengeance qu'on tira de lui fut d'envoyer son fils travailler quelques heures aux barricades. Mais le surlendemain, quand les Allemands tiraient sur la foule, je me rappelai le faux Canadien, l'éclair glacé que ses yeux avaient lancé et cette voix bizarre, presque menaçante, dont il avait dit : *« Je donnerais tout au monde pour ne pas manquer leur entrée. »*

Prochains articles :

LA DÉLIVRANCE EST A NOS PORTES
et UN JOUR DE VICTOIRE PARMI LES BALLES

Discret « Socrate »...

« Vous voilà général de brigade... » Ce jour de mai 1944, porte Maillot à Paris, dans le grouillement d'uniformes allemands, deux Français de l'ombre scellent leur pacte. L'heureux élu est Jacques Delmas, dit « Chaban ». Le résistant qui lui confère ses étoiles est Lazare Rachline, *alias* Lucien Rachet, ou encore « Socrate ». La scène se passe derrière une vespasienne de la porte Maillot. Le souvenir fera, plus tard, sourire Rachet.

En ce début de mai 1944, il arrive de Londres. Le général de Gaulle vient de lui confier la mission « clé », décisive à la veille du jour « J ». Il faut unifier la Résistance et préparer la libération de Paris. Sacré Rachet... Juif russe, né le 25 décembre 1905 à Gorki (Russie), naturalisé français le 18 février 1938, ingénieur des Arts et Métiers et industriel, père alors de trois enfants, il n'en est pas à son coup d'essai.

Ainsi, en juillet 1942, ce résistant a fait évader de la prison de Mauzac douze officiers britanniques et français. Il a, désormais, la confiance du général. Mai 44, il impose Chaban, qu'il a « jaugé » en une heure de promenade porte Maillot. Il doit, selon certains écrits, *« après consultation »* des divers pouvoirs de la Résistance en France, rendre compte *« au plus vite »* à de Gaulle, qui, lui, fixera le jour « J ». Le général veille à éviter deux écueils : une insurrection générale prématurée et une prise de pouvoir communiste. Controverse... « Socrate » part en fidèle éclaireur. Dans le creux d'une de ses dents, il transporte le microfilm de sa mission. Et, dans sa mémoire, les recommandations, *top secret*, de de Gaulle pour rester maître de Paris, vis-à-vis des alliés et des communistes.

« Socrate » réussit son exploit. Mais le 24 août 1944, dans Paris libéré en liesse, qui le repère ? Le général descend les Champs-Élysées, sous les fleurs et les hourras. Derrière lui, dans les rangs serrés des héros du jour, se cache Rachline. Fi des honneurs... *« L'homme respirait l'enthousiasme, l'intelligence et aussi une efficience qui s'imposaient d'emblée »*, se souviendra plus tard Jacques Chaban-Delmas. *« Lazare Rachline était également un homme de cœur. En un mot, il avait une âme. »*

Au lendemain de la Libération, Rachet est chargé de l'épuration et de la sécurité nationale, au ministère de l'intérieur. Il est nommé commissaire de la République. Collaborateurs traînés dans la boue, règlements de comptes, femmes tondues... Cette nouvelle mission est *« ignoble »*, confiera Rachet à ses proches. Fin septembre 44, il démissionne. Désenchantement, survenant après un drame ?

Le 10 juin précédent, à Lyon, son frère, chef de réseau, avait été fusillé à sa place. Par erreur. Lazare Rachline assumera sa succession à la tête des affaires familiales. Fin septembre, il reprend la direction des Usines métallurgiques de literie, à Saint-Denis, en banlieue parisienne. « Socrate » retrouve, dès lors, l'ombre chère à son cœur. Il n'en sortira qu'une fois, en 1949, pour être le premier témoin à charge contre René Hardy dans l'affaire Barbie.

Désormais, dans son salon, défilent les amis passés et présents, de Soustelle à Mendès France, de Camus à François Mauriac. Rachet, cofondateur de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), milite pour Israël. Il se passionne pour la presse. Il avait créé *Point de vue*. Il participera au lancement de *l'Express*, avec Jean-Jacques Servan-Schreiber. Mais, lorsque le général de Gaulle, revenu au pouvoir, lui propose un maroquin ministériel, il refuse. *« Seuls sont des héros ceux qui sont morts. Les autres ont fait leur devoir... »*

Le 27 janvier 1968, Lazare Rachline meurt à Paris. Il était officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, titulaire de la rosette de la Résistance et officier de l'Empire britannique (OBE). Avec lui, disparaît Lucien Rachet, titulaire de la carte d'identité n° 2, établie le 26 août 1944, par le gouvernement provisoire. Le n° 1 n'était autre que de Gaulle.

Qui, aujourd'hui, se souvient ? La discrétion de « Socrate » ne justifie pas l'oubli de ses missions...

DANIELLE ROUARD.

SPORTS

LA TRANSAT

Record sur l'océan pour « Charente-Maritime »

Les maxi-catamarans lancés pour la Transat Québec-Saint-Malo sont bien les TGV de l'Océan. Jeudi 23 août, *Charente-Maritime-2* a battu le record de la plus grande distance parcourue par un voilier en vingt-quatre heures, avec 460 milles (851 kilomètres), soit à la moyenne de 19,166 nœuds (35,49 km/h). L'ancien record était détenu, depuis le printemps dernier, par Eugène Riguidel et son trimaran *William-Saurin* avec 447 milles.

Les cinq bateaux de tête qui s'étaient détachés à la sortie du golfe du Saint-Laurent (nos dernières éditions) continuent d'avancer pratiquement à la même vitesse que la dépression qui se déplace d'ouest en est en leur fournissant des vents portants de plus de 20 nœuds. Ainsi, malgré son train d'enfer, le *Charente-Maritime-2* de Pierre Follenfant comptait encore 26 milles de retard sur le *Fleury-Michon-VII* de Philippe Poupon à la tombée de la nuit.

Le duel des deux grands bateaux jumeaux s'annonce d'autant plus passionnant que leurs skippers ont choisi deux options de navigation différentes. Philippe Poupon navigue un peu plus au nord de l'orthodromie (route la plus courte), pour être sûr de garder un bon vent en contournant, par le nord, l'anticyclone qui devrait sensiblement remonter à l'approche du week-end.

Pierre Follenfant, qui navigue une centaine de milles plus au sud, tente de tirer le meilleur profit du temps présent. Un émetteur spécial lui permet d'expédier, *via* satellite, des informations météo aussitôt traitées à Toulouse par un ordinateur qui détermine les meilleures options.

Les conditions météorologiques du week-end pourraient donc désigner le vainqueur parmi les cinq bateaux de tête qui devraient relier Saint-Malo dès la nuit du lundi 27 août au mardi 28. Jeudi soir, *Fleury-Michon-VII* n'était plus qu'à 1 491 milles de l'arrivée et précédait *Charente-Maritime-2* de 26 milles, *Royale* de 49 milles, *William-Saurin* de 108 milles, *Elf-Aquitaine-2* de 136 milles et *Formule-Tag* de 379 milles.

D'un sport à l'autre

● *Abandon de Bernard Hinault.* – A dix jours du championnat du monde cycliste sur route, Bernard Hinault donne quelques inquiétudes sur son état de santé. Jeudi 23 août, il a renoncé à prendre le départ de la deuxième demi-étape du Tour du Limousin après avoir eu dans la matinée une défaillance qui l'avait relégué à vingt-cinq minutes du vainqueur, le Danois Kim Andersen. Le champion breton, qui attribue sa défaillance à des troubles intestinaux, va continuer son entraînement et décidera de sa participation au championnat du monde mardi 28 août après la classique Paris-Bourges.

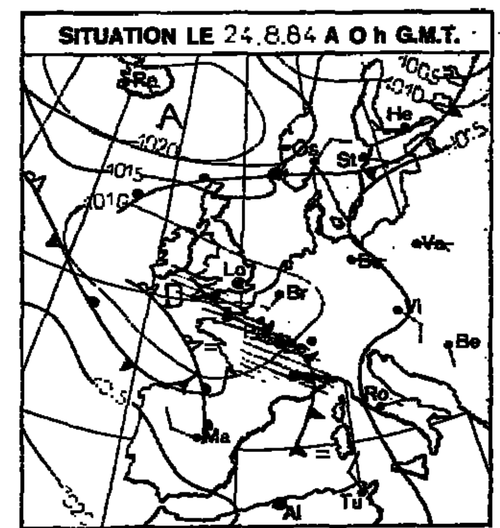
● *Records aux Jeux de l'amitié.* – L'Allemande de l'Est Sylvia Gueras, âgée de quinze ans, a battu, le 23 août à Moscou, le record du monde féminin du 100 mètres brasse en 1 mn 8 sec 29. L'ancien record appartenait à sa compatriote Ute Gueveniguer en 1 mn 8 sec 51 depuis les championnats d'Europe 1983 à Rome. Deux records d'Europe ont, d'autre part, été battus par les Soviétiques au relais 4×100 mètres messieurs en 3 mn 20 sec 19 et par Tatiana Kournikova sur 100 mètres papillon dames en 59 sec 41.

● *Tour de France des planches à voile.* – Les Français Gildas Guillerot en Windglider (planche olympique) et Gilles Calvet (Tiga) en catégorie open, ont remporté le Tour de France des planches à voile qui a pris fin le 23 août à Hyères.

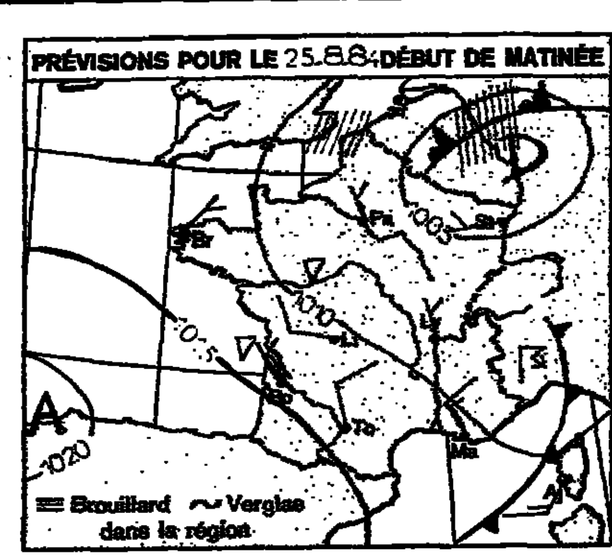
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.8.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.8.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 août à 0 heure et le samedi 25 août à 24 heures.

Le système dépressionnaire qui donne actuellement du très mauvais temps se décalera vers l'Europe centrale. Une amélioration se développera ainsi sur la plus grande partie du pays.

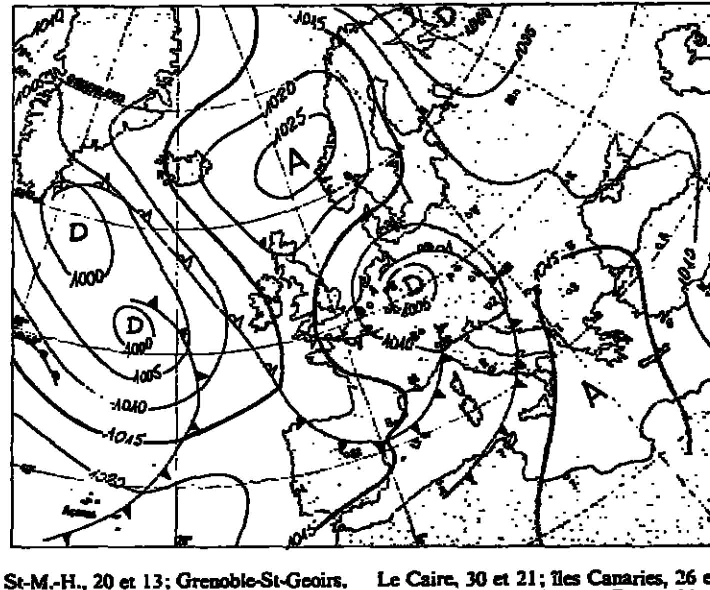
Samedi, en matinée, les nuages seront abondants en toute région, à l'exception du Languedoc et du Roussillon où le soleil fera de belles apparitions. Des orages localement violents éclateront des Alpes à la Provence et à la Corse. Il pleuvra également de la Manche orientale au Rhin, mais de façon plus sporadique. En cours de journée, les éclaircies deviendront prédominantes sur les régions méditerranéennes ainsi que de la Bretagne aux Pays de Loire et au Bassin aquitain. Ailleurs, le soleil ne fera que de courtes apparitions, et quelques averses persisteront des Vosges à la Savoie. Les températures, de l'ordre de 16 degrés au lever du jour, atteindront un maximum l'après-midi, allant de 20 degrés dans l'Est et le Nord à 25 degrés dans l'Ouest et le Sud-Est. Le vent sera faible, sauf dans la basse vallée du Rhône où il soufflera du secteur nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 août à 8 heures, de 1008 millibars, soit 756,1 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août; le second le minimum de la nuit du 23 au 24 août) : Ajaccio, 31 et 20 degrés; Biarritz, 23 et 16; Bordeaux, 23 et 16; Bourges, 21 et 14; Brest, 22 et 15; Caen, 24 et 16; Cherbourg, 22 et 15; Clermont-Ferrand, 20 et 13; Dijon, 25 et 15; Grenoble-St-M.-H., 20 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 12; Lille, 29 et 18; Lyon, 24 et 14; Marseille-Marignane, 25 et 17; Nancy, 30 et 17; Nantes, 23 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18; Paris-Montsouris, 23 et 17; Paris-Orly, 22 et 17; Pau, 25 et 16; Perpignan, 29 et 17; Rennes, 23 et 17; Strasbourg, 30 et 16; Tours, 22 et 14; Toulouse, 24 et 15; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 19 degrés; Amsterdam, 29 et 19; Athènes, 28 et 18; Berlin, 27 et 14; Bonn, 30 et 12; Bruxelles, 30 et 17; Le Caire, 30 et 21; îles Canaries, 26 et 11; Copenhague, 25 et 14; Dakar, 31 et 26; Djerba, 37 et 27; Genève, 24 et 14; Istanbul, 25 et 16; Jérusalem, 24 et 14; Lisbonne, 24 et 17; Londres, 27 et 18; Luxembourg, 28 et 16; Madrid, 24 et 11; Moscou, 24 et 13; Nairobi, 23 et 14; New-York, 24 et 23; Palma-de-Majorque, 29 et 18; Rio-de-Janeiro, 23 et 19; Rome, 28 et 20; Stockholm, 22 et 16; Tozeur, 44 et 30; Tunis, 33 et 22.

PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 26 août

ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 heures, meubles, bibelots, tapis, pianos; **Rambouillet**, 14 h 30, archéologie.

Quinsac, 14 heures, meubles et objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Barfleur (50), **Gien** (45), **Guérande** (44), **Hauts de Cagnes** (06), **Saint-Tropez** (83) et **Samatan** (32).

FOIRES ET SALONS DE SEPTEMBRE

Sancoins (18), **Lectoure** (32) : 1er et 2. **Vélizy II** (91) : 6 au 15. **Dijon** (21), **L'Aigle** (61) : 7 au 9. **Annecy** (74), **Bar-le-Duc** (55), **Compiègne** (60), **Maisons-Laffitte** (78) : 7 au 10. **Villeneuve-lès-Avignon** (30) : 7 au 16. **Boussy-Saint-Antoine** (91) : 8 au 16. **Colomiers** (31) : 13 au 17. **Nîmes** (30) : 14 au 17. **Paris Quai d'Austerlitz** (Salon du Vieux Papier) : 14 au 18. **Lagny** (77) : 16. **Montauban** (82) : 20 au 23. **Paris**, Biennale des Antiquaires au Grand Palais : 20 septembre au 7 octobre. **Epernay** (51) : 21 au 23. **Bordeaux-Pessac** (33), **Chatou** (78) : 21 au 30. **Paris Espace Balard** : 28 septembre au 7 octobre. **Paris Quai d'Austerlitz** (la Convention de la bande dessinée), **Xaronval** (88) : 29 et 30. **Montluçon** (03) : 29 septembre au 1er octobre. **Durtal** (49) : 30.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 AOUT

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« La crypte archéologique », 15 heures, parvis Notre-Dame (Arcus).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus (métro Nation), (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Le Paris de Rabelais », 15 heures, angle rue Valette et place du Panthéon (Histoire et archéologie).

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central (Lutèce-Visites).

« Cimetière de Neuilly ancien », 15 heures, rue Victor-Noir (V. de Langlade).

ÉDUCATION

Rentrée scolaire

Quelle assurance souscrire, à la rentrée scolaire, pour votre enfant, qui risque d'être victime ou responsable d'un accident ?

Quatre possibilités s'offrent à vous :

1. – *Assurance scolaire.* – Elle prévoit le remboursement des frais de soins en complément des régimes de prévoyance et/ou le versement d'un capital en cas d'infirmité permanente. Elle peut aussi prendre en cherge les frais de lunettes et les frais dentaires. Si l'enfant cause un accident, l'assurance scolaire permet d'indemniser la victime, mais, souscrite dans le cadre de l'école, elle n'intervient que si l'accident a lieu dans l'établissement ou sur le trajet domicile école et retour.

2. – *Assurance extra-scolaire.* – Mêmes garanties que l'assurance scolaire, mais champ d'application plus large : l'enfant est couvert en toutes circonstances, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, chez lui ou en vacances.

3. – *Assurance « individuelle accidents ».* – Elle prévoit, si l'enfant est victime d'un accident, *le versement d'un capital* en cas d'incapacité permanente et/ou le remboursement des frais de soins en complément de *la Sécurité sociale ; y compris les* frais dentaires et de lunettes. Les capitaux versés au titre de ce contrat se cumulent avec l'indemnité de l'assurance scolaire ou extra-scolaire.

4. – *Assurance de « responsabilité civile familiale ».* – Si l'enfant cause un dommage à un tiers, l'assurance indemnise la victime. Elle est, en général, incluse dans le contrat « multirisque » de l'habitation, et fait double emploi avec l'assurance scolaire, mais son champ est plus vaste puisqu'elle garantit la responsabilité civile de tous les membres de la famille.

Ces assurances sont facultatives. Toutefois, l'écolier doit obligatoirement être couvert en cas de sortie organisée par l'école.

Admissions aux grandes écoles

● **Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr** (par ordre de mérite).

I. – CONCOURS SCIENCES

MM. Philippe Cazaudebat, Eric Bellot des Minières, Patrick Monsterleet, *Philippe Davadie, Frédéric Teppe*, Thibault de Chivre, Christophe Flori, Xavier Dibon, Jacques Mienville, Didier Rampal, Eric Maury, Pierre Leterme, Laurent Aubigny, Jean Fatz, Frédéric Verdon, François Moallic, Gérard Escolano, Thierry Chagnard, Jean-Michel Robinet, Eric Petitjean, Antoine Sorba, Nicolas Auboin, Pierre Adam de Villiers, Christophe Baulain, Christophe Allongue, Dominique Besse, François Huret, Hervé Foubert, Max Le Maire, Charles Palu, Pascal Piet, Jean Cronert, Francis Studzinski, Stéphane Morelli, Denis Ménage, Philippe Baldi, Christine Le Chanoine du Manoir de Juaye, Yann Appriou, Frédéric Vinet, Vincent Robieux, Bernard Fenouil, Daniel Soupart, Guillaume Achard, Frédéric Bay, François Laurent, Jean-Michel Rico, Michel Esparsa, Patrick Gournay, Jean-Michel Pousset, Philippe *Allue, Michel Gassier, Jean-Pierre* Chaumont, Martin Chiola, Vincent Liot de Nortbecourt, Aymeric de Hédouville, Thierry Ferron, Philippe Falque, Ludovic Patois, Jean-Michel Diard, Stéphane Jacques, Vincent Vaquie, Jean-Philippe Bertogli, Olivier Serra, Didier Porte, Rémy Fouilland, Jean-Pascal Breton, Christophe Boyer, Frédéric Renaudeau, Jean-Luc Laumont et Christophe Montrocher.

Classement parallèle (sciences)

MM. Guy Okoi et Bakary Diarrassouba.

II. – CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES

MM. Gilles Darricau, Pierre-Yves Lambert, Roland Zamora, Nicolas *Casanova, Geoffroy Hartmann*, François Villiaumey, Didier Guinard, Charles-Louis de Vogue, Yves Baumgarten et Jean-Luc Rouhard.

III. – CONCOURS LETTRES

MM. Bruno Jockers, François David, Jean-Benoît Leroy, Jean-Baptiste Duvivier, Michel Dorandeu, Christophe Mallassinet, Frédéric Verselder, Panya Harivongs, Thierry Cayet, Stéphane Pau, François Lecointre, Bruno Demesy, Denis Gillard-Chevallier, Guy Patureau Mirand, Gilles Ganneau, Jean-Yves Dumarche, Daniel Puente, Jacques Aragones, Emmanuel Rit, Eric Oérard, Pierre Desjeux, Didier Bibard, Christophe Ramière, Stéphane Burel, *Thierry Marchand, Marc d'Ales de Corbet*, Paul Maillot, Jean-Luc Charrie, Gwenaël Canevet, Vincent Fleuret, Bruno Bresson, Hervé Auriault, André Forgeot, Olivier Kempf, Stéphane Siess, Gilles Franck, Renaud Devouge, Arnaud Dunant, Bruno Capot, Pascal Ziegler, Hervé Le Ouen, Didier Pez, Nicolas Blériot, Jean-Luc Angibault, Patrick Muller, Pierre Bertrand, Bruno Sanz, Laurent Marguet, Hervé Merlinge, Philippe Petrel, Bertrand Vallette d'Osia, Claude Diacono, Brice Houdet, Patrick Collet, Thierry Thomas, François Guillaume de Sauville de la Presle, Bertrand Fayet, Thierry Gain, Frédéric Thomazo, Jean-Marc Devesa, Jérôme Salle, Dominique Jager, Frédéric de Moulins d'Amieu de Beaufort, Luc Perennon, Jean-Marc Pehourcq, Arnaud Glises de la Rivière, Philippe Renard, Benoît Clément, Christophe Desbois et Patrick Raux.

Classement parallèle (lettres)

MM. Jean Remarck et Meissa N'Diaye.

BREF

PRESSE

COURS DE LANGUES AU CPJ. – Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de presse (CPJ) organise une session intensive d'anglais du 24 septembre au 19 octobre 1984. Les cours auront lieu de 9 heures à 13 heures, du lundi au vendredi, et seront dispensés à trois niveaux. Les droits d'inscription sont de 6 167,20 francs. Le CPJ donne également des cours hebdomadaires d'allemand, d'anglais, d'arabe et d'espagnol.

★ **CPJ, 31-33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. : (1) 508-86-71.**

PATRIMOINE

CHANTIERS EN HAUTE-PROVENCE. – Les derniers chantiers de l'été de l'Association pour la participation et l'action régionale (APARE) auront lieu du 2 au 16 septembre dans le Vaucluse. Il s'agit de la restauration du la chapelle Saint-Roch (XVIIe siècle) au hameau de Saint-Jean-de-Sault et de la restauration de terrasses de culture en pierres sèches du Lubéron au village de Goult. Frais de participation au chantier : 240 F.

★ **APARE, 32, rue de la Bancasse, 84000 Avignon. Tél. : (90) 85-51-15.**

PRÉPARATION A L'ACCOUCHEMENT

NATATION ET MATERNITÉ. – La piscine de Saint-Mandé (Val-de-Marne) accueille, tous les samedis, un groupe de préparation à l'accouchement. La méthode employée développe la musculature et la sangle abdominale et *améliore les capacités physiques* et respiratoires. Une sage-femme *surveille les futures mères* pendant les exercices qu'elles pratiquent avec des maîtres-nageurs, en deux groupes, selon qu'elles savent nager ou non. Une initiative de l'association Natation et maternité.

★ **Renseignements : centre sportif 31, rue du Commandant-Mouchotte, 94 Saint-Mandé. Tél. : (1) 328-60-27.**

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 24 août :

UN DÉCRET

● Portant nomination de préfets.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

CARNET DU Monde

Naissances

– Mathilde LA BARDONNIE
et
Marc MARDER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Elia,

à Paris, le lundi 20 août 1984.

Décès

– Mme Camille Bailly,
M. et Mme Jean Caty,
M. Claude Bailly,
M. et Mme Patrick Rabain
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bailly
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille BAILLY,
gouverneur de la France d'outre-mer,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 21 août 1984, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 août 1984, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue de Lille,
75007 Paris.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de l'ADOSOM (Association pour l'administration d'œuvres sociales d'outre-mer),

ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

Camille BAILLY,
gouverneur H.C. de la FOM, e.r.,

survenu le 21 août 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

– M. l'abbé A. Potier,
directeur de la maîtrise de la cathédrale de Nantes,
Les chanteurs et anciens de la maîtrise
font part du rappel à Dieu de

Mgr Joseph BESNIER,
maître de chapelle
de la cathédrale de Nantes
de 1931 à 1983,
président d'honneur
de la Fédération française
des Pueri Cantores.

La messe de sépulture sera célébrée en la cathédrale Saint-Pierre de Nantes le samedi 25 août, à 16 heures.

Inhumation au cimetière de Soudan (44).

– Mme Yves Campardon,
M. Hervé Campardon,
M. et Mme Patrice Coulon,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves CAMPARDON,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
médaillé de l'aéronautique,

survenu le 21 août 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu, le vendredi 24 août, dans la plus stricte intimité familiale à Villetaneuse (93).

11, allée de Bellevue,
94310 Orly.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CHANTENAY,

survenu à son domicile de Pollensa (Majorque), dans sa soixante-quatorzième année, le 19 août 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 20 août en l'église de Pollensa.

De la part de
M. François Chantenay,
son fils,
Mme Martine Chantenay,
sa fille,

20, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris.
17, rue Blanche,
75009 Paris.

LE BARON JAMES DE ROTHSCHILD

Le baron James de Rothschild, dont *le Monde* du 9 août a annoncé la mort, était le fils du docteur Henri de Rothschild, lui-même descendant de Nathan Rothschild, et le frère de M. Philippe de Rothschild. Sa fille est la comédienne Nicole Stéphane.

[Né en 1896, ce passionné de chasse à courre habitait Compiègne, dont il fût maire de 1935 à 1940 et de 1945 à 1947; il avait été, de 1937 à 1940, conseiller général de l'Oise.

En 1940, il réussit à gagner l'Angleterre, où il s'engagea dans les forces françaises libres. Il appartint à l'état-major des forces aériennes comme colonel. James de Rothschild était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre.]

– La Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer a le regret de faire part du décès de son secrétaire général, le

professeur
Pierre-François COMBES,

survenu le 22 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 24 août, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, avenue Saint-Exupéry, 31400 Toulouse.

– M. et Mme Pierre Lachèze,
M. et Mme Robert Vanneuville
et Maeva,
Mme Lucie Pasquet,
M. et Mme Gaston Pasquet
et leurs enfants,
M. et Mme Henry Verdeyme
et leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Jocelyne, Linette LACHÈZE,

survenu dans sa trente-huitième année.

Un office aura lieu en l'église Sainte-Pauline, 55, boulevard d'Angleterre au Vésinet, le samedi 25 août 1984, à 8 h 30, et sera suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Léger-le-Guéretois (Creuse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

86, route de Croissy,
78110 Le Vésinet.

– M. et Mme Alain Dezard
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Colnat
et leur fils,
M. et Mme René Fichant
et leurs filles,
Les familles Blanchard, Lamagat,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LACOMBE,

survenu, à Paris, le 22 août 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu à Issoudun le samedi 25 août, à 10 h 30.

36, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris.

– Mme François Lemasson,
Sophie et Serge Ter-Ovanessian
et leurs enfants,
Florence et José Vega
et leur fille,
Véronique et Alain Isambert,
Olivier et Christophe,
Les familles Fauvel, Oblin, Faure, Equilbey, Rigollot, Chatin, Sibille et Cabaud,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. François LEMASSON,

survenu le 21 août 1984, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Louis de Garches.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Foch,
92380 Garches.

– La famille de

Mlle Amta PAOLANTONACCI,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance, FFL,
internée pour faits de résistance,

a la douleur de faire part de son décès, survenu à Annemasse le 19 août 1984,

et rappelle le souvenir de son frère,

M. Jean Camille PAOLANTONACCI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Ouissam Alaouite,
croix de l'ordre de Léopold,
médaille de la Résistance, FFL,
interné pour faits de résistance,

décédé à Paris le 26 mars 1984.

– M. Olivier Zablocki,
son mari,
Leur fils Clément,
M. et Mme Pierre Carraud,
ses parents,
Dominique, Emmanuelle, François et Nathalie Carraud,
ses frères et sœurs,
Mme Evelyne Scoupe,
sa belle-mère,
Mme Jacques Vignes,
Mme André Scoupe,
ses grands-mères,
Les familles Vignes, Scoupe et Dumayet,

ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à trente ans, de

Mme Sophie ZABLOCKI,
née Carraud,

survenue le 9 août à Gadancourt (Val-d'Oise).

Anniversaires

– Périgueux.

En ce cinquième anniversaire de la disparition de

Me Odile MATHIEU-PARLANGE,

ses enfants se souviennent...

SOCIAL

Citroën : la CGT prise à contre-pied

(Suite de la première page.)

Ainsi s'explique sans doute le délai supplémentaire de deux jours apporté au redémarrage des usines.

Outre le fait que la manière manque incontestablement d'élégance, le gouvernement prend le risque d'engager un conflit ouvert avec la CGT, majoritaire à l'usine d'Aulnay-sous-Bois – la plus touchée par les licenciements – et fortement représentée dans plusieurs autres usines. Dès la soirée du 22 août, la fédération de la métallurgie CGT appelait à organiser la *« riposte »* contre ce qu'elle considérait comme un *« coup de force »* de la direction. Aujourd'hui, elle estime que *« le gouvernement s'incline à nouveau devant les exigences de PSA »*, qui n'a défini, selon elle, ni le contenu de la formation ni ses perspectives. Rejetant une *« décision injustifiable »*, elle appelle à la mobilisation. *« C'est un coup de poignard dans le dos des travailleurs »*, déclare par exemple M. Akka Ghazi, le dirigeant de la CGT à Aulnay.

Face à cette opposition qu'on peut prévoir résolue, la direction et le gouvernement ne peuvent s'appuyer que sur le vote du comité central d'entreprise, dominé par la CSL, qui a reçu l'appui de la CGC. Le risque est celui d'une nouvelle grève et, éventuellement, d'une nouvelle occupation des usines à la reprise du travail.

« Il reste un élément essentiel que se refusent de prendre en compte la direction et le gouvernement, c'est la présence des travailleurs dans l'usine. Rien ne peut se faire sans eux », a déclaré M. André Sainjon, secrétaire de la FTM-CGI, ce vendredi 24 août, au cours d'une conférence de presse. Mais la CGT se trouve mise en difficulté par la fermeture de l'usine et l'absence d'une partie de ses militants. C'est sans doute sur ce facteur que l'on compte, tant du côté des pouvoirs publics que de la direction de Citroën. En fait, le gouvernement a préféré prendre les devants et prévenir un conflit peut-être inévitable, en pariant que les salariés « maintenus » ne se solidariseront pas avec ceux qui perdent leur emploi.

Plus largement, le gouvernement a choisi de régler au plus vite un dossier encombrant plutôt que de le voir empoisonner l'atmosphère sociale pendant plusieurs mois. Mais le mode de décision risque de susciter la méfiance des organisations syndicales – et pas seulement de la CGT, – en particulier de la CFDT, qui demandait une « vérification » des intentions de Citroën. En intervenant alors qu'une négociation est à peine engagée entre la direction et les syndicats et que bien des points d'interrogation subsistent, il s'expose aux mêmes critiques violentes qu'avait formulées M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, à propos du règlement de l'affaire Talbot. Cela augure mal de la « modernisation » des relations sociales annoncée par M. Fabius.

Le risque est d'autant plus grand que d'autres suppressions d'emplois se préparent dans l'automobile, et d'abord chez Citroën. Au cours du comité central d'entreprise, la direction a indiqué que le processus de modernisation accompagné de réductions d'effectifs n'en était qu'à ses débuts. Pour l'ensemble des constructeurs, un total de cinquante mille suppressions d'emplois a été avancé par M. Dalle. On se défend au ministère du travail d'avoir établi un modèle, en soulignant que la décision des pouvoirs publics comme le plan social de l'entreprise correspondent à un cas particulier. Mais l'une et l'autre ont cependant valeur de test pour l'avenir.

On peut, à ce sujet, faire deux observations. La première concerne la réduction du temps de travail : l'absence de mesures sur ce point dans le nouveau plan social de Citroën a motivé un abattement par rapport au nombre de licenciements demandé par la direction de la firme. Mais, contrairement à ce qui s'était passé en mai dernier, elle n'a pas été suffisante pour entraîner un rejet global des demandes (1). Il semble bien que la réduction du temps de travail, prônée comme un moyen de réduire le chômage par le gouvernement de M. Mauroy, ne tienne plus autant de place dans les préoccupations de l'actuelle équipe ministérielle.

La seconde observation concerne les reconversions des licenciables. Les dispositions prévues constituent un progrès incontestable par rapport au point de départ. Mais la durée de formation (dix mois plus les deux mois de préavis) est-elle suffisante ? Si l'on se réfère à l'exemple de Talbot-Poissy (dont la main-d'œuvre présente beaucoup de similitudes avec celle de Citroën, notamment la même absence de formation), on peut trouver le délai un peu serré. Sept mois après, pas un des quelque deux cent cinquante licenciés de Poissy qui ont pu suivre une formation qualifiante ne l'a achevée, et, parmi les mille quatre cents qui n'ont commencé qu'une « préformation », les premiers sortiront en novembre prochain. Comme il n'est pas possible de réduire le délai d'orientation préalable, on peut évaluer à dix-huit mois au minimum la durée nécessaire. Et les perspectives de réemploi paraissent encore floues, même si les créneaux choisis sont porteurs et même si les formés ont plus de chance de retrouver un travail que ceux qui se sont directement inscrits à l'ANPE...

GUY HERZLICH.

(1) Le 18 mai, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, avait justifié le rejet des demandes par l'absence de dispositions concernant la formation et la réduction du temps de travail.

M. DELEBARRE : le plan de Citroën « peut servir de base au dialogue social » dans l'automobile

C'est l'amélioration du plan social chez Citroën qui a décidé le gouvernement à accepter les licenciements, a assuré M. Michel Delebarre, ce vendredi 24 août, au journal d'Antenne 2, à midi. Selon le ministre du travail, le plan a été amélioré depuis le mois de juillet, grâce à son intervention sur certains points *« essentiels »* ; avant tout, le fait que *« les licenciements n'interviendront pas demain »*, les travailleurs qui perdent leur emploi se voyant proposer une orientation et une formation qui devraient ensuite permettre leur réinsertion.

En outre, *« la direction de Citroën a accepté de parler au comité central d'entreprise de l'avenir industriel de la firme, de la politique commerciale »*, ce qui, pour M. Delebarre, répond aux préoccupations de M. Sainjon, secrétaire général de la métallurgie CGT : *« Ces questions,* a-t-il affirmé, *seront dorénavant évoquées au comité central d'entreprise. »* La direction a aussi accepté de *« renforcer l'effort de formation interne pour les ouvriers qui devront s'adapter »* à l'évolution technologique.

Interrogé sur la valeur de modèle de la décision prise pour l'ensemble de l'automobile, M. Delebarre a déclaré qu'il s'agissait du *« cas Citroën »*. *« Mais,* a-t-il ajouté, *le plan social est une trame qui peut servir de base au dialogue social dans chaque entreprise. Il peut être amélioré. Ce qui se fera en 1985 ou 1986 ne sera pas forcément identique à ce qui se fait en 1984 »*, soulignant que *« l'avenir de l'industrie automobile, problème beaucoup plus vaste, fera l'objet d'autres entretiens et de réflexions »*. *« L'objectif,* a-t-il dit, *c'est de récupérer des parts de marché : chaque part de marché, ce sont des milliers d'emplois. »*

M. SAINJON : rien ne pourra se faire sans les travailleurs

M. André Sainjon, le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, s'est montré très circonspect au cours d'une conférence de presse, le 24 août, sur la suite des événements et la nature de la riposte syndicale, en indiquant que *« c'est la présence des travailleurs dans leurs usines et leur avis »* qui sera décisif. *« Rien ne pourra se faire sans eux »* et la CGT leur donnera *« tous les éléments d'appréciation, afin qu'ils se déterminent en toute conscience et en toute responsabilité »*.

Ce ton, mesuré, contrastait avec les termes employées pour qualifier la décision elle-même qui, selon M. Sainjon, *« crée une situation grave (et) déçoit des milliers de salariés de Citroën »*.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : un progrès significatif

Le ministère du travail a publié, dans la soirée du 23 août, un communiqué qui expose les raisons de la décision prise *« en fonction des éléments nouveaux, et en particulier de l'amélioration du plan social »* présenté le 22 août au comité central d'entreprise par la direction de Citroën.

Ce plan, fait observer le ministère, *« marque un progrès significatif, puisqu'il offre aux personnes concernées un contrat d'orientation-qualification leur permettant d'acquérir une qualification complémentaire pendant une période de dix mois, tout en assurant le maintien du lien juridique avec l'entreprise et une rémunération égale à 70 % du salaire antérieur »*.

Le film des événements

– Le 9 mars, la direction de Citroën présente au comité central d'entreprise un plan de 6 000 suppressions d'emplois environ, dont 3 144 préretraités et 2 937 licenciements, qui affecte surtout les usines de la région parisienne, et particulièrement Aulnay-sous-Bois.

– Le 11 mai marque le début de l'occupation de l'usine d'Aulnay, puis, dans les jours suivants, l'occupation des usines de Levallois, Nanterre et Asnières.

– Le 18 mai, M. Pierre Bérégovoy accepte les départs en préretraite et les départs volontaires des travailleurs immigrés, qui bénéficieront d'une aide au retour. Le ministre des affaires sociales donne trois mois à la direction de Citroën et aux organisations syndicales pour négocier un plan social qui devrait comprendre des mesures en faveur de la formation et la réduction du temps de travail. Les occupations d'usine prennent fin.

– Fin mai, début juin, les consultations entre les syndicats et la direction reprennent. Toutefois, le président de Citroën, M. Jacques Calvet, refuse de recevoir M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT. Il affirme aussi que la réduction du temps de travail n'est pas adaptée à la situation.

– Le 8 juin, la direction de Citroën dépose une nouvelle demande de 2 937 licenciements qui sera refusée par les pouvoirs publics le 3 juillet. Entre-temps, le 19 juin, une convention FNE a été signée pour la préretraite de 3 144 salariés.

– Du 13 au 17 juillet, la direction de Citroën reprend ses conversations avec les syndicats et reçoit M. Sainjon. Le 25 juillet, elle dépose une nouvelle fois sa demande de licenciements, passés à 2 417 en raison des aides au retour.

– A la mi-août, les événements s'accélèrent. Le 13, la CGT est reçue par M. Delebarre, ministre du travail, et demande un « geste » à la direction de Citroën. Le 14, M. Calvet annonce un « complément original » au plan social et convoque un comité central d'entreprise pour le 22 août. Le 17, la direction de Citroën reçoit les organisations syndicales pour présenter ses nouvelles propositions qui ne sont pas trop mal accueillies. La CGT toutefois demande qu'aucune décision ne soit prise en l'absence des travailleurs, les usines étant fermées jusqu'au 28 août.

– Le 22 août, la majorité du comité central d'entreprise (17 CSL, 1 CGC) accepte le plan de la direction, en l'absence de la CGT (2 sièges). La CGT demande au gouvernement de ne pas répondre à la demande de licenciements pour le 25 août et propose la poursuite des négociations en septembre, pour attendre le retour des vacances. La direction de Citroën repousse au 30 août la réouverture des usines.

– Le 23 août, les pouvoirs publics acceptent le plan social de la direction pour 1 909 salariés licenciables.

M. Edmond Maire réclame le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a déclaré, le 23 août, à l'issue de son entretien avec Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avoir *« fermement »* réclamé au gouvernement *« le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés de France »*. Il a en outre demandé une augmentation des retraites et des prestations familiales. M. Maire a, par ailleurs rappelé que la CFDT revendiquait pour les travailleurs totalisant au moins quarante ans de cotisations, la possibilité de partir à la retraite avant soixante ans.

Ces déclarations constituent un changement de ton de la centrale syndicale. Depuis 1982, en effet, la CFDT était favorable à une garantie du pouvoir d'achat *« moyen »*. Au cours de l'année 1983, le syndicat estimait que priorité absolue devait être accordée à la création d'emplois par la diminution de la durée du travail, *« même si cela doit avoir des conséquences sur le pouvoir d'achat »*.

La CFTC a, pour sa part, réclamé l'ouverture de négociations salariales dès le mois de septembre, pour remédier au *« nivellement par le bas des rémunérations »*. Elle demande la relance de la politique contractuelle dès le mois prochain et invite ses adhérents à vérifier que *« l'augmentation de tous les salaires* [soit] *au moins égale à celle du SMIC »*.

Nomination

M. MICHEL FREYCHE reconduit à la présidence de la BFCE. – M. Michel Freyche, président de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) a été nommé de nouveau à la présidence du conseil d'administration de cet établissement lors du dernier conseil des ministres (*le Monde* du 23 août). Né en octobre 1929, inspecteur général des finances, directeur des relations économiques extérieures (DREE) de 1978 à janvier 1982, M. Freyche avait été nommé à cette époque à la tête de la BFCE.

Faits et chiffres

● **ELF a découvert des indices de pétrole au nord de Pau.** – Le groupe ELF-Aquitaine a annoncé que des *« indices pétroliers »* avaient été mis en évidence, le 17 août, sur le forage de Lagrave, *« à environ 30 kilomètres au nord de Pau et de Tarbes »*. Le puits est situé sur le permis de Sauvagnon, détenu pour deux tiers par ELF et pour un tiers par BP. Le forage, qui a atteint la profondeur de 2 000 mètres, se poursuit. A la fin du forage, précise le groupe, *« des essais de production seront effectués pour déterminer le caractère commercial des réservoirs rencontrés »*.

● **Canada : découverte d'or.** – La compagnie pétrolière British Petroleum a révélé, le 23 août, que sa filiale canadienne Selco avait effectué une découverte d'or importante à Terre-Neuve, sur la côte sud, à environ 80 kilomètres à l'est de Port-aux-Basques et à proximité de la vieille mine de cuivre de Chetwyn. – *(AFP)*.

AUGMENTATION DU CHOMAGE DANS LA CEE : 1,9 % EN JUILLET

Le nombre des chômeurs dans la CEE (excepté la Grèce) a augmenté de 200 000 en données brutes (+ 1,9 %) en juillet par rapport à juin, atteignant 12,3 millions de personnes, indique le 22 août l'Office statistique de la CEE. Le taux de chômage calculé par rapport à la population active est passé de 10,7 % en juin à 10,9 % en juillet.

L'accroissement mensuel varie d'un Etat à l'autre : il est de 0,3 % pour les Pays-Bas, 0,5 % pour l'Irlande, 1,7 % pour la France, 2,3 % pour la Grande-Bretagne, 4,2 % pour la RFA, 10,5 % pour le Luxembourg et 11,2 % pour la Belgique. En Italie, le chômage a régressé (– 0,7 %), de même qu'au Danemark (– 3,6 %).

Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, le chômage est resté stable. Les données communiquées par les Etats membres font ressortir de légères augmentations pour la France (0,8 %) pour la RFA (0,7 %) et pour la Grande-Bretagne (0,5 %).

AFFAIRES

Les Etats-Unis pourraient retarder d'un mois la mise en application de la nouvelle réglementation sur les importations textiles

L'administration américaine envisage de repousser à la fin du mois d'octobre la mise en application des nouvelles mesures visant à réglementer plus sévèrement les importations d'articles textiles (*le Monde* du 2 août), voire à en modifier le contenu. M. William Brock, représentant spécial des Etats-Unis pour les négociations commerciales, l'a officiellement annoncé, le 23 août, en marge de la convention républicaine, à Dallas (Texas), précisant qu'une décision définitive serait prise lundi 27 août au plus tard.

Ces nouvelles mesures – fondées sur la notion de certificats d'origine, et destinées à éviter les circuits « touristiques » suivis par ces marchandises avant d'arriver à leur destination (les pays producteurs procèdent à des échanges de produits finis ou semi-finis quand leurs quotas sont épuisés) – devaient entrer en vigueur le 7 septembre prochain. Elles avaient provoqué une levée de boucliers, les pays d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient (Turquie), du Sud-Est asiatique surtout (Taïwan, Corée du Sud, Hongkong, Inde, Pakistan, Indonésie) – y compris la Chine populaire – avaient vigoureusement protesté et fait valoir la menace que ce protectionnisme déguisé faisait peser sur leurs industries.

Tous ces pays accusaient les Etats-Unis de violer les accords en vigueur et de ne pas se conformer aux bonnes pratiques du commerce international. Le GATT, qui avait été saisi de l'affaire (*le Monde* du 11 août), doit se réunir à ce sujet, le 4 septembre, en conseil extraordinaire. Les importateurs américains avaient eux-mêmes, par l'intermédiaire de leur puissante fédération, introduit une action en justice auprès du tribunal du commerce international.

Manifestement, l'administration américaine est embarrassée car la Chine a menacé de boycotter les achats de blé. En optant pour un report, elle permettrait à ces différents pays d'honorer les commandes passées par les importateurs américains pour les fêtes de fin d'année d'une valeur estimée à 1 milliard de dollars. Mais rien n'indique que les Etats-Unis sont prêts à renoncer. Les exportations de produits textiles de ces différentes parties du monde vers les Etats-Unis ont augmenté de 25 % en 1983 et de 41 % durant le premier semestre de 1984. Désormais, le marché textile américain est tenu à 34 % environ par l'étranger. Les exportations de Taïwan, de la Corée du Sud, du Japon, de la Chine et de Hongkong comptent pour 60 % dans ce chiffre.

A. D.

APRÈS L'ACCORD DU TRIBUNAL DE BERGAME

Merlin Gerin va racheter la société italienne Magrini

Le tribunal de Bergame a approuvé, le 23 août, la proposition de reprise par Merlin Gerin de la société italienne d'électromécanique Magrini Galileo, en liquidation judiciaire. Après de très difficiles négociations qui ont duré près de deux ans, plus rien ne semble devoir s'opposer à l'opération.

Merlin Gerin, filiale du groupe Schneider, devrait reprendre trois établissements industriels de la société italienne (situés à Bergame, à Stezzano et à Savone) ainsi que la division électromécanique de l'usine Battaglia-Terme. Cette usine, ainsi que celle située dans le Mezzogiorno, devraient rester propriété de l'actuel propriétaire, le groupe Bastogi. Au total, le groupe français assurerait quelque 1 500 emplois sur 2 100.

Le groupe italien Ansaldo devrait entrer à hauteur de 20 %, aux côtés de Merlin Gerin, dans le capital de la nouvelle société nommée Nuova Magrini Galileo. Le coût de l'opération pour la firme française n'est pas précisé, mais il est question de 360 millions de francs, auxquels s'ajouteraient 100 millions de francs de reconstitution de capital.

● **Moratoire pour Chaffoteaux et Maury.** – Le tribunal de commerce de Paris a accepté le plan de relance présenté par le groupe Chaffoteaux et Maury (quatre mille cinq cent employés, dont mille huit cent cinquante à Saint-Brieuc) en graves difficultés (*le Monde* daté 15-16 avril 1984). La société, qui avait demandé une suspension provisoire des poursuites en avril, a obtenu un délai de trois ans pour apurer son passif. Son plan comporte d'une part la séparation – pratiquement réalisée – des filiales de diversification dans le BTP (STIB, SIMEB, SMB) et d'autre part l'entrée au capital d'un groupe étranger dont l'identité n'est pas précisée.

CONJONCTURE

La modernisation, formule-clef de la contre-offensive gouvernementale

(Suite de la première page.)

Le thème de la modernisation est-il suffisamment mobilisateur pour entraîner le rassemblement tant souhaité ? On l'espère à l'Elysée et ailleurs, car cette « révolution tranquille » ne concerne par la seule industrie, mais aussi les rapports sociaux, le rôle de l'Etat. Surtout, sa mise en œuvre devrait permettre à la gauche de faire preuve de sa capacité d'adaptation, sans rien renier de sa « culture ».

Les trois secteurs

En ce qui concerne l'industrie, la *religion du pouvoir paraît faite.* Trois types de secteurs ont été répertoriés qui relèvent de traitements différents.

● Les industries traditionnelles et les vieilles entreprises, dont la survie passe par une réduction globale des activités, une plus grande spécialisation et une modernisation des installations conservées, voire une restructuration avec d'autres entreprises. On peut citer la sidérurgie, les chantiers navals, Creusot-Loire.

● Les industries dont les marchés ne devraient pas décroître, mais qui sont confrontées à un problème de compétitivité. Le cas le plus dramatique est celui de l'automobile, mais des secteurs aussi divers que l'électroménager ou le téléphone connaissent des problèmes similaires.

Jusqu'à présent on a surtout mis l'accent, dans l'industrie automobile, sur les sureffectifs ouvriers. Or la perte de compétitivité des constructeurs français relève aussi de la trop grande part de leur frais structurels : les frais financiers, mais aussi les frais fixes dus à l'hypertrophie des secteurs non directement productifs. Un phénomène qui se retrouve dans bien des entreprises malades et qui pose une question redoutable par ses conséquences sociales : celle de la productivité des cols blancs.

● Les industries du futur et les services qui y sont attachés. Electronique, espace, transports, biogénétique, énergie, etc., seront les piliers de l'activité économique de demain. Il importe d'investir dans ces domaines, soit à travers l'initiative privée, soit, quand cela n'est pas possible, par une intervention directe de la puissance publique, comme c'est le cas pour l'espace ou l'aéronautique.

Un accompagnement social

Avec un taux de profit du capital investi dans l'industrie inférieur à ceux de ses principaux concurrents, un endettement accru, un déficit commercial persistant, un pays – les Etats-Unis – qui ponctionne sans vergogne le marché des capitaux, une Europe qui manque singulièrement de volonté, la France a-t-elle encore les moyens financiers de mener à bien son entreprise de modernisation industrielle ?

« On peut effectivement avoir une telle vision pessimiste des choses, reconnaît-on à l'Elysée. *Mais on peut aussi faire une analyse plus optimiste. Il y a encore de l'argent disponible. On peut optimiser les ressources bancaires, mieux orienter les fonds des CODEVI, améliorer la gestion de la comptabilité publique, comme M. Bérégovoy l'a déjà fait pour la Sécurité sociale. Comme il s'agit de masses financières énormes, on peut récupérer des sommes considérables. L'épargne locale, encore abondante, pourrait être orientée à travers les banques régionales vers la création d'entreprises. »*

« Il n'y aura pas de modernisation industrielle sans modernisation sociale », aime à répéter M. Fabius. Il ne faut pas voir là une simple formule destinée à rassurer les syndicats, mais bien la conviction que le volet social d'une telle transformation est, dans un pays comme la France, le point de passage obligé.

Convaincu que le retour à la compétitivité de l'industrie passe par des restructurations souvent synonymes d'allégements des effectifs, le gouvernement cherche une troisième voie entre le dégraissage sauvage à l'américaine et le maintien d'un *statu quo.* Celle qui, à travers l'*« accompagnement social »*, permettrait d'amortir le choc des mutations et de mettre en place de nouveaux rapports sociaux à l'intérieur de l'entreprise.

Une voie qui n'a rien de spectaculaire, parce qu'*« on ne sort pas des emplois d'un chapeau par un coup de baguette magique »*, parce que la nouvelle équipe est persuadée que la création d'emplois passe par la multiplication de petites mesures ponctuelles, les initiatives sur le terrain, le coup par coup, la négociation entre les partenaires. Une approche qui peut donner une relative impression de désordre, mais d'où émergent cependant quelques idées directrices : développement de la *formation professionnelle et des* congés de conversion, promotion du temps choisi (mi-temps, temps partiel, horaires décalés, etc.), partage des gains de productivité entre le capital et le travail à l'intérieur de l'entreprise. On réfléchit également sur les moyens de développer un nouvel artisanat, de créer des emplois dans le tourisme. On mise beaucoup sur l'économie sociale, les *nouveaux services industriels*, les initiatives locales. On compte enfin sur un petit peu plus de croissance et une amorce de relance des investissements.

Moins de lois

Reste que personne ne croit au miracle. Ce n'est pas demain que les courbes du chômage s'infléchiront durablement. Il faudra un certain temps pour que les premiers effets bénéfiques de la modernisation – si elle est bien menée – se fassent sentir. Avec le risque de basculer définitivement dans une société à deux, voire à trois vitesses. Avec toutes les conséquences pour cette génération des quinze - vingt-quatre ans, première victime de l'inadaptation du système éducatif et de la crise et qui risque bel et bien d'être sacrifiée. (*Le Monde* du 21 et du 22 août.)

Une voie où, au nom de la responsabilisation et de la décentralisation, les pouvoirs publics joueront surtout un rôle d'incitateur et de médiateur. Ce qui leur permettrait de ne plus être en première ligne et de donner *sur chaque dossier ponctuel, négocié* au préalable entre les partenaires sociaux, le petit coup de pouce nécessaire, financier ou réglementaire. C'est ce que l'on a tenté de faire avec le dossier Citroën.

Comment moderniser les rapports sociaux ? Comment faire en sorte que les salariés n'aient plus le sentiment de subir sans cesse des décisions prises en dehors d'eux ? Comment les associer aux grands choix sans remettre en cause les principes d'autorité indispensables à la bonne marche d'une entreprise ?

Des questions encore sans réponse. Avec au bout du compte un espoir : celui de voir les syndicats trouver enfin leur place dans une société moderne. Avec un rôle qui ne se cantonne plus à la contestation systématique au nom de la lutte des classes ou à un étroit corporatisme.

La modernisation ne saurait cependant se limiter à l'introduction de robots dans les usines, ni s'arrêter à la porte des entreprises. *« Moderniser, c'est aussi trouver un style de gouvernement, revoir les rapports entre les citoyens et l'administration, mieux gérer l'Etat. »* Tel est le discours que l'on peut actuellement entendre. Faut-il en attendre des bouleversements ? Non, sans doute. Mais des changements.

« Nous avons fait des tonnes de lois. Sans doute était-ce nécessaire au début du septennat. Mais on ne change pas la société par décrets. » D'où l'idée de mettre une sourdine aux actes purement législatifs et de tenter de plus s'intéresser au terrain. Moins de lois, moins de textes réglementaires. Telle semble donc être la nouvelle consigne.

Une volonté qui pourrait se traduire symboliquement par une réforme du rite sacro-saint du conseil des ministres. Afin d'en alléger le cérémonial et de consacrer plus de temps aux débats de fond, une partie des lois et décrets ne *serait plus tenue de passer par cette* instance. Un dessein qui pourrait se concrétiser, spectaculairement, par l'abandon d'une loi d'ensemble sur l'enseignement privé.

Les thèses ultra-libérales, les attaques contre le concept même de l'Etat, trouveraient à l'évidence un écho moins favorable si les Français ne faisaient plus rimer administration avec bureaucratie, contrôle, inefficacité. Aussi le pouvoir cherche-t-il, sur ce terrain, à faire d'une pierre deux coups. Il souhaite recadrer le débat sur le rôle de l'Etat. *« Le problème n'étant pas entre moins ou plus d'Etat* (les modèles reaganien ou soviétique), *mais de trouver les voies et les moyens pour construire un Etat moderne. »* Un Etat garant de l'identité et de l'indépendance du pays, soucieux des intérêts à long terme, mais aussi au service des citoyens et non l'inverse.

D'autre part, persuadé de tenir là un sujet qui correspond aux préoccupations profondes et quotidiennes des Français, il va tenter, dans les dix-huit mois qui viennent, de prendre des mesures pour améliorer les rapports des citoyens avec l'administration. Remplacer les contrôles *a priori* par les vérifications *a posteriori;* faire respecter la charte des administrés, améliorer la productivité et les rapports avec le public des administrations; allonger les heures d'ouverture des guichets; mettre fin aux *« abus et aberrations administratives »*, etc.

Même si le gouvernement entend avancer à pas comptés – ne serait-ce que pour ne pas heurter de front une fraction importante de sa base électorale, – il sait qu'une telle transformation rencontrera de sérieuses résistances. La multiplication des textes réglementaires, la complexité des procédures et formalités a concentré entre les mains d'un certain nombre d'intermédiaires, qu'ils soient agents de l'Etat ou membres de professions libérales, des pouvoirs parfois générateurs de revenus importants. Les bénéficiaires ne sont pas prêts à les abandonner du jour au lendemain. Qu'on se souvienne de la levée de boucliers au sein de certaines professions provoquée déjà sous le précédent septennat par un projet de simplification des procédures administratives.

Du souffle

Modernisation de l'industrie, des rapports sociaux, de l'Etat, responsabilisation des citoyens ! Si le projet peut paraître ambitieux et le chemin semé d'obstacles, il s'agit en tout cas d'une œuvre de longue haleine. *Le pouvoir saura-t-il gérer* son temps, résister à la tentation de donner ici ou là des coups de canif, pour satisfaire – électoralisme aidant – telle ou telle catégorie sociale ?

Pour que sa contre-offensive ait quelque chance de se développer, il lui faut rassembler le maximum de Français autour de son programme. Comment expliquer, convaincre l'opinion sans tomber dans la propagande ou sans risquer de se faire piéger par ce que M. Barre appelle *« les grosses caisses des moyens d'information »* (*le Monde* du 22 août) ?

Comment introduire la dimension de la communication dans la pratique gouvernementale sans être prisonnier de *« l'information-spectacle »* ? *« Il nous faut inventer un nouveau style de relations avec l'opinion »*, reconnaît M. Fabius, qui ne cache pas qu'il s'agit là d'*« une tâche prioritaire »*.

Reste la question de fond. Peut-on mobiliser un pays, rassembler une majorité, dépasser les clivages politiques traditionnels sur la seule idée de modernité ? Condition sans doute nécessaire, le thème de la modernisation ne saurait être suffisant. Pour donner toute sa dimension culturelle à leur projet, lui apporter ce souffle *qui fait encore défaut, les socialistes* devront faire la preuve qu'ils peuvent bâtir un nouveau système de références.

En mariant, par exemple, certaines des valeurs traditionnelles de la société française et l'individualisme de ses acteurs, sans renier pour *autant quelques-uns des grands prin*cipes de la gauche, à commencer par une certaine idée de la solidarité et de l'intérêt collectif. Enfin, on ne rassemblera pas les Français sans leur parler de la France, de sa place et de son rôle dans le monde. Sans leur expliquer que, au-delà des batailles économiques, ce sont bel et bien la personnalité du pays, son originalité forgées au cours des siècles, qui sont en jeu.

J.-M. QUATREPOINT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8450	8,8475	– 55	– 35	– 125	– 80	– 370	– 230
$ can.	6,8101	6,8136	– 74	– 48	– 149	– 98	– 358	– 235
Yen (100)	3,6716	3,6742	+ 139	+ 156	+ 277	+ 308	+ 864	+ 940
DM	3,0792	3,0817	+ 150	+ 163	+ 292	+ 314	+ 803	+ 866
Florin	2,7308	2,7324	+ 112	+ 121	+ 225	+ 243	+ 614	+ 666
F.B. (100)	15,2539	15,2622	– 42	+ 32	– 58	+ 73	– 86	+ 289
F.S.	3,6977	3,7083	+ 182	+ 200	+ 277	+ 395	+ 864	+ 1181
L (1 000)	4,9724	4,9752	– 108	– 83	– 237	– 191	– 935	– 817
£	11,5940	11,6035	+ 7	+ 69	+ 30	+ 125	+ 220	+ 448

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 9/16	11 11/16	11 5/8	11 3/4	11 3/4	11 7/8	12 1/16	12 3/16
DM	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 5/4	5 3/8	5 7/8	6
Florin	6 1/16	6 3/16	6	6 3/18	6 1/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2
F.S.	2	2 1/4	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	11 1/4	12 3/4	13 1/8	13 5/8	13 5/8	13 7/8	14 7/8	15 3/8
£	11	11 1/4	10 13/16	10 15/16	10 13/16	10 15/16	10 7/8	11
F. franç.	10 15/16	11 1/8	11 1/8	11 7/16	11 3/16	11 7/16	12	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le *marché interbancaire des devises* nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

La grève des dockers écossais risque de s'étendre à l'ensemble du pays

De notre correspondant

Londres. – La tension sociale ne se relâche pas en Grande-Bretagne puisque au long conflit des houillères vient de s'ajouter la menace d'une nouvelle grève nationale des dockers. Les quelque deux mille cinq cents dockers écossais devaient cesser le travail ce vendredi 24 août pour protester contre ce que leur syndicat considère comme une violation des conventions collectives dans le port d'Hunterston, sur la côte ouest de l'Ecosse.

Il est probable que les responsables du syndicat des transports (TGWU), auquel sont affiliés la plupart des dockers, voteront en faveur de l'extension du mouvement à l'ensemble du pays. Une grève nationale – ce serait la deuxième en l'espace d'un mois – toucherait la plupart des soixante-dix-huit ports britanniques couverts par le code officiel d'embauche (National Docks Labour Scheme), qui se *trouve, selon le syndicat, au centre* du conflit. Ce code, introduit en 1947 pour assurer aux dockers une plus grande sécurité de l'emploi, se trouvait déjà au cœur de la grève qui *bloqua la plupart des grands ports* britanniques du 10 au 21 juillet dernier.

Les employeurs ne s'attendent pas à ce que les ports importants non couverts par le code, tels que Douvre ou Felixstowe, se joignent au mouvement, mais ils estiment néanmoins que 70 % du commerce maritime et 75 % de l'activité industrielle pourraient être paralysés. Dans un pays comme la Grande-Bretagne, où les trois quarts des échanges commerciaux se font par voie maritime, une grève des dockers peut très rapidement avoir un effet catastrophique sur l'économie.

Tandis que le syndicat des transports décrit le nouveau conflit comme un problème interne relatif au respect du code d'embauche, le *patronat et le gouvernement y voient* une manœuvre politique destinée à soutenir les mineurs en grève. A l'origine de l'affaire se trouve en effet la décision du syndicat des *transports de réduire l'approvision*nement en charbon du complexe sidérurgique de Ravenscraig, au sud-est de Glasgow, afin de provoquer la diminution de la production d'acier réclamée en vain au syndicat de la sidérurgie par les représentants des mineurs. La section écossaise du TGWU et les responsables de la compagnie sidérurgique nationalisée British Steel Corporation (BSC) ont tenté sans succès, au cours des derniers jours, de s'entendre sur un niveau minimal de livraison de houille. Considérant alors que la survie de Ravenscraig était en jeu, British Steel, appuyé par le syndicat des sidérurgistes, a décidé de procéder sans l'aide des dockers au déchargement de cargaisons de charbon au port d'Hunterston, dont l'activité est entièrement tournée vers l'approvisionnement de l'aciérie.

Jeudi 23, un navire transportant 93 000 tonnes de charbon polonais, l'*Ostia*, accosta donc au port sans l'assistance de remorqueurs, puisque ceux-ci sont pilotés par des membres du TGWU, et fut amarré par les employés d'une compagnie privée. Les dockers cessèrent immédiatement le travail, et la section écossaise du TGWU lança un mot d'ordre de grève pour le lendemain dans l'ensemble des ports de la région. Le déchargement de la cargaison de charbon est en train d'être *effectué normalement par des* ouvriers affiliés au syndicat de la sidérurgie et chargés comme à l'ordinaire du fonctionnement des grues de débarquement.

(Intérim).

● **Grande-Bretagne : déficit commercial.** – Les paiements courants britanniques ont été excédentaires de 113 millions de livres en juillet (1,3 milliard), soit moins que juin (153 milliards de livres, soit 1,8 milliard de francs). Pour les sept premiers mois de 1984, la balance courante fait apparaître un excédent de 508 millions de livres soit moins du tiers de celui enregistré pendant la même période de 1983. La seule balance commerciale a été déficitaire de 137 millions de livres contre 97 millions (chiffre révisé) en juin, les exportations ayant atteint 5 477 millions de livres et les importations 5 614 millions de livres. – *(AFP, AGEFI.)*

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le gouvernement adopte un projet de loi pour favoriser la flexibilité du marché de travail

Le gouvernement ouest-allemand a adopté, le 22 août, un projet de loi qui favorise la *« flexibilité »* du marché du travail. Ce projet de loi assouplit la réglementation en vigueur sur les contrats de travail à durée déterminée.

A partir du 1er janvier 1985, un employeur pourra proposer un contrat d'un an, s'il embauche un chômeur ou un jeune qui vient de terminer son apprentissage. En cas de création d'entreprise, et s'il emploie moins de vingt salariés, l'employeur pourra même offrir des contrats allant jusqu'à deux ans. En outre, le projet de loi autorise le recours à du personnel intérimaire pour une période maximale de six *mois, au lieu de trois mois, jusqu'à* présent, et devrait rendre le travail à temps partiel plus attrayant en lui donnant un statut et une protection sociale.

Ces mesures, qui déplaisent profondément aux syndicats et à l'opposition social-démocrate, sont justifiées, a souligné le ministre du travail, M. Norbert Bluem, par l'importance du chômage qui touche 2,3 millions de personnes. Il escompte *« une vague d'embauches »* et espère qu'elles limiteront le développement du travail au noir qui sera puni plus sévèrement. Cette réglementation ne sera toutefois valable que jusqu'en 1991 afin de juger de son efficacité. Elle va dans le sens des souhaits, en France, du CNPF, lequel a fait de la flexibilité son cheval de bataille.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 août

Nouvelle hausse : + 1,6 %

La séance de vendredi a été particulièrement animée. Déjà, la veille, le marché parisien avait fait preuve d'une belle vitalité en s'adjugeant finalement + 0,06 % de hausse en pleine séance de liquidation, alors que le volume des affaires atteignait 204 millions de francs sur les actions françaises cotées au règlement mensuel et 64 millions de francs sur les étrangères.

En cette fin de semaine, qui marquait le démarrage des opérations pour le nouveau mois boursier, la cote a progressé à toute allure. En progrès de 1,2 % à l'ouverture, elle portait son avance à 1,6 % à l'approche du son de cloche final et à 4,1 % pour l'ensemble d'une semaine particulièrement bénéfique pour les valeurs françaises.

En tête des plus favorisées par le choix des boursiers figurent Berger, Synthélabo, Sagem, TRT, DMC et, surtout Elf-Aquitaine, en hausse de 5,6 % tandis que le certificat de cette compagnie pétrolière s'adjugeait un gain de 4 %. Cette bonne tenue résulte des informations selon lesquelles Elf-Aquitaine aurait découvert « des indices pétroliers » sur son forage d'exploration effectué à Lagrave 1, à une trentaine de kilomètres de Pau.

Parmi les autres valeurs en vue figurent Dassault, Cofimeg, Primagaz, Crouzet, Moulinex, Printemps, Nord-Est, avec des hausse de 4 % à 5 %. A l'inverse, seules Saupiquet, Docks de France, Pechelbronn, St-Louis, Maison Phénix reflètent des replis supérieurs à 1 %.

Léger repli du cours international de l'or : 350,35 dollars l'once contre 351,75 dollars jeudi midi. A Paris, le lingot a perdu 300 F, à 99 000 F. Tandis que le napoléon reste – pour la cinquième séance consécutive – fixé à 610 F.

Dollar-titre : 10,15/30 F (10,17/24 F).

Taux des reports : 11 % contre 11 5/8 % le mois précédent.

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance à l'irrégularité s'est confirmée, jeudi, à Wall Street. Une reprise s'est produite à mi-séance, mais elle a été très brève, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 232,44 (+ 0,67 point). Le bilan de la journée a bien illustré les indécisions du marché. Sur 1 981 valeurs traitées, 767 ont baissé, 753 ont monté et 461 n'ont pas varié.

Les informations parvenues autour du Big Board sur une légère réduction du déficit budgétaire en juillet avaient un peu revigoré le marché. Mais, rapidement, le sentiment a prévalu que le ralentissement de l'expansion n'était pas assez sensible pour favoriser une réduction des frais occasionnés par les emprunts à court terme.

D'autre part, les opérateurs attendaient de prendre connaissance des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, on apprenait que ladite masse avait diminué de 1,2 milliard de dollars.

De l'avis général, le sentiment est toujours excellent, mais pas dans toutes les couches de la clientèle. Les institutionnels sont confiants, s'efforcent de conserver leurs positions et se dégagent peu. Les particuliers, en revanche, sont incrédules et plus disposés à vendre.

L'activité a encore diminué et 83,13 millions de titres ont changé de mains, contre 105,05 millions.

VALEURS	Cours du 22 août	Cours du 23 août
Alcoa	37 3/4	38 1/8
A.T.T.	19	19
Boeing	53 1/8	52 7/8
Chase Manhattan Bank	42 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	50 1/8	49 7/8
Eastman Kodak	78 1/4	76 1/4
Exxon	42 3/4	42 1/2
Ford	44 7/8	45 1/8
General Electric	57 1/2	58 1/8
General Foods	58 3/4	58 1/4
General Motors	76	75 3/4
Goodyear	27 7/8	27 5/8
I.B.M.	124	124 7/8
I.T.T.	27 1/2	27 1/4
Mobil Oil	27 7/8	28 1/4
Pfizer	38 1/2	38 3/8
Schlumberger	48 1/2	48 3/8
Texaco	35 3/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	39 1/2	38 7/8
Union Carbide	55 7/8	55 1/2
U.S. Steel	23 3/4	24 3/4
Westinghouse	26 7/8	26 5/8
Xerox Corp.	39 5/8	39 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BASF. – Le groupe allemand, « numéro deux » mondial de la chimie, annonce, pour le premier semestre, un doublement de son bénéfice avant impôts : 1 252 millions de deutschemarks, contre 609 millions (+ 105,6 %). Son chiffre d'affaires a augmenté de 18,7 % pour atteindre 20,19 milliards de deutschemarks. A l'échelon mondial, les ventes de la BASF s'élèvent, au 30 juin, à 21,45 milliards de deutschemarks (+ 18,5 %).

Le résultat avant impôts de la société mère s'accroît aussi très fortement – 566 millions de deutschemarks (+ 58,1 %) – pour un chiffre d'affaires accru de 23,3 % à 9,9 milliards de deutschemarks. Ses exportations sont voisines de 6 milliards de deutschemarks (+ 28,6 %).

Selon la BASF, l'accroissement du chiffre d'affaires est lié à l'évolution favorable des ventes en volume et à l'augmentation de l'activité à l'étranger. Cependant, certaines filiales allemandes et latino-américaines n'ont pas été aussi performantes que les autres, surtout en matière de profits. En RFA, les grèves de la métallurgie et de l'imprimerie ont eu une incidence fâcheuse. En règle générale, presque toutes les divisions ont contribué à l'amélioration des résultats. Mais les affaires restent difficiles dans les engrais. Le taux d'utilisation des capacités de production a augmenté. Un ralentissement est attendu pour les mois d'été.

CITY INVESTING. – Ce groupe américain a annoncé qu'il avait accepté, en principe, de céder pour 1,25 milliard de dollars en espèces certaines de ses activités à un groupe d'investisseurs conduit par Merrill Lynch Capital Markets et par Kohlberg Kranis Roberts (KKR). Les activités que le groupe va céder aux termes de l'accord annoncé sont celles ayant trait, d'une part, à l'impression et, d'autre part, à la fabrication de fûts, d'appareils de chauffage et de climatisation et d'entretien d'avions. Elles ont représenté, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 1,72 milliard de dollars, soit 29 % du chiffre d'affaires total du groupe (5,95 milliards de dollars). City Investing Co, qui détient, par ailleurs, d'importants intérêts dans les assurances, la construction et le logement, a indiqué qu'il envisage d'affecter le produit de la cession annoncée à la réduction de ses dettes et au rachat d'un certain nombre de ses propres actions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	22 août	23 août
Valeurs françaises	110,5	110,7
Valeurs étrangères	93,8	92,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 août	23 août
Indice général	165,7	166,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 août .... 11 1/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 août	24 août
1 dollar (en yens)	240,95	240,93

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 AOUT

Tables: VALEURS / % du nom. / % du coupon; VALEURS / Cours préc. / Dernier cours; Actions au comptant; SECOND MARCHÉ; Hors-cote; Étrangères; SICAV 23/8 (VALEURS / Émission Frais incl. / Rachat net)

[illegible]

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

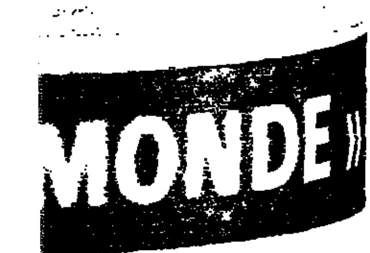
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1715	1712	1713	– 0 11
3550	C.N.E. 3 %	3546	3565	3565	+ 0 53
1410	Electricité T.P.	1410	1415	1418	+ 0 56
2700	Essilor	2700	2730	2730	+ 1 11
620	Esso S.A.F.	619	628	625	+ 0 96
805	Eurafrance	803	800	800	– 0 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
165	Gencor	164 50	166 80	166 80	+ 0 79
315	Gén. Belgique	315	320	320	+ 1 58
590	Gén. Electr.	590	605	605	+ 2 54
780	Gen. Motors	779	783	783	+ 0 51
69	Goldfields	69 30	70	70	+ 1 01
42	Gd Metropolitain	41 55	41 80	41 80	+ 0 60
178	Harmony	181	181 70	182 80	+ 0 99
36	Hitachi	35 80	36 45	36 45	+ 1 81
600	Hoechst Akt.	597	612	612	+ 2 51
81	Imp. Chemical	81 40	82 60	82 60	+ 1 47
117	Inco. Limited	117 80	120	120	+ 1 86
1430	Siemens A.G.	1425	1449	1450	+ 1 75
144	Sony	143 50	150	150	+ 4 52
236	T.D.K.	235 50	237	237 50	+ 0 84
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 80	17 80	+ 0 56
860	Unilever	858	868	865	+ 0 81
405	Unit. Techn.	407	418	418	+ 2 70
1110	Vaal Reefs	1108	1120	1117	+ 0 81
500	West Deep	495	498	499	+ 0 80
420	West Hold.	415	426 10	426 10	+ 2 67
405	Xerox Corp.	403	414 20	417	+ 3 47
2 07	Zambia Corp.	2 09	2 15	2 19	+ 4 78

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 809	8 817	8 570	8 990
ECU	6 870	6 873	....	....
Allemagne (100 DM)	307 080	307 080	293	313
Belgique (100 F)	15 220	15 222	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 240	272 250	260	280
Danemark (100 krd)	84 310	84 380	79	87
Norvège (100 k)	106 630	106 670	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 527	11 559	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 655	7 666	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 964	4 962	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	368 860	369 040	364	375
Suède (100 krs)	106 100	106 100	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 383	5 386	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 855	5 850	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 774	6 788	6 500	6 840
Japon (100 yens)	3 654	3 662	3 610	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	99500	99100
Or fin (en lingot)	99300	99000
Pièce française (20 fr)	610	610
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	585
Pièce latine (20 fr)	571	577
Souverain	728	729
Pièce de 20 dollars	4160	4150
Pièce de 10 dollars	2050	2110
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3845	3850
Pièce de 10 florins	588	589



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ACCALMIE SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le calme a régné, vendredi matin 24 août, sur toutes les grandes places financières internationales, et, dans la plupart des cas, le dollar ne s'est guère écarté de ses niveaux précédents. La devise américaine valait 8,8170 F (contre 8,8080 F la veille), 2,8690 DM (contre 2,8676 DM) et 2,3850 FS (contre 2,3905).

Selon les cambistes, l'annonce d'une contraction de 1,2 milliard de dollars de la masse monétaire américaine explique cette accalmie. Le chiffre est supérieur aux prévisions et écarte, pour l'instant, le risque d'une tension sur le front monétaire. Dans les milieux financiers, l'on attendait le communiqué de la commission du marché monétaire, qui devrait confirmer la volonté de la Réserve fédérale de ne pas durcir sa politique de crédit.

L'or n'a guère varié dans la City de Londres : 351 dollars l'once, contre 351,25 dollars.

• *Rencontre Mitterrand-FitzGerald.* – Le président Mitterrand rencontrera samedi 25 août au fort de Brégançon (Var) son successeur à la présidence du Conseil européen, M. Garret FitzGerald, premier ministre irlandais. Le chef du gouvernement de Dublin doit séjourner une dizaine de jours dans la résidence présidentielle en compagnie de son épouse et de ses enfants.

M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) élu président de l'Assemblée régionale de Corse

M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), député de Corse-du-Sud, maire de Porto-Vecchio, a été élu, vendredi matin 24 août, président de la nouvelle Assemblée régionale de Corse désignée au suffrage universel le 12 août. Son élection a été acquise au troisième tour de scrutin, à la majorité simple.

M. de Rocca Serra a obtenu 30 voix, contre 9 à M. François Giacobbi, sénateur MRG de la Haute-Corse, 7 à M. Dominique Bucchini, candidat du PCF, maire de Sartène, 3 à M. Max Siméoni qui conduisait la liste de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste), 3 à M. Pierre Poggioli, chef de file du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA, indépendantiste). Il y a eu 9 bulletins blancs ou nuls, résultant de la décision d'abstention prise par M. Nicholas Alfonsi, député MRG de Corse-du-Sud et par les 8 autres élus de la liste de l'Union socialiste et radicale.

M. de Rocca Serra a bénéficié, au troisième tour, des suffrages des six élus de la liste du Front national conduite par M. Pascal Arrighi. Aux deux premiers tours, M. Arrighi et ses colistiers avaient voté pour M. Jean Baggioni, conseiller général UDF de Haute-Corse. A ces deux premiers tours de scrutin, M. de Rocca Serra avait obtenu 24 voix, M. Giacobbi 9, M. Bucchini 7, M. Baggioni 6, M. Siméoni 3 et M. Poggioli 3. Il y avait eu 9 bulletins blancs ou nuls.

La séance avait été ouverte, à 10 heures, par le doyen de l'assemblée, M. Roger Palmieri (quatre-vingt-deux ans), élu du Front national. Aussitôt, M. Dominique Gallet (MCA), le plus jeune élu et à ce titre secrétaire d'âge, a quitté la tribune en disant : *« Nous refusons d'être secrétaire d'une organisation s'appuyant sur le racisme et la xénophobie. »* Du public massé au fond de la salle et dans les jardins sont partis des applaudissements serrés. M. Palmieri a immédiatement rétorqué : *« J'ai la police dans la salle. Je ferai respecter l'ordre. »* Autres applaudissements. Le président de séance a ensuite évoqué Cicéron et Saint-Exupéry pour rappeler : *« Notre prénom à tous est Corse. Notre patronyme Français. »* Il s'est ensuite interrogé : *« La répression est-elle le seul moyen de faire cesser la violence ? »* La salle est restée calme. Mais lorsque M. Palmieri a rappelé avec regret *« l'abandon de douze départements français »* – allusion à l'Algérie française – des protestations ont fusé. *« Ce sont des propos inacceptables dans cette enceinte »*, s'est écrié M. Giacobbi.

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – *« Ils désertent ! »* Les propos de bistrot, jeudi soir en Corse, traduisaient, selon le camp, la colère ou l'ironie. Décidément, elle ne faisait guère recette, cette décision de s'abstenir dans la course à la présidence prise par M. Nicolas Alfonsi et les élus socialistes et radicaux de la Corse du Sud (liste USR). Ce vendredi matin 24 août, avant que l'Assemblée régionale élue le 12 août ne se réunisse, pour la première fois, à 10 heures, l'électeur de gauche rêvait encore d'un coup de théâtre. *« Ils ne peuvent laisser la présidence à la droite sans se battre... »*

Sur l'île, le pouvoir, s'il ne paraît pas être au bout du fusil, appartient, aime-t-on à dire, à celui qui le détient, fût-il minoritaire. *« Je vote pour la liste USR. Son leader se doit de briguer la présidence »*, s'exclamait, désabusé, un fidèle compagnon. *« Imaginez... le gouvernement n'ira pas couvrir de fleurs et de crédits un président de droite. Les Corses sont à la masse. Ils vont payer. »*

La déception allait bien au-delà de la frustration du pronostiqueur. Les principaux acteurs sur la sellette en paraissaient conscients à la veille du scrutin. *« Nous prenons le risque de paraître avoir tort aujourd'hui, car nous aurons raison demain »*, affirmait, *« serein et tranquille »*, M. Vincent Carlotti, élu socialiste de l'USR. Ce sera à l'histoire de trancher.

Pour l'heure, l'enjeu politique s'est brisé sur un constat arithmétique. Première soustraction : soixante et un conseillers régionaux moins trois – les élus indépendantistes du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), qui s'abstiennent du jeu droite-gauche, – cela fait cinquante-huit. Puis deux additions. La gauche, dans son ensemble, dispose de vingt-cinq sièges – vingt-huit si les trois conseillers de l'UPC de M. Max Simeoni se joignent à elle. L'opposition détient vingt-quatre sièges, voire trente avec les élus du Front national.

L'abstention de l'USR a divisé le camp des élus de gauche. Elle permettrait à l'opposition de droite de faire l'économie d'un accord sulfureux avec le Front national. *« Quel cadeau ! »*, ricanait-on ici ou là... D'autres supporters contestaient cette thèse. *« Dans une situation qui n'a pas changé, la prise du pouvoir serait suicidaire. Ce serait l'impasse d'une minorité. Enfin l'USR rompt avec le jeu habituel des clans et des calculs politiciens. C'est un fait nouveau. »* Sans majorité, pas de course à la présidence : ainsi en avaient décidé les chefs de l'USR, avec la bénédiction du gouvernement et de M. Jospin, les cartes étaient étalées au nom de la clarification pour éviter à la gauche d'être dans une nouvelle impasse : *« Le corps électoral a souhaité que la droite gère le pouvoir régional. Que celle-ci prenne ses responsabilités. »*

« Excellents propos », jugeait M. Michel Debré, de Paris, interrogé par TF1 le 23 août.

« Mais la politique ce n'est pas de l'arithmétique. Aucune formation n'est assurée d'une majorité absolue. Cela n'implique nullement qu'il faille se résoudre à l'attentisme et à la division. Prenons le pouvoir pour continuer notre combat... » Ainsi M. Dominique Bucchini, leader du PC, exhortait-il ses partenaires de gauche au lendemain des élections du 12 août. Il proposait un accord de programme, qui pourrait être élargi à l'UPC. Il s'agissait du respect des contrats de plan votés par l'ex-Assemblée et celui de la langue et de la culture corses. Il obtenait enfin au jour J moins un une réunion avec ses partenaires. Mais l'ultime sursaut n'a pas bouleversé les cartes.

Nous n'avons pas les moyens de notre politique, répétait M. Nicolas Alfonsi, député MRG, qui confirmait jeudi son abstention. M. François Giacobbi, sénateur MRG, lui aussi se répétait. Il était candidat. M. Dominique Bucchini accusait la désunion et refusait *« des accords bilatéraux qui officialiseraient la division de la gauche et affaibliraient la crédibilité du large rassemblement des forces de progrès »*.

M. Jean-Paul de Rocca Serra, chef de file du RPR et de l'opposition insulaire, avait les coudées franches. Il se déclarait prêt à assumer ses responsabilités : *« La Corse est en panne, il faut la faire redémarrer. Le nouveau président devra parler haut et fort contre le séparatisme et le terrorisme. »*

Mais, à la veille de l'élection du président de l'Assemblée, le silence était quasi total dans les rangs de l'opposition. Le cadeau serait-il empoisonné ?

En deux ans, les diverses positions se sont durcies. Les partisans de l'autodétermination, très minoritaires, siègent désormais à la tribune. Comment réagiront les nouveaux conseillers face aux coups de butoir promis par les trois élus indépendantistes ? La première séance de la nouvelle Assemblée devrait camper le décor...

Pour l'instant, la nouvelle assemblée s'est dotée, vendredi, après l'élection de M. de Rocca Serra à la présidence, d'un bureau homogène incluant tous les courants de l'opposition, y compris le Front national, finalement rallié au maire de Porto-Vecchio. Les partis de gauche, les autonomistes de l'UPC et les nationalistes du MCA ont tous refusé de siéger à ce bureau. Le bureau est composé de dix vice-présidents : MM. José Rossi (UDF), Pierre Pasquini (RPR), Pascal Arrighi (Front national), Jean Baggioni (UDF), Joseph Chiarelli (CNIP), Jérôme Polverini (RPR), Jean-Ange Colonna (Indépendant), Henri Antona (UDF), François-Marie Geronimi (CNIP), Roger Palmieri (Front national). L'élection de cette instance a été acquise par 30 suffrages exprimés sur 61. Les 31 autres élus ont refusé de participer au vote.

DANIELLE ROUARD.

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

• VENDREDI 24 AOUT. – A 16 h 30, arrivée sur la place de l'Hôtel-de-Ville de la « colonne historique » de blindés qui quittera la porte d'Orléans à 15 h 30. Les engins stationneront sur place jusqu'au lendemain soir. A 18 heures, office solennel à la grande synagogue de la rue de la Victoire (9e).

• SAMEDI 25 AOUT. – A 9 heures, dépôt de gerbes, à l'hôtel des Invalides, sur le tombeau du général Leclerc. A 10 heures, messe solennelle à Notre-Dame de Paris, célébrée par Mgr Lustiger. A la même heure, cérémonie du souvenir à l'Arc de Triomphe. A 10 h 30, cérémonie place de Varsovie devant le monument commémorant l'attitude héroïque des Polonais durant la guerre 1939-1945. A 11 heures, cérémonie au mont-Valérien, au mémorial de la France combattante. A 11 h 45, dépôt de gerbes à la gare de Paris-Est devant la plaque apposée en souvenir du départ des déportés vers les camps nazis. A 12 h 15, dépôt de gerbes place Stalingrad.

Dans l'après-midi du 25 août, trois colonnes blindées quitteront la porte d'Orléans à 16 h 30 pour se séparer place Denfert-Rochereau et gagner chacune, par un itinéraire différent, la place de l'Hôtel-de-Ville. Là, à 21 heures, devant quatre mille anciens de la 2e DB venus de toute la France, aura lieu une prise d'armes, tandis que toutes les cloches de la capitale sonneront pendant quinze minutes. Suivra un spectacle audiovisuel, dont l'écran sera la façade de l'Hôtel de Ville.

• DIMANCHE 26 AOUT. – A 10 h 55, cérémonie dans la carrière des Fusillés au mont Valérien.

• *M. Cheysson à Alger et à Tunis.* – Le ministre des relations extérieures se rendra la semaine prochaine à Alger et à Tunis, a annoncé, vendredi 24 août, le porte-parole du Quai d'Orsay. M. Cheysson quittera Paris à l'issue du conseil des ministres de mercredi et séjournera jusqu'au lendemain soir à Alger. Il sera à Tunis les 31 août et 1er septembre.

Sur le vif

La belle vie

Je ne me souviens pas de la grande misère qui était la mienne au cours de mes jeunes années. Et pourtant !

Mes cols de chemise étaient sans aucun doute toujours sales puisque la lessive gazeuse n'existait pas encore, et si j'avais eu l'idée de regarder mon linge en pleine lumière j'aurais pu voir les traces qui persistaient et combien ils restaient douteux à l'envers : en ces temps reculés, on ne savait laver qu'à l'endroit.

Personne ne se décarcassait pour moi, et ma viande restait fade et sans saveur, tandis qu'il était nécessaire de faire la sauce de la salade en mélangeant, avec quels efforts, huile, vinaigre, sel.

Je comprends maintenant pourquoi mes chiens sont morts les uns après les autres entre dix et quatorze ans, en pleine jeunesse. Je n'avais pas pu les nourrir avec Choc-chien, l'aliment dont ils raffolent aujourd'hui et qui contient toutes les substances indispensables au maintien de leur vie.

Mes petites amies manquaient de ressort car elles n'avaient rien à leur disposition pour éliminer. Elles manquaient de charme car on n'avait pas encore trouvé pour elles les protège-slips, les soutiens-gorge planétaires et l'effet Propulse. C'est pourquoi je ne leur offrais pas de bouquets de fleurs à chaque heure de la journée. Elles ont dû beaucoup en souffrir.

L'énergie Drager, maintenant sur terre, n'y était pas encore descendue. Elle faisait terriblement défaut.

Comment ai-je pu vivre les fêtes de famille où on ne buvait pas le vin des Cailloux qui met la joie au cœur de tous ?

Quant aux sols de la vieille maison familiale, c'est bien simple : ils étaient gras, et leur saleté résistait à tous les efforts. C'est qu'on ne disposait pas de Madame Eclat, qui met la force industrielle au service des simples particuliers. Aussi, en ces temps arriérés, on devait se contenter de la seule force de ses bras.

J'ai dû être très malheureux. Tandis que maintenant !...

RENÉ JEANJEAN
(*Moulins*).

La cour d'appel de Pau donne un avis favorable à l'extradition de trois nouveaux Basques espagnols

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau a donné, vendredi 24 août, un avis favorable à l'extradition de trois nouveaux militants basques espagnols réclamés à la France par leur pays.

Il s'agit de MM. Francisco Lujambio, José Manuel Martinez Balestegui et Luciano Izaguirre Mariscal. La cour d'appel a donné également son feu vert à l'extradition de M. José Carlos Garcia comme elle l'avait déjà fait, pour d'autres crimes qui lui étaient reprochés, le 9 août. Elle a, en revanche, émis un avis défavorable en ce qui concerne M. Xavier Otaso, estimant que la demande de Madrid n'était pas suffisamment explicite.

Comme les quatre militants pour lesquels la décision avait été prise le 9 août, les trois nouveaux Basques dont la justice française accepte l'extradition devraient se pourvoir immédiatement en Cassation.

Les arrêts rendus vendredi par la cour de Pau portent à sept le nombre de Basques espagnols dont la justice française a accepté l'extradition depuis le début du mois d'août. La décision définitive appartient au gouvernement, qui n'a pas encore arrêté sa position. Il le fera en fonction de considérations diplomatiques, mais il doit aussi tenir compte des risques de représailles qu'entraînerait la remise à la justice espagnole de ces militants basques.

S'il fallait risquer un pronostic, celui-ci irait plutôt à l'encontre d'une décision d'extradition. Le gouvernement dispose d'une gamme suffisamment étendue de moyens de riposte (assignation à résidence, expulsions vers un pays d'Amérique latine...) pour ne choisir qu'en dernier ressort une solution qui comporte des risques. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'Espagne souhaite réellement ces extraditions. Il lui faudrait juger les extrémistes qui lui seraient ainsi livrés. Cela susciterait, inévitablement, un regain de tension au Pays basque, qui irait à l'encontre des nouveaux appels à la raison lancés ces jours derniers par le gouvernement espagnol.

Ces extraditions ne sont pas indispensables au but poursuivi par Madrid. Depuis que la chasse aux militants de l'ETA est ouverte dans le sud-ouest de la France, celui-ci ne peut plus être considéré comme un sanctuaire. Les indépendantistes basques qui y étaient jusqu'à présent réfugiés sont aujourd'hui sur la défensive. Et Madrid s'en félicite chaudement.

Depuis le changement d'attitude de Paris, Interpol a transmis à la police et à la justice françaises trente-cinq demandes d'arrestations provisoires. Quatorze personnes ont été effectivement arrêtées, puis expulsées ou déférées à la justice. Vingt et une sont encore recherchées, ce qui signifie que la chambre d'accusation de Pau n'est sans doute pas au bout de ses peines.

Pour significatives qu'elles soient, les décisions que rend la chambre d'accusation ne sont plus aussi déterminantes qu'auparavant. Depuis le mois d'avril, la Cour de cassation estime en effet recevables les pourvois formés auprès d'elle par les personnes menacées d'extradition. Cela prolonge d'autant la procédure devant la justice française et laisse un laps de temps supplémentaire au gouvernement français pour se déterminer ?

Dans quel délai la Cour de cassation va-t-elle prendre sa décision ? En principe, elle n'est tenue à aucun. Mais l'usage commande qu'elle rende sa décision dans un délai de trois mois pour toutes les affaires touchant aux libertés et à la sécurité. Les premiers pourvois lui étant parvenus le 10 août, sa décision devrait être connue le 10 novembre au plus tard, et de toute manière pas avant le mois d'octobre.

BERTRAND LE GENDRE.

FUSILLADE A BAYONNE

De notre correspondant

Bayonne. – Des individus circulant à bord d'une voiture rouge ont fait feu, jeudi 23 août vers 22 heures, sur les consommateurs d'un bar du vieux quartier de Bayonne. Quatre personnes ont été légèrement atteintes aux membres inférieurs. La police a retrouvé sur place de la chevrotine et des étuis de 9 mm. Un des premiers projectiles tirés a, semble-t-il, sectionné un câble électrique, jetant ainsi la salle dans l'obscurité, ce qui a peut-être empêché les agresseurs de mieux ajuster leur tir.

Les enquêteurs ne savaient toujours pas, vendredi matin, quel pouvait être le sens de cette fusillade. Ce bar avait appartenu pendant dix ans à Jokin Echave, un membre de l'ETA et il avait déjà fait l'objet d'un attentat à la bombe en juin 1975. Mais l'établissement avait été vendu il y a treize mois à un jeune couple français. Depuis, la clientèle avait changé : réfugiés et militants basques avaient cédé la place à des jeunes dont certains, aux dires de la police, *« ne fument pas que du tabac »*.

Ph. E.

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1984 a été tiré à 428 786 exemplaires

A B C D . F G H

Le ministre de l'intérieur espagnol exclut toute négociation politique avec l'ETA

De notre correspondant

Madrid. – *« Une certaine confusion a pu se créer sur le sens du mot négociation, qu'il ne faut pas prendre dans son acception politique. Il peut arriver que des membres de l'administration soient amenés à entrer en contact avec des criminels ou des délinquants, afin d'éviter des répercussions négatives pour la société. C'est ainsi qu'il faut comprendre le terme négociation. Il ne s'agit pas d'une négociation politique avec les terroristes. »* Le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, est apparu le jeudi 23 août dans la soirée sur les écrans de télévision pour expliquer la signification exacte de la proposition que lui attribuait dans son édition du matin le journal *El Pais*, celle de *« négocier la paix directement et publiquement avec l'organisation ETA »* (le *Monde* du 24 août). L'importance accordée à cette nouvelle par les moyens de communication (elle fait l'ouverture de tous les bulletins d'information) avait en effet suscité un certain émoi dans les milieux politiques et l'opinion publique.

Aussi M. Barrionuevo s'est-il employé à calmer les esprits, tout en confirmant l'information d'*El Pais*. Il a rappelé que l'*« offre de paix formulée* [par son ministère] *à l'intention des terroristes qui déposent les armes est permanente, et ne constitue donc pas une nouveauté »*. Il a ajouté que le gouvernement espagnol était décidé à faire preuve de *« la plus grande fermeté à l'égard de ceux qui prennent les armes et de la plus grande générosité à l'égard de ceux qui les déposent »*, mais, a-t-il précisé, *« la générosité ne signifie pas l'impunité »*.

Le ministère de l'intérieur ne semble pas avoir agi, dans cette affaire, avec beaucoup d'habileté : ses porte-parole ont attendu plusieurs heures avant de confirmer officiellement l'information d'*El Pais*, ce qui a ajouté à la confusion et provoqué quelques sérieuses fausses notes. Ainsi le directeur général de la garde civile, le général Saenz de Santamaria (qui dépend hiérarchiquement du ministre de l'intérieur), interrogé avant la confirmation officielle de la nouvelle, avait exprimé son scepticisme et affirmé sans détour : *« Mon opinion est qu'un gouvernement ne doit jamais négocier avec une organisation terroriste. »* Le secrétaire général des socialistes basques, M. Jose Maria Benegas, avait dû intervenir lui-même devant le silence des milieux gouvernementaux pour expliquer que la proposition attribuée à M. Barrionuevo par *El Pais* ne représentait pas un revirement de la part de son parti, et qu'il n'était pas question d'une négociation politique.

Au Pays basque, les premières réactions ont été mitigées. On attendait avec un intérêt particulier celle de la coalition Herri Batasuna (Unité populaire), proche de l'ETA militaire. L'un de ses dirigeants, M. Santiago Brouard, a affirmé qu'il était *« impossible que le gouvernement et l'ETA négocient sans conditions préalables »*, parmi lesquelles *« l'engagement de discuter sur un véritable programme »*. Les milieux nationalistes radicaux semblent ainsi rejeter toute discussion portant uniquement sur la fin de la violence.

Le PNV (parti nationaliste basque) ne s'est pas montré plus optimiste. Suivant le président de la section de Biscaye de ce parti, M. Jesus Insausti, *« il semble difficile d'envisager une négociation tant que restent posés des problèmes comme celui des demandes d'extraditions, qui créé des crispations inutiles »*. Le PNV, en outre, n'a pas caché son amertume de ne pas avoir été informé de l'initiative de M. Barrionuevo. Quant à la troisième formation nationaliste, la coalition Euzkadiko Ezkerra (Gauche basque), elle a qualifié l'offre du ministère de l'intérieur de *« positive mais insuffisante »*.

THIERRY MALINIAK.

• *L'ETA-militaire a rejeté l'offre de négociation* formulée par le ministre de l'intérieur, qualifiée de *« pure manœuvre »* par un porte-parole de l'organisation, que cite ce vendredi 24 août le quotidien *El Pais*. – (*AFP*).

if

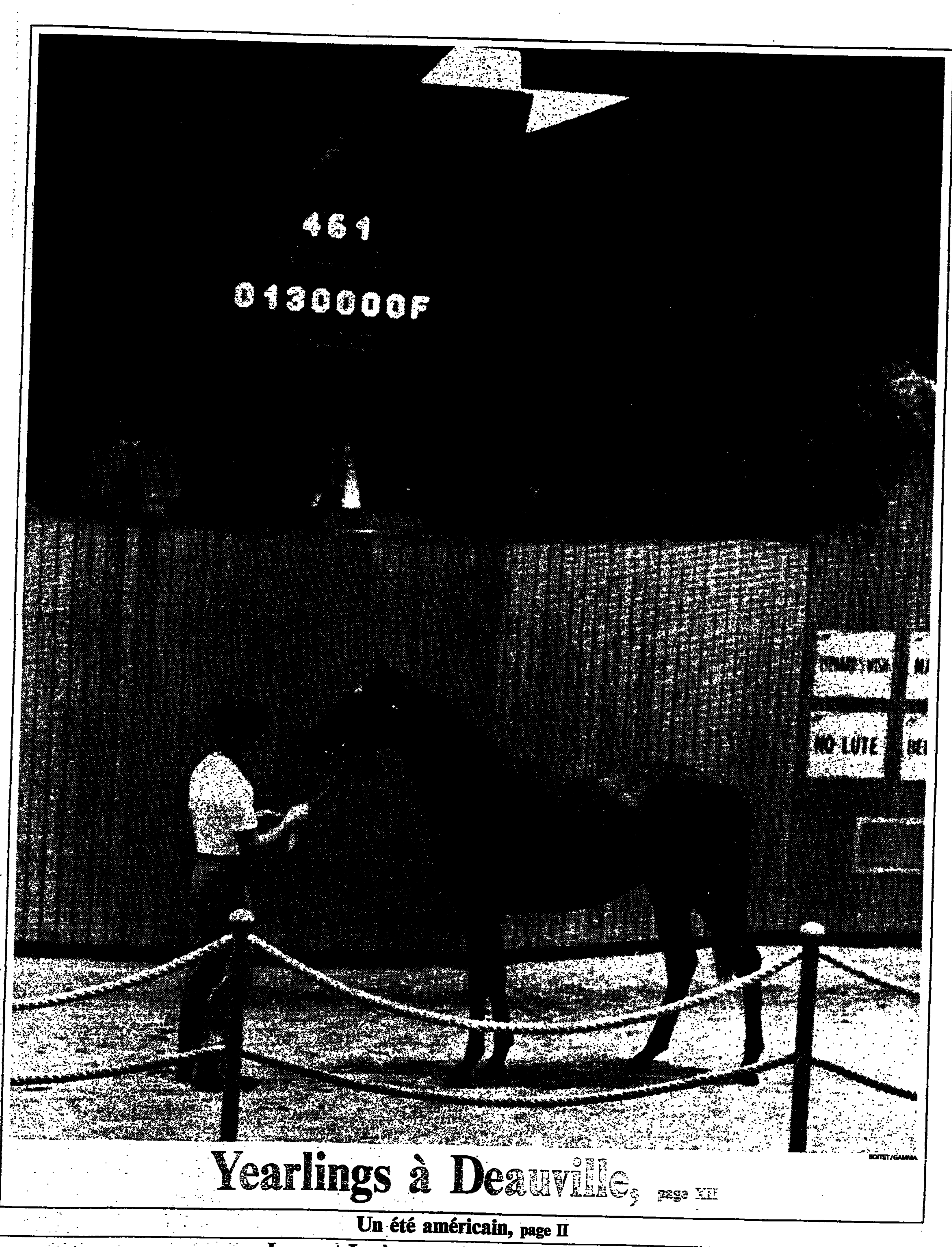
La belle vie

nne un avis favorab
aux Basques espag

l'intérieur espagnol
ation politique avec

Le Monde

Loisirs



Yearlings à Deauville, page XII

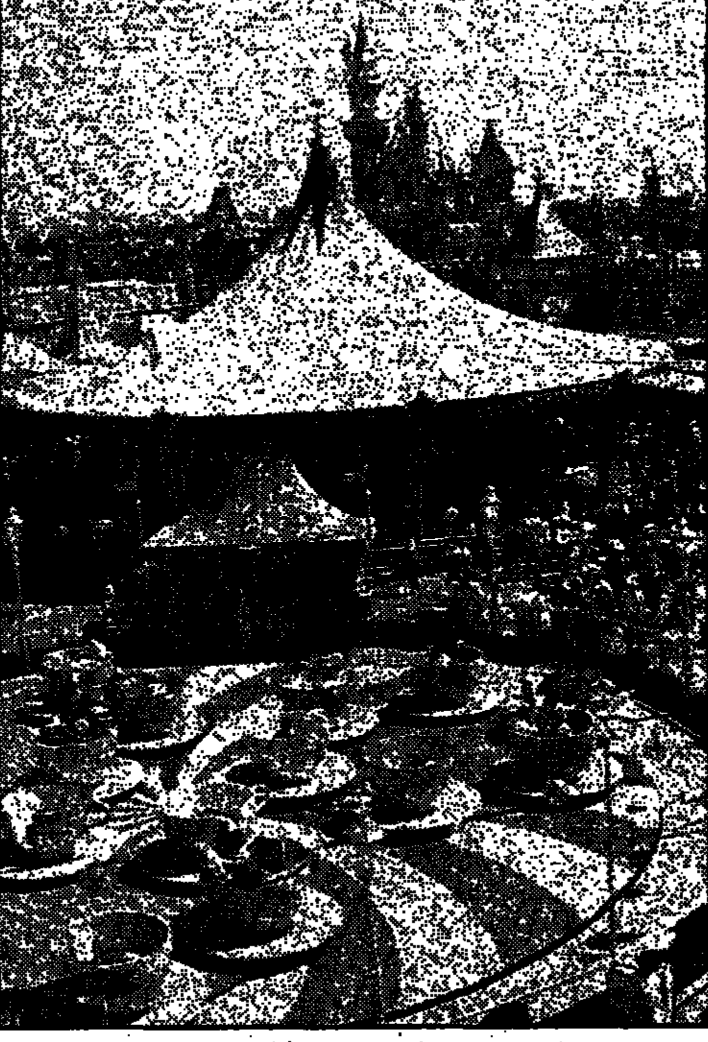
Supplément au nº 12311. Ne peut être vendu séparément. Samedi 25 août 1984.

L'été américain

Que font-ils, où partent-ils ?



KALVAR/MAGNUM



A s'en tenir aux premières estimations des organismes spécialisés, 107 millions d'Américains ont pris ou prendront des vacances cet été. Par rapport à 1983, le nombre des vacanciers a augmenté de 3 %, et cet accroissement est *la conséquence du redressement économique*. Mais beaucoup d'Américains ne profitent pas des possibilités offertes par l'amélioration de la conjoncture. En *plus de ceux auxquels leurs fai*bles revenus ne permettent pas de prendre des vacances, nombreux sont ceux qui, même en ayant les moyens de quitter leur domicile, préfèrent rester chez eux. Il n'est pas question d'exode, et l'obsession des vacances est beaucoup moins développée qu'en Europe, pour la raison essentielle que la durée des congés payés est, en moyenne, de deux semaines, exceptionnellement trois semaines.

D'autre part, habitant dans une large proportion des maisons individuelles situées en banlieue et en général plutôt agréables (les jardins sont nombreux, les piscines fréquentes), beaucoup d'Américains ne sentent pas un besoin impérieux de quitter leur *home*. De plus, le goût du dépaysement n'est pas si développé en raison de l'uniformité *du style de vie. Pourquoi aller* retrouver à des milliers de kilomètres le même drugstore ?

Le temps des vacances est ainsi souvent utilisé à des travaux domestiques, à améliorer la maison, à bricoler. Les adeptes du « faites-le vous-même » sont légion, sans doute par besoin d'un effort individuel, d'un travail manuel, dans un environnement archi-mécanisé.

Ainsi, entre 30 et 35 % des Américains ne partent pas en vacances. Cette tendance naturelle a été évidemmment encouragée, au cours de ces dernières années, par la récession et la hausse du prix de l'essence. Mais, cette année, on s'attend à un chiffre record de vacanciers, qui, en nette majorité, se déplacent en automobile. Selon l'expression américaine, ils « frappent la route » *avec leur famille, profitant* de la baisse du carburant (1,20 dollar le gallon, soit 3 F le litre, le prix le plus bas des cinq dernières années).

Où vont-ils ? A la mer *(29 %), beaucoup moins* à la montagne (13 %) et à destination des lacs. Nombreux sont ceux qui se rendent dans une autre ville (25 %) ou dans des bourgades rurales (20 %). Les vacances sont souvent mises à profit pour aller voir des parents ou des amis, visites auxquelles n'incitent guère, en temps normal, les vastes dimensions du pays. Les déplacements en automobile sont favorisés par un excellent réseau routier et un équipement hôtelier de qualité. D'innombrables motels jalonnent les routes, offrant des conditions d'hébergement variées à des prix en moyenne abordables, surtout quand il s'agit de séjours de courte durée. La plupart du temps, il n'est pas nécessaire de retenir une chambre, et les enfants y sont le plus souvent admis gratuitement.

Le camping est devenu très populaire. La formule est particulièrement appréciée pour un court séjour ou un simple passage dans les grands parcs nationaux, notamment Yellowstone et Yosemite, dans l'Ouest, et Greatsmokies dans l'Est, où les capacités de logement sont limitées. En s'y prenant à l'avance, on peut louer une cabane de rondins très *confortable, en pleine nature*, loin de la foule mais aussi à l'abri des visites intempestives et parfois dangereuses d'animaux en liberté, les ours notamment. Ces parcs nationaux *attirent* 10 % des vacanciers, un pourcentage en augmentation de quatre points. Autres destinations privilégiées : les centres d'amusement comme Orlando, en Floride, et le célèbre Disney World (6 % de vacanciers).

Les stations balnéaires ne manquent pas, surtout le long de la côte de l'Atlantique ; les motels y abondent mais aussi les cottages et les appartements qu'on loue à la semaine, ou seulement pour le week-end, à des prix variables selon le degré de confort et la saison. Familles et amis se mettent souvent à plusieurs pour réduire les frais. Quant aux jeunes, ils ont toujours le recours de trouver une chambre chez l'habitant.

L'été en Floride, c'est-à-dire hors saison, les prix sont relativement abordables, et les sta*tions sont alors envahies par* une foule bien différente de la clientèle riche de l'hiver. Par contre, dans les stations des Etats du Nord-Est et notamment de Cape Cod, où se réfugient gens aisés, intelligentsia new-yorkaise et fonctionnaires de Washington désireux d'échapper à la canicule, les locations sont rares et très chères.

Certes, le flot des vacanciers engendre quelques difficultés : bouchons sur les routes (notamment sur les ponts menant aux stations balnéaires) et réservations difficiles dans les trains et les avions. Mais ces problèmes sont minimes par rapport à ceux créés, cette année, par l'afflux record de vacanciers se rendant à l'étranger. La hausse du dollar est évidemment à l'origine d'un mouvement de *masse illustré par les longues* heures d'attente devant les bureaux officiels délivrant les passeports. En mai, le département d'Etat a émis six cent mille passeports, soit une augmentation de 50 % par rapport à l'an dernier. Dans l'ensemble, on évalue à près de 8 millions les Américains qui vont à l'étranger, soit une hausse de 9 % par rapport à 1983. A elle seule, l'Europe devrait en accueillir 5,5 millions, soit 15 % de plus que l'an dernier. Une foule hétéroclite, aux origines sociales différentes, avec, cette année, une augmentation de ceux qui, jusqu'à présent, ne pouvaient s'offrir le luxe d'un voyage à l'étranger.

HENRI PIERRE.

Partir

Escapades d'automne

A ceux qui souhaitent goûter à la douceur et au calme de l'arrière-saison, le ciel est plus clément, la population locale plus accueillante car plus disponible, les prix moins élevés, Jumbo, la filiale tourisme d'Air-France, propose deux escapades.

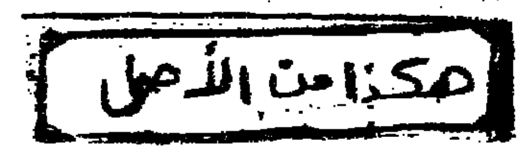
En Grèce : un camping-car *pour faire le tour du Pélopon*nèse, en toute liberté. On peut ainsi chaque soir choisir le décor de son ouzo. Il en coûte 3 490 F par personne sur la base de 4 (on voyage à plusieurs dans ce genre de véhicule). Le prix comprend l'avion, les transferts, le camping-car durant sept jours.

Au Maroc : un appartement et une voiture à Marrakech. A 7 km du centre-ville, des appartements avec vue sur l'Atlas ou les palmiers. Dans la résidence : piscine, tennis, boutiques, marché. 2 800 F par personne sur la base de 4 (billet d'avion, la voiture et l'appartement pour huit jours).

● **Jumbo Informations : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 705-01-95. Et dans les agences Air France et les agences agréées.**

Fête de la moisson à Provins

Avec cinq fermes toujours en activité, la ville haute de Provins, protégée par des remparts médiévaux, est restée un petit village briard. Le dimanche 26 août, la Commune libre y organise la traditionnelle fête de la moisson. Rallye de vélocipèdes, concert champêtre, grand défilé de chars décorés de blé, animation par des groupes folkloriques, dégustation de fromage de Brie et de tartes à la « boulie », fête foraine avec manège de chevaux de bois. En prélude, deux expositions : « Hommes et paysages de Brie » (photographies et peintures) à l'hôtel de Savigny, place du Châtel, et « Habitat rural briard », grange aux Dîmes, rue Saint-Jean.



هكذا من الأصل

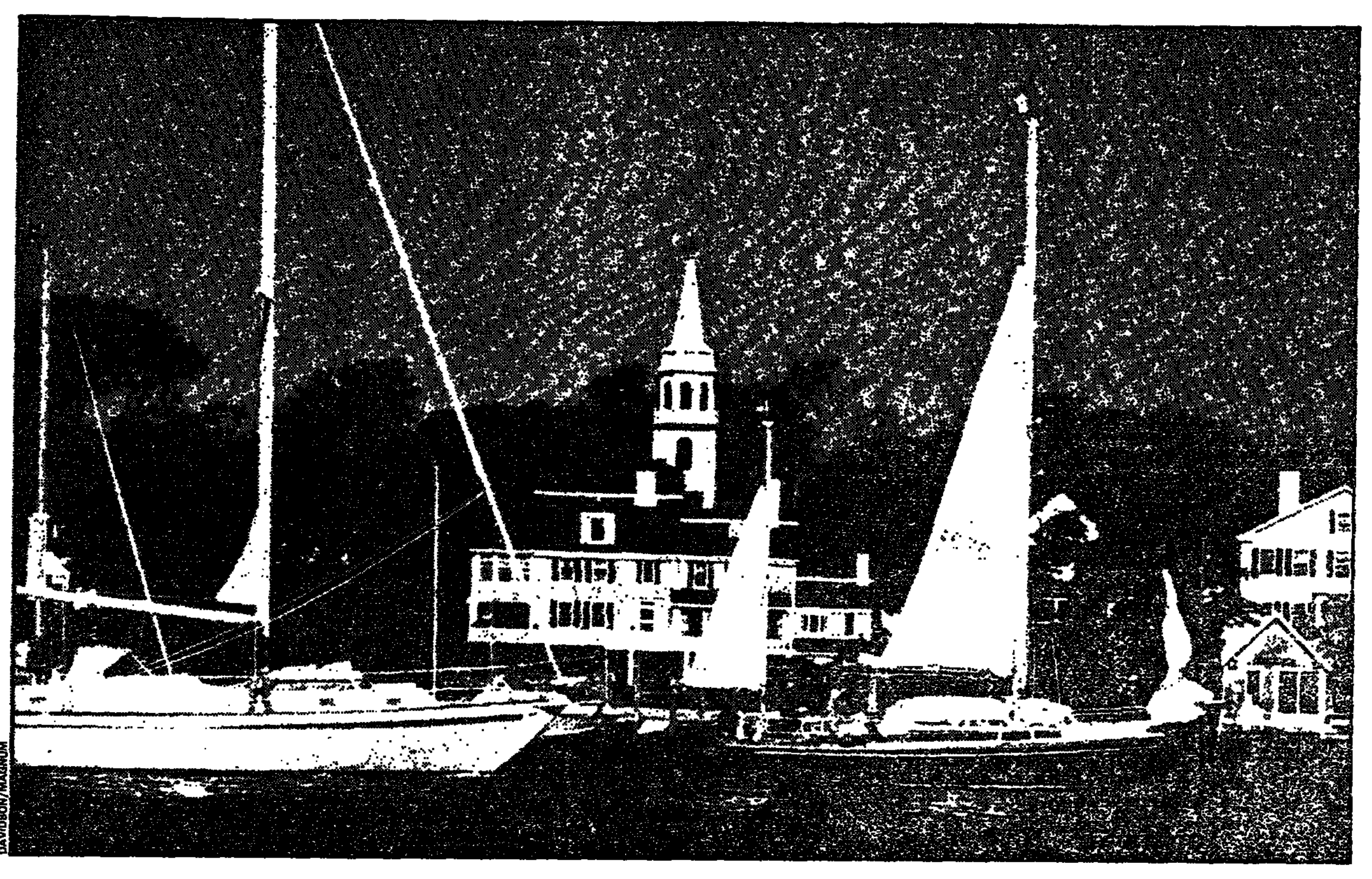
Martha's Vineyard la « sauvage »

Une île au large de la côte du Massachusetts.

« *IL n'y a absolument rien à faire dans cette île, et il n'y a absolument pas de temps pour ne rien faire...* » Par cette formule, l'écrivain Somerset Maugham, qui habita lontemps Martha's Vineyard, s'efforçait peut-être de décourager les touristes. Ce souci de protéger l'île de l'invasion touristique est partagé par tous les résidents, comme en témoigne la réponse arrogante d'un des rares hôteliers à un malheureux inconnu qui voulait y retenir une chambre : « *Vous serez heureux de savoir que notre établissement est entièrement réservé...* »

Aussi louable qu'elle puisse être, cette volonté n'en apparaît pas moins comme la manifestation d'une bataille d'arrière-garde. Car, finalement, la petite île au large de la côte du Massachusetts, jadis peuplée seulement de bergers et de pêcheurs baleiniers, voit sa population augmenter pendant l'été de dix à soixante mille habitants. Des envahisseurs qui constatent sans doute qu'on peut y faire beaucoup de choses ou, tout simplement, profiter de ses belles plages, nager et pêcher dans les eaux de l'Atlantique et du détroit de Nantucket, puis s'y coucher tôt après avoir dégusté un homard fraîchement capturé.

Sans oublier l'attrait représenté par l'effort requis pour y arriver. Bien sûr, les gens pressés peuvent prendre l'avion depuis New-York, évitant ainsi un déplacement en train (ou en voiture), puis en bateau. Mais nombreux sont ceux qui préfèrent goûter le charme d'un court voyage en mer, à bord des ferries qui, presque toutes les heures, quittent Woods-Hole, chargés de passagers, de bicyclettes et de quelques voitures. Encore faut-il s'y prendre à l'avance...

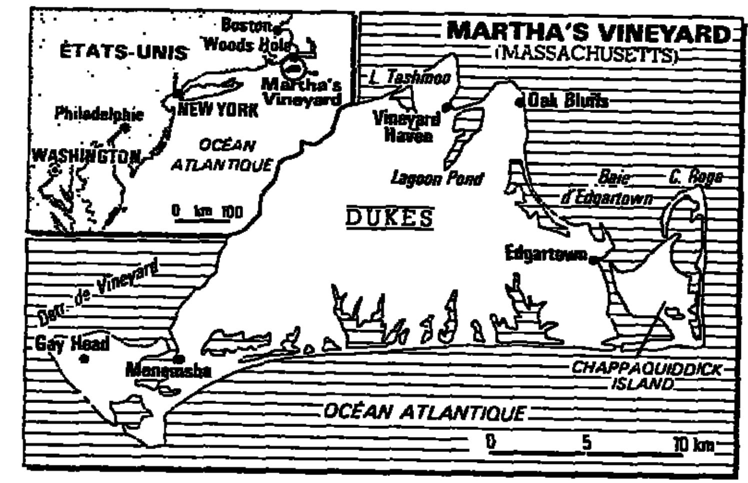


DAVIDSON/MAGNUM

Martha's Vineyard : une villégiature recherchée des écrivains, des artistes, des vedettes de la télévision, sans oublier les grandes familles comme les Kennedy.

Impossible, en effet, d'arriver à l'improviste, en espérant trouver une chambre : les six ou sept hôtels de l'île (la plupart d'anciennes maisons particulières) sont retenus d'une année sur l'autre, et ce malgré leur prix relativement élevé. Quant aux quelques cottages rustiques et sommaires, ils sont loués à des prix prohibitifs comme si les privilégiés ayant acheté leur maison et vivant dans l'île une grande partie de l'année entendaient ainsi se protéger des intrus.

En fait, le nombre des résidents permanents ne cesse d'augmenter dans cette villégiature recherchée des écrivains, artistes, personnalités de la télévision, sans oublier les grandes familles patriciennes du Massachusetts, comme les Kennedy. Finalement, les « natifs », descendants de la tribu indienne ayant survécu aux invasions françaises, portugaises et américaines, se sont concentrés à Gay-Head, à l'extrémité occidentale de l'île, près des belles falaises rouges où Mme Onassis – l'ex-Jacky Kennedy – possède une magnifique propriété.



La bicyclette, de préférence à l'automobile, reste le meilleur moyen de découvrir les charmes des cinq villes de l'île. La plus importante, Vineyard Haven, terminus des ferries, est un centre commercial où abondent magasins d'antiquités et bons restaurants. Malheureusement, la ville est « sèche », c'est-à-dire qu'on n'y sert pas de boissons alcoolisées. Tel n'est pas le cas de Oak Bluffs, riche en bars et en restaurants. Mais c'est à Edgartown qu'on trouve les meilleurs hôtels. Dean Acheson, l'ancien secrétaire d'État américain, en vantait les mérites, affirmant même en souriant que sur les vérandas de l'Arbor View, des rocking-chairs se mettaient tout seuls en mouvement... Enfin, il faut se promener dans le petit port de Menemsha, à l'ouest de l'île, où d'élégants yachts côtoient les bateaux de pêche.

Les distractions « culturelles » ne manquent pas à Martha's Vineyard : concerts de musique de chambre, conférences-débats organisés par des journalistes en vacances, sans oublier les concours d'horticulture et, bien entendu, une boîte disco pour les jeunes. Mais la plus grande attraction de l'île, c'est son climat tempéré, très apprécié de ceux qui, l'été, étouffent dans la chaleur moite des grandes villes.

Quant à son charme indéniable, il s'explique par son insularité et une certaine authenticité que l'afflux de touristes n'a pas compromise et que ses habitants sont déterminés à protéger à tout prix. Ainsi, la dimension des enseignes publicitaires est limitée et le néon est exclu des rues. Quant aux imposantes maisons de bois d'un autre siècle, avec leur grand porche très orné, elles témoignent de la permanence d'une Amérique rurale résistant à la modernisation. Il est vrai aussi que les résidents actuels ne ménagent pas leurs efforts pour préserver cet endroit privilégié. Chaque année, par exemple, nombreux sont ceux qui offrent leurs terres aux autorités municipales qui s'engagent, en contrepartie, à les maintenir « à jamais » dans leur état « sauvage ». Ici, les promoteurs n'ont pas gagné la partie...

H. P.

New-York en location

Avec cuisine et climatisation.

VIVRE à New-York sans être condamné à regarder la ville de sa chambre d'hôtel, sans être l'étranger inquiet soumis aux caprices d'une agence de voyages. Vivre à New-York comme un authentique Américain, préparer son breakfast en regardant les informations télévisées, faire ses courses à l'épicerie voisine, inviter « son » voisin, flâner dans « sa » rue, sympathiser avec « sa » marchande de journaux. Oui, louer un appartement à New-York, voilà bien la méthode la plus efficace pour découvrir cette ville fabuleuse, Surtout si, comme le propose un voyagiste français, cet appartement est situé à Greenwich (prononcer Grinitch ou, plus sobrement, le Village), le quartier le plus sûr et le plus attrayant de cette cité qui fait frissonner certains.

Huit heures au coin de la 7e Avenue et de la 10e Rue. Les volutes de fumée s'échappent du macadam new-yorkais, vite dispersées par la circulation qui enfle : taxis jaunes pétaradants sur fond de musique haïtienne, interminables limousines aux vitres fumées gagnant Wall Street, cyclistes se jouant des embouteillages, sifflet à la bouche. Entre la 14e Rue et Prince Street, Greenwich s'éveille et prend son petit déjeuner sur les seules terrasses tranquilles de ce New-York en folie.

Midi à Washington Square, le cœur du Village. « Smoke ? », les dealers accrochent le client devant la New York University, première faculté privée de la planète (32 000 inscrits) sous le regard impassible des policiers stationnés là en permanence, moteur au ralenti. Sur les pelouses du parc, un karatéka ponctue chacun de ses coups d'un cri violent ; une étudiante, mèches roses et mauves, tempes rasées, danse, walkman en bandoulière, indifférente à ceux qui l'entourent : joueurs de football, amateurs de frisbee dont le disque rebondit dans les pieds d'un groupe de Noirs entourant religieusement un énorme poste de radio portable.

Seize heures, 8e Rue. Patins à roulettes et tutu blanc, elle fait du lèche-vitrine, en sifflotant le long des seules rues de la ville qui ne soient pas rectilignes, Pis, dont les maisons basses et les arbres épanouis rappellent que, deux siècles plus tôt, Greenwich était le refuge campagnard des New-Yorkais arrivés. Depuis, le métro chargé de graffitis fait vibrer cet îlot de verdure, mais le Village est resté le quartier privilégié des artistes, des marginaux fortunés et des bourgeois éclairés. Les appartements s'y arrachent à 1 000 dollars par mois, et on y vote résolument à gauche !

Vingt-deux heures, Christopher Street, royaume des homosexuels, qui ont ici leurs restaurants, leurs boutiques, leurs clubs, leurs librairies et même une étonnante boulangerie érotique ! Deux adolescents noirs, gants blancs et gestes d'automates, font une démonstration de « breaking ». Les couples « gays » font la fortune des restaurants français, japonais, italiens, les meilleures tables de la ville. Les boîtes de jazz s'animent et, chaque soir, la pianiste noire du Marie's Crisis réinvente le blues. C'est la fête au Village.

Il est minuit sur Sleeker Street. La terrasse du Figaro est bondée comme tous les samedis soir. Les épiciers coréens polissent des montagnes de fruits appétissants. Des pubs s'échappe le son d'une guitare folk, d'une batterie punk ou d'un orgue jazz. Le camionneur qui livre l'édition dominicale du *New York Times* (près de 800 pages et 3 bons kilos !) rejoint, le temps d'une pizza géante, tous les noctambules new-yorkais attirés par la vie qui se bouscule sans répit sur les trottoirs du Village. On y promène son chien entre deux séries télévisées, on y consulte une voyante jusqu'à l'aube, on y achète un livre rare en français ou on s'y fait présenter un couple de perroquets (à vendre). Si l'impossible existait, Greenwich l'offrirait !

Il est 4 heures du matin, et le Village tolère enfin une pause. Si New-York a une âme, c'est à Greenwich qu'elle chante et danse.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

● ***Renseignements :*** **Jumbo, 19, av. de Tourville, 75007 Paris. Tél : 705-01-95. Sur la base de deux personnes, une semaine, vol A-R compris : 6 530 F. La semaine supplémentaire 2 065 F. Appartements de une ou deux chambres, comprenant un séjour avec coin salle à manger-cuisine équipée et une salle de bains. Climatisation individuelle et TV couleur.**

Dans les silences du mont Lozère

En suivant le GR68.

LE mont Lozère est une vaste montagne du parc des Cévennes, si compacte que la seule route à la couper passe par le col de Finiels, à 1 546 mètres.

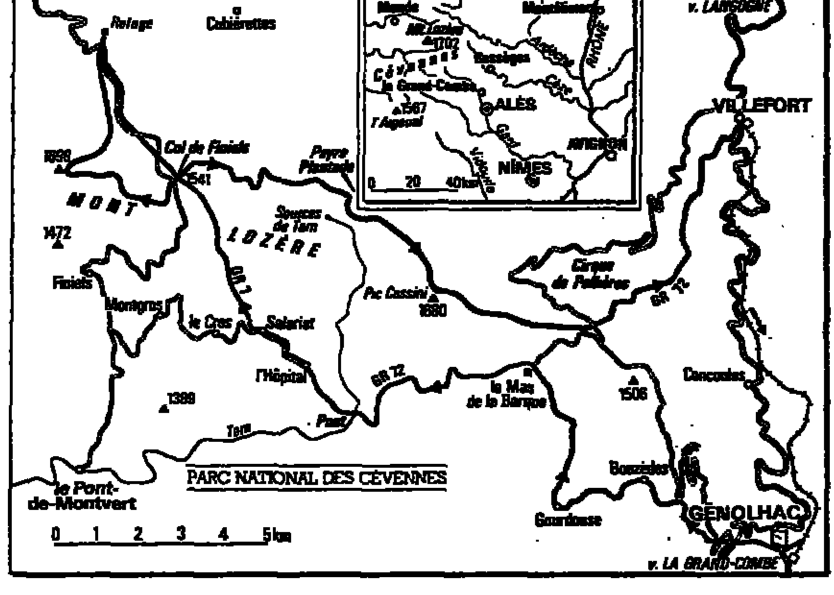
Ce mont, qu'un contrecoup du plissement alpin a soulevé et orienté est-ouest, est un puissant massif dont tous les versants escarpés rejoignent de profondes vallées comme celles du Lot ou du Tarn. Au-dessus de pentes boisées, le mont Lozère aligne, sur près de 40 kilomètres, ses croupes dénudées. Sa large crête, sans relief bien marqué, dépasse les 1 600 mètres ; c'est déjà l'attrait d'une belle randonnée pédestre.

Le « tour » classique du mont Lozère, GR68, se fait en une semaine, mais cette large *ceinture du massif ne fré*quente pas les sommets. Différemment, de Génolhac à Villefort, la traversée par le pic Cassini et le sommet de Finiels oblige à plus de 1 000 mètres de dénivelée et peut être le but de trois journées bien remplies.

Si, quand la grimpette s'adoucit, les habitats dispersés des Bouzèdes et Gourdouse sont des occasions de pauses et de nostalgie, le mas de la Barque, avec ses trois bâtisses au calme dans la forêt, peut inciter à l'étape. Pour réaliser cette *randonnée assoiffante*, deux accueils sont particulièrement bienvenus : le gîte d'étape du mas de la Barque et celui du mont Lozère, nés avec quelques remonte-pentes. Aux autres rares maisons rencontrées en chemin, il n'y a pas d'hébergements spécifiques pour randonneurs, sauf à Gourdouse dans un local très sommaire. Par contre, non loin de Salarial, on peut faire halte *dans une ferme accueillante au* Cros.



LE QUERREC/MAGNUM



« Avant de fréquenter les crêtes arides, l'itinéraire fait un détour pour apprécier le calme pastoral de la haute vallée du Tarn. Ici, le paysage est parsemé de hameaux désertés qui furent parmi les plus hauts du Massif Central. »

Avant de fréquenter les *crêtes arides, l'itinéraire fait un* détour pour apprécier le calme pastoral de la haute vallée du Tarn. Ici, le paysage est parsemé de hameaux désertés qui furent parmi les plus hauts du Massif Central.

L'hôpital, à 1375 mètres, est en ruine mais fut, jusqu'à la Révolution, le siège de la commanderie des hospitaliers de Gap-Francès (gué des Francs, limite entre les royaumes francs et wisigoths). Le pont sur le Tarn est là, tout proche, bien démesuré et insolite pour *qui n'a pas le souvenir des* grands troupeaux montant vers la Margeride ou le Goulet par *les grandes drailles de transhu*mance.

La forêt, les rencontres avec les murs chargés d'histoire, sont des moments apaisants : les pierres plantées de la draille du Languedoc ou les bornes de granite frappées de la croix de Malte des hospitaliers sont une *aide précieuse par mauvais* temps, car, maintenant, plus aucune « cloche des tourmentes » ne sonne pour orienter les perdus.

A l'approche de la crête, la nature est d'une sobriété saisissante. Les pins restés chétifs sont souvent malmenés par le vent, la « founnelle », cette mordante bise qui ne trouve sur les pentes dénudées que des chaos de boules de granite, en curieux équilibre parfois. C'est là le vrai et rude mont Lozère, désert où l'hiver les pierres arrêtent et figent les milles vagues de la neige tourmentée. Mais en été et en automne, les pieds foulent la bruyère et les sentiers séculaires.

La meilleure époque, septembre-octobre, est celle des paysages colorés. Il neige rarement avant Noël mais *l'enneigement persiste parfois*, sur les sommets, jusqu'en mai.

C'est précisément à l'automne que R. L. Stevenson traversa le mont Lozère en 1878 et c'est là qu'il découvrit véritablement les Cévennes : *« ...Il n'y avait plus de route tracée, seules des bornes dressées, de place en place, guidaient les bergers... je découvrais maintenant un ciel vaporeux et un enchevêtrement de collines bleues s'étalait devant moi. »*

Il est intéressant d'atteindre les deux principaux sommets, le Finiels (1 699 m) et le pic Cassini (1 680 m), d'où l'on peut espérer une vision sur les Alpes sinon, plus sûrement, sur la Margeride, le Tanargue, l'Aigoual et les Causses et, bien entendu, sur le moutonnement des pelouses rocailleuses du mont Lozère.

Le titre de pic est bien prétentieux par un champ de blocs, un signal géodésique et une table d'orientation. Pour l'appellation, le souvenir de Cassini, géographe du dix-huitième siècle, a prévalu : appréciant cette éminence, il en fit un point de visée pour la première carte de France, mais les *noms* déchus de « signal de Bellecoste » ou de « roc de Malpertus » seraient plus conformes.

C'est là que s'arrête la succession, longue et monotone, des mamelons désertiques et cette position, à l'extrémité orientale du Lozère, suffit pour donner tant d'intérêt à l'ascension et créer la relativité qui met un pic au-dessus de tout. Sous le Cassini et le rocher de l'Aigle s'ouvre le profond cirque de Palhères, seul témoignage glaciaire au mont Lozère. Emergeant des bois, les longs serres dénudés des Cévennes s'enfuient vers le fond des vallées et ce sera la longue et magnifique descente sur Villefort par le GR72-68.

Dans la vallée – Dieu qu'elle paraît basse – le randonneur retrouve son précieux auxiliaire : le train qui lui permet cette jonction Génolhac-Villefort par le mont Lozère, en le libérant de tout souci automobile. les adeptes de la formule « train plus randonnée » disposent d'ailleurs d'un guide d'itinéraires pédestres Auvergne-Cévennes, à partir du « Cévenol » : il décrit une boucle Villefort-Génolhac-Villefort par Concoules, Aujac, Le Chaylar et Malons en deux jours.

ANNICK MOURARET.

Itinéraire

● **Premier jour :**
***Génolhac/Mas-de-la-Barque* (4 h)**

De l'ancienne gendarmerie, à l'ouest de la ville, la route de Maisonneuve puis, 500 mètres plus loin, une autre sur la droite mènent au sentier des Bouzèdes (balisé discrètement par le PNC). Avec un hibou comme guide, il faut grimper d'abord en sous-bois, en coupant quatre fois la *route du mont Lozère. Ensuite,* l'ancienne « calade » sinue sur un serre dénudé, aux magnifiques points de vue, jusqu'à la ferme des *Bouzèdes dont la source est* bien rafraîchissante.

Pour continuer, le GR68 (balisage route/blanc) court en balcon vers l'ouest, au-dessus de la Combe infernale, avant d'entrer dans Gourdouse. Sans balise, *mais facilement*, remonter la RD du ruisseau de Gourdouse jusqu'à celui de Bayard, que l'on coupe et suit par sa RG. La montée se termine au Mas-de-la-Barque (1 425 mètres).

● **Deuxième jour :**
***Mas-de-la-Barque/refuge* du mont Lozère (6 h)**

La piste qui s'éloigne vers *l'ouest, au pied d'un téleski,* est le GR72 (balisage rouge/blanc). Dans la plaine de Sénégrière, il se maintient à 1 400 mètres d'altitude et, au hameau ruiné de Bellecoste, rejoint, plein sud, le bois du Com*mandeur pour le détour voulu par* le pont du Tarn.

La rivière naissante, traversée, *le GR7 remonte maintenant au* nord-ouest dans la lande et les pâturages vers L'Hôpital, puis Salarial. C'est là que, quittant la belle piste (bien suivre les balises rouge/blanc), il faut continuer vers la crête garnie de chaos pour déboucher sur un brin de voie romaine qui conduit par la gauche au col de Finiels. Laissant le GR, l'objectif est alors le sommet (1 699 mètres), discret et encore invisible. Une piste forestière, qui coupe le versant sud, mène vers un col, un peu plus à l'ouest. De *là, par la crête, le signal n'est plus* qu'à un kilomètre. Dans le panorama, le refuge (1 410 mètres) se devine en contrebas vers le nord. Une descente dans la pente, vers la draille et ses pierres plantées, y conduit très vite.

● **Troisième jour :**
***refuge du mont Lozère/* Villefort (6 h)**

Par le GR 7 et comme par la route, regagnons la crête au col de Finiels en s'attardant, en mi-côte, *devant une belle borne* gravée de la croix de Malte des Hospitaliers, en contrebas de la route.

Après le col, abandonnons le GR de la veille pour emprunter la route forestière (ne cherchez pas la forêt !) qui coupe tout le versant nord du mont Lozère et mène, sans problème, au large col de Peyre-Plantade, près des *sources du Tarn. En s'élevant* alors sur le Grand-Clapier et ses chaos, passer versant sud et, tou*jours vers l'est, se diriger vers le* signal bientôt visible du pic Cassini (1 680 mètres).

Pour le retour, rejoindre la cote 1 605 et suivre vers l'est la crête de la Tête-de-Bœuf qui s'abaisse jusqu'à une route où l'on trouve le GR72-68. Il plonge longuement sur Villefort, dans les genêts, par une piste et un serre dénudé.

En route

● **Train :** ligne Paris-Nîmes. Le soir, vers 17 h 30 et 20 h à Villefort, un train permet de rejoindre Génolhac, en 20 minutes.

● **Cartographie :** IGN 1/25000 nº 2739 Est pour le départ et nº 265 mont Lozère *pour la majeure partie du par*cours, cartes indispensables pour suivre cette combinaison d'itinéraires.

● **Guides complémentaires GR68 :** Tour du mont Lozère. **Le Cévenol :** train + randonnées de *2 à 4 jours* (Chamina, 5, rue Pierre-le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand, 42 F + 8 F frais d'envoi).

● **Avec qui randonner :** s'informer auprès de ATR Languedoc-Roussillon, Association de tourisme de randonnée, 12, rue Foch, 34000 Montpellier ; Maison de la Lozère, 4, rue *Hautefeuille, 75006 Paris, tél. :* (1) 354-26-64. Place Urbain-V, 48000 Mende, tél. : (66) 65-34-55.

● **Hébergements randonneurs :**

– *Gîte d'étape du mont* Lozère (1410 m), refuge « chez Pierrot », tél. : (66) 47-62-83. 36 places, repas sur commande.

– Gîte d'étape du Mas-de-la-Barque (1425 m), tél. : (66) 46-83-68 ou (66) 61-11-71. *30 places, possibilité de cuisiner,* ouvert en août et septembre.

– Abri à Gourdouse, à la Maison du Berger, 12 places, sommaire.

– Hébergement au Cros, à 1,5 km du GR, à l'ouest de Sala*rial, tél. : (66) 45-80-35.* Grange, repas à la ferme sur commande, de mai à novembre.

– *Gîte d'étape communal* de Génolhac, Maison de l'Arceau, tél. : (66) 61-18-32. 31 places, possibilité de cuisiner, restaurants.

– *Camping*, l'itinéraire est situé dans le périmètre du Parc *national des Cévennes : le cam*ping sauvage y est interdit, sauf autour des lieux habités en permanence, sous réserve de l'accord des propriétaires.

● **Précautions :** se munir de vêtements chauds et de pluie. Prévoir des provisions, car il n'y a aucun ravitaillement possible. Enfin, ne pas s'aventurer sur les *crêtes par temps de brouillard* et ne pas oublier cartes et boussole.

Livres

Chemin de piémont des Pyrénées

Une grande balade par la moyenne montagne présentée par Georges Véron. Pas de balises, mais des villages pour points de mire dans des avant-monts pleins de charme, balcon idéal pour admirer les plus *hauts sommets. Piémont* signifie tout simplement « pied de mont », là où vivent les hommes. L'itinéraire, décrit en quatre tomes, relie en quarante-cinq jours l'Atlantique à la Méditerranée : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne, Pyrénées ariégeoises, Aude et Pyrénées-Orientales.

Ainsi, pour traverser les Pyrénées, le randonneur dispose maintenant de trois approches différentes : la haute randonnée pyrénéenne (Georges Véron), le GR 10 par la moyenne montagne et les chemins de piémont, qui s'élèvent rarement au-dessus de 1 500 mètres, empruntent des routes pastorales ou forestières et ne franchissent jamais la frontière.

● **Collection « Au pas de l'homme ». Chaque tome, 38 F + 13 F de port. Cimes Pyrénées : 3, square *Balagué, 09200* Saint-Girons.**

Les Préalpes en soixante-dix étapes

La « grande traversée des Alpes », itinéraire du GR 5, est bien connue. Voici maintenant un parcours, entre le Léman et *la Méditerranée, par les* Préalpes, accessible à tous, moins sportif, plus proche des villes et des grandes voies de communication.

A travers Chablais, Faucigny, Bornes, Epine, Beuges, Chartreuse, Vercors, Diois, Baronnies, Haute-Provence et pays de Grasse, les parcours de randonnée se maintiennent entre 800 et 1 500 *mètres d'altitude*, mais leur profil se révèle souvent musclé en raison des profondes vallées à traverser.

Cette première édition comporte la description et les indications nécessaires pour effec*tuer soixante-dix journées* de randonnée ; certaines portions d'itinéraires ne sont pas totalement mises en place, et les hébergements sont en cours sur la partie sud, ce qui devrait améliorer les longues étapes actuelles.

Cette randonnée dans les Préalpes réunit en fait le sentier Balcon du *Léman*, la *grande* famille des GR 9 et le GR 4.

● **40 F + 6,30 F frais de port (130 pages). Cimes : Maison du tourisme, 14, rue de la République. BP 227 38019 Grenoble Cedex.**

Pétards baroques

José-Maria Berzosa reste imperméable au rationnel.

UN nain et une drôle de petite fille modèle se rencontrent dans un sous-bois où poussent des châteaux baroques et des pyramides, ils jouent à des jeux qui ne sont pas toujours des devinettes, puis la petite fille, qui a enlevé un à un ses bijoux de jeune mariée comme on se déshabille, va réclamer un cadeau et accuser le nain de vol. Quelle méchante !

Un employé ponctuel, harcelé tantôt par sa femme, tantôt par son patron, va vieillir brusquement de cinquante ans en une journée pour se retrouver sur un quai de gare, dans un sens ou dans l'autre. Quel destin !

Depuis vingt-huit ans qu'il vit en France, Berzosa reste totalement, absolument, espagnol. Ce cinéaste, né en 1926, à Albacete, avocat stagiaire en Espagne jusqu'en 1956, diplômé de l'IDHEC en 1958, réalisateur à la télévision française à laquelle il a donné une quarantaine d'œuvres à l'écriture toujours subjective – insolente et insolite – documents explosifs et féroces comme « Charles Fourier », « Rouge-Gréco-Rouge », séries remarquables comme « Espagnes », en 1973, celle sur le Chili, en 1976, et sur Haïti, en 1982, José-Maria Berzosa donc, Espagnol, exilé, est toujours – plus que jamais – imperméable au rationnel. *Entre-temps*, qui est curieusement son premier film de fiction, mais que Berzosa considère comme très proche de son *Don Quichotte*, par l'esprit, est, un film à la fois fantastique et surréaliste.

Disons-le tout de suite, pour ne pas égarer ceux à qui le film déplaira – il y en aura, – le vocabulaire cinématographique n'est pas nouveau. Oui, c'est celui des surréalistes, de Bunuel surtout, auquel on pense constamment. Et, comme pour en rajouter, Berzosa a tourné *Entre-temps* en noir et blanc.

Et pourtant... Pourtant les images, les visions s'imposent, s'incrustent. Il y a dans *Entre-temps*, quelque chose de débridé et de magique, comme à l'habitude. On suit avec un mélange de délectation et de réserve effrayée les deux récits qui se superposent, s'entremêlent sans se mélanger, on passe d'une histoire à l'autre, d'une scène à l'autre comme dans les rêves, sans s'étonner, dans une atmosphère de non-sens onirique.

Temps élastique, situations bizarres, incidents curieux, métamorphoses comme chez Lewis Carroll (avec la même méchanceté dans les dialogues et la référence constante au jeu) : monde peuplé de nains, de petites filles exigeantes et autoritaires, d'employés fades et laids, le tout forme un univers mi-inquiétant, mi-féerique où se mêlent le gratuit et l'intentionnel, le sérieux et l'ironie, l'illogique et le logique, le possible et l'impossible. Pour Berzosa, la vie quotidienne est profondément surréaliste, il a intégré l'irrationnel comme les Français ont intégré le rationalisme cartésien.

Aussi, la signification des images ne l'intéresse-t-elle pas. Berzosa déteste les symboles « *pédagogiques* », mais il avoue que rien n'est gratuit. Ce qui l'intéresse, c'est l'aspect ludique, dit-il ; son seul critère, « le jeu » (ce qui n'est pas tout à fait vrai, car chez lui le sarcasme est une manifestation de pudeur, et l'humour une forme de tendresse pour une humanité qu'il aime bourrée de petits vices, de laideurs minables, dont il se délecte). Berzosa joue aux allumettes et les images explosent et parfois brûlent.

On regarde avec stupéfaction la petite fille devenir une jeune femme, puis, au fur et à mesure qu'elle enlève ses bijoux sous le regard du nain – son mari dans le jeu qu'elle a imposé, – redevenir une petite fille dodue. Quelle scène, quelle présence, quelle évidence et quelle actrice aussi ! On écoute, souffle coupé, le patron appeler un de ses employés *(« Vous avez une bien sale gueule, vous n'auriez pas le cancer ? »)*. On traverse émerveillé les sous-bois qui ressemblent à des forêts tropicales, des architectures invraisemblables et pourtant réelles.

Visions pleines qui se suffisent à elles-mêmes. Pétards qui bousculent et libèrent l'imagination. *Entre-temps* est un mélange de comédie-pamphlet et de poème onirique, une œuvre malicieuse, curieuse, malgré quelques longueurs. Elle a obtenu le prix de l'Association des critiques de cinéma au Festival de San-Sebastian, en 1983. Satire féroce et pleine de rêve, un jeu à tiroirs : on ouvre, on ferme, on ouvre...

CATHERINE HUMBLOT.

● **Entre-temps, mercredi 29 août, A 2, 20 h 35 (90 mn).**



ANTENNE 2

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 26 AOUT

La Canonnière du Yang-tsé ■

Film américain de Robert Wise (1966), avec S. Mac Queen, R. Attenborough.

TF1, 20 h 35 (180 mn).

Le bouillonnement de la Chine de 1926, où s'affrontent communistes et partisans de Tcheng Kaï-chek, et Steve Mac Queen, marin d'une canonnière chargée de protéger les ressortissants américains. On a prêté à ce film d'aventures (gros budget, grand spectacle), tourné pendant l'intervention des Etats-Unis au Vietnam, des intentions diverses : appel au pacifisme ou, au contraire, renforcement de « l'escalade ». Il est vrai que la superproduction jouait un peu sur les deux tableaux. Mais, par ailleurs, Steve Mac Queen s'élevait, là-dedans, au mythe romantique. Alors ?

Le Mari de la femme à barbe ■

Film italien de Marco Ferreri (1963), avec A. Girardot, U. Tognazzi (v.o. sous-titrée. N.).

FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Une femme, couverte d'un pelage abondant sur le corps et le visage, est exploitée par un bonimenteur de foire. On découvrait, alors, l'humour noir, féroce, provocant, de Ferreri. Cela causa un choc, aujourd'hui atténué par l'évolution ultérieure du réalisateur. Reste, tout de même, un malaise, avec le maquillage hallucinant d'Annie Girardot, son sort pathétique. Il y avait deux fins : une optimiste, qui changeait le ton général, une allant jusqu'au bout du cynisme de Tognazzi. Nous serons gâtés : le « Cinéma de minuit » présente les deux.

LUNDI 27 AOUT

La Bête humaine ■ ■

Film français de Jean Renoir (1938), avec J. Gabin, S. Simon (N.).

TF1, 20 h 35 (95 mn).

Le roman de Zola modernisé, la description naturaliste remplacée par l'étude d'un fait divers réaliste, un drame de la passion dans le milieu des cheminots. Renoir revenait à l'inspiration de la Chienne et de Toni, avec Gabin, non plus poursuivi par le destin du « réalisme poétique », mais par l'hérédité alcoolique (c'est tout ce qui reste de Zola) et l'amour que lui a inspiré une jolie garce aux allures de victime. Les scènes de locomotive, la vie autour d'une gare, un bal populaire ont une vérité incontestable. Gabin est un ouvrier bien défini par son métier, fasciné par l'érotisme de Simone Simon, minois de chatte et féminité perverse. Un « classique » de Renoir, et du cinéma français d'une avant-garde lourde de menaces.

Angélique et le roy

Film français de Bernard Borderie (1965), avec M. Mercier, J. Toja.

FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Cette semaine, la voilà à Versailles, chargée de mission par Louis XIV, puis favorite du Roi Soleil, en apparence seulement, mais cela ne plaît pas à la Montespan qui, justement, est liée à des empoisonneurs. Une intrigue décousue, une cour royale étriquée : côté cinéma, c'est toujours aussi mauvais. On n'est pas obligé d'avaler la pilule.

MARDI 28 AOUT

Le Larron ■

Film italien de Pasquale Festa Campanile (1979), avec E. Montesano, E. Fenech.

A2, 20 h 35 (105 mn).

Histoire d'un vagabond traversant la Palestine en vivant d'escroqueries et qui rencontre Jésus, pour lui illusionniste dont il voudrait bien connaître les « trucs », sans se douter qu'il sera crucifié à ses côtés. Festa Campanile est aussi écrivain. Il a tiré ce récit picaresque d'un de ses romans. Entre l'ironie et le drame, le film suit le chemin d'un charlatan, passant à côté du divin, fait apparaître les méfaits de l'occupation romaine et l'humiliation d'un juif pauvre. Ce n'est pas précisément une « comédie italienne ».

Au pays de la peur ■

Film américain d'Andrew Marton (1952), avec S. Granger, W. Corey.

FR3, 20 h 50 (95 mn).

L'amitié d'un trappeur accusé de meurtre et du policier qui l'a arrêté, au cours d'une dangereuse traversée du Grand Nord canadien. Nature sauvage de l'hiver, péripéties... On se laisse aller à l'aventure, surpris seulement par les apparitions de Cyd Charisse dans un rôle d'indienne.

Les Contrebandiers de Moonfleet ■ ■

Film américain de Fritz Lang (1955), avec S. Granger, J. Whiteley (v.o. sous-titrée).

FR3, 23 h 10 (85 mn).

Angleterre 1750. Un enfant innocent, dernier descendant d'une grande famille, plongé dans l'univers corrompu de contrebandiers et de nobles débauchés. Piraterie, trésor caché, terreur latente. Alliance du « roman noir », de tableaux à la Hogarth, et de l'atmosphère des grandes œuvres germaniques de Fritz Lang. Plans fulgurants, fantastiques. Un héros du mal se fait implacable chevalier du bien pour ne pas décevoir l'enfant attaché à lui. Rigueur morale et tragique de Lang, explorant le gouffre des mystères et des passions humaines. Envoûtement des interprètes. Un chef-d'œuvre, quoi ! Ce n'était pas, dit-on, l'avis du cinéaste. C'est celui des cinéphiles et ils ne se sont pas trompés.

JEUDI 30 AOUT

Salut l'artiste ■

Film français d'Yves Robert (1976), avec M. Mastroianni, J. Rochefort.

FR3, 20 h 40 (95 mn).

La vie difficile, trépidante, d'un comédien de second plan, courant le cachet. Hommage attendri, teinté de mélancolie, à ces acteurs professionnels qui ne seront jamais des vedettes. Yves Robert ne va pas jusqu'à la satire. Il en reste à l'humour, à la tendresse, à la gentillesse. C'est dans son tempérament et il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Mastroianni compose avec justesse un besogneux, encombré d'histoires de femmes. Rochefort s'impose en copain, masquant ses ratages sous une fausse désinvolture.

VENDREDI 31 AOUT

L'Ironie du sort ■

Film français d'Edouard Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat.

A2, 23 h (80 mn).

Nantes 1943. Le sort de plusieurs personnes est lié à la réussite ou à l'échec d'un attentat préparé par un jeune résistant contre un officier allemand. C'est le sujet d'un roman de Paul Guimard, réflexion sur les jeux du hasard illustrée avec virtuosité – voilà un de ses films ambitieux – par Molinaro. Deux versions parallèles, l'une en couleurs, l'autre en noir et blanc, sur une période de plusieurs années, pour la construction savante des deux hypothèses. Des interprètes excellents.

Samedi
25 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Quarante ans déjà.
12.05 Téléforme.
12.30 Aventures inattendues.
Le téléphone nouveau est arrivé.
13.00 Journal.
13.30 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
Enlèvement et vente aux enchères.
14.20 Dessin animé : Snoopy.
14.45 C'est super.
15.05 Croque-vacances.
En balade en « coucou » à La Ferté-Alais. Les rubriques habituelles.
16.35 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.05 Starter (karaté).
17.15 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.45 Série : Aurore et Victorien.
18.35 Trente millions d'amis.
Spécial été, SOS refuges.
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Ces chers disparus : Bourvil.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : l'Amant de cœur.
De Louis Verneuil. Mise en scène R. Manuel, avec Amarande, J. Ardouin, B. Allane.
Un mari, une femme, et deux amants. Jacques, Lucien, Charlotte... Lucien fait fortune au détriment de Jacques et désire être seul à aimer Charlotte. Schéma classique du théâtre de boulevard.
22.15 Alfred Hitchcock présente... le Bain de minuit.
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Millecent Bracegirdle décide de quitter le presbytère et de partir pour Paris. Au cours d'une première nuit à Bordeaux, elle se trompe de chambre et découvre qu'elle est enfermée avec un Français mystérieusement endormi. Suspense, effroi glacé.
22.45 Journal.
23.00 Fréquence vidéo.
Emission de R. Adaridi et H. Cegarra.
Sur le thème : polars, thrillers.
23.30 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot (rediff.).
A la recherche des arts du monde entier : Saint-Soleil en Haïti.
Une expérience peut-être unique de créativité collective à laquelle ont participé des paysans, des artisans peintres de la communauté de Haïti. Un mystère. « Il n'est pas courant, *dit André Malraux*, de rencontrer une peinture dont on ne décèle ni d'où elle vient ni à qui elle parle. » *Le réalisateur de cette série plusieurs fois diffusée cause beaucoup trop.*

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.45 Journal des sourds et des malentendants.
12.00 Vidéomaton.
12.15 Platine 45.
Daniel Balavoine, Bob Marley, Spandau, Ballet, Galaxy, France Gall, The Romantics.
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du saint.
14.30 Les jeux du stade.
Athlétisme : le mémorial Van Damme à Bruxelles ; patinage artistique, à Saint-Gervais ; rugby ; portrait de J.-P. Rives ; automobile ; moto-cross.
18.00 Les carnets de l'aventure.
« Parapluie de Djenne », de A. Kerjean.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Chantez-le-moi. De J.-F. Kahn.
Paris se libère : les chansons de la Libération, avec André Bellec, les Frères Jacques, Georges Ulmer, Irène Hilda...
21.55 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline-été.
Avec Duran-Duran, Bronski Beat, The Cure, Allez, Allez, Cyndi Lauper, Howard Jones ; en deuxième partie : la tournée du Spandau Ballet en Angleterre.
23.10 Journal.
Cérémonies commémoratives de la Libération de Paris.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Ballade vénitienne.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Steven a l'intention de quitter la maison Carrington. Jeff surprend sa femme embrassant Nick...
21.20 La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui.
Avec Dominique Lavanant. Match de catch rétro : l'Homme masqué contre Roger Delaporte, commenté par Roger Couderc. Que sont-ils devenus ? Page technique. Actualités Gaumont. Présentation du match. 84 : combat féminin à quatre : Linda Blair et Martine Gowart contre Brigitte Borne et Nicky McDonald.
22.25 Journal.
22.45 Musiclub.
Concert de l'UNESCO : « Concerto n° 1 pour violon et cordes », de J.-S. Bach interprété par Jin Li, au violon, et le Guild Hall String Ensemble de Londres.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 19 h 15, Chewing-rock ; 20 h 30, un Shérif à New-York (pleins feux sur un tueur) ; 21 h 55, Série : la Nouvelle Malle des Indes.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Variétés italiennes ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *Fleur d'oseille*, film de G. Lautner ; 22 h 30, les Carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, le Naturaliste en campagne (gardiens des prés) ; 20 h 30, *l'Homme de nulle part*, film de D. Daves ; 22 h 10, Sourire d'été : Alex Métayer.
- **T.S.R.**, 20 h 5, *P'tite tête de troufion*, film de G. Marshall (avec Jerry Lewis) ; 22 h, Sport ; 23 h, L'amour des femmes, de M. Soutter.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 26 août

9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
l'Eglise Melkite.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée à Maurs-la-Jolie (Cantal).
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Série : Doris comédie.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de formule 1 des Pays-Bas à Zandvoort ; Tiercé à Deauville ; et clips vidéo.
17.35 Les animaux du monde.
La mauvaise réputation (les chacals).
18.00 Série : Des autos et des hommes.
La fin d'une époque : 1936-1940.
19.00 Série : Les Plouffe.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Canonnière du Yang-Tsé.**
Film de Robert Wise.
23.35 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.
0.15 Journal.

Lundi 27 août

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Terrine de foie de porc. Caillettes.
12.30 Consommer sans pépins.
12.35 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : Madame Columbo.
14.20 Accroche-cœur.
La volupté méridionale, avec Bernard Lavilliers. Des conseils passionnés pour la sensualité des brunes !
14.35 Téléfilm : La grande traversée.
Avec J. Bottoms, D. Raffin, J. McLiam...
Avec le consentement de ses parents, Robin Lee Graham, âgé de seize ans, renonce à ses études pour faire le tour du monde. Bon voyage.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton (Thierry la Fronde).
18.00 Série : Eh bien ! dansez maintenant.
Le slow.
18.20 Documentaire : Mille ans de civilisation maya.
Première partie : la grande époque classique.
Jacques Soustelle, spécialiste des civilisations aztèques et de l'art du Mexique commente des images rapportées du Mexique et du Guatemala.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : prix vacances.
19.40 Ces chers disparus : Pierre Brasseur.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Bête humaine.**
Film de Jean Renoir.
22.15 Portrait : Jean Renoir, ma vie et mes films.
Réal. A. Panigel. (Redif.)
Le grand metteur en scène raconte son enfance, sa jeunesse à l'ombre de son père, l'illustre Auguste Renoir, le problème du financement de ses films. Des extraits de Nana, les Bas-Fonds, la Règle du jeu, *etc. Régal pour cinéphile.*
23.20 Journal.

Mardi 28 août

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Poulet au paprika.
12.30 Consommer sans pépins.
12.35 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : Madame Columbo.
14.20 Micro-puce. Magazine de l'informatique.
Les pompiers branchés ; le grand télescope de l'observatoire du pic du Midi.
16.30 Croque-vacances :
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton *(Poly en Tunisie)*.
18.00 Série : Eh bien dansez maintenant : *le cha-cha-cha.*
18.20 Documentaire : Mille ans de civilisation maya.
La floraison puuc du Yucatan, par Jacques Soustelle.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : Prix vacances.
19.40 Ces chers disparus : Pierre Brasseur.
20.00 Journal.
20.35 **Musique : Moïse.**
Opéra en quatre actes de Rossini d'après le livret de l'abbé Tottola. Avec S. Ramey, J.-P. Fafont, R. Lewis... l'orchestre et les chœurs du Théâtre national de l'Opéra de Paris, direction musicale G. Prêtre, mise en scène L. Ronconi, décors G. Quaranta.
Avec la participation du ministère de la culture.
(En liaison avec France-Musique.)
22.55 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 26 août

10.50 Journal et météo.
10.55 Les chevaux du tiercé.
11.25 Gym tonic.
12.00 Récré A2.
Les Schtroumpfs.
12.15 Les voyageurs de l'histoire.
La campagne de France (1813).
12.45 Journal.
13.20 Festival du cirque de Monte-Carlo.
14.25 Série : Les mystères de l'Ouest.
La nuit de l'homme oublié.
15.05 Dessin animé.
15.20 Variétés : Si on chantait.
Sur la Moselle luxembourgeoise.
16.15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Joli cœur.
17.20 Série : Les dames de la côte.
nº 4 : « La grande tourmente (1916-1917) », réal. N. Companeez (Redif.), avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Ardant...
18.50 Stade 2.
19.55 Téléchat.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Tozeur, en Tunisie.
21.40 Série : Le village sur la colline.
de Y. Laumet, nº 2 ; Chavigny 1913-1918.
Rediffusion d'une belle fresque campagnarde qui s'échelonne sur presque un siècle. Marie a dix-huit ans en 1914 et rencontre au bal Louis qui va la demander en mariage. Louis part au front et revient en 1919, changé, usé, aigri. Intense, tendre, concret.
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Lundi 27 août

12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
Les sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Avec Michèle Torr.
15.30 Série : Akagera.
Un gorille nommé Beethoven.
16.00 Sports été.
Automobile : grand prix de F1 des Pays-Bas ; Athlétisme : le meeting de Cologne.
18.00 Récré A 2.
Télétactica ; Kum Kum.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : la Damnation de Faust**
Opéra d'Hector Berlioz, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, et le chœur Pro Musica de Londres, dir. J. Mac Carthy, solistes D. Rendall, R. Raimondi, T. Schmidt, J.-M. Fremeau, mise en scène P. Faggioni.
Faust signe un nouveau pacte avec Méphistophélès qui le liera définitivement aux forces du mal et aux flammes de l'Enfer.
22.35 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Spécial Los Angeles.
Reportage sur le Festival international des arts qui vient de se dérouler pendant huit semaines à Los Angeles. Pina Bausch, le Piccolo Teatro de Milan, Tadeusz Kantor et Ariane Mnouchkine et sur le théâtre américain.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mardi 28 août

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppet Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.35 Série : Mannix.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Le prêt-à-porter pour l'automne-hiver 84.
15.30 Série : Akagera.
Les Banyambo (les hommes qui marchent sur les marais, au Rwanda.)
16.00 Sports été.
Cyclisme : Championnat du monde sur piste à Barcelone ; patinage artistique : Grand Prix de Saint-Gervais.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Barrières.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Larron.**
Film de Pasquale Festa Campanile.
22.25 Document : Sous le signe du zoo.
Pour fêter à sa façon le cinquantième anniversaire du zoo de Vincennes, Jean-Jacques Block s'est lancé dans la visite des plus grands parcs zoologiques d'Europe : Paris, Londres, Rotterdam, Anvers... Des établissements avec beaucoup de moyens, préoccupés de sauvegarder les espèces en voie de disparition, d'aménager des espaces paradisiaques. Un catalogue d'espèces sans grande originalité.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 26 août

12.00 D'un soleil à l'autre.
Magazine mensuel agricole.
18.30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve ; Inspecteur Gadget ; Rock N'rock ; Deux jeux sur la 3 ; Cot-Cot ; Mamémo ; Cuisine sans cuisson ; La minute de spirale ; Pulsatic.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Wayne and Shuster.
Les deux comiques les plus connus au Canada.
20.35 La Terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
Les hommes du métal transcendant.
Le passage de l'âge de la pierre à celui du bronze, quelque 3 500 ans avant Jésus-Christ. Le bronze apporta une civilisation nouvelle que va bientôt perturber un autre métal, le fer « conquérant ».
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Concord festival. Avec Scott Hamilton, Warren Vache, Jacke Hanna, Col Collins, Michael Moore et Dave McKenna.
22.05 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : le Mari de la femme à barbe.**
Cycle cinéma italien. Film de Marco Ferreri.
0.05 Prélude à la nuit.
« La Fiancée du pirate » (extraits de l'Opéra de quat'sous), *de Kurt Weill, interprétée par Renata, mezzo-soprano.*

Lundi 27 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Angélique et le Roy.**
Cycle Angélique. Film de Bernard Borderie.
22.20 Journal.
22.40 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les forçats du Banco Grécou. Un film d'E. Quéméré et C. Rives sur la pêche aux éponges en Tunisie, avec la collaboration de B. Gardette, physiologiste, Jacques Le Mir, médecin, N. Bourry-Mérault, chargée de recherches au CNRS.
23.25 Prélude à la nuit.
« Cinq préludes de danse », de Lutoslawski, interprétés par Robert Fontaine à la clarinette et Alain Motard au piano.

Mardi 28 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **La dernière séance.**
Soirée Stewart Granger.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualité 1952, Tex Avery (et à 23 h 25), présentation du premier film ; à 22 h 35 réclames de l'époque ; attractions, entracte et présentation du deuxième film.
20.50 **Cinéma : Au pays de la peur.**
Film d'Andrew Marton.
22.50 Journal.
23.10 **Cinéma : les Contrebandiers de Moonfleet.**
Film de Fritz Lang.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 26 août

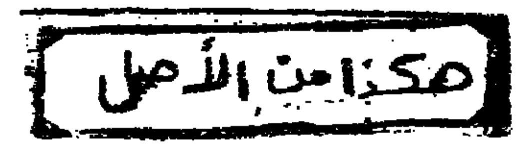
- R.T.L., 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 15, *l'Etrangleur de Boston*, film de R. Fleisher ; 22 h 15, Sport : grand prix de F 1 de Hollande (à Zandvoort) ; 22 h 30, Série : la Nouvelle Malle des Indes.
- T.M.C., 19 h 30, Série : Max la Menace ; 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, Série : l'Ile fantastique.
- R.T.B., 20 h 10, Si on chantait ; 21 h, Série : *Au plaisir de Dieu* (nº 3 : Si j'étais pape).
- T.S.R., 20 h, Théâtre : *l'Ecole des femmes*, de Molière ; 22 h 45, Rencontre pour un soir d'été : Oskar Kokoschka, peintre ; 23 h 40, Stations, feuilleton vidéo.

Lundi 27 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : les Espions ; 20 h 15, *Exo-man*, téléfilm de R. Irving ; 22 h 10, Série : la Nouvelle malle des Indes.
- T.M.C., 19 h 45, Série : Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Feu à volonté*, film de M. Ophüls ; 22 h 25, Les carnets de l'été ; 22 h 35, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Deux filles au tapis*, film de R. Aldrich, suivi d'un débat sur le catch.
- T.S.R., 20 h 15, Lundi-cinéma : *Fantastica*, de G. Carle ; 22 h 15, Rencontre pour un soir d'été : Jules Humbert-Droz, un révolutionnaire rangé ; 23 h, Stations.

Mardi 28 août

- R.T.L., 19 h 25, Aux frontières du possible (les hommes volants) ; 20 h 20, *les Belles Années de miss Brodie*, film de R. Neam ; 22 h 35, Série : la Nouvelle malle des Indes.
- T.M.C., 19 h 45, Feuilleton : Le bel été ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Fille des boucaniers*, film de F. de Cordova ; 22 h 15, Les carnets de l'été ; 22 h 25, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Les sentiers du monde : vie quotidienne chez les Bassari du Sénégal ; 21 h 15, Feuilleton : *Nana* (d'après Zola).
- T.S.R., 20 h 15, Si on chantait (à Neuchâtel) ; 21 h 10, série : Dallas ; 22 h 10, Football ; 23 h 10, Stations.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 29 août

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Gâteau abricots et poires.
12.30 Consommer sans pépins.
12.35 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.35 Série : la Petite Maison dans la prairie.
15.40 Monte-Carlo show.
Avec la marionnette Ploum.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton (Thierry la Fronde.).
18.00 Série : Eh bien, dansez maintenant : *le cha-cha-cha.*
18.20 Documentaire : Mille ans de civilisation maya.
La Renaissance Maya-Toltèque, par Jacques Soustelle.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : Prix vacances.
19.40 Ces chers disparus : Martine Carol.
19.53 Tirage de la Loterie nationale.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
J. R. et Bobby se préparent à vérifier les comptes de l'entreprise pour déterminer qui la dirigera. Un tournant important.

Les nuits de l'INA.

21.25 Vidéoflashes.
Bref intermèdes comiques.
21.30 Les chemins perdus.
Philippe Garrel a filmé à l'âge de dix-neuf ans, en 1966 et 1967, les débuts de Donovan, les Who et le Living Theatre lors de tournées en France et en Angleterre. Images commentées par le réalisateur lui-même.
22.10 Télévision de chambre : Sous le signe du poisson.
Film de Pierre Zucca.
Mystère autour d'un hôtel de pêcheurs où sont réunis des personnages aussi divers qu'étranges. Pour l'instant, le centre d'intérêt des pensionnaires est la jolie sirène de la chambre nº 3. Un témoin silencieux, énigmatique, tente de la séduire.
23.05 Je demain.
Kaléidoscope des mythes et symboles de quelques générations à travers ses propres images.
23.15 Stations, de Bob Wilson.
Abeilles. *Vertiges optiques, rêves de l'autre côté du miroir.*
23.20 Journal.

Jeudi 30 août

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Daube aux cèpes.
12.30 Consommer sans pépins.
12.35 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Petite Maison dans la prairie.
14.30 Objectif santé.
Eclairage domestique et confort visuel.
15.30 Quarté. En direct de Vincennes.
16.00 Abbayes de France : Souillac.
16.15 Histoire sans parole : Course au bonheur.
17.00 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, infos-magazine et feuilleton.
17.50 Série : Eh bien dansez maintenant : *la valse viennoise.*
18.10 Ceux qui se souviennent.
La revanche : 1880-1900.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : prix vacances.
19.40 Ces chers disparus : Martine Carol.
20.00 Journal.
20.35 Passeport pour la forme.
A Marrakech (Maroc).
Avec France Gall, James Ingram, Daniel Balavoine, The Art Company, Earl Ferguson, Madona, Jean-Pierre Jabouille, Thierry Rey, Thierry Sabine, Anne Parillaud, Françoise Elby, Jean-Pierre Bacri.
21.35 Feuilleton : Docteur Teyran.
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Redif.)
Avant son procès aux assises, Raymond Carmel tente de convaincre son avocat, Mᵉ Axel Thor, qu'il a enfin découvert le vrai coupable. Dernier épisode, sans regret.
23.05 Journal.
23.20 Vivre en poésie.
Les vivants et les morts. Avec M. Moustaki, J. Mezil, A. Tatu.

Vendredi 31 août

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Pintade aux lentilles.
12.30 Consommer sans pépins.
12.35 Cocktail maison.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Petite Maison dans la prairie.
15.35 Nouvel Orchestre symphonique.
Un portrait de l'orchestre de la Radiotélévision belge, avec des extraits d'œuvres interprétées par l'orchestre.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton (Matt et Jenny).
17.50 Série : Eh bien dansez maintenant : *la polka et le twist.*
18.10 Documentaire : Ceux qui se souviennent.
Les enfants de la République, 1900-1914.
19.15 Emissions régionales.
19.38 Point : prix vacances.
19.40 Ces chers disparus : Jules Berry.
20.00 Journal.
20.35 Numéro un : Il était une fois Joe Dassin.
Une douzaine de ses succès. Des duos avec Petula Clark, Johnny Mathis, Annie Cordy.
21.30 Les médecins de l'art.
De Ph. Alfonsi et P. Pesnot (rediffusion).
Angelo, mort à quatorze ans lors de la grande peste de 1580, revient demander des comptes à ceux qui ont dénaturé les portraits qu'on avait fait de lui. Visite du musée du Louvre, un documentaire sous forme de fiction.
22.35 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
23.05 Journal.
23.20 Les tympans fêlés. Emission de J.-F. Bouquet.
Spécial AC/DC.

ANTENNE 2

Mercredi 29 août

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
Les sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Les fous d'opéra.
15.30 Série : Akagera.
Les apprentis chasseurs.
16.00 Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone; patinage artistique.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; le Petit Echo de la forêt ; les survivants de l'ombre.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Entre-temps.**
de C. Semprun-Maura et J. M. Betzosa.
(Lire notre article.)
22.05 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo, série de J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze. Dernière émission : C'est arrivé demain.
La dernière automobile, l'informatique au service de la voiture : le système électronique s'affine, l'utilisation de matériaux nouveaux... Dernier volet d'une bonne série estivale.
22.35 Sport : catch.
Catch à quatre, à Limeil-Brévannes.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Jeudi 30 août

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
Les Sœurs Hortensia.
13.35 Série : Mannix.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Les héritiers de la belle ouvrage.
15.30 Série : Akagera.
Le lion et le phacochère.
16.00 Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone: athlétisme : meeting de Coblence.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; Emilie ; Barrières.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

Soirée espagnole.

20.35 Club des télévisions du monde : Valentina.
D'A. J. Betancor.
José Garces, douze ans, hésite, ne sait au juste s'il veut devenir un saint, un héros ou un poète. Pour Valentina, sa « fiancée », il est, comme dans la Bible, « le seigneur de l'amour, du savoir et de la domination ». *En 1911, dans un petit village du nord de l'Espagne, il est difficile pour deux enfants de s'aimer sous les regards noirs d'un père qui fouette encore son fils, difficile d'échapper aux griffes familiales par une simple fugue. Une réalisation sans prétention, de bons acteurs.*
22.10 Variétés : Spécial Tenerife.
Avec Linda Cristal, La Chana, Isabel Pantoja, La Belle Epoque, Patty Pravo, Lorenzo Satamarie, Los Sabandenos...
22.30 Court métrage : La Cabina.
Une histoire tragi-comique dans une cabine téléphonique.
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Vendredi 31 août

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12.05 Muppets Show.
12.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.35 Série : Mannix.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Et moi ? Et moi ? (L'individualisme.)
15.30 Série : Akagera.
SOS montgolfière.
16.00 Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone ; équitation : championnat du monde d'attelage, en Hongrie.
18.00 Récré A 2.
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Naumachós.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
Nº 5. Quarante nœuds. Découverte d'une torpille engloutie sous la mer. Gino et Samson s'embarquent sur le Naumachos *pour récupérer cet engin.*
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Sur la ligne de départ », sont invités : Emmanuel Carrère (Bravoure), *Tony Cartano* (Bocanegra), *Alain Gerber* (Une rumeur d'éléphant), *Catherine Lepront* (Une rumeur), *Raoul Mille* (Léa ou l'opéra sauvage), *Marie-Thérèse Humbert* (le Wolkameria).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : l'Ironie du sort.**
Film d'Edouard Molinaro.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 29 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : Jacques Higelin.
(Deuxième partie).
Show enregistré dans les conditions du direct au Casino de Paris. Jacques Higelin interprète une douzaine de ses succès.
21.30 Série : Opération Open.
Nº 5. Vacances à l'Adamello Brenta, de S. Ganzl, Avec J. Dalric, B. Alloul, G. Grilee, F. Imericoghi...
Disparition mystérieuse d'un membre de l'Organisation de protection des espèces alors qu'il passait d'agréables vacances à l'Adamello-Brenta, l'un des plus vastes parcs d'Italie.
22.25 Journal.
22.45 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi mineur », de J.-S. Bach, interprétée par James Galway, flûte, et Philippe Moll, clavecin.

Jeudi 30 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.
20.40 **Cinéma : Salut l'artiste.**
Film d'Yves Robert.
22.15 Journal.
22.35 Prélude à la nuit.
« Sinfonico en ré majeur », de Reicha, interprété par le Quatuor de flûtes Arcadie.

Vendredi 31 août

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Vendredi : Le chasseur de lèpre.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de la RTB pour le magazine « A suivre », réalisé par C. Brackman et Manu Bonmariage.
En Belgique, il s'appelle Joseph Roulling ; au Cameroun, on le surnomme « Doktc Medoko ». Depuis plus de quinze ans, ce prêtre de Liège dirige la léproserie de Batouri, à l'est du pays. Il parcourt, chaque année, plus de 35 000 kilomètres en Jeep, pour soigner les quelques deux mille lépreux. A chaque voyage, Joseph Roulling prend la mesure de son impuissance mais persévère inlassablement. « C'est une goutte d'eau dans l'océan, *dit-il,* mais sans goutte d'eau, il n'y aurait pas d'océan. »
21.30 Téléfilm : l'Ascenseur.
De Jean Prat et Roger Stéphane. (Redif.)
Disparition d'un banquier parisien écœuré par ce bas monde. Il devient liftier dans un grand hôtel et retrouve tous les personnages qu'il voulait fuir.
23.00 Journal.
23.20 Prélude à la nuit.
Concert de la Société nationale de musique : « Cantate pour elle », pour voix, harpe et bande magnétique d'Ivo Malec, interprétée par Nicole Robinet, soprano, et Francis Pierre, harpe.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 29 août

- R.T.L., 19 h 25, Série : les Espions ; 20 h 15, *l'Intrépide*, film de J. Girault ; 21 h 55, Série : la Nouvelle Malle des Indes.
- T.M.C., 19 h 45, la bataille des planètes ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *la Belle de Cadix*, de R. Bernard ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors (à Las Vegas) ; 21 h 10, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 10, Document : les muses sataniques (Félicien Rops).
- R.T.B.-TELE 2, 19 h, la pensée et les hommes : A propos de l'enseignement en Belgique.
- T.S.R., 20 h 15, Le grand frisson : *Et la terre survivra*, film de D. Trumbull ; 21 h 50, Rencontre pour un soir d'été : Henry Moore, sculpteur ; 23 h, Stations.

Jeudi 30 août

- R.T.L., 19 h 25, série : Le Grand Chaparral ; 20 h 15, *Cocktail explosif*, film de C. Allen ; 22 h, Série : la Nouvelle Malle des Indes.
- T.M.C., 19 h 45, Série : Magnum ; 20 h 45, Jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Diable dans la peau*, film de G. Sherman ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 40, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, *l'Honneur d'un capitaine*, film de P. Schoendorffer ; 21 h 55, Carrousel aux images.
- R.T.B.Télé 2, 20 h, Concert de clôture du festival musical d'été de Bruxelles (œuvres de Rossini, Weber, Grandjany...), par le Brussels Festival Orchestra.
- T.S.R., 20 h 15, Les écrans du monde : Au-delà de la souffrance ; 21 h 40, Série : Dynastie ; 22 h 40, Nocturne : festival de Locarno.

Vendredi 31 août

- R.T.L., 19 h 35, Kojak ; 20 h 15, *On n'est pas sorti de l'auberge*, film de M. Pecas ; 22 h, Variétés : Toot's suite.
- T.M.C., 19 h 45, Série : Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Dossier secret*, film de O. Welles ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Série : Boula Matari (nº 6 : la fin des illusions), et débat : Montée politique et décolonisation.
- T.S.R., 20 h 20, Festival du cinéma suisse : *la Provinciale*, film de C. Goretta ; 22 h 10, la passion de la danse : Jiri Kylian *(la cathédrale engloutie)*, de Debussy, par le Nederlands Dans Theater) ; 22 h 45, Juke box heroes.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 1er septembre

11.30 TF 1 Vision plus ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.10 Téléforme ; 12.30 Aventures inattendues ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Starter ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.45 Série : Aurore et Victorien ; 18.35 SOS animaux perdus : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Ces chers disparus ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Au théâtre ce soir : Une rose au petit déjeuner
de Barillet et Gredy. Avec M. Collard, G. Giroudon, R. Oberlin, F. Tirmont, Y. Varco.

22.55 Alfred Hitchcock présente : la Lettre.

23.25 Journal.

23.40 Fréquence vidéo.

0.05 Journal de voyage avec André Malraux
Série de J.-M. Drot (redif.).
A la recherche des arts du monde entier : le Japon.

Dimanche 2 septembre

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Amettes (Pas-de-Calais) ; 11.50 Quarante ans déjà ; 12.00 La séquence du spectateur ; 12.30 Sports : Cyclisme (en eurovision : championnat du monde sur route, en direct de Barcelone) ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.25 Sports-vidéo (cyclisme à Barcelone, tiercé) ; 17.35 Les animaux du monde (le buffle d'Afrique) ; 18.05 La ligne transatlantique (le paquebot « Normandie ») ; 19.00 Série : les Plouffe ; 20.00 Journal.

20.30 Cinéma : L'Hôtel de la plage.
Film de Michel Lang.

22.20 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

23.05 Journal.

A2

Samedi 1er septembre

10.15 Antiope ; 11.45 Journal des sourds et des malentendants ; 12.00 Vidéomaton ; 12.15 Platine 45 (Etienne Daho, Wham, Frankie Goes to Hollywood, Steve Levine, Patrick Bruel, Mike Oldfield) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Le retour du saint ; 14.30 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure (solo spéléo ; l'eau noire) ; 18.50 Jeu : des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Histoire d'un mec (Coluche).
De C. Dupuy.
Coluche depuis ses débuts au Café de la Gare, jusqu'à son dernier spectacle avec le Grand Orchestre du Splendid, en mars 1983.

21.55 Magazine : Les enfants du rock.
de B. Lenoir, réal. O. Baudoin.
Rockline été, *avec Senti Politti, Lotus Eaters, Echo and the Bunnymen ; This Mortal Coil, Banhaus, Jo Boxers ; en deuxième partie, concert Freur.*

23.10 Journal.

23.35 Bonsoir les clips.

Dimanche 2 septembre

10.50 Journal et météo ; 10.55 Les chevaux du tiercé ; 11.25 Gym tonic ; 12.00 Récré A 2 ; 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 « Bon anniversaire M. Blériot » ; 14.15 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.20 Si on chantait ; 16.15 Les amours des années grises ; 17.20 Série : Les dames de la côte ; 18.55 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Madère.

21.40 Série : Le village sur la colline
Réal. Yves Laumet. Chavigny 1920-1932.

23.20 Journal.

23.40 Bonsoir les clips.

FR3

Samedi 1er septembre

16.00 Moto : Vingt-quatre heures d'endurance, à Ploubalay ; 19.03 Jeu : Mots en tête ; 19.15 Actualités régionales ; 19.40 Festival de Confolens ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les Jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.

21.20 La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui.

22.40 Journal.

23.00 Musiclub.
Festival d'Evian : « Iberia », de Debussy par l'Orchestre du Curtis Institute de Philadelphie, dir. S. Zehnacker.

Dimanche 2 septembre

12.00 La vie en tête ; 18.30 FR 3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, série humoristique canadienne.

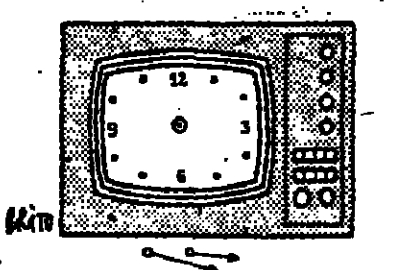
20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par J. Piat.
La préhistoire par les étoiles.

21.30 Jazz à Juan-les-Pins.

22.00 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : le Conformiste
(cycle cinéma italien). Film de Bernardo Bertolucci.

0.15 Prélude à la nuit.
« Etude en forme de valse », de Saint-Saens, interprétée par Catherine Joly, piano.



France-Culture

SAMEDI 25 AOUT

- **7.00** Les parlers régionaux : l'Ariège.
- **7.45** Musique : Courants d'air (musiques désordonnées).
- **8.00** L'envers de la lettre.
- **9.05** La libération de Paris.
- **9.35** Taiwan : par E. Laurent.
- **11.00** Musique : devoirs de vacances (les motets).
- **12.00** Panorama.
- **12.30** Chronique des livres politiques.
- **13.30** Feuilleton : Le Crime d'Orcival.
- **14.00** Ecrivains-archives : Paul Valéry, l'aventure d'un esprit. Avec R. Barthes, M. Butor, R. Caillois, J. Val, P. Sollers, G. Perros, J.-P. Faye...
- **19.00** Revue de presse internationale.
- **19.10** Musique : Egarements (le musée est fermé le lundi).
- **19.30** Salah Stetié. Ou le passage du monde à l'outre-monde.
- **20.30** Musique, par D. Caux.
- **21.00** Devant les rêves.
- **21.30** Atelier de création radiophonique : 1984 Dalles.

DIMANCHE 26 AOUT

- **7.03** Il n'y a pas que le sable chaud.
- **7.45** Horizon, magazine religieux.
- **8.00** *Orthodoxie.*
- **8.30** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- **10.00** Messe au carmel d'Avranches.
- **11.00** Passion, opus 4 : Séductions.
- **12.00** Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
- **12.30** Lettre ouverte à l'auteur.
- **12.45** Le Pèlerinage de la rosée, ou la Romerio del Rocio.
- **14.15** La Comédie-Française présente : Marie Stuart, de Schiller. Avec G. Casile, C. Fersen, D. Rozan, R. Acquaviva, N. Nerval...
- **17.00** *Sœur Juana Inès de la Cruz,* par L. Mizon. Avec F. Campo, B. Pellegrin, C. Couffon...
- **19.00** Chronique sportive.
- **19.10** Festival de Bayreuth : « Siegfried », de Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. P. Schneider, mise en scène P. Hall. Avec M. Jung, P. Haage, S. Nimsgam, H. Becht, A. Haugland, A. Gjevang, H. Behrens, H. Heichele.

LUNDI 27 AOUT

- **7.00** Matinales : à Carcans-Maubuisson (Gironde).
- **7.30** Revue de presse.
- **8.00** L'arbre et ses racines : l'olivier.
- **9.05** Cinq jours de plongée : dans le sous-marin « Vénus ».
- **9.35** Musique : savoirs de savane.
- **10.00** Jacques Cartier, le voyage imaginé.
- **11.00** Musique : Calabrun entre Garonne et Méditerranée.
- **12.00** Panorama.
- **13.30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
- **14.00** Miroir.
- **15.00** Embarquement immédiat : l'Equateur.
- **15.30** Musique : Voyages imaginaires.
- **16.30** Pierre Soulages : entretiens avec le peintre.
- **17.30** *Entretiens - Arts plastiques :* Brassaï.
- **18.00** La deuxième guerre mondiale : la collaboration.
- **19.20** Blue notes in the blue sky.
- **19.30** Matins dans les Cévennes : de Raiponce en réponse.
- **20.00** Entretiens avec Georges Ribemont-Dessaignes.
- **20.30** L'opérette, c'est la fête : l'âge d'or de l'opérette viennoise.
- **21.30** Entretiens et souvenirs ...pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
- **22.00** La criée aux contes autour du monde : Grèce.
- **23.00** Bestiaire : le papillon.
- **23.20** *Musiques limites.*
- **23.40** Place des étoiles.

MARDI 28 AOUT

- **7.00** Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
- **7.30** Revue de presse.
- **8.00** L'arbre et ses racines : le chêne.
- **9.05** Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
- **9.35** Musique : savoirs de savane.
- **10.00** Jacques Cartier, le voyage imaginé.
- **11.00** Musique : Calabrun entre Garonne *et Méditerranée.*
- **12.00** Panorama.
- **13.30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
- **14.00** Miroir.
- **15.03** Embarquement immédiat : le Pakistan.
- **15.30** Musique : voyages imaginaires.
- **16.30** Pierres Soulages : entretiens avec le peintre.
- **17.30** Entretiens - Arts plastiques : Jean Hugo.
- **18.00** La seconde guerre mondiale : résistants et maquisards (1940-1944).
- **19.20** Blue notes in the blue sky.
- **19.30** Matins dans les Cévennes : granit, schistes, grands espaces.
- **20.00** Entretiens avec... Georges Ribemont-Dessaignes.
- **20.30** L'opérette, c'est la fête.
- **21.30** Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
- **22.00** La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
- **23.00** Bestiaires : la mante religieuse.
- **23.20** Musiques limite.
- **23.40** Place des étoiles.

MERCREDI 29 AOUT

- **7.00** Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
- **7.30** Revue de presse.
- **8.00** L'arbre et ses racines : le mélèze.
- **9.05** Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
- **9.35** Musique : savoirs de savane.
- **10.00** Jacques Cartier, le voyage imaginé.
- **11.00** Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
- **12.00** Panorama.
- **13.30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
- **14.00** Miroir.
- **15.03** Embarquement immédiat : Portugal.
- **15.30** Musique : voyages imaginaires.
- **16.30** Pierre Soulages : entretiens avec le peintre.
- **17.30** Entretiens-Arts plastiques, avec Jean Hugo.
- **18.00** La seconde guerre mondiale : la France captive.
- **19.20** Blue notes in the blue sky.
- **19.30** Matins dans les Cévennes : chèvres angoras et chevaux de Mérens.
- **20.00** Entretiens avec Georges Ribemont-Dessaignes.
- **20.30** L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise.
- **21.30** Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
- **22.00** La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
- **23.20** *Musiques limite.*
- **23.40** Place des étoiles.

JEUDI 30 AOUT

- **7.00** Matinales, à Carcans-Maubuisson.
- **7.30** Revue de presse.
- **8.00** L'arbre et ses racines ; le hêtre.
- **9.05** Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
- **9.35** Musique : savoirs de savane.
- **10.00** Jacques Cartier, le voyage imaginé.
- **11.00** Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
- **12.00** Panorama.
- **13.30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
- **14.00** A cent ans passés, Charles Oulmont se souvient.
- **15.03** Embarquement immédiat : l'Australie.
- **15.30** Musique : voyages imaginaires.
- **16.30** Drogues et civilisations : un problème du vingtième siècle, l'évasion chimique.
- **17.30** Entretiens - Arts plastiques : avec Jean Hugo.
- **18.00** La deuxième guerre mondiale : le monde en 1945.
- **19.20** Blue notes in the blue sky.
- **19.30** Matins dans les Cévennes : le fil de soie au fil du temps.
- **20.00** *Entretien avec Georges Ribemont-Dessaignes.*
- **20.30** « L'Ecornifleur », de Jules Renard. Avec J. Duby, J. Morel, D. Page, P. Constant...
- **21.30** La criée aux contes autour du monde : le Japon.
- **23.00** Bestiaire : le zoplocte.
- **23.20** Musiques limite.
- **23.40** Place des étoiles.

VENDREDI 31 AOUT

- **7.00** Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
- **7.30** *Revue de presse.*
- **8.00** L'arbre et ses racines : le frêne.
- **9.05** Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
- **9.35** Musique : savoirs de savane.
- **10.00** La mer en trois dimensions.
- **11.00** Musique : Calabrun, entre Garonne et Méditerranée.
- **12.00** Panorama.
- **13.30** Feuilleton : le Crime d'Orcival.
- **14.00** Etienne Guillé, l'alchimie de la vie.
- **15.03** Embarquement immédiat : l'espace.
- **15.30** Musique : voyages imaginaires.
- **16.30** Drogues et civilisation : pourquoi la drogue nous concerne tous.
- **17.30** Entretiens - Arts plastiques : avec Jean Hugo.
- **18.00** La seconde guerre mondiale.
- **19.30** Matins dans les Cévennes : Cévennes réinventées.
- **20.00** Entretien avec G. Ribemont-Dessaignes.
- **20.30** L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
- **21.30** Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
- **22.00** Contes fantastiques de la Chine antique.
- **23.00** Bestiaire : le loup-chien.
- **23.20** Musiques limite.
- **23.40** Place des étoiles.

France-Musique

SAMEDI 25 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique : œuvres de Telemann ; à 2 h 15, concert, par l'Orch. National de France (Mendelssohn, Chausson, Mahler, Reger) ; à 3 h 35, « Danses hongroises » de Brahms ; à 4 h, Jazz ; à 4 h 15, œuvres de Beethoven, Decseny, Berg, Dvorak ; à 6 h 15, Monteverdi.
- **7.03** Avis de *recherche : Brahms,* Chausson, Martinet.
- **9.10** Carnet de notes, en direct de Salzbourg.
- **11.05** Opéra : « Jules César » de Haendel, par les Chœurs et Orch. Bach de Munich, dir. K. Richter. Sol. D. Fischer-Dieskau, W. Schöne, J. Hamari, P. Schreier...
- **15.00** L'art d'être mécène : flairs de bourgeois et affectueux complots (Haydn, Satie, Schubert, Schoenberg, Berlioz, Ives, Debussy, Roussel, Dusapin, Mozart, Boulez, Bryant).
- **18.02** Les cinglés du music-hall : 50e anniversaire du Quintette du Hot Club de France, avec S. Grappelli et D. Reinhardt.
- **19.05** Musique traditionnelle d'Ouganda.
- **20.00** Présentation du concert : visages de Pologne (Chopin, Gomolka).
- **20.30** Concert (donné au Grosses Festspielhaus, lors du Festival de Salzbourg 1984) : « Partita no 1 BWV 825 » de J.S. Bach ; « Sonate Waldstein », de Beethoven, par Krystian Zimerman, piano (à l'entracte : « 4 sonnets d'amour de Shakespeare pour baryton, cordes et clavecin » de T. Baird, par l'Orch. de chambre de Varsovie, dir. K. Teutsch) ; « la Lugubre Gon*dole », « Nuage gris »* et « La Notte », de Liszt, « la Marche funèbre » de Chopin ; à 23 h, œuvres de Gorecki et Mozart, musique ancienne de Pologne.
- **23.30** Les soirées de France-Musique : œuvres de Glinka, Tchaïkovski, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Stravinsky.

DIMANCHE 26 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique. : œuvres de Satie, Monteverdi, Bach.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Strauss, Grunfeld, Schubert, Weber, Kreisler...
- **8.00** Cantate : BWV 94 de Bach.
- **9.10** Le salon de musiques : œuvres de Lonati, Quentin, Biber, Telemann, Bach, Schubert, Beethoven, Bozzani, Kreisler...
- **11.00** Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum. « Mozart matinée », avec l'Orch. du Mozarteum, sol. I. Haebler et E. Connell.
- **13.05** Magazine international.
- **14.04** Disques compacts : Bruno Walter dirige l'Orchestre philharmonique de New-York : œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? Ballade au pays de la Passion. Œuvres de Duparc, Monteverdi, Bach, Verdi, Gesualdo, Wagner.
- **19.05** Jazz vivant : le quintette Wynton Marsalis.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert (Festival de Salzbourg 1984, donné le 6 août au Grosse Festspielhaus) : « Siegfried Idyll », de Wagner ; « Concerto pour piano et orchestre no 1 » de Beethoven ; « Symphonie no 104 Londres », de Haydn, par l'Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. N. Marriner, sol. A. Brendel, piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : *l'île déserte de Glenn Gould.* Œuvres de Sibelius, Schoenberg, Gibbons, Beethoven, Grusih, Strauss, Bach, Humperdinck.

LUNDI 27 AOUT

- **2.00** Les *nuits de France-Musique :* œuvres de Canteloube, de Malaret ; Schmitt, Haydn, Roussel ; à 3 h 25, Dukas, Haydn, Canteloube ; à 5 h 30, Chausson, d'Indy, Pierné.
- **7.07** Petit matin : œuvres de J.S. Bach, Biancheri, Fürstenau, Pergolèse ; à 8 h 7, Weber, Schumann, Mendelssohn, Reger, R. Strauss.
- **9.05** Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps. (Les virtuoses de l'opera seria).
- **12.05** Concert : (donné le 8 mai 83 dans le cadre des 9e Journées Brahms) ; œuvres de Brahms, Kagel, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. M. Bamert, solistes *D. Sitkowki, violon et M. Maisky,* violoncelle.
- **13.30** Les chasseurs de son.
- **14.04** Repères contemporains : Alain Daniel.
- **15.00** Carte blanche à... survol de Claude Debussy. Œuvres de Debussy, Chabrier, Ravel.
- **18.05** L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Dvorak.
- **19.00** Le temps du jazz : le jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas City à Los Angeles.
- **20.00** Présentation du concert.
- **20.30** Concert (donné le 23 août au Festival estival de Paris 84) : « Quatuor à cordes no 5 » de Haydn ; « Quatuor à cordes no 2 » de Ballif ; « Quintette pour piano et cordes » de Franck, par le Quatuor Jean Sibelius et Pascal Devoyon, au piano.
- **22.30** Les soirées de France-musique : l'humour de Mozart. (Ensembles satiriques, arias, canons...)

MARDI 28 AOUT

- **6.00** Musique légère, œuvres de Roger-Roger, Calvi, Popy, Dubois, Ibert.
- **7.07** Petit matin : œuvres de Rameau, Vivaldi, Couperin, Ravel ; à 8 h 5, Mozart, Mahler, Beethoven.
- **9.05** Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps (le grand amour : Aloysia Weber).
- **12.05** Concert : œuvres de Schumann, Poulenc, Ravel, Brahms par M. Bensoussan, J.-Y. Thibaudet, piano, J. Mayeur, mezzo, M. Piquemal, baryton, P.-A. Valade, flûte, D. de Williencourt, violoncelle.
- **13.30** Hamac.
- **14.04** Repères contemporains : Guinjoan, Nigg.
- **15.00** Carte blanche à... « Gottfried Van Swieten : « Acis et Galatée », de Haendel ; « Symphonie no 1 » de Beethoven ; « la Création » de Haydn ; « l'Offrande musicale », de J.-S. Bach.
- **18.05** L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Schubert.
- **19.00** Le temps du jazz : le jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas-City à Los Angeles.
- **20.00** Premières loges : Leoncavallo, Verdi, Puccini.
- **20.35** *Concert (donné à l'Opéra de Paris,* en simultané avec TF 1 : « Moïse », opéra de Rossini, par les chœurs et l'Orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris, dir. G. Prêtre.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : jazz club (en direct du Petit Opportun) : le saxophoniste Johnny Griffin et le trio de Hervé Sellin.

MERCREDI 29 AOUT

- **2.03** Les *nuits de France-Musique :* les orientalistes (Rimski-Korsakov, Charpentier, Ravel, Rameau, Balakirev, Delibes, Ligeti, Roussel, Jolivet...) ; à 5 h 35, Debussy, Messiaen, Carissimi, Dumitrescu, Loevendie.
- **7.07** Petit matin : œuvres de Charpentier, Elgar, Séverac ; à 8 h 7, œuvres de Milhaud, Satie, Sauguet.
- **9.05** Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps. (La troupe de Vienne.)
- **12.05** Concert (donné le 13 juillet 1983 au Festival d'été de Dubrovnik). Œuvres de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Zagreb, dir. L. von Matacic, sol. E. Kovacs, soprano.
- **13.30** Les chants de la terre.
- **14.04** Repères contemporains : Badinski, Mefano, Boulez.
- **15.00** Carte blanche à... Jon Vickers (la vertu guerrière et le respect des dieux : œuvres de Haendel, Saint-Saëns, Verdi, Berlioz ; les angoisses du cœur : œuvres de Beethoven, Verdi, Bizet ; au vaste empire de la *nuit :* œuvres de Britten, Verdi, Wagner).
- **18.05** L'héritage d'Arthur Schnabel.
- **19.00** Le temps du jazz : le jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas-City à Los Angeles.
- **20.00** Présentation du concert : œuvres de Moussorgski.
- **20.30** Soirée lyrique (donnée le 18 mai 1984 à l'Opéra de Paris) : « Boris Godounov », opéra de Moussorgski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Conlon, chef des chœurs, J. Laforge, solistes : N. Ghiaurov, M. Mahé, M.-C. Porta, A. Ringart, R. Tear, F. Rouillon, M. Storojew, P. Lindroos... ; en complément de programme : « 1874 » : œuvres de Tchaïkovski, Liszt, Saint-Saëns, Lutoslavski, Bruckner.

JEUDI 30 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique : lettres et journaux intimes. œuvres de Monteverdi, Mozart, Schumann, Liszt, Offenbach, Tchaïkovski, Massenet, Debussy, Janacek...
- **7.07** Petit matin : œuvres de Victoria, Byrd, Stravinsky, Dowland, Gesualdo ; à 8 h 7, Mahler.
- **9.05** *Le matin des musiciens : Mozart et* les chanteurs de son temps. (La troupe de Vienne.)
- **12.05** Concert : œuvres de Rameau, Roussel, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse ; œuvres de Respighi, Vivaldi, Bartok.
- **13.45** Hamac.
- **14.04** *Repères contemporains : Guy* Bezançon, Alain Abbot.
- **15.00** Carte blanche à... quelques *créations* de 1923 (œuvres de Varèse, Hahn, Honegger, Stravinsky, Ravel, de Falla, Satie, Prokofiev, Milhaud, Bartok, Caplet).
- **18.05** L'héritage d'Arthur Schnabel.
- **19.00** Le temps du jazz.
- **19.30** Concert : Festival de Salzbourg 1984, en direct du grosses Festspielhaus) : « Symphonie no 2 Résurrection », de Malher, par l'Orchestre symphonique de Boston, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. S. Ozawa, solistes Edith Wiens et Jessye Norman, sopranos.
- **21.30** Les soirées de France-Musique : concours international de guitare (œuvres de Ponce par M. Alcazar) ; à 22 h, cycle acousmatique : œuvres de Smalley et Garcia.

VENDREDI 31 AOUT

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov.
- **7.07** Petit matin : œuvres de Haendel, Mendelssohn, Albeniz, Mozart ; à 8 h 7, Weber, Zemlinsky, Borodine.
- **9.05** Le matin des musiciens : Mozart et *les chanteurs de son temps.* (La troupe de Vienne.)
- **12.05** Concert : (musique à découvrir) : œuvres de Soler, Carvalho, Schobert, Cimarosa, Glinka, Dargomijski, Moussorgski, Tchaïkovski, Rachmaninov et Sviridov, par B. Haudebourg, clavecin et pianoforte, O. Sadoulaiev, chant et M. Paubon, piano.
- **13.50** Hamac.
- **14.04** Repères contemporains : Ildebrando Pizzeti, Darius Milhaud.
- **15.00** Carte blanche à... Schubert et le théâtre.
- **18.05** L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Brahms.
- **19.00** Le temps du jazz : jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas-City à Los Angeles.
- **20.00** Avant-concert : œuvres de Britten et Prokofiev.
- **20.20** Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées) : « la Muette de Portici » (ouverture), d'Auber ; « Concerto pour violon et orchestre », de Walton ; « Symphonie no 5 », de Glazounov, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. H. Lewis, sol. J. Prat, violon.
- **22.15** Les soirées de France-Musique : œuvres de Ravenscroft, Haendel, Bull, Borodine (arrangement Rimski-Korsakov et Glazounov), Scriabine ; à 23 h 10, œuvres de Chostakovitch, Purcell, musique traditionnelle (France).







هكذا من الأصل

Eclaircie sur le «vin noir»

Le cahors se refait une santé.

VUES de loin, les vignes sont belles. Il faut s'en approcher, rentrer dans le rang, soulever les feuilles pour voir les dégâts. « *Millerandage, coulure. La récolte du cahors 84 sera catastrophique. Pourtant, croyez-moi, il y en a pour qui c'est encore la meilleure chose qui pouvait arriver.* » Au fond de son « clos de Gamot », M. Jean Jouffreau n'a pas pour habitude de se taire. Et il sait de quoi il parle. Chez les Jouffune vigne qui a vu le jour avec le massacre du phylloxera.

Phylloxera ? Au pied des vierges et des christs peints du Quercy, le mot sonne toujours comme le glas. Cahors n'a pas oublié que son vin revient de loin. En lutte constante avec le lobby bordelais mais fort d'un demi-millénaire d'histoire viticole, le Lot était, il y a cent ans, ce que le Midi est aujourd'hui devenu. Avec la qualité en prime. Victor Hugo était enfant que déjà l'on comptait, sur les collines et dans la basse vallée du Lot, 40 000 hectares de bonnes vignes pour 400 000 hectolitres de bon vin (1). Tout allait pour le mieux alors. Puis le fléau s'abattit. Misère, exode rural, 14-18, le Lot panse encore ses blessures.

Certes, le terroir demeura, mais on crut moins qu'ailleurs à l'intérêt du greffage. Le malbec – ou cot, – cépage noble qu'on appelle ici l'auxerrois, disparut, remplacé par des plants hybrides dont l'unique vertu fut de maintenir la tradition viticole. Seule une toute petite poignée de vignerons – dont les Jouffreau – devait s'acharner à maintenir la tradition du cahors, « vin noir », fils tannique et puissant de l'auxerrois, connu bien au-delà de l'Hexagone.

Tombé au plus bas, il fallut remonter la pente. Ce fut long et difficile. « *On végéta pendant cinquante ans sans toutefois que les braises meurent sous la cendre* », se souvient Maurice Faure. VDQS en 1951, appellation d'origine contrôlée vingt ans plus tard, le vin de Cahors suivit – mais à distance – la renaissance du vignoble français à la qualité. Et puis, le miracle. L'ascenseur soudain de la gastronomie et du tourisme réunis. Porté par la vague des confits, des truffes et du foie gras, soutenu par quelques restaurateurs parisiens, le vin de Cahors entre dans la spirale du succès, rejoignant dans ce mouvement dangereux parce qu'incontrôlable le saumur-champigny et le sancerre.

Aujourd'hui, le soleil brille sur la vallée du Lot. D'Arcambal à Sotural, au-delà de Puy-l'Evêque, les vignerons ne craignent plus d'interpeller le visiteur pour l'inviter à consommer la production locale. Jusqu'à la cave coopérative les « côtes d'Olt » à Parnac, l'une des plus grosses de France, cinq cent adhérents et 50 % de la production d'appelation. Sans compter un solide contentieux avec les vignerons indépendants, qui estiment être les victimes de ce monstre kolkhozien qu'ils accusent de « *tirer l'appelation vers le bas* ». « *Ce contre quoi nous nous élevons*, explique M. Jouffreau, *ce n'est pas la coopérative elle-même, encore qu'il y ait un monde entre eux et nous, mais sa volonté de tout avaler. Nous nous refusons d'aller dans la fosse commune. Nous refusons de ne faire qu'un triste générique.* »

A Parnac, bien sûr, c'est un autre son de cloche. M. José Baudel, directeur, parle d'assurance avec le poids que lui confère son stock de deux millions de bouteilles. Les « côtes d'Olt » s'agrandissent. De monstrueuses cuves encore en chantier miroitent au soleil. S'il n'a pas de vraies qualités, le vin de la fosse commune n'a pas non plus de gros défauts. Et ils sont encore nombreux ceux qui trouvent là, sans effort ni surprise, leur bonheur. Heureux tout compte fait de l'anonymat de cette assurance-vin.

Cahors, pourtant, mérite mieux. Et sans tomber dans les pièges de cette terre à salive, on conviendra que les indépendants n'ont pas toujours tort. Grâce à eux, le cahors n'existe plus, et il y aurait urgence à ce que les responsables des appelations contrôlées se penchent sur ce berceau devenu soudain trop étroit. Il y va du conseil au consommateur autant que de la reconnaissance de la qualité. Jouant sur l'encépagement et la géographie, les vignerons d'ici n'ont pas seulement replanté avec l'auxerrois d'antrefois. Certains inventent aujourd'hui un vin nouveau. Un vrai courage et un amour de l'art qui mériteraient d'être salués.

C'est, par exemple, sur le coteau, M. Georges Vigouroux, négociant à Gramat, qui, après s'être vu refuser une propriété dans la vallée, a jeté, depuis plusieurs années, son dévolu sur le domaine de Haute-Serre à Cieurac. Là, il a déboisé, cassé la pierre et planté la vigne sur 60 hectares. « *Replanté*, reprend-il, *puisqu'ici on faisait encore du vin au dix-neuvième siècle.* » Un chai ultra-moderne, un appétit féroce. Ce vigneron d'un nouveau genre a gagné son pari. Il projette aujourd'hui de faire encore plus fort autour du superbe château de Mercuès, sur la falaise qui domine le Lot, associant cette fois les propriétaires du cru à son aventure.

Dans la vallée, ce sont M. Jouffreau et son gendre, Yves Hermann, qui, sur les 30 hectares du château du Cayrou, racheté en 1971 grâce à l'intervention de la SAFER, poussent la passion jusqu'à étudier le rôle du porte-greffe de l'auxerrois sur la qualité du vin obtenu. Une démarche surprenante et riche d'enseignements. Dans les deux cas, le résultat dépasse de loin l'image standardisée du « petit » cahors. La liberté laissée ici aux assemblages avec le tannat et, surtout, avec le merlot offre toutes les possibilités, multiplie les combinaisons et les plaisirs.

D'autres vignerons suivent et suivront. Au-delà de la vieille querelle, vallée contre coteaux, c'est une nouvelle image du cahors qui émerge. C'est d'elle plutôt que de la course à l'homogénéité que viendront le succès et la vraie éclaircie du « vin noir ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Pour l'histoire du vin de Cahors, on pourra se reporter au bel ouvrage de MM. Pierre Cappeville et Jean-Louis Nespoulos, *le Vin de Cahors, des origines à nos jours*, préfacé par M. Maurice Faure (Editions Milan à Toulouse). Environ 100 F.

«Vieux» à cinq ans

LA promotion du cahors ne craint pas d'user d'anciens clichés. Ici, c'est Clément Marot, vieil enfant du pays vantant les mérites du breuvage. Là, c'est le tsar Pierre le Grand, souffrant d'un ulcère de l'estomac et trouvant enfin le remède à son mal. Ailleurs, c'est l'Eglise orthodoxe faisant du vin de Cahors son vin de messe.

Reste la question essentielle d'aujourd'hui : quand boire ce vin ? Question difficile, puisque le volume croissant de la production vient bouleverser les règles de la tradition gustative. Jadis, on ne connaissait de cahors que « vieux ». Position on ne peut plus raisonnable, imposée par la charge en tannin de l'auxerrois. Avec la crise puis son nouveau vedettariat, le cahors est devenu un « petit » vin, l'accompagnateur des repas sans prétention, un modeste cousin de province. Aujourd'hui, on voudrait, pour des raisons économiques, le vendre au plus vite, c'est-à-dire le faire boire « jeune ». La raison, elle, commande d'attendre.

Un bon cahors demande au minimum cinq années. C'est là qu'il atteint sa véritable expression et, dans les grands millésimes, une vraie solennité. On le mariera alors avec ce pourquoi il est fait : les truffes, les cèpes, le gibier, voire les cabécous ou le cantal. Quant aux foies gras dont on soutient dans le Quercy qu'on peut les associer au cahors « jeune », le débat reste ouvert.

J.-Y. N.

Livre

Les fringales s'envolent les écrits restent

INCUNABLE sacré, pour tous ceux qui se piquent d'archéologie gastronomique, *le Viandier*, de Taillevent, est imprimé en 1440. Maître queux de Philippe VI, Guillaume Tirel, dit Taillevent, nous offre l'un des premiers traités culinaires en langue française et ouvre la voie aux curieux qui, à travers la littérature de bouche, vont désormais consigner leurs rencontres avec ce patrimoine en mouvement qu'est l'art de la table. Jusqu'aux littérateurs qui succombent à cette farouche passion, et Alexandre Dumas pourra dire qu'il ne subsisterait de son œuvre que son *Grand Dictionnaire de cuisine*, ouvrage publié après sa mort, en 1873, et parrainé par Leconte de Lisle et Anatole France.

Très tôt les éditeurs devaient flairer l'intérêt qu'il y aurait à pourvoir le clan familial en manuels simples et bon marché sans lesquels, désormais, les fourneaux resteraient à l'ancre. Nous avons tous le souvenir d'une maîtresse de maison se référant à son ouvrage préféré, souvent transmis de mère en fille, et annoté, en marge, au fil des réussites ou des coups de Trafalgar.

Comme si une gigantesque fringale – ou une effroyable impéritie – s'était emparée du monde cuisinant, la production de livres de recettes n'a jamais, plus qu'en ce moment, été à pareille fête. On les publie à tire-larigot, et certains battent en tirages les best-sellers les plus ronflants. Exagéré et suspect.

Robert Courtine devait le savoir, qui avait délibérément ces temps-ci tourné le dos – exception faite pour un judicieux tour de France des tables enjuponnées – à l'élaboration de manuels pour le cuisinier en campagne, préférant nous faire partager sa table avec Balzac, Zola ou Simenon, ou se consacrant à la remise en ordre d'un nouveau *Larousse gastronomique*, pratiquement complet sur tout.

Inquisiteur diligent au procès de la « nouvelle cuisine », il avait toujours brandi haut celle de nos provinces et réussi à faire vaciller le schisme par ses prêches répétés contre les amaqueurs, faux sauciers et autres réducteurs de mirontons. En gastronomie, les inventions étaient aussi rares que le talent véritable et ne seraient sauvés que ceux qui oseraient remettre leurs pas dans les pas des anciens. En poussant loin le bouchon, Senderens, dans les alchimies médiévales de l'Archestrate, allait lui donner raison.

Le voici pourtant, chez Flammarion, qui replonge au cœur du sanctuaire en nous proposant un fort volume : *Il était une fois... des recettes*. Dans ce club trop fermé des chroniqueurs gastronomiques, qui ont terrorisé, et qui terrorisent encore jusqu'à l'outrance la fine fleur des toques du royaume, Courtine, *alias* La Reynière, passe pour le tenant du retour à la simplicité. En voici encore la preuve.

Ouvrage qu'on peut déguster au salon ou dévorer en cuisine, il laisse l'œil étonné par la sagesse et l'allégresse de ses démonstrations. Au menu : une purée Magny, un tourin du Quercy, un mesclin, une sauce tomate, du persil frit... D'autres plats plus savants bien sûr, plus « grande tradition », mais toujours emballés avec aisance et clarté. Et puis l'histoire, les personnages, le tournemain, les rencontres, l'érudition.

Chamfort rapporte ce mot entendu de l'un des invités de Grimod de La Reynière, grand seigneur à table mais amphitryon ennuyeux comme la mort : *« On le mange bien, mais on le digère mal »* ; le livre de ce La Reynière devrait, lui, se digérer aussi bien qu'il se lit.

J.-P. Q.

● **Il était une fois... des recettes. Editions Flammarion, 140 F.**

Les Tables de la Semaine

Château de la Jonchère

Merci à Gabriel-Julien Ouvrard, ce financier qui rendit Napoléon jaloux de sa réussite, munitionnaire indélicat mais homme d'affaires de génie et sachant dépenser. C'est lui en effet qui acheta ce pavillon qu'Eugène de Beauharnais avait acquis pour se rapprocher de sa « maman » Joséphine (à la Malmaison) puis revendu au général Bertrand, qui le quitta pour accompagner son maître à Sainte-Hélène. Oui, merci à Ouvrard, qui du pavillon fit un château.

Et merci à M. Michel Hily, qui, reprenant celui-ci il y a quelques mois à une grande société qui n'en faisait rien ou guère, travaux menés tambour battant, en fait un véritable futur Relais et Châteaux, le plus proche de Paris.

Il y a déjà quelques chambres et appartements. Il y aura bientôt une piscine et des tennis. Mais il y a déjà en plus de la salle, du jardin et du bar, un merveilleux restaurant à quelques tours de roue de la capitale. Cyril Corbel en est le maître d'œuvre et propose des menus (affaires à 150 F service compris, fromage ET dessert ; gastronomique à 190 F, et prestige à 250 F) et la carte dans laquelle délaissant le saumon cru à la vanille (ce n'est pas inintéressant mais à mon goût « contrariant », malgré la julienne de citron vert), je me suis régalé du saumon fumé au château avant des œufs coque à la vapeur, purée de cresson. Original, d'un parfait accord piquant-onctueux. Puis la daurade rôtie en sabayon d'ail et ses échalotes en chemise m'ont enchanté tandis que je jetais un œil (et une pointe de fourchette) sur le plat de mon voisin : rognons de veau au calvados sur fondue d'aubergines. Beaucoup de desserts (c'est un endroit où il convient d'emmener les dames !), dont un gâteau au chocolat et au cacao (qui mériterait d'être moins sucré mais nous vivons, hélas ! en « sucritude »). La cave est encore jeune et peu fournie, mais les prix y sont honnêtes. Très bon service, dirigé par Serge Conquet. Fermé le mercredi.

● **10, côte de la Jonchère, à Bougival (78380). Tél. : 918-57-03.**

La Meuse gourmande

Jean-Louis Chrétien est à la fois fou de cuisine, de folklore et d'histoire. C'est pourquoi il a si souvent changé d'adresse avant de trouver une demeure historique où il soit « chez lui ». Cela lui a coûté les faveurs du Michelin, mais il n'importe : le voici, encensé justement par Gault-Millau et le Bottin gourmand, les guides des connaisseurs, proposant une carte-fascicule singulièrement attachante. Un menu régional (65 F net), mais aussi un menu touristique (95 F) et un menu gastronomique (165 F) ; enfin, la carte commentée et justifiant son enseigne, avec la véritable quiche, le jambon cru de Vigneulles en saloir de chêne et naturellement séché, une blanquette d'escargots et une fricassée de grenouilles, une marmite d'écrevisses à la façon de Boulay-sur-Moselle, la soupe à l'orge perlée, le cochon « déguisé en sanglier » comme Stanislas aimait en surprendre ses invités – j'en passe ; le tout arrosé des vins gris du pays. Mais trouve-t-on encore sur place les admirables confitures de groseilles épépinées de Bar ?

L. R.

● **Bar-le-Duc (55000), 1, rue François-de-Guise. Tél. : 79-28-40.**

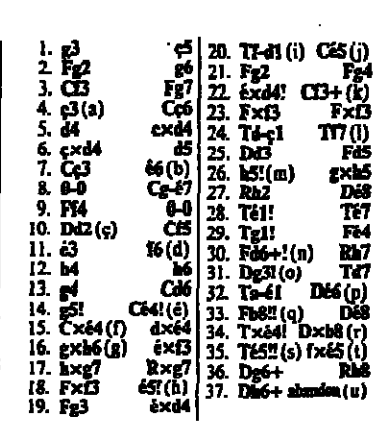
échecs

N° 1087

En déséquilibre

(Tournoi international de New-York, 1984.)

Blancs : R. Dschindschichaschwili
Noirs : W. Browne.
Défense indienne du R.



1. g3	ç5	20. Tf-d1 (i)	Cé5 (j)
2. Fg2	g6	21. Fg2	Fg4
3. Cf3	Fg7	22. éxd4!	Cf3+ (k)
4. ç3 (a)	Cç6	23. Fxf3	Fxf3
5. d4	exd4	24. Td-ç1	Tf7 (l)
6. çxd4	d5	25. Df3	Fd5
7. Cç3	é6 (b)	26. h5! (m)	gxh5
8. 0-0	Cg-é7	27. Rh2	Dé8
9. Ff4	0-0	28. Té1!	Té7
10. Dd2 (ç)	Cf5	29. Tg1!	Fé4
11. é3	f6 (d)	30. Fd6+! (n)	Rh7
12. h4	h6	31. Dg3! (o)	Td7
13. g4	Cd6	32. Ta-é1	Dé6 (p)
14. g5!	Cé4! (é)	33. Fb8!! (q)	Dé8
15. Cxé4 (f)	dxé4	34. Txé4!	Dxb8 (r)
16. gxh6 (g)	éxf3	35. Té5!! (s)	fxé5 (t)
17. hxg7	Rxg7	36. Dg6+	Rh8
18. Fxf3	é5! (h)	37. Dh6+	abandon (u)
19. Fg3	éxd4		

NOTES

a) 4. 0-0 ou 4. ç4, rétablissant un schéma symétrique, sont naturellement jouables.

b) Les Noirs pouvaient maintenant reprendre une position symétrique par 7..., *Cf6 et poursuivre, par exemple,* après 8. 0-0, 0-0 ; 9. Ff4 par 9..., Ff5 ou bien par 9. é3, é6. Une telle conception n'est pas du goût du grand maître américain au tempérament agressif bien connu, comme en témoigne le partie récente John Watson-Walter Browne jouée à Las Vegas au National Open 1984, qu'il remporta devant Arthur Bisguier : 1. c4, é5 ; 2. Cç3, Cç6 ; 3. g3, g6 ; 4. Fg2, Fg7 ; 5. d3, f5 ; 6. é3, Cf6 ; 7. Cg-é2, d6 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. b3, g5 ! ; 10. Fb2, f4 ! ; 11. éxf4, gxf4 ; 12. gxf4, éxf4 ; 13. Cxf4, Cg4 ; 14. Fd5+, Rh8 ; 15. Cg2, Df6 ; 16. Dd2, Dé5 ; 17. f4, Dh5 ; 18. h4, Cé7 ! ; 19. Ta-é1, Cf5 ; 20. Cé4 (mieux valait 20. Cé2, *Cf6 !*), ç6 ; 21. Fxg7+, Rxg7 ; 22. Db2+, Rh6 ; 23. Cg5, çxd5 ; 24. Cé6, Tg8 ; 25. Cg5, Fd7 ; 26. çxd5, Ta-é8 ; 27. Txé8, Txé8 ; 28. Tf3, Dg6 ; 29. abandon.

c) Afin d'affaiblir les cases noires par 11. Fh6.

d) Les Noirs se lancent dans une continuation tactique menaçant le Ff4 dont les conséquences consisteront essentiellement à affaiblir les camps des deux R. On est maintenant loin du schéma égalisant de la symétrie, le prix payé par les Noirs étant l'enfermement du F-D.

e) Positionnellement en difficulté (après 14..., hxg5 ; 15. hxg5 ou 14..., fxg5 l'avantage des Blancs est décisif), les Noirs se défendent en contre-attaquant.

f) Un échange forcé.

g) Si le C se retire, les Noirs obtiennent une position écrasante ; par exemple, 16. Ch2, hxg5 ; 17. hxg5, é5 ; 18. Fg3, f5.

h) Récupérant le pion perdu.

i) 20. Fxç6, bxç6 ; 21. Dxd4, Dxd4 ; 22. éxd4 aboutissait à une nullité simple mais le grand maître géorgien tente de faire valoir sa paire de F.

j) 20..., dxé3 ; 21. Dxé3 laisserait les Blancs en meilleure position.

k) Refusant le sacrifice de qualité 22..., Fxd1 ; 23. Txd1, Cç6 ; 24. d5, Cé5 ; 25. d6 qui serait pour eux difficilement jouable, les Noirs tentent d'égaliser les chances en obtenant une position de F couleur différente.

l). Si 24..., Fç6 ; 25. Tç5 !

m) Essayant de trouver une brèche.

n) Bien meilleur que 30. Fé5+, Fg6 ; 31. Txg6+, Dxg6 ; 32. Tg1, Dxg1+ ; 34. Rxg1, fxé5 qui laisse aux Noirs des perspectives de nulle.

o) Les Blancs ont manœuvré remarquablement et forcent peu à peu le déséquilibre des forces ennemies.

p) Si 32..., Dg6 ; 33. Df4 !

q) Un coup magnifique. L'enfermement de la Ta8, la menace 34. Txé4, le clouage du Fé4, créent un déséquilibre total du camp noir, obligé de surveiller les faiblesses de son R.

r) Si 34..., Dxé4 ; 35. Dg8+, Rh6 ; 36. Dh8+, Dh7 ; 37. Dxf6+ mat. Les Noirs envisagent la suite 35. Tf4, Dé8 ; 36. Txf6 sans grande joie.

s) Mais cette pointe ultime qui décloue la D met fin en beauté au combat.

t) 35..., Dé8, défendant la case g6, n'est pas possible.

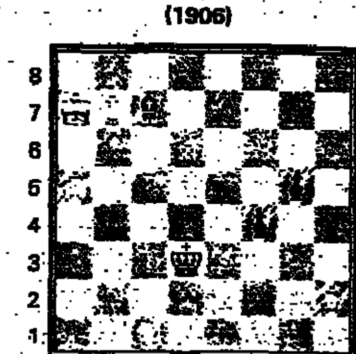
u) Si 37..., Th7 ; 38. Df6+, Tg7 ; 39. Dxg7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1086
O. Duras 1903.

(Blancs : Rb8, Tg2, Pb6 et b7. Noirs : Rd7, Ta3.)

1. Td2+, Ré7! ; 2. Td6!!, Tç3 (si 2..., Rxd6 ; 3. Rç8, Tç3+ ; 4. *Rd8*, Th3 ; 5. b8=D+) ; 3. Tç6!!, Txç6 (ou 3..., Td3 ; 4. Tç5, Rd7 ; 5. Ta5 et 6. Ra7) ; 4. Ra7 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
O. Duras
(1906)



Blancs (5) : Ra7, Fç1, Pa5, b7, h2.
Noirs (4) : Rd3, Fç7, Pf4, g5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1085

Pilier de l'équipe de France

Parmi les membres de l'équipe qui représenteront la France au tournoi de Seattle, en octobre prochain, le plus célèbre est Henri Svarc, un champion dont les victoires ne se comptent plus. Des enchères simples et agressives et un talent exceptionnel dans le jeu de la carte sont ses qualités maîtresses, comme le prouve cette donne qui avait contribué à sa victoire dans les épreuves de sélection de 1981.

♠ 7
♡ D 6 5 4
♢ D 7
♣ A R D V 8 3

♠ V 9 3
♡ 8 3
♢ A R 10 5 3 2
♣ 4 2

N / O E / S

♠ D 10 8 6 2
♡ R 10 9
♢ V 9 6 4
♣ 10

♠ A R 5 4
♡ A V 7 2
♢ 8
♣ 9 7 6 5

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud Svarc	*Ouest* Abecassis	*Nord* Soulet	*Est* Chemla
1 ♣	1 ♢	1 ♡	1 ♠
2 ♡	2 ♠	4 ♣	passe
4 ♠	passe	5 ♣	passe
5 ♢	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé As et Roi de Carreau, *comment Svarc, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense?

Réponse :

Il fallait, pour ne plus perdre de levée, que le Roi de Cœur soit bien placé en Est, et il semblait nécessaire qu'il soit même sec ou second. La chute était-elle inévitable avec le *Roi de Cœur troisième ou quatrième* ? Non, à condition qu'Est ait au moins... *cinq* Piques ! En effet, dans ce cas, le nombre de Cœurs d'Est serait sans importance car Est serait squeezé à Pique et Cœur si le *déclarant coupe un Pique pour isoler* la garde à Pique en Est.

Voici comment s'est déroulé ce coup de pure technique : après avoir *coupé le deuxième Carreau et donné* deux coups d'atout, Svarc a tiré As Roi de Pique (défaussant un Cœur du mort), puis *il a coupé un Pique,* et il a joué le 4 de Cœur du mort pour le Valet de sa main ; enfin, il a tiré tous les atouts du mort afin de *squeezer Est à Pique et Cœur :*

♡ 8 ♢ 10 5 — ♡ D 6 ♣ V / ♠ 5 ♡ A 7 — ♠ D ♡ R 10

Sur le valet de Trèfle Sud jeta la *Dame de Pique et Sud fit le 5 de* Pique affranchi. S'il avait défaussé le 10 de Cœur, la Dame de Cœur aurait procuré la douzième levée.

ASPHYXIE MÉTHODIQUE

En analysant cette donne d'un Championnat d'Europe juniors, Robert *Lattès* a découvert que sur l'entame d'atout la réussite du chelem était un véritable problème.

♠ A 6 5 3
♡ R V 7 2
♢ 6
♣ 9 5 4 2

♠ 9 4
♡ 8 6 3
♢ R V 8 3
♣ V 10 7 3

N / O E / S

♠ D V 8 2
♡ 10 9 4
♢ 10 7 5
♣ R 8 6

♠ R 10 7
♡ A D 5
♢ A D 9 4 2
♣ A D

Entame 4 de Pique : *comment gagner* SIX PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

De bonnes annonces permettent de s'arrêter à « 3 SA » au lieu d'aboutir à « 6 PIQUES ».

Sud	Nord
2 SA	3 ♣
3 ♢	3 ♡
3 SA	passe

L'ouverture de « 2 SA » est maximale, mais c'est la meilleure annonce. *La réponse de « 3 Trèfles »* est la convention Baron qui demande aux deux joueurs d'annoncer leurs couleurs dans l'ordre économique. Sur « 3 Cœurs » Sud doit dire « 3 SA » mais, s'il avait eu *quatre* cartes à Pique, il aurait dit « 3 Piques ».

Une fois que Nord a compris qu'il n'a pas de couleur commune, il ne doit pas chercher le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 231

Le dédale de Wirny

Championnat d'Europe individuel, 1983
Blancs : WIRNY (U.R.S.S.)
Noirs : STOKKEL (PAYS-BAS)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	16-21	23. 29x20	15x24
2. 31-26 (a)	11x16	24. 34-29	5-10
3. 38-32 (b)	18-22	25. 29-20	18-23 (m)
4. 43-38	7-11	26. 20-15 * (n)	9-13
5. 49-43	1-7	27. 40-34	12-18
6. 37-31 (c)	21-27 (d)	28. 48-43!	2-8
7. 32x21	16x27	29. 35-30!! (o)	14-20 * (p)
8. 42-37	11-16 (e)	30. 15x24	10-15
9. 47-42	20-24 (f)	31. 33-29!! (q)	22x33
10. 37-32	16-21! (g)	32. 39x28! (r)	15x20 * (s)
11. 41-37	13-18	33. 31x22	18x27
12. 46-41	14-20	34. 29x9	20x40 (t)
13. 34-29	18-23! (h)	35. 9-3! (u)	25x34
14. 29x18	12x23	36. 3x45! (v)	40-35 (w)
15. 40-34!	7-11	37. 28-22!	27x18 (x)
16. 44-40! (i)	10-14	38. 45x27	17-22
17. 34-29	23x34	39. 27x24	35x2
18. 40x29 (j)	9-13	40. 38-33! (y)	4-9
19. 39-34	3-9	41. 33-29! (z)	2-35 (aa)
20. 50-44	13-18	42. 42-38	9-14
21. 43-39 (k)	8-12	43. 32-28! (bb)	35-44
22. 45-40	20-25! (l)	44. 29-24!	abandon (cc)

NOTES

a) 2. 34-20 (21-26); 3. 30-25 (17-21); 4. 40-34 (11-16); 5. 37-32 (26x37); 6. 42x31 (21-26); 7. 41-37 (6-11); 8. 45-40 (12-17); 9. 50-45 (7-12); 10. 47x42 (1-6); 11. 31-27 (19-23), etc. [Mouhet-Cazemier, championnat de Suisse, 1978, *le Monde* du 24 juin 1978].

b) Marche conduisant à un piège d'anthologie : 3. 37-32 (7-11); 4. 36-31 (19-23); 5. 28x19 (14-23); 6. 33-28 (9-14); 7. 28x19 (14x23); 8. 31-27 (10-14); 9. 41-36 (5-10); 10. 36-31 (4-9); 11. 47-41 (20-24); 12. 42-37 (13-19); 13. 39-33 (8-13); 14. 33-28 (2-8); 15. 34-30 (1-7); 16. 38-33 (23-29!!) [Le piège d'anthologie qui consiste à inciter les Blancs à damer puis à répliquer par un coup de dame, neuf temps plus tard] 17. 30-25 (29-38); 18. 25-20 (14x25); 19. 28-22 (17-28); 20. 32x5 [les Blancs ont damé] (21x32); 21. 37x28 (25-30!!) *[la réplique foudroyante]* ; 22. 43x32 (24-29); 23. 35x33 (13x19); 24. 5x23 (18x47!!), N+ [Boom-Bastiaannet, championnat des Pays-Bas, 1978, *le Monde* du 8 juillet 1978].

c) Incitant prudemment les Noirs à placer un pion taquin à 27.

d) Acceptant cette continuation qui s'apparente au début Roozenburg.

e) 8. ...(12-18), les Blancs dament : 9. 28-23 (18x29, e1); 10. 34x23 (19x28); 11. 37-32 (28x37); 12. 41x1, +.

e1) 9. ...(19x28); 10. 37-32, etc.

f) 9. ...(13-18), B+2 et + : 10-26-21 (17x26); 11. 28x17 (12x21); 12. 31x24 (20x29); 13. 34x23.

g) Le meilleur pour ne pas s'exposer à la perte du pion taquin. Le jeu devient dès lors très complexe pour les deux camps.

h) Par cette occupation du centre, les Noirs tentent de prendre en étau *l'aile gauche et le centre* adverses.

i) Constitution d'une colonne de contre-attaque en direction du centre.

j) Les Blancs retrouvent une certaine liberté dans ce combat devenu très difficile.

k) 21. 45-40, douteuse positionnellement, laisserait le coup de dame dont il faut voir le résultat final : 21. ...(18-23); 22. 29x18 (22x13); 23. 31x22 (19-23); 24. 28x10, k1 (17x50); 25. 26x17m (11x22); 26. 34-30mm (5x14); 27. 30x10 (22-28!); 28. 32x23 (9-14); 29. 10x19 (13x24), les Noirs ont pour eux la qualité et doivent l'emporter.

k1) 24. 28x30! (17x50); 25. 26x17 (11x22); 26. 38-33 (50x28); 27. 32x23 (13-19) est réfuté, au temps suivant, 30-24, qui maintient l'égalité numérique. Les Noirs, toutefois, prenant un avantage positionnel en clouant l'aile droite par (20-25!).

l) Nouvelle tentative de prendre en étau le dispositif des Blancs.

m) Les Noirs jugent *préférable* de sacrifier la quantité à la qualité.

n) Forcé.

o) Et ce sont les Blancs, par un remarquable mouvement d'enveloppe*ment, qui prennent les Noirs dans un* étau et les contraignent au sacrifice d'un second pion.

p) Forcé.

q) Le premier temps d'un étourdissant et très complexe mouvement tactique poussant les Noirs au sacrifice d'un... troisième pion !

r) Le meilleur.

s) Forcé.

t) Certes, les Noirs dament, mais les Blancs ont absolument tout envisagé dans ce dédale.

u) Le temps de repos.

v) Avantage numérique de deux pièces.

w) Les Noirs n'ont pas surmonté le choc psychologique de la stratégie et du mouvement tactique diaboliques du jeune prodige soviétique Wirny (dix-neuf ans), vainqueur de ce championnat d'Europe (*le Monde* du 10 septembre 1983).

x) Ou... ?

y) *Inexorablement, les Blancs,* par un jeu positionnel qui a valeur de cours, vont prendre la dame.

z) Menace de 29-24 (2x48) 42-38 (48x31) 36x27, etc., + par supériorité numérique.

aa) Si 41. ...(9-13); 42. 42-38 et sur 42. ...(13-19); 43. 29-23, etc., +.

bb) La toile d'araignée pour prendre la dame.

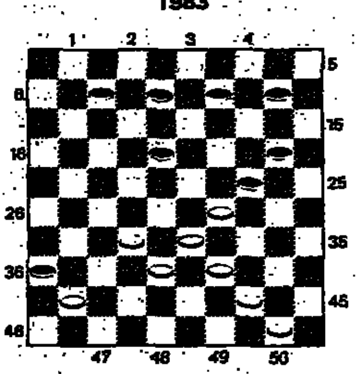
cc) Car 44. ...(44x17...); 45. 38-33 (17x31); 46. 36x27, +.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles, de la signification des chif*fres, des signes et des lettres convention*nelles), suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « *La Pastourelle* », bâtiment D, boulevard de la Poste, 07000 Privas.

PROBLÈME

M. COUPLET (BONDUES)

1983



Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps.

● SOLUTION : 39-34! (36x47) 34-30 (24x35) 29-23 (18x29) 33x11 (47x6) 32-28! [Le final humoristique de cette petite composition conçue par ce maître problémiste pour les nouveaux damistes, lecteurs du *Monde*] (6x33*) 44-40 (35x44) 50x28, +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

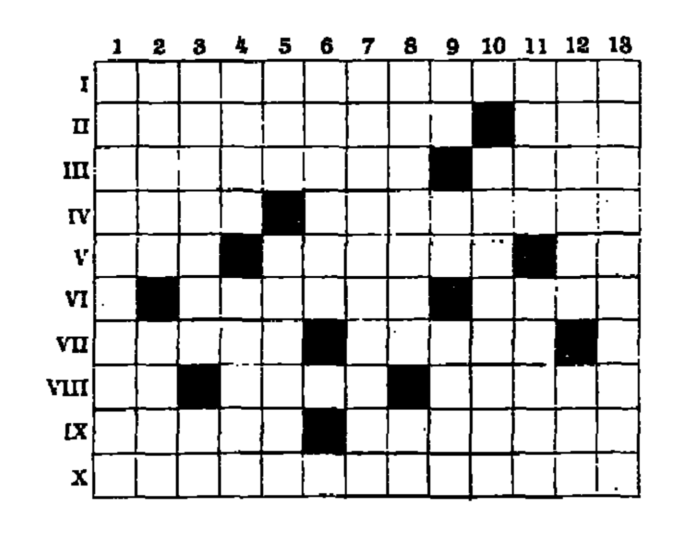
N° 316

Horizontalement

I. Premier depuis ses culottes courtes. – II. Insensibles. Parent de droite à gauche. – III. Offerts à la convoitise. Un rien la fait rougir. – IV. Devient pressant. Elles étaient donc humides. – V. Européen. Ni vue, ni entendue. Dans le temps. – VI. At home. Peut arriver quand on peine. – VII. Retient prisonnier. Descendants. – VIII. Gagne. Disparaît de nos cités. Il fait des mécontents. – IX. Bon, grand ou rapide de droite à gauche. Frère Laurent, la vois-tu venir ? – X. Feraient baisser la tension.

Verticalement

1. C'est le numéro 2. – 2. Peut devenir un jardin secret. Continent. – 3. Habitués. Un lambeau de lambeau. – 4. On n'a pas forcément le plus beau. Remonte... le Jourdain. – 5. Pépinière. N'est guère actif. – 6. Pour le bal. – 7. Aux finances. – 8. Elles ont de ces formes ! Dans l'infinitif. – 9. Lui, c'est le numéro 1. Voyelles. Pour qui diable sonne ce glas ? – 10. Fis tout un fromage. – 11. Il fit de beaux discours à Athènes. On n'y est pas pour s'amuser. – 12. Ce n'est pas un aigle. ... plus ltrau. – 13. Sur le champ ? Pas toujours.



SOLUTION DU N° 315

Horizontalement

I. Surveillante. – II. Oseille. Bous. – III. Lunes. Gobées. – IV. Les. Adipeuse. – V. Iles. Es. Sd. – VI. Iourte. Sol. – VII. Ingénieur. Le. – VIII. Tenu. Vs. Erem. – IX. Egérie. Egaré. – X. Ure. Guérison.

Verticalement

1. Solliciteur. – 2. Usuel. Nègre. – 3. Renseignées. – 4. Vie. Sœur. – 5. Elsa. Un. Ige. – 6. Il. Dériveur. – 7. Légistes. Er. – 8. Op. Eu. Ere. – 9. Abbés. Régir. – 10. Nœuds. Rase. – 11. Tués. Oléron. – 12. Esseulement.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

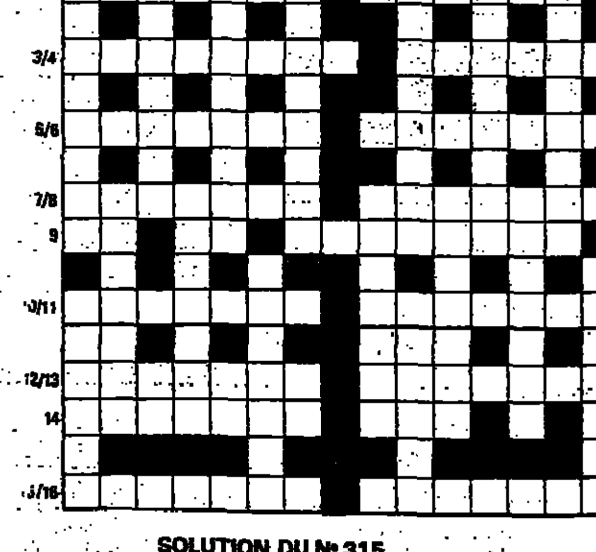
N° 316

Horizontalement

1. EGGINRU. – 2. AADEGS. – 3. BEEIRTTU. – 4. AEFGRU. – 5. BEIORSU (+ 2). – 6. ACDEEMP. – 7. CEELPSU (+ 1). – 8. ACEEPST (+ 1). – 9. AEHILNTZ. – 10. ACDEPRU. – 11. AAALNPT. – 12. AABDOTU. – 13. ADEOSST (+ 1). – 14. ADEPRRU. – 15. DEORRUY. – 16. AEEGPRS (+ 2).

Verticalement

17. BEEGIORS. – 18. ADEPRR (+ 1). – 19. DEIPRTU. – 20. BEILMRU. – 21. AACDPRU. – 22. EEINOQTU. – 23. ACEEHNR (+ 1). – 24. AEIRRTUZ. – 25. ADEIILN. – 26. DEEGIPRU. – 27. LOOPRS. – 28. AEEHLTT. – 29. ACGHLOSU. – 30. AEINNST (+ 2). – 31. AEHLNPRS. – 32. AEEIRST (+ 1).



SOLUTION DU N° 315

Horizontalement

1. JANVIER. – 2. FEVRIER. – 3. NUISIBLE. – 4. INVITE. – 5. ORAGEUX. – 6. TACHEE (ACHETE). – 7. STERNAL. – 8. DECEMBRE. – 9. ARYTHMIE. – 10. ENTETEE. – 11. ADORAI. – 12. *ROUGET (GOUTER).* – 13. NOCIVE (CONVIE, NOVICE). – 14. CASSEAU. – 15. ENERVEES (VENEREES). – 16. AVALEUR. – 17. ASIATE.

Verticalement

18. JUILLET. – 19. CANADA. – 20. EDREDON. – 21. NOVEMBRE. – 22. CLERICAL. – 23. INTITULE. – 24. NAVALE. – 25. AMATIES (AIMATES, ETAMAIS). – 26. OCTOBRE. – 27. RYTHMEE. – 28. FOLIES (FIOLES, SOLFIE). – 29. EBRIETE. – 30. HERBUES. – 31. *PRATIQUE (REPIQUAT).* – 32. ENONCEE. – 33. EPUISANT (PETUNIAS). – 34. VENGEE. – 35. RIXDALE, ancienne monnaie d'argent européenne. – 36. RATIOS (ROTAIS, SIROTA).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Disques

Les « spanisches » d'Hugo Wolf et une nouvelle collection de Deutsche Grammophon



D.R.

Hugo Wolf

La production de disques a été d'une telle abondance depuis trente ans, et avec une telle quantité pour beaucoup de titres, qu'il est bien difficile à un enregistrement de surnager au-delà de sa saison de lancement, mis à part quelques best-sellers souvent servis par la chance.

Innombrables sont donc les superbes interprétations, même récentes, qui dorment, recouvertes par de nouvelles vagues implacables. On comprend que les éditeurs multiplient les efforts, les nouveaux habillages, les « offres spéciales », les astuces publicitaires, pour les faire émerger à nouveau.

Ainsi de cette collection sans nom que vient de lancer Deutsche Grammophon, faite d'albums « double disque » (ou double cassette) à prix moyens (environ 80 F), sous des jaquettes reproduisant des chefs-d'œuvre de la peinture, avec des notices soignées comprenant les textes et leurs traductions.

Presque tous ces enregistrements figuraient régulièrement au catalogue DG, et l'on s'interroge un peu sur les critères qui ont présidé au choix des premiers albums. Autant *la Création* de Haydn par Karajan est indiscutable, au sommet de la discographie (DG, 410.951), autant ses *Concertos brandebourgeois* d'il y a vingt ans, pour grand orchestre, relèvent d'une conception révolue (413.185); et l'*Estro Armonico* de Vivaldi par la même Philharmonique de Berlin ne nous paraît pas non plus d'une nécessité exceptionnelle, malgré la beauté sonore de Brandis et Spierer (413.218).

Honorables plus qu'indispensables la *Missa solemnis* de Beethoven par Böhm (410.191), les *Quatuors pour piano et cordes* de Brahms avec Vasary (410.194), les *Concertos pour violon* de Mozart par Schneiderhan (413.203), *l'Oiseau de feu, Petrouchka* et *le Sacre du printemps* par Abbado (413.209) ou le regroupement des *Concertos* et *Sonates* de Chopin joués par Martha Argerich (413.235).

En revanche, Ozawa et le Boston Symphony donnent des interprétations du plus haut niveau avec *la Damnation de Faust* de Berlioz (413.197) et les brillants poèmes symphoniques de Respighi (413.206); les *3e* et *9e Symphonies* de Beethoven sont parmi les meilleurs enregistrements de Böhm (413.221); le *Requiem* de Verdi par Karajan (avec Freni, Ludwig, Cossutta, Ghiaurov) renferme quelques-uns de ses secrets les plus personnels (413.215); la *8e Symphonie* et l'adagio de la *Dixième* de Mahler ont un accent admirable avec Kubelik (413.232), et il est juste de rappeler l'attention sur les superbes *Concertos* de Brahms qui associent Emil Guilels et Eugen Jochum (413.229).

Rendons grâce surtout à cette collection de nous avoir ramené le merveilleux *Spanisches Liederbuch* d'Hugo Wolf dans l'enregistrement intégral (unique à ce jour) d'Elisabeth Schwarzkopf, Dietrich Fischer-Dieskau et Gerald Moore en 1967 (413.226). Ces quarante-quatre lieder, écrits en six mois (1889-1890) sur des traductions de poèmes espagnols par Geibel et Heyse, restent peu connus et sont pourtant des joyaux, quintessence du mot, quintessence du chant, presque dépourvus d'effets descriptifs, expression d'un pur état lyrique qui transmute le langage. De là peut-être l'hermétisme apparent de certains, au dessin musical abrupt et elliptique.

Mais le recueil est d'une extrême diversité avec ses deux sections de dix « chants spirituels » et de trente-quatre « chants profanes ». Des adorables cantiques à la Vierge d'une effusion tendre, très intérieure, on passe insensiblement à de grands dialogues mystiques proches de Pascal ou Claudel, d'une beauté sublime, qui ont l'âpreté de l'absolu.

Le réalisme très espagnol de ces poèmes, le plus souvent anonymes (mais il en est aussi de Lope de Vega ou Cervantès), se retrouve dans les chants profanes, madrigaux ou poèmes d'amour brûlants, peines d'amour le plus souvent. Certains restent encore proches de Schubert et Schumann, voire Mozart, mais derrière le ton mutin ou enjôleur perce déjà un accent d'amertume ou de révolte propre à Wolf.

Après sept mélodies fluides et séduisantes, le ton devient véhément, parfois violent ou moqueur, toujours brillant ; mais le sang bout, l'amour brûle comme une tunique de Nessus. Et puis, dans les lieder 21 et 26, l'expression se resserre prodigieusement, le ton s'approfondit jusqu'à une extase douloureuse où entre la mort, tandis que les derniers brouillent à nouveau les pistes en mêlant les genres.

Art chatoyant, parfois d'une manière éclatante, mais toujours subtil, d'une concentration extrême, véritablement unique, dont trois interprètes exceptionnels font ressentir les moindres impressions encloses dans les sonorités et les mots.

JACQUES LONGCHAMPT.

Symphonies de Haydn sur instruments d'époque

Avec son ensemble l'Estro Armonico, fondé en 1973, le violoniste et chef d'orchestre Derek Solomons avait fait paraître, il y a deux ans, six symphonies de Haydn de l'époque *Sturm und Drang* saluées avec enthousiasme dans ces colonnes. Il nous en offre aujourd'hui six autres, un peu plus tardives mais toujours *Sturm und Drang*, c'est-à-dire illustrant la « crise romantique » vécue par Haydn aux alentours de la quarantaine.

Ces six symphonies, composées vers 1769-1772, sont les numéros 26 *(les Lamentations)*, 41, 43 *(Mercure)*, 44 *(Funèbre)*, 48 *(Marie-Thérèse)* et 52. Certaines sont souvent enregistrées (nos 44, 48), d'autres restent à peu près inconnues (no 41), mais toutes comptent parmi les grandes œuvres de Haydn. Les instruments sont d'époque, les effectifs peu nombreux, et le résultat sonore est sensationnel. On admire l'équilibre entre les cordes d'une part, les autres sources sonores d'autre part, en particulier — mais pas seulement — dans les deux symphonies (nos 41 et 48) utilisant les trompettes et/ou cors *alto* et les timbales. Dans l'adagio de la 26e, les mélodies d'église traditionnelles énoncées par les vents sur accompagnement de cordes sont perceptibles comme jamais. Tout cela ne serait rien sans le style, qui est superbe. Toutes les reprises sont observées, ce qui fait que l'exception des 26e et 41e, ces symphonies avoisinent ou même dépassent la demi-heure. Ajoutons que malgré la modestie des effectifs les effets de puissance sont impressionnants.

En complément de programme, l'ouverture de l'opéra *le Pescatrici* (1769). Cette page ne fut découverte que tout récemment, à la bibliothèque du Congrès de Washington. Auparavant, on n'en connaissait que l'*incipit*, porté par Haydn sur ses catalogues, et on croyait à tort qu'il s'agissait de la seule symphonie perdue du compositeur.

MARC VIGNAL.

● **Trois disques CBS, 13 M-39040.**

L'œuvre d'orgue de Wilhelm Friedemann Bach

Des quatre fils musiciens de Jean-Sébastien Bach, l'aîné, Wilhelm Friedemann (1710-1784), fut celui sur lequel la personnalité du père pesa le plus lourdement. Instable de caractère, il démissionna en 1764, sans en avoir d'autres en vue, de ses postes d'organiste et de directeur de la musique à Halle, passa ses vingt dernières années en musicien indépendant, et mourut oublié et dans la misère. Mais la seule notice nécrologique à laquelle il eut droit le qualifia de « *plus grand organiste d'Allemagne* ». Il fut en effet le seul des quatre frères à perpétuer sur ce plan la tradition de la famille Bach.

Leo van Doeselaar, un jeune organiste néerlandais, nous offre pour la première fois, en deux disques, l'intégrale de son œuvre d'orgue. Cette production se divise en trois groupes principaux. Tout d'abord les cinq *Préludes de choral* (dont un sur le célèbre *Jesu meine Freude*), proches de ceux de Pachelbel ou de Telemann, et recherchant moins que ceux de Jean-Sébastien à réaliser l'exégèse d'un texte. Ensuite, les dix *Fugues avec pédalier*, expressives et pleines de surprises, très riches sur le plan harmonique. Enfin, les huit *Fugues* parues en 1778 avec une dédicace à la princesse Amélie de Prusse, sans pédalier, et pouvant donc être interprétées au clavecin ou au piano. Mozart, en 1782, copia ces huit fugues, transcrivit la dernière pour trio à cordes et la dota d'un prélude digne d'elle.

A découvrir, car cette musique du plus haut intérêt, parfois géniale, n'eut à son époque que très peu d'équivalents, sauf peut-être chez Albrechtsberger, le maître de Beethoven.

M.V.

● **Deux disques Etcetera, distr. Harmonia Mundi, ETC 2003.**

Wagner à Bayreuth

Rééditions en forme de « mémorial » chez Decca. Le Festspielhaus dans les années 50 ; Wieland et Wolfgang reprenaient l'héritage et créaient le « *neues Bayreuth* ». Une tribu de géants se partageaient le pupitre, une génération d'interprètes succédait (tant bien que mal) à la précédente. Jalousement partagés jusqu'ici par les fidèles, voici rendus au catalogue français trois monuments. L'un (*Parsifal*) construit par Knappertsbusch avec une intensité et une patience de contemplatif, une lenteur oppressante, une densité à la limite du supportable. Les deux autres (*Lohengrin* et *le Vaisseau fantôme*) emportés par Keilberth dans la fièvre et l'urgence, avec des tempos harcelés et une tension qui ne se relâche que dans les moments où l'élégiaque est de mise.

Contestés à l'époque parce qu'on jugeait leurs moyens inférieurs à ceux de leurs devanciers, les interprètes semblent aujourd'hui des « surdoués » : Astrid Varnay et Martha Mödl, aux timbres de lave et d'ouragan, à la diction mordante, à la projection incisive, et, plus que tout, à la présence scénique faite d'emportements et de déchirements, le regard fixé au-delà de l'humain ; Georges London, Ludwig Weber, Hermann Uhde, d'une plénitude vocale saisissante, d'une musicalité exemplaire et alternant des rôles qu'ils semblaient recréer à la mesure de leurs tempéraments.

Les défauts, comme les excès (ce sont d'ailleurs les mêmes), restent évidents. Mais ils sont transcendés par ce qui est une *vision* : l'inauguration d'un univers musical avec sa conception, ses lois et ses effets. c'est là quelque chose d'unique.

ALAIN ARNAUD.

● **Parsifal : cinq disques Decca, 411 786.**

● **Lohengrin : cinq disques Decca, 411 780.**

● ***Le Vaisseau Fantome* : trois disques Decca, 411 798.**

Jazz

« Afro Temple » d'Henri Guédon

Le jazz qui est joué dans l'Hexagone par des Français, auxquels s'associent dans l'amitié des artistes de toutes origines, mérite notre attention parce que la musique faite ici apporte souvent un plaisir équivalent à celui qu'on va chercher aux quatre bouts du monde.

« Afro Temple », de Guédon, c'est le jazz solaire, aux couleurs d'un éternel été, bleu profond avec constance, mais non sans orages, bourrasques, éclairs intermittents. Le titre général renvoie, comme de coutume, à une plage où se célèbre une messe africaine selon le rite yoruba, où Guédon s'applique aux percussions variées (sur gopishang, tubular bell, tympany, guijada ou gong) et où resplendit le ténor de Enrique Fernandez, un des grands participants du disque, qui a signé, d'autre part, *Fanfaria*, le nouvel indicatif de l'orchestre.

Dans cet album, c'est l'esprit du continent noir et l'esprit de l'Europe, mêlés, qui passent, portant les parfums des Antilles. *Zoulou* est du beau latin-jazz, *Nêg Macouba* une biguine où la conga remplace le tambour bata, lequel revient dans *Ese Huevo Quiere Sal*, hommage à la salsa d'un Machito. Saluons dans ces trois plages la présence de solistes remarquables : dans la première, Bobby Rangel (flûte et saxophone soprano) et Pedro Perea (piano), dans la deuxième, Arturo Sandoval (trompette), dans la dernière, Christian Nicolas (timbales) et Glenn Ferris (trombone).

Quant à *Sêpen Maig*, orchestré par Fernandez et convoquant biguine, bomba, mozambique cubain, il fait revivre le vieux « tube » d'Alexandre Stellio : toute la tradition martiniquaise éclate là, comme un rire, d'immense douleur et d'immense joie.

LUCIEN MALSON.

● **Chant du Monde LDX 74 815.**

Mode

Salons

EN scène dès le 1er septembre, la mode du printemps 1985 sera dévoilée aux professionnels pendant quelque six semaines, animant les halls d'exposition de la capitale et de la périphérie et rendant plus que difficile la chasse aux chambres d'hôtel.

● *Du 1er au 4 septembre* : la porte de Versailles accueillera le Salon international de l'habillement masculin (SEHM), et celui de la mode enfantine. Le SISEL (Salon international des sports et loisirs de plein air) bénéficiera des retombées des médailles françaises obtenues aux récents Jeux olympiques.

● *Du 3 au 6 septembre* : « Le monde de l'enfant » sera principalement consacré à la puériculture, aux jeux et aux jouets.

● *Du 7 au 12 septembre* : le Bijorhca rassemblera les bijoutiers, horlogers, orfèvres, fabricants de cadeaux et des arts de la table à la porte de Versailles.

● *Du 8 au 11 septembre* : la Semaine internationale du cuir, sur le même site. A Nice, au Palais des expositions, le Salon Côte d'Azur de la mode d'été donnera le coup d'envoi de la très importante production régionale.

● *Du 22 au 26 septembre* : le Salon international du prêt à porter féminin s'étalera sur plus de 10 hectares à la porte de Versailles.

● *Du 12 au 15 octobre* : première vision des tissus de création de l'été 1985 au nouveau Parc des expositions de Villepinte.

● *Du 17 au 24 octobre* : les présentations des couturiers et créateurs sous des chapiteaux dans les jardins des Tuileries termineront, avec panache, ces manifestations industrielles.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison

Babyphone

SURVEILLER les enfants, qui jouent ou dorment dans leur chambre, sans avoir à se déranger est possible avec un nouvel interphone. Il permet la liaison auditive d'une pièce à une autre, avec une portée allant jusqu'à 600 mètres.

Ce « Babyphone », agréé par les PTT, est un brevet de Portenseigne, société filiale de Philips dont l'une des activités est l'audio-communication. C'est le premier interphone à réunir deux fonctions complémentaires : soit une communication par parole entre deux pièces, soit une « écoute enfant » en entendant tout ce qui se passe dans la pièce où il se trouve.

L'appareil, qui vaut 650 F, marche uniquement sur secteur ; il n'y a pas de piles à changer. Il comprend deux postes, à boîtier en plastique blanc, qui ont chacun une voie micro et un haut-parleur séparés pour une meilleure qualité de l'écoute. On peut contrôler le volume, faire un appel sonore et parler dans les deux sens.

Le « Babyphone » ayant trois fréquences d'ondes, il est possible d'y ajouter un ou deux appareils supplémentaires pour pouvoir communiquer de quatre ou six endroits de la maison, sur une même longueur d'onde ou sur des longueurs d'onde différentes.

JANY AUJAME.

● **« Babyphone », en vente au magasin Eeckman, 46, rue de la Chapelle, 75018 Paris, tél. 607-54-99. Envois dans toute la France.**

Philatélie n° 1858

« TÉLÉCOM 1 »...

... dont le lancement fut une parfaite réussite mérite bien un timbre « hors programme ». Il sera émis dès le 3 septembre en vente générale (35e/84). Et, de ce fait, le TGV sera le (36e/84).



3,20 F, polychrome.

Format 36 × 22 mm. Impression hélio, à Périgueux, d'après une photo de Philippe Pons. Tirage : 7 000 000.

Mise en vente anticipée les :

— 1er et 2 septembre, de 9 h à 18 h, au Musée des postes, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « PJ ».

— 1er septembre, de 8 h à 12 h, à la RP, 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour « PJ ».

La participation de l'APNU...

... à des expositions philatéliques au cours du deuxième semestre de l'année. Durant les expositions, l'Administration postale des Nations unies utilisera pour l'oblitération de ses timbres un cachet à date spécial.

● A Riccione (Italie), du 25 au 27 août : XXXVI Fiera Internationazionale del Francobollo.

● A Amsterdam (Pays-Bas), les 13 et 14 octobre : Journée du timbre, Nieuwe Kerk.



● A Linköping (Suède), les 13 et 14 octobre ; Journée du timbre, Stadtbibliotket.

● A Sion (Suisse), les 3 et 4 novembre.

● A Vérone (Italie), les 24 et 25 novembre ; 63e manifestation philatélico-numismatique à la Foire de Vérone.

Calendrier des manifestations

Congrès et expos philatéliques

⊙ 63400 Chamalières (s. des f.), 22-23/IX.
⊙ 73200 Albertville (Roy), 29-30/IX.
⊙ 18100 Vierzon (bibl.), 29-30/IX.
⊙ 59550 Landrécies, 30/IX.
⊙ 58000 Nevers (Ste-Marie) 6-7/X.
⊙ 77360 Torcy (s. des loisirs), 7/X.
⊙ 61200 Argentan (s. fêtes), 13-14/X.
⊙ 92230 Gennevilliers, 20-21/X.
⊙ 13100 Aix-en-Provence, 27-28 X.
⊙ 38500 Voiron (s. des f.), 17-18/XI.

Journées « Portes ouvertes »

⊙ 451310 Briey (b.a.), 23/IX.
⊙ 78129 Vélizy-Villacoublay (BA 107), 30/IX.

Musique, scoutisme et sport

⊙ 33000 Bordeaux 14-15-16/IX.
⊙ 59310 Orchies 15-16/IX.
⊙ 06000 Nice (Pal. Congrès), 8/XI.
⊙ 31130 Balma (s. des f.), 17/XI.

● GABON : deux timbres pour les Jeux Olympiques d'hiver, valeurs poste aérienne ; 125 F., hockey sur glace ; 350 F., patinage artistique. Offset, Delrieu S.N., d'après Claude Andréotto.

● A ANTONY, les 24, 25 et 26 août, dans la salle Petresco (le Sélect), avenue de la Division-Leclerc, se tiendra une exposition à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération.

ADALBERT VITALYOS.

Les sabots d'ivoire

Vente de yearlings à Deauville.

TRENTE milliardaires (dont une dizaine en dollars américains et une autre dizaine en dollars saoudiens), cent cinquante bourgeois prudemment groupés en SARL (1), une cinquantaine d'optimistes à tous crins et une centaine d'intermédiaires couleur de murailles, sont allés jouer, cette semaine, à la grande loterie de Deauville.

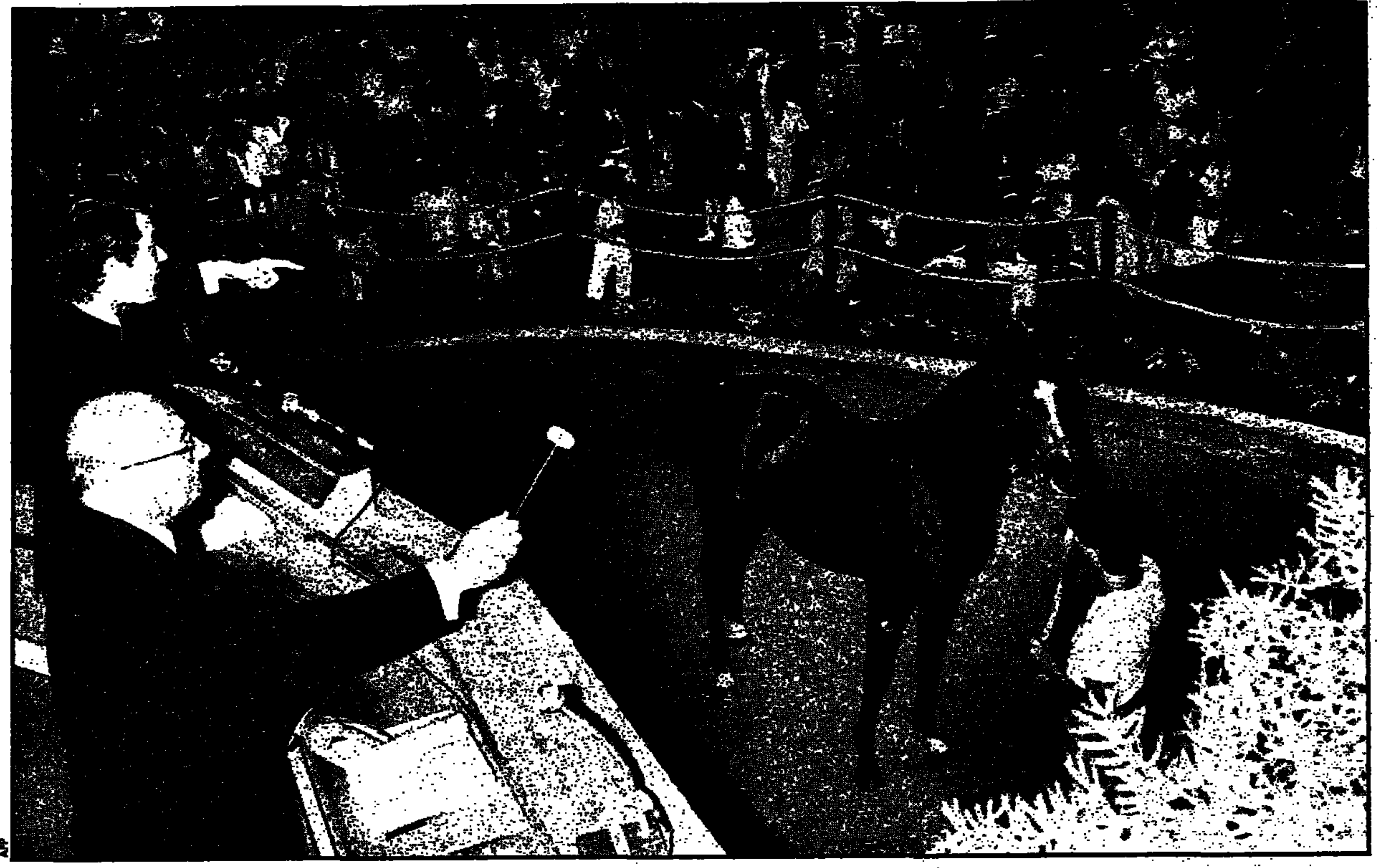
Numéros : 751 yearlings (*poulains nés l'année précédente*).

Prix : de 10 000 à quelque 3 000 000 de francs.

Lots : de – 150 000 francs (à peu près ce que coûte, en frais d'entraînement, un mauvais poulain, avant qu'on ne se rende compte qu'il ne mérite pas mieux qu'un destin de cheval de selle), à + 10 000 000 (le prix, par exemple, auquel a été vendue l'an passé, en Californie – après paiement, il est vrai, de commissions multiples, discrètes et... contestées – la pouliche *Zalataïa*, qui avait été payée 80 000 francs).

J'ai moi-même participé à cette loterie pendant un quart de siècle : comme acheteur de tickets, puis comme vendeur. Je peux donc évoquer les deux côtés de la roue.

Voyons d'abord le côté coulisses, celui des vendeurs.


AFP

C'est un monde extraordinairement composite. Il comporte des milliardaires – tout aussi milliardaires que ceux du côté cour – pour qui l'élevage des pur-sang est un hobby de week-end. Dans cette catégorie, par exemple : Jean-Luc Lagardère, patron de Matra, Guy de Rothschild, la comtesse Batthyany (héritière de l'empire von Thyssen), parfois Nelson-Banker Hunt.

Une seconde catégorie est renouvelée du « parti des ducs » : les héritiers de grands domaines terriens, qui, continuant une tradition familiale née sous Napoléon III, consacrent une partie de ceux-ci à l'élevage de chevaux de course et en général s'en sortent assez bien (sauf les années – et les suivantes... – où il faut refaire le toit du château et des écuries).

Ce « parti des durs » est, côté vendeurs, le vrai maître du marché. Depuis un siècle, il a eu le temps de pénétrer tous les rouages, de se saisir de multiples leviers. Par exemple, via le Jockey-Club – à l'origine filière exclusive d'accès aux comités directeurs des sociétés de courses – il est majoritaire dans celles-ci. C'est lui qui définit peu ou prou les conditions de courses, lesquelles, bien sûr – mais très légitimement – avantagent les acheteurs de yearlings français ; lui qui règne sur l'établissement où ont lieu les ventes, établissement qui vient d'être donné à bail à une agence de ventes dans laquelle il est encore majoritaire.

Soyons justes : en dépit de ce que pourraient suggérer de telles situations, les « ducs » n'abusent pas de leur situation dominante. S'ils tirent la couverture à eux, c'est beaucoup moins dans une perspective de profits individuels que pour maintenir l'efficacité d'un appareil qui face à de multiples appétits – dont ceux de l'État – réclame une unicité et une pérennité de politique et de choix.

Voici enfin, côté vendeurs, la piétaille : des agriculteurs qui, souvent au contact d'un père ou grand-père jadis officier ou sous-officier de cavalerie, se sentent voués au pur-sang, comme d'autres « font » du charolais, du mouton ou de la hollandaise. Ils sont une centaine de cette catégorie. Ils connaissent et partagent les angoisses de la petite agriculture française. Ils récoltent eux-mêmes leur foin, couchent trois mois par an dans l'écurie – au moment des naissances – à côté de leurs juments, conduisent eux-mêmes un van brinquebalant, chaque année expirant et chaque année ressuscité, jusqu'à ce qu'une bonne vente permette enfin de le changer.

Pour ces fantassins de la gloire, les ventes sont aussi une loterie, mais terrible. Leur recette de l'année va se réaliser en une minute. Qu'il pleuve et que, par conséquent, les acheteurs restent au chaud, qu'un amateur, qui paraissait intéressé par un de leurs trois ou quatre poulains, se soit fâché le matin avec sa petite amie, qu'un de leurs yearlings accueille les visiteurs dans le box en tournant la croupe, et voilà le marteau du commissaire-priseur qui reste suspendu. Cardiaques, s'abstenir...

Un aléa de toutes les ventes aux enchères, objectera-t-on. Pas exactement : un objet, une maison, une terre qui ne sont pas vendus gardent leur valeur. Un yearling n'en aura plus aucune, quelques mois plus tard, s'il n'est pas dressé, ce qui nécessite son envoi chez un entraîneur.

Les « écumeurs de tranchées » le savent bien. On appelle ainsi, côté vendeurs, des acheteurs à l'affût des ventes non réalisées pour, aussitôt, proposer un prix inférieur des trois quarts.

Dilemme pour le vendeur malheureux, plongé dans un va-et-vient morose – voire angoissé – au pied de l'établissement des ventes (l'« avenue des pleurs ») et à qui un « écumeur de tranchées » vient ainsi proposer un prix dérisoire.

Refuser ? Mais alors, il faut pouvoir faire les frais de l'envoi au dressage du poulain non vendu : c'est jouer à quitte ou double.

Accepter ? Après tout, oui, peut-être... On y perdra, dans l'immédiat, mais il restera l'espoir que le poulain se révèle bon et que, par ses « primes à l'éleveur », il rattrape la perte initiale.

Car il y a les « primes à l'éleveur ». Elles sont, au moins au même degré que le prix de vente immédiat, la motivation économique des éleveurs professionnels. Selon un système à peu près unique au monde, qu'a mis au point puis peaufiné au cours des décennies – bien entendu, au profit de tous – le « parti des ducs », un poulain vendu continue de rapporter à son éleveur de 10 % à 25 % (selon les épreuves) des prix qu'il gagne en course. C'est une sorte de « royalty » qui suit le produit partout dans le monde et est porté automatiquement – au plus tard tous les six mois pour les gens à l'étranger – au crédit du compte de l'éleveur à la Société d'encouragement. Alors, oui, peut-être, vendre, même à perte...

Comment, de l'autre côté, acheter... à bénéfice ?

Statistiquement, les chances sont réduites. La relative baisse des recettes du tiercé (et par conséquent des sociétés de courses), l'augmentation des charges d'entraînement ont abouti à ce que se creuse un écart négatif annuel de 25 000 francs entre ce que coûte une cheval et la moyenne de gains potentiels qu'il représente. A ce déficit d'exploitation, il convient d'ajouter l'amortissement du prix d'achat (152 609 francs en moyenne, en 1982, à Deauville). Mais il y a les exceptions et elles sont relativement nombreuses.

Nous avons évoqué *Zalataia*. On peut citer aussi : *Metatero*, vendu 5 000 francs et gagnant de 3 millions (en obstacle) ; *Deep Roots*, adjugé 80 000 francs, gagnant en course de 1 135 000 francs et *syndiqué pour le haras sur la* base d'une valeur de 10 millions ; *Assert*, vendu 160 000 francs gagnant de 3 865 327 et qui valait encore, ensuite, une vingtaine de millions de francs comme étalon ; *Denel*, adjugé 30 000 et gagnant de 800 000 ; *Myself*, vendu 5 000 et gagnant de 611 000, etc.

On peut dire que, sur les sept cent cinquante et un numéros proposés cette année par la loterie, 50 % seront de très mauvais *numéros* ; 30 % couvriront leurs frais ; 15 % seront de bonnes affaires, triplant à quintuplant la mise ; 3 % à 4 % seront de très bonnes affaires, rapportant du mille pour cent, et 1 % seront des lots mirobolants, rapportant d'un coup la fortune.

Les acheteurs habituels ont des méthodes de choix pour essayer d'apprivoiser le 1 % mirobolant. N'évoquons que pour mémoire les vieux critères : le dicton arabe (« Un *cheval doit avoir trois choses* larges : le front, les jarrets, le poitrail ; trois courtes : la tête, les canons, le dos ; trois longues, etc. ») ; le dicton français (« Balzanes trois, cheval de roi ; balzanes quatre, cheval à abattre... »). Des acheteurs accordent la primauté à l'origine paternelle ; d'autres à l'origine maternelle ; d'autres encore au modèle, à la façon de marcher, à la docilité apparente, à l'intelligence du regard, à la couleur de la robe, au rythme cardiaque, étudié via le stéthoscope d'un vétérinaire, à la perfection des aplombs, etc.

Les acheteurs importants ont aussi leur stratégie. Stavros Niarchos ne dévoile jamais ses intentions, fait porter ses enchères par un courtier anglais assis à côté de lui, mais qui ne sait pas à l'avance jusqu'où l'on ira. A l'inverse, Robert Sangster annonce volontiers qu'il lui « faut » tel cheval, ce qui peut décourager d'autres enchérisseurs aux moyens moins affirmés. François Mathet enchérissait le plus souvent en utilisant une chaîne de relais, unis par signaux optiques et cabalistiques, ce qui empêchait de voir d'où venaient les ordres.

La valse des millions, l'atmosphère de luxe et de facilité, la beauté des yearlings, le voisinage de milliardaires et de vedettes, font de cette loterie de Deauville un spectacle étonnant. Il est ouvert à tous. Des estivants de la côte normande ne le manqueraient pas une seule année.

Evidemment, beaucoup sont tentés de passer des gradins à l'arène.

Quand des amis me consultent à ce sujet, je donne trois avis.

1. Accorder beaucoup plus d'importance, dans le pedigree, à la mère qu'au père. Il n'est, dans le monde entier, que quelques mâles qui soient vraiment améliorateurs. C'est le cas, en ce moment, pour *Northern Dancer* et ses fils, mais pour eux seuls ou à peu près. Par contre, ce sont toutes les mères qui, par le degré de qualité de leur lactation, font des poulains à la croissance harmonieuse ou non et, par l'égalité de leur humeur pendant les six mois où les jeunes vivent entièrement en leur compagnie, en font des sujets dociles, confiants et calmes (ou non). A cet égard, une bonne méthode : s'intéresser à la production puînée des mères ayant donné un bon cheval d'obstacle. Elle n'est pas excessivement valorisée par la réussite de l'aîné. Et pourtant, celle-ci est un gage de bonne santé et de bon équilibre mental dans la famille.

2. Préférer les chevaux bai-bruns, voire noirs. La pigmentation de leur peau va de pair avec une plus grande solidité des tissus.

3. Surtout, se laisser emporter par le coup de foudre.

On achète du rêve. Qu'au moins, ce soit un beau rêve...

LOUIS DÉNIEL.

(1) Les sociétés de courses acceptent désormais des associations de propriétaires faisant courir sous le nom d'une « raison sociale ». Une quarantaine sont en activité.

Chère Miss Shirley

VENT de folie pour la première partie des ventes, *celle qui, sous le label* Vente de sélection, s'adressait surtout à la clientèle internationale. Le chiffre d'affaires s'est alors établi à 106,770 millions de francs pour cent sujets adjugés, soit 1,0677 million de francs par poulain. En 1983, on était, lors de la vente de sélection, à 83,545 millions de francs pour cent huit sujets adjugés, soit 773 580 francs de moyenne.

L'augmentation du chiffre d'affaires est de 27,8 % ; celle du prix moyen de 38 %. La hausse est plus spectaculaire qu'aux ventes américaines, où elle s'est établie à 17 % par sujet adjugé.

L'ancien prix-record pour un yearling français (4,6 millions de francs en 1983) a été pulvérisé par Miss Shirley, une demi-sœur du très bon Mendez, adjugée 7,6 millions de francs au cheik Al Maktoum, fils de l'émir de Dubaï.

Celui-ci a été le plus gros acheteur (12 millions de francs). Son suivant a été Mahmoud Fustok, un Libanais apparenté à la *famille* royale d'Arabie.

En revanche, d'importants acheteurs des années précédentes, comme Stavros Niarchos (beau-frère de feu Aristote Onasis) et l'Américain Robert Sangster, sont restés silencieux : on avait l'impression qu'ils ne « suivaient » plus.

La fièvre des prix est évidemment retombée lorsqu'on est venu aux ventes « normales », c'est-à-dire de sujets aux pedigrees moins internationaux et qui n'intéressent ni les émirs ni les milliardaires californiens. Ainsi, à la session de mardi soir, on retrouvait à quelques francs près la moyenne de la séance correspondante de 1983 : 200 000 francs par poulain.

Ces ventes 1984, qui se terminent dimanche soir, vont probablement, en fin de compte, accentuer encore les cassures entre trois aspects du marché correspondant à trois types de clientèle. Une clientèle américano-arabe, qui paie en dollars à 8,80 francs et pour qui les prix français restent très bas (*610 000 dollars de moyenne* par poulain, soit cinq fois plus cher qu'en France, au Kentucky, le mois passé) ; une clientèle britannique, dont le pouvoir d'achat est étale et pour qui les prix doivent par conséquent le demeurer ; un petit noyau de clientèle française, dont les moyens régressent d'année en année.

Les yearlings, dont les pedigrees ne comportent que des *références françaises et qui*, par conséquent, n'intéressent que la troisième catégorie de clientèle, trouvent de moins en moins facilement d'acheteurs.

Un fait nouveau : tous les sujets vendus le plus cher vont partir à l'entraînement à l'étranger. Le niveau de nos courses risque de s'en ressentir. Les années précédentes, les sujets haut de gamme, quoique déjà acquis par des étrangers, étaient laissés à l'entraînement en France par leurs nouveaux propriétaires.

L.D.